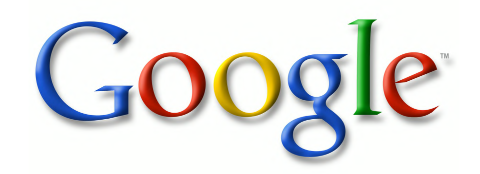
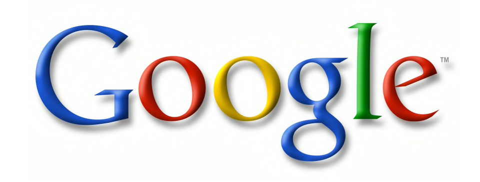
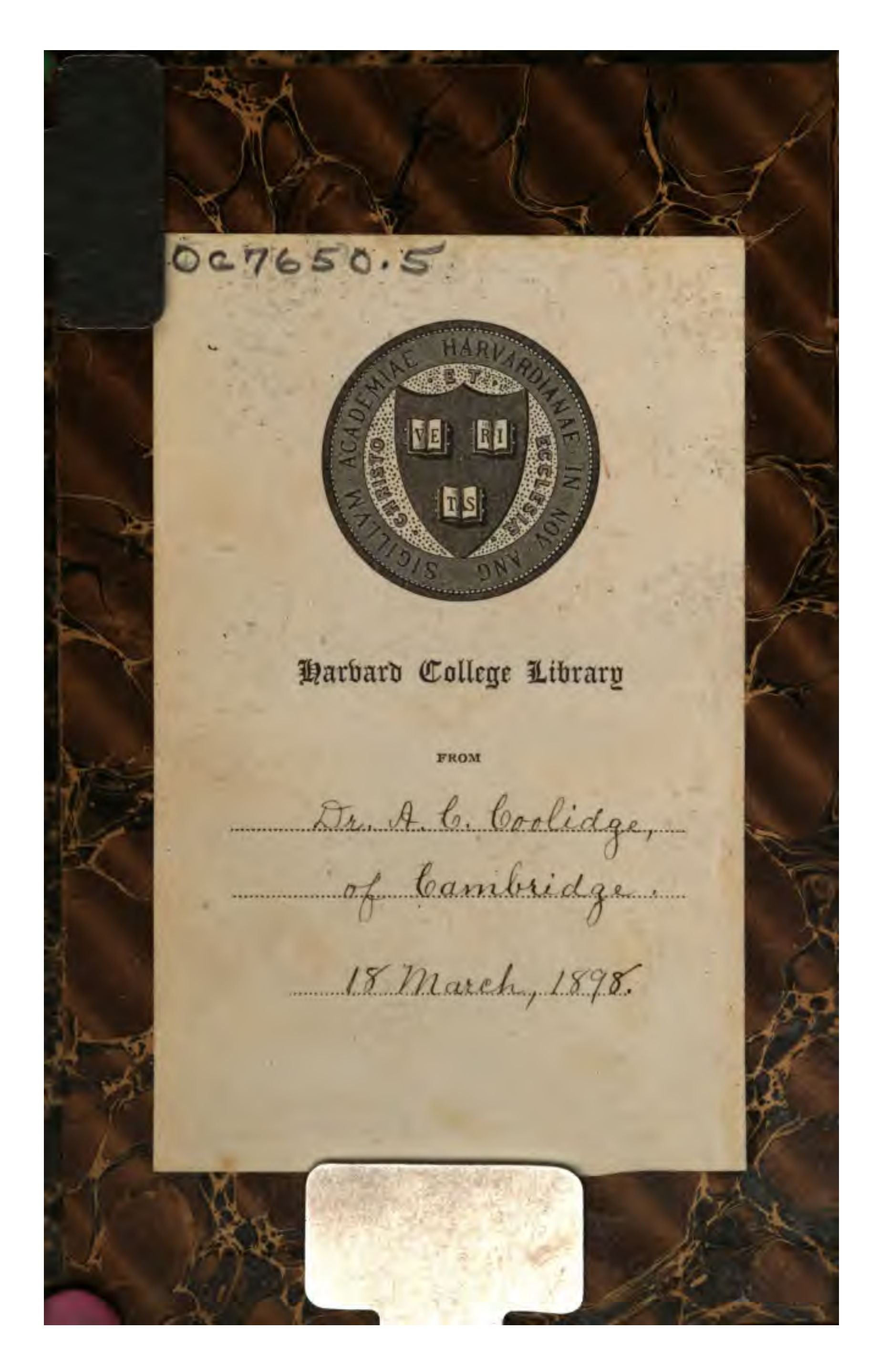






WIDENER
HN P2ZS 1


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



HAVAI

HISTOIRE DE

L'ÉTABLISSEMENT DU CATHOLICISME

DANS CET ARCHIPEL

464. — PARIS, IMPRIMERIE LALOUX Fils et GUILLOT
7, rue des Canettes, 7

HAVAI

HISTOIRE DE

L'ÉTABLISSEMENT DU CATHOLICISME

DANS CET ARCHIPEL

PAR

Paul

P. TOURNAFOND

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE FRANCE, ETC., ETC.



PARIS

P. LETHIELLEUX, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

4, RUE CASSETTE, ET RUE DE RENNES, 75

1877

INTRODUCTION

En 1491 un Espagnol, Christophe Colomb, découvrait l'Amérique; en 1513, Vasco Nunez de Balboa, un autre Espagnol, découvrait le grand Océan Pacifique.

Nunez était gouverneur de la colonie de *Santa Maria,* dans l'isthme Darien; un jour qu'il explorait la contrée, ses guides lui annoncèrent que du haut d'une montagne on découvrait la mer. A cette nouvelle, il gravit rapidement la montagne qu'on lui désigne, en atteint le sommet et contemple le majestueux Océan opposé à l'Atlantique. Il se jette à genoux, rend grâces à Dieu de l'importante découverte qu'il vient de faire, puis, franchissant rapidement l'espace, qui le sépare du rivage, il entre dans les flots, et, couvert de son bouclier, l'épée à la main, il prend possession de cet Océan nouveau au nom du roi de Léon et de Murcie, Ferdinand V, son souverain.

Toutefois ce fut un Portugais qui eut le premier la gloire de naviguer sur cette mer inconnue. L'audacieux Magellan, parti d'Espagne le 10 août 1519, rentra au port de San Lucas, le 17 septembre 1522; il avait fait le tour du monde et donné la démonstration de la sphéricité de la terre.

Voici bientôt venir à la suite de ce hardi navigateur Alvar de Saavada, en 1526; Don Juan Gaëtano, en 1542; Mendana, en 1587, puis Ferdinand Quiros, Luis Pos de Torrès et tant d'autres de ces intrépides et aventureux *conquistadores* dont la gloire serait incomparable si leurs exploits n'avaient souvent fait gémir l'humanité, et n'avaient été marqués au coin d'une politique égoïste.

« Les Espagnols, dit M. Abel du Petit-Thouars, longtemps les seuls maîtres de la navigation du Pacifique, ont caché avec soin toutes leurs opérations et toutes leurs découvertes dans ces mers, soit par jalousie politique, soit pour éloigner toute concurrence dangereuse à leurs intérêts, soit peut-être aussi instinctivement par cet esprit de mysticité, qui s'étendait dans ce temps à tous les actes de

leur gouvernement. C'est ainsi que l'Espagne avec des officiers alors les plus instruits de l'Europe, oubliant son antique esprit chevaleresque, a perdu le mérite de la plupart de ses intéressantes découvertes dans cet Océan (1). »

Les Anglais, peuple essentiellement pratique, n'eurent garde d'imiter cette conduite. Quand, à leur tour, ils explorèrent le Pacifique, ils se soucièrent fort peu de se souvenir si telle ou telle île avait été visitée avant eux. Ils les découvrirent toutes à nouveau et mirent leur marque à ces découvertes en leur imposant des noms Anglais.

Ce sans-gêne, cet oubli systématique du *suum cuique* est fort regrettable chez la première puissance maritime du monde, suffisamment riche d'ailleurs de son propre bien.

C'est ainsi qu'il faut enlever à l'illustre et infortuné Cook la gloire d'avoir, le premier, abordé aux îles d'Havaï. Ce hardi et savant officier était trop instruit des choses de son métier, quand, en 1778, il visita Havaï, l'une des îles septentrionales du groupe, pour ignorer qu'en 1542, l'Espagnol *Don Gaëtano* avait reconnu cet archipel et l'avait désigné sur sa carte sous le nom de « îles des Amis » ou « îles des Jardins ; » mais il était en même temps trop Anglais pour évoquer ce souvenir. Il s'attribua donc tout le mérite et la gloire de cette découverte, et il imposa à ces îles le nom d' « îles Sandwich, » flatterie à l'adresse du premier lord de l'amirauté anglaise qui portait ce nom.

Cependant les traditions populaires conservées dans des chants, fort répandus alors parmi le peuple havaïen, auraient dû lui remettre en mémoire le nom du premier inventeur de ces îles. On y redisait les hauts faits et les prouesses de sept hommes blancs qui, arrivés de bien loin sur de grandes pirogues, s'étaient établis dans la baie de Kealekekua. Ces blancs avaient reçu des indigènes le meilleur accueil, et s'étaient mariés à des femmes du pays. Un certain nombre de guerriers, reconnaissables du reste à la teinte plus claire de leur peau, à leurs cheveux blonds et bouclés, et au caractère de leur physionomie, se faisaient gloire d'être leurs descendants.

N'avait-il pas aussi entendu raconter que, sous le règne de *Kahou-Kapou*, qui était le contemporain de Gaëtano, un *Kaouna*, ou prêtre étranger, nommé *Paao*, bâtit le temple de *Makini*. Ce prêtre, très-savant, disaient les

(1) Voyage autour du monde à bord de la *Vénus*.

chants populaires, était un homme blanc qui venait des contrées lointaines. Il avait deux dieux, un petit et un grand, qui furent rangés parmi les divinités d'Havaï; il était très-vertueux, et, par ses prières, il avait guéri le fils du roi. A sa mort, *Opiri,* son fils, lui succéda dans sa charge de prêtre et put servir d'interprète dans une autre apparition des blancs.

Du reste, M. de Varigny dans un excellent et impartial ouvrage, que j'aurai souvent l'occasion de citer, a tranché en faveur de Don Gaëtano la question de la découverte des îles d'Havaï.

« En 1865, dit-il, la confiance du roi m'avait appelé aux fonctions de ministre des affaires étrangères du royaume. Je désirais vivement rétablir les faits relatifs à la découverte géographique et à l'histoire des îles. Le hasard me fit découvrir une carte antérieure à 1778, sur laquelle, à côté de grossières erreurs, se trouvait indiqué un groupe d'îles à peu près sous la même latitude que l'archipel havaïen. J'écrivis alors au gouverneur général des îles Philippines, en l'invitant à vouloir bien faire des recherches dans les archives de son gouvernement. Ces recherches, autorisées et secondées par le gouvernement de Madrid, aboutirent au résultat que je prévoyais et, le 17 novembre 1866, je reçus une lettre du gouverneur général contenant la preuve que c'était bien à Dom Juan de Gaëtano qu'était due cette découverte » (1).

Ce fait est désormais acquis à l'histoire; il faut que nos voisins d'Outre-Manche s'y résignent.

Un navigateur qui quitterait la Californie pour se rendre au Japon par la route du Pacifique, rencontrerait les iles havaïennes au tiers de sa course, c'est-à-dire à mille lieues à peu près de son point de départ.

Placé immédiatement sous le tropique du Cancer, l'archipel s'étend entre le 19e et le 23e degré de latitude nord et le 157e et le 159e degré de longitude orientale du méridien de Paris. Les îles, qui le composent, sont au nombre de onze, placées les unes à la suite des autres sur une ligne courbe dont la convexité regarde le nord-nord-ouest. Ce sont : Kauai, la plus septentrionale et, tout près de sa côte occidentale, les îlots de Kanla, de Niihao et de Lehua; en allant vers le sud, Oahou, qui occupe aujourd'hui le pre-

(1) *Quatorze ans aux îles Sandwich.*

mier rang, puisqu'elle renferme *Honolulu,* la capitale du royaume; viennent ensuite MOLOKAI, MAWAI, à laquelle les îlots de LANAI, MOLOKINI et KAHULAWE servent comme de satellites; enfin, la plus méridionale et la plus importante par son étendue, HAVAI, qui a donné son nom à tout le groupe, car le gouvernement local n'a jamais adopté celui de *Sandwich,* qui lui a été imposé par Cook.

A l'époque où commence ce récit, chacune de ces îles était gouvernée par un *Alii-Tabou,* ou roi.

Ces Alii-Tabou, indépendants les uns des autres, partageaient la puissance souveraine avec les *grands sacrificateurs* ou grands prêtres.

Ces rois et ces prêtres avaient fait ensemble un pacte impie; les premiers avaient associé leur force à la perversité des seconds, et ils les protégeaient pour être à leur tour protégés par eux.

Ils avaient dans l'institution religieuse du *Tabou* un implacable instrument de tyrannie avec lequel ils opprimaient le peuple au profit de leur orgueil et de leur avarice.

Dès qu'une personne, un animal, un arbre, un fruit, un champ, la mer, un objet quelconque, en un mot, étaient frappés du tabou, ils étaient par le fait même censés appartenir à la divinité, et quiconque les souillait par le moindre contact, fût-ce même souvent celui de la vue, était aussitôt déclaré sacrilége et infâme, et, comme tel, livré au prêtre pour être sacrifié dans l'*heïau* ou temple.

Dans la suite de cette histoire j'aurai plus d'une fois l'occasion de revenir sur cette institution vraiment diabolique du *tabou.*

Autour de l'Alii-Tabou se groupait toute une cour complète du ministre régent. Souvent c'était une femme, des membres de la famille royale, les gouverneurs des districts, des chefs, des guerriers et des grands-prêtres. Tous partageaient dans une certaine mesure les prérogatives royales et portaient le nom d'*Alii.* Ils étaient soumis au tabou; mais lorsqu'ils le violaient, leur influence et les présents dont ils étaient à même de pouvoir combler le grand sacrificateur, leur permettaient de se soustraire facilement à ses terribles conséquences.

Tous les Havaïens de cette classe étaient d'une taille au-dessus de la moyenne : un grand nombre d'entre eux avaient plus de six pieds. Ils jouissaient généralement d'un embonpoint fort respectable que plusieurs, du reste, s'efforçaient d'atténuer par l'usage immodéré de l'enivrante

boisson du *kava*. Les femmes, pour qui cette liqueur étaient tabouée, considéraient l'obésité comme un signe de noblesse : c'était leur blason.

A côté de cette classe d'Ohi ou de nobles se trouvait celle des *Kona-Kilas*. Elle se composait des chefs inférieurs, des dignitaires civils et militaires, des propriétaires, des possesseurs à bail de cantons, qu'ils faisaient cultiver par des serviteurs à gages, ou qu'ils sous-louaient à des francs-tenanciers.

Enfin, une dernière classe renfermait tous ceux des indigènes qui vivaient du fruit de leur travail ; ces prolétaires étaient désignés sous le nom de *Kanaques :* c'était la classe la plus nombreuse, taillable et corvéable à merci.

Telle était la situation politique des îles d'Havaï, quand le 29 novembre 1778, le capitaine Cook y reparut pour la seconde fois. Il reconnut la côte est de Mavaï, tourna la pointe sud d'Havaï le 5 janvier 1779, et le 11 du même mois, vint mouiller avec ses deux navires, la *Découverte* et la *Résolution*, devant la baie de Kealekekua.

Cette date du 11 janvier 1779, est celle que nous assignons au commencement de cette histoire.

HAVAÏ

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I.

L'ALII DE KEALEKEKUA.

En l'année 1779, Kalaimano était *Alii*, c'est-à-dire gouverneur, du riche district de Kona, qui est formé de la partie moyenne de la côte occidentale d'Havaï.

Sa demeure, située au fond de la baie de Kealekekua, était adossée à la montagne et dissimulée derrière un épais massif de cocotiers et de rimiers. Comme celle de tous les personnages importants de l'archipel, elle est placée au milieu d'un immense terrain, sorte de parc, entouré d'un mur de pierres sèches.

Elle se compose de trois cases, placées les unes à côté des autres, comme les trois pièces d'un même appartement. Ces cases sont longues de cinquante pieds environ et larges de dix; leurs murailles sont faites de bois et de terre et leur toiture de feuilles de *ti*, artistement disposées sur une charpente solide. Deux portes, situées à chacune de leur

extrémité, et assez basses pour qu'un homme de taille moyenne ne puisse y passer sans se courber, y donnent accès; trois ou quatre ouvertures, percées dans la muraille qui regarde l'orient, y laissent pénétrer l'air et la lumière.

La première de ces cases sert de cuisine. Le foyer, placé à l'extrémité, se compose d'un four creusé dans la terre. C'est dans cette case que sont emmagasinées les provisions : gâteaux de farine de *taro* séchés au soleil, noix de cocos, fruits de l'arbre à pain entassés dans de larges corbeilles. Des chapelets de poissons fumés pendent en guirlandes le long des murailles, tandis que de vastes calebasses renferment d'autres poissons conservés dans la saumure. Çà et là sont les ustensiles de cuisine : vases de bois de formes diverses plus ou moins ornés et qui, selon leur capacité, servent d'écuelles ou de tasses; voici dans ce coin les instruments de pêche : filets, harpons, lignes, hameçons de coquillages, et enfin entassés dans un autre coin les seuls instruments d'agriculture qui soient en usage à Havaï, les *nohos,* longues bêches de six pieds, qui servent à la culture des jardins de l'*Alii.*

La seconde case est destinée aux femmes de Kalaimano, car à Havaï la polygamie existe de droit, mais de fait seulement chez les chefs.

Ces dames, douées d'un embonpoint respectable, — c'est chez elle, nous l'avons dit, une marque de noblesse, — passent leurs journées étendues nonchalamment sur des nattes. Elles sont enveloppées dans une longue pièce d'étoffe faite du liber du mûrier à papier et

teinte de couleurs éclatantes; leurs cheveux sont entremêlés de guirlandes de fleurs naturelles; leur cou, leurs poignets, leurs jambes sont ornés de colliers ou de bracelets de diverses couleurs, de dents de chien, de cochon, et de coquillages. Autour d'elles s'empresse tout un cortége de suivantes, qui agitent des éventails pour rafraîchir l'air, veillent à ce qu'aucun insecte importun ne vienne troubler le repos de leurs indolentes maîtresses, leur présentent la nourriture et des boissons rafraîchissantes, charment leurs loisirs par le récit des derniers événements survenus dans le village, dans le district, dans l'île même, ou chantent les anciens chants d'Havaï, naïves épopées qui renferment toutes les traditions des îles.

La troisième case est habitée par Kalaimano. Quoique le soleil soit à peine levé il est déjà debout. Il vient de visiter son domaine. Il a parcouru les jardins qui entourent sa demeure. C'est là que ses nombreux domestiques cultivent la précieuse racine du taro. Les uns sont occupés à enlever les herbes malfaisantes qui y croissent si rapidement, d'autres relèvent la terre en petits monticules autour de chacun des précieux plants; en voici qui nettoient les canaux où coule l'eau vive qui sert à l'irrigation, tandis que ceux-ci pêchent dans ces canaux des poissons aux écailles argentées, sorte de mulets dont la chair délicate ne doit servir qu'à la nourriture des chefs.

Il faut aussi soigner les haies de cannes à sucre qui séparent chacun des jardins, réparer les brèches qu'y ont faites les cochons durant

la nuit et la journée précédentes et donner aux chiens leur nourriture. A Havaï le chien n'est pas l'ami, le compagnon du sauvage; comme le porc, avec lequel il vit et dont il partage les instincts, il est destiné à la nourriture de son maître : c'est un plat de choix dans les festins d'apparat.

La case qu'habite Kalaimano est plus vaste que les deux premières. La natte sur laquelle il dort est placée sur une sorte d'estrade élevée contre la muraille au centre de la pièce.

Les armes du chef de Kealekekua sont suspendues aux murailles. C'est son *pololou,* lance faite d'un bambou de seize à vingt pieds, que termine un coquillage aigu et tranchant comme la lame d'un poignard; c'est un arc immense et des flèches légères qui fendent l'air, plus rapides que l'oiseau qui fond sur sa proie et manquent rarement leur but; c'est une fronde et, à côté, un sac renfermant des cailloux ronds et luisants faits de lave durcie.

Voici plus loin la conque de guerre de l'*Alii* puis son *raï,* collier de plumes rouges et jaunes qu'il porte aux jours des grandes cérémonies religieuses; à côté se trouve la natte dont il se couvre pendant les combats et le *parawa* ou hausse-col de plumes, qui est le signe de son rang; son casque, tressé finement avec les fibres flexibles du mûrier, est surmonté d'un panache; on dirait la coiffure des anciens guerriers d'Agamennon; une écharpe de plumes multicolores pend à côté.

Kalaimano est dans la force de l'âge. Le capitaine Cook, qui l'a connu, nous a laissé de lui ce portrait. « C'est un homme de quarante ans

environ; il a six pieds de hauteur, son corps est bien proportionné, son maintien aisé, ferme, gracieux; ses traits réguliers sont pleins d'expression, ses yeux noirs sont vifs, mais pleins de douceur. »

CHAPITRE II.

LE GRAND SACRIFICATEUR.

Bien différent est le personnage qui entre à l'instant même dans la case de Kalaimano.

C'est un petit vieillard d'une laideur repoussante. Il est très-maigre, et sa peau, littéralement collée à ses os et couverte d'ulcères, se soulève par écailles; ses paupières gonflées forment autour de ses petits yeux gris qui clignottent sans cesse et lancent des regards pleins d'hypocrisie et d'astuce, deux bourrelets sanguinolents; ses lèvres sont amincies, sont pincées par la malice et ne se desserrent que pour la fourberie; sa démarche est lente, hésitante comme celle du tigre qui, pour ne point l'effrayer, a l'air de ne pas apercevoir la proie qu'il convoite.

Cet homme est *Koah,* le grand sacrificateur, gardien du *Nare-o-Keave,* ossuaire des rois d'Havaï, où se trouve un héïau, temple fameux, dont les ruines existent toujours : on peut même voir encore les grandes dalles sur lesquelles le grand sacrificateur immolait à cette époque des victimes humaines.

Koah n'était point originaire de l'île d'Havaï;

il y avait abordé un beau jour, en compagnie d'une hideuse idole de bois. Puis il s'était rendu chez l'*Alii-Tabou*, l'ambitieux Taraï-Opou qui l'avait accueilli avec empressement.

Voici ce qu'il racontait au sujet de son dieu:

« J'étais à Molokaï quand, un jour, je fus si malheureux au jeu de maïta que je me trouvai tout à coup avoir perdu tout ce que je possédais. Il me restait cependant un cochon; mais comme il était consacré à mon dieu favori, je n'avais pas osé le mettre en jeu. Or, dans la nuit, comme j'étais étendu sur ma natte, cherchant vainement le sommeil et gémissant sur mon triste sort, mon dieu m'apparut tout à coup :

« — Koah, me dit-il, cesse de t'affliger, voici que je viens à ton secours pour récompenser ta fidélité. Dès qu'il fera jour lève-toi, retourne vers ceux qui t'ont dépouillé et propose-leur de jouer le cochon que tu m'as consacré. »

« Cette vision me consola et je m'endormis paisiblement. A l'aurore, je fus trouver mes compagnons de jeu et ils acceptèrent de jouer avec moi mon cochon. Mon dieu me protégeait; non-seulement je regagnai rapidement tout ce que j'avais perdu la veille, mais je devins bientôt possesseur de tout le bien de mes adversaires.

« Je fus reconnaissant envers mon dieu et je lui consacrai une partie de ces richesses.

« Or, la nuit suivante il m'apparut de nouveau.

« — Koah, me dit-il, je suis content de toi, et je veux de nouveau récompenser ta fidélité.

Lève-toi avant l'aurore, prends avec toi quatre vigoureux bûcherons et va dans la forêt à l'endroit que l'on nomme Karou-Akaï. Tu verras là un massif de gros arbres au milieu d'une clairière; choisis le plus gros, fais-le abattre et de son tronc façonne une statue. Dès qu'elle sera faite je viendrai l'habiter et je te choisirai pour être le grand prêtre de mon culte. Là où tu transporteras cette statue, tu m'y transporteras avec elle, et là où je serai régnera la prospérité et l'abondance de toutes choses, pourvu que l'on m'offre de sacrifices et que l'on s'incline devant les oracles que je rendrai par ta bouche. »

« Cette vision me combla de joie et dès que le jour fut levé j'exécutai de point en point les ordres de mon dieu. Mais, chose étrange! voici qu'aux premiers éclats de bois que les bûcherons séparèrent de l'arbre, deux d'entre eux, qui en avaient été atteints, tombèrent comme si la foudre les eût frappés. Saisis d'épouvante, les deux autres s'enfuirent abandonnant leur hache au pied de l'arbre sacré. Mais je ne tardai pas à les rejoindre, je leur dis que leurs compagnons avaient été frappés par mon dieu parce qu'ils étaient méchants et que s'ils voulaient éviter un aussi terrible châtiment, il fallait qu'ils fussent soumis à ses ordres. Ils se laissèrent persuader, revinrent à l'endroit où gisaient les deux cadavres et se mirent en devoir d'abattre l'arbre sacré. Toutefois j'avais eu soin de leur couvrir tout le corps de feuillage ne leur laissant de découvert que l'œil droit, et je leur avais ordonné de se servir de leurs pahoas, au lieu de leurs haches. L'arbre fut

bientôt à terre et j'en fis une demeure à mon dieu (1). »

La vérité c'est que Koah était né à Niihau, l'île la plus septentrionale du groupe havaïen, que pendant sa jeunesse il était pêcheur de loutres, et que plus tard il s'était fait guerrier et avait été d'île en île offrant ses services aux divers *Alii* qui étaient en guerre; après chaque bataille le parti qu'il servait fût-il victorieux ou vaincu, il avait toujours le soin de s'esquiver muni d'un riche butin.

Or l'année précédente, c'est-à-dire au mois de janvier 1778, il se trouvait à Waïmea, grand village de l'île de Kavaï, quand le capitaine Cook y aborda sur la *Découverte* et la *Résolution*. Il avait été rendre aux navires de fréquentes visites, avait tout examiné, s'était souvent mêlé aux matelots et par sa façon d'agir insinuante et hypocrite avait obtenu sur la façon dont les Européens se servaient des divers engins de guerre qui se trouvaient à bord, ou qu'ils débarquaient, des notions et des renseignements dont il comptait bien se servir un jour au profit de son ambition.

Quand, au bout de quelques jours, les navires levèrent l'ancre et firent voile vers les côtes d'Amérique, il pensa avec raison que ce départ n'était que momentané et qu'un jour les grandes pirogues reparaîtraient sur l'une ou l'autre des côtes de l'archipel; il se dit, et avec raison, qu'ayant visité celles du Nord, les blancs ne manqueraient pas à leur retour de visiter celles du Sud et il ne douta pas un in-

(1) Cette légende se trouve dans l'ouvrage du commandant de Freycinet.

étant que la grande île d'Havaï qui, de toutes, était la plus riche, la plus fertile, et présentait aux vaisseaux des abris sûrs où le débarquement était facile, l'eau et les vivres abondants, les retiendrait un certain temps.

Il eut bientôt bâti sur ces probabilités un plan de campagne qui devait, il n'en doutait pas, réussir certainement et le conduire à une fortune rapide.

Il ne pouvait prétendre à la royauté, n'ayant pour arriver à cette charge suprême aucun des titres requis par les coutumes qui régissaient les îles, mais il ambitionnait la souveraine sacrificature. Ce titre de chef religieux de l'archipel n'existait pas puisque chaque île vivait indépendante. Mais c'est précisément sur l'état politique actuel qu'il se basait pour arriver à la réalisation de ses rêves ambitieux.

En parcourant les îles, pendant qu'il guerroyait à droite et à gauche au profit de l'un ou de l'autre, il avait rencontré le vieux roi d'Havaï, Taraï-Opou. Il savait que cet Alii-Tabou était ambitieux, qu'il rêvait de soumettre à son sceptre tous les rois ses voisins; actuellement il réclamait pour son fils la souveraineté de Mavaï et des îlots adjacents, sous le prétexte que ce fils, Tiwaro, né de son mariage avec *Kanona*, veuve de *Mea-Mea*, dernier roi de Mavaï, avait ensuite épousé une fille du même Mea-Mea, qui était sa sœur utérine. Mais le vieil Alii avait trouvé dans Tahi-Teri, frère du roi défunt, et régent de Mavaï, une opposition sérieuse. Tahi-Teri, en effet, était bien résolu de résister à force ouverte pour conserver à son neveu le trône de son père.

Or, en caressant les idées ambitieuses de Taraï-Opou, et en lui mettant entre les mains le moyen efficace d'arriver à soumettre non-seulement Mavaï, mais aussi toutes les autres îles, Koah était sûr d'arriver à son but.

Ce moyen, qu'il jugeait infaillible, ses instincts sanguinaires et son ambition désordonnée le lui avaient promptement suggéré : c'était de massacrer les blancs par surprise, puis de s'emparer de leurs formidables engins de guerre pour s'en servir ensuite contre les autres rois et les chasser de leur trône.

De la résolution Koah passa de suite à l'exécution. Il déposa la natte et le casque du guerrier pour revêtir la draperie rouge et la couronne de plumes du pontife, et parcourut les îles cherchant des affidés et des complices.

Grâce à son activité, à son caractère de prêtre, et à ses discours captieux, une vaste conspiration contre la vie des blancs fut ourdie d'un bout à l'autre de l'archipel, et, sur chacune des côtes, où les grandes pirogues pouvaient apparaître, se trouvait un chef d'un rang plus ou moins élevé, qui devait surveiller leur retour et en donner aussitôt avis à Koah.

Quant à lui, lorsqu'il eut organisé cette armée de conspirateurs, il aborda à Havaï et vint, comme nous l'avons dit plus haut, trouver Taraï-Opou à Kealekekua avec le dieu qu'il avait fabriqué.

Il exposa longuement ses projets au roi qui les goûta; mais, comme le vieux monarque n'avait jamais vu les blancs ni toutes les merveilles que Koah racontait à leur sujet, il ne se rendait pas bien compte de la manière dont les

choses pourraient tourner. Provisoirement il s'en rapportait entièrement à la sagacité de Koah, bien décidé, dans le cas où les blancs reparaîtraient, à lui laisser la plus grande liberté d'action, tout en se tenant lui-même sur la réserve afin de ne point se compromettre dans le cas où les affaires ne prendraient pas une tournure conforme à ses projets.

Koah fut donc admis aux conseils du roi, puis le grand sacrificateur étant venu à mourir, il fut investi de cette importante fonction, qui accrut encore son crédit parmi les principaux chefs qu'il traitait du reste avec toutes sortes de ménagements, n'ignorant pas qu'il aurait besoin de leur concours le jour où il s'agirait de mettre à exécution ses projets sanguinaires.

CHAPITRE III.

LE KAVA.

Cependant Kalaimano a souhaité la bienvenue au grand sacrificateur, puis il s'est étendu sur sa natte; il s'occupe en ce moment à lancer en l'air cinq boules qu'il maintient toujours en mouvement en les recevant et en les renvoyant tour à tour de manière à former au-dessus de sa tête une espèce de gerbe toujours mouvante.

Quant à Koah il s'est couché sur une natte, le ventre contre terre, — c'est dans cette position fort peu commode que les naturels d'Havaï ont l'habitude de se mettre pour converser, — et il mâche lentement la racine jaune du kava dont le jus lui servira de boisson tout à l'heure.

La conversation ne s'est pas encore engagée entre l'Alii et le grand sacrificateur. Les Havaïens sont peu causeurs. Des femmes viennent d'entrer dans la case pour servir à Kalaimano son premier repas. C'est la poï fumante, bouillie épaisse faite avec la racine du taro, que celui-ci roule en boulettes et mange, comme nous mangeons le pain, avec du poisson cru ; de temps à autre il arrose cette nourriture sauvage de larges rasades d'une boisson composée du lait aigri de la noix de coco mêlé à de l'eau.

Pendant ce temps Koah juge que le kava, qu'il a consciencieusement mâché depuis son arrivée, est à point ; il détache de sa ceinture, où elle est toujours suspendue, une coupe faite de la moitié d'une noix de coco, qui a pris, par suite de l'usage qu'il en fait, une belle teinte jaune semblable à un vernis éclatant, et il y dépose le bol fibreux et tout gluant de salive du kava, qu'il y délaye dans de l'eau en le pressant doucement avec la main. Le mélange terminé il enlève les parties ligneuses qui flottent sur le liquide en promenant avec soin sur sa surface une poignée de filaments qu'il obtient en étirant entre deux petits morceaux de bois les hampes vertes et tendres du moû (Cypricus cinctus).

La boisson est prête ; il la porte à sa bouche et, fermant les yeux, il l'avale d'un seul coup en grimaçant, semblable à un malade qui absorbe une potion (1).

(1) Le Kava, Macropiper methysticum, est pour les naturels de la Polynésie ce que sont pour les Chinois l'opium, les Arabes le has-

Cette boisson rend le vieillard causeur et communicatif.

« Kalaimano, dit-il, les journées sont longues lorsque le tabou est mis sur les canots.

— Trop longues, reprend Kalaimano, surtout lorsque la mer est belle et que la pêche doit être abondante. Les arbres à pain ont peu produit pendant la saison dernière, les plantations de taro ont beaucoup souffert et cependant les tabous se succèdent les uns aux autres avec une rapidité désolante. Or, que mangerons-nous s'il n'est pas possible de remplacer par le poisson fumé et mariné nos provisions de végétaux qui s'épuisent tous les jours ?

— Le tabou a été établi par la volonté des dieux, Kalaimano, et il n'est pas bien à toi d'en parler légèrement. Cependant, je te ferai cette confidence, Taraï-Opou abuse peut-être en ce moment du pouvoir qu'il a ravi au grand sacrificateur d'imposer ou de lever le tabou, mais il prétend que c'est pour le plus grand avantage du royaume qu'il en a agi ainsi.

— Je sais qu'il médite de vastes projets; il voudrait soumettre à son autorité les Alii des îles voisines et régner sur un grand royaume formé des onze terres de l'archipel. En serons-nous plus riches s'il parvient à réaliser ses projets ambitieux? Les avantages que nous retirerons de ces entreprises compenseront-ils le sang qu'il faudra verser pour les mener à bien ?

chisch, les Européens l'absinthe. Le portrait que nous avons tracé de Koah, d'après le capitaine anglais King, est celui de tout buveur de Kava.

— Si l'Alii-Tabou a confiance aux conseils que mon dieu m'inspirera, toutes ces choses arriveront d'elles-mêmes sans que les femmes pleurent sur la tombe des guerriers.

— Je sais, Koah, que tu encourages le roi dans ses projets; on m'a même rapporté que tu lui avais promis de mettre entre ses mains les instruments suffisants pour les réaliser. Mais si tu as ton dieu, les Alii des autres îles ont aussi le leur. »

Le grand sacrificateur se souleva sur sa natte et en se traînant sur ses coudes il se rapprocha de Kalaimano.

— Chef de Kalekekua, dit-il, as-tu appris que l'an passé des hommes blancs sont venus à Kauaï portés sur les flots dans des canots immenses? Ces hommes sont nombreux et puissants, et ils ont en leur possession avec des richesses immenses des instruments terribles de mort! Je les ai vus!..... Ils mettaient dans d'énormes tubes de pierre dure d'autres pierres rondes comme les boules qui servent à te distraire, mais cent fois plus grosses et avec une étincelle ils envoyaient au loin ces pierres qui donnaient la mort.

— J'ai ouï parlé de ces blancs, mais Kaili-Ikia, le prêtre de Lono, m'a affirmé que ces canots étaient les îles flottantes sur lesquelles, selon sa promesse, Lono revenait parmi nous; quant à ces pierres, qui donnent la mort avec un bruit formidable, elles sont lancées par les volcans de l'île.

— Kaili-Ikia n'a pas visité les canots des blancs; et moi je les ai vus, j'y ai séjourné, j'ai tout examiné, tout touché... mais bientôt,...

c'est mon dieu qui me l'a dit dans une vision, bientôt ces canots paraîtront sur nos côtes,... alors, Kalaimano, tu verras toi-même que ces dieux sont des hommes qui souffrent, pleurent, crient et meurent comme ceux d'Havaï, que nos guerriers peuvent monter sur leurs canots et... »

A ce moment la langue de Koah s'embarrassa, il balbutia encore quelques mots inintelligibles, laissa tomber lourdement sa tête sur la natte et s'endormit d'un profond sommeil. Le buveur de kava était ivre; deux heures devaient s'écouler avant qu'il pût reprendre le libre usage de ses facultés.

Kalaimano jeta un regard de mépris sur ce vieillard abruti.

« Cet homme est un menteur, dit-il, un fourbe et un impie qui a abordé dans notre île pour notre perte... il a fasciné l'Alii-Tabou, les chefs le redoutent, les Kanaques le haïssent et le craignent... que Lono nous protége! »

Il se leva et quitta sa case.

CHAPITRE IV.

KAPUA NE VOIT RIEN.

Or, au moment où Kalaimano sortait de sa demeure, Kapupa, l'un de ses canotiers allait y pénétrer. A la vue de l'Alii il s'arrêta, se courba et attendit dans cette posture respectueuse que son maître l'invitât à parler.

« Qui t'amène ici, Kapupa, dit Kalaimano:

tu sais que l'Alii-Tabou a quitté l'île hier et que les canots sont taboués; nous ne pouvons aller à la mer aujourd'hui.

— Je le sais, Kalaimano, et je voulais profiter de cette journée pour aller pêcher des crabes et des coquillages le long de la plage. Ce matin je me levai donc avant le soleil et je partis, accompagné de Kapua mon fils. Mais à peine étais-je arrivé sur la grève qu'un spectacle inouï frappa ma vue. Je distinguai au loin sur la mer deux îles flottantes, couvertes d'arbres entièrement dépouillés de leurs feuilles, qui se balançaient sur les flots. Je ne pouvais en croire mes yeux. Alors j'appelai Kapua, qui déjà avait plongé dans la mer et, le plaçant devant moi, je lui désignai du doigt le point de l'horizon encore sombre vers lequel on apercevait les deux îles comme deux ombres immenses.

« — Kapua, lui dis-je, que vois-tu là-bas sur les flots? »

« L'enfant fixa attentivement le point de la mer que je lui indiquais puis il me dit :

« — Père il fait encore nuit et mes yeux voient l'écume que produit la vague en se heurtant contre la vague et une grande mouette qui rase les flots. »

« Comme j'insistais pour qu'il regardât plus attentivement encore, il me dit :

« — Mes yeux sont ceux d'un enfant et ils ne peuvent voir au loin dans l'obscurité comme ceux d'un pêcheur d'Havaï; tout à l'heure quand le soleil éclairera la mer peut-être pourrai-je voir moi aussi ce spectacle qui a frappé les regards de mon père. »

« J'ai regardé longtemps encore pour m'assurer que je n'étais point le jouet d'un rêve ou d'une illusion et, comme le soleil commençait à dorer de ses premiers rayons le sommet des montagnes de Kalekekua, j'ai aperçu distinctement deux îles flottantes couvertes d'arbres entièrement dépouillés de leurs feuilles qui se balançaient sur les flots.

« Alors j'ai dit à Kupa : « — Retourne vers ta mère, car nous ne pouvons plus à présent pêcher le crabe : il se passera aujourd'hui des événements qui frapperont d'étonnement nos vieillards eux-mêmes ; je dois aller en prévenir l'Alii, et c'est alors, Kalaimano, que je suis venu vers toi. »

Kalaimano avait écouté Kapupa sans l'interrompre. L'étonnement mêlé à la crainte étaient peints sur son visage. La conversation qu'il venait d'avoir avec Koah lui revenait à la mémoire et par une coïncidence bizarre le récit que lui faisait son canotier en était comme la confirmation.

« Koah, ne serait-il pas un imposteur ? son dieu l'inspirerait-il véritablement ? »

Cependant il n'y avait pas à hésiter plus longtemps ; il fallait aller à la baie et constater que le pêcheur ne s'était pas trompé.

« Kapupa, dit-il, va de ma part avertir Kaili-Ikia au temple de Lono, et dis-lui que je l'attends sur le rivage où je me rends à l'instant. Tu as dit vrai ; si ta vue ne t'a point trompé, aujourd'hui Havaï sera témoin d'événements extraordinaires. »

CHAPITRE V.

MYTHOLOGIE D'HAVAI.

Tout près de la baie de Kealekekua et du village qui porte le même nom, s'élève le temple de Lono, et les cases des prêtres qui le desservent.

Ces cases d'apparence assez confortable, sont au nombre de douze, placées les unes à côté des autres de manière à figurer un demi-cercle sur les bords d'un étang qui les sépare du temple du dieu.

Devant ce temple se trouve une grande pelouse d'un épais gazon sur lequel viennent se reposer les Kanaques après les fatigues de la journée.

D'épais bosquets de cocotiers entourent cette retraite religieuse, et, en la séparant du village, y entretiennent une fraîcheur bienfaisante.

A la tête de cette communauté de prêtres se trouve Kaili-Ikia, dont nous avons parlé déjà.

Kao, son aïeul, vieillard vénérable, qui fut longtemps grand sacrificateur, habite avec lui.

Souvent lorsque les Kanaques sont réunis sur la pelouse qui sert comme d'avenue au temple de Lono, Kao se rend au milieu d'eux, et il raconte à la foule, qui l'écoute silencieusement, l'histoire des dieux d'Havaï.

« Au commencement, dit-il, alors que les eaux couvraient l'espace, un oiseau gigantesque vint se reposer sur une vague et y déposa un

œuf d'une grosseur extraordinaire. De cet œuf, fécondé par les rayons du soleil, sortit l'archipel havaïen.

« Bientôt les îles se couvrirent de verdure et des divinités de diverses natures vinrent y fixer leur séjour. Mais elles y vivaient fort misérablement, car à cette époque il n'y avait pas encore de Kanaques qui pussent leur bâtir des temples et leur présenter des offrandes.

« Cependant deux dieux nouveaux abordèrent un jour à Havaï. C'était Haounia, déesse bienfaisante, qui venait des terres lointaines, et Akéo, son mari, divinité d'un rang inférieur. Haounia avait apporté avec elle un cochon, un chien et des poules; ces animaux, qui s'acclimatèrent dans nos îles et s'y perpétuèrent, en font aujourd'hui la richesse. De l'union de la déesse bienfaisante avec Akéo naquirent les premiers Kanaques.

« Or, les Kanaques commencèrent à devenir nombreux dans les îles, mais leur méchanceté surpassa bientôt leur nombre et les dieux, irrités de se voir sans cesse méprisés — car on abandonnait leurs temples, et leurs autels n'étaient plus couverts de présents, — submergèrent nos îles à l'exception du sommet du Mauna-Kea où quelques Kanaques s'étaient réfugiés avec leur famille. Seuls ils ne périrent pas dans les flots et ils devinrent la souche d'une population nouvelle qui ne tarda pas à repeupler nos îles.

« C'est à la suite de ce déluge que la redoutable *Pélé* parut à Havaï. Elle y aborda escortée d'une famille nombreuse et fixa sa résidence sur le sommet de nos plus hautes montagnes.

« Vous savez qu'elle a quatre frères.

« *Kamo-Ho-Ahi,* dieu qui produit la vapeur; *Tapoha-Itahi-Oro,* dieu qui mugit d'une voix formidable dans le sein des montagnes; *Ti-Oua-Te-Po,* dieu qui verse les pluies de cendres et de feu; *Teo-Ahi-Tama-Tawa,* dieu qui sillonne la nuit d'éclairs, fait mugir la tempête et gronder le tonnerre.

« Ses sœurs, vous le savez aussi, sont au nombre de sept; ce sont de puissantes divinités qu'il ne faut point irriter, mais dont il faut au contraire gagner la bienveillance par de fréquentes offrandes.

« Pélé faisait dans les îles de fréquentes excursions, car jadis les Kanaques n'étaient pas aussi soumis aux dieux qu'aujourd'hui et souvent ils violaient la loi sacrée du tabou. Quand Pélé descendait dans la plaine, la terre tremblait, agitée jusque dans ses entrailles; le sommet des montagnes était environné de flammes; d'épais nuages voilaient le soleil, les éclairs les déchiraient au milieu du fracas horrible du tonnerre; la cendre tombait comme une pluie fine, détruisant les cultures, tuant les animaux, étouffant les Kanaques, tandis que des ruisseaux de feu couraient des montagnes à la mer, brûlant tout sur leur passage.

« Pour apaiser la déesse, les prêtres priaient dans les heïaus, le peuple jetait ses offrandes dans les abîmes profonds d'où sortaient le feu, la cendre et une épaisse fumée, et, lorsqu'une quantité suffisante de porcs, de chiens et de poules y avaient été précipités, la colère de Pélé s'apaisait et tout rentrait peu à peu dans l'ordre.

« Un jour des impies voulurent chasser de l'île cette divinité dont la colère était si redoutable; mais ils échouèrent dans leur projet sacrilége.

« Cependant il se présenta un monstre qui pensa réussir. C'était un demi-dieu, moitié homme, moitié cochon. Il se vantait de combattre Pélé face à face et de l'humilier.

« Ayant pénétré dans ses palais souterrains il lui proposa de l'épouser. La déesse indignée l'injuria, l'appela fils de cochon et le chassa. Alors Tama-Pouaa, c'était le nom de ce monstre, transporté de colère, se précipita sur Pélé; il appela à son secours les dieux de l'océan et, avec leur aide, précipita les flots de la mer dans le palais de la déesse et éteignit ses feux. Mais Pélé à son tour appela à son aide ses frères et ses sœurs; ils accoururent à sa voix, et, réunissant leurs efforts, ils forcèrent Tama-Pouaa à prendre la fuite. Vaincu et saisi de crainte, il ne put éviter les coups de Pélé, il fut précipité dans les flots et écrasé sous des rochers.

« Depuis cette époque Pélé vit en paix avec nous; elle accepte nos offrandes; mais, si nous violons la loi terrible du tabou, elle sortira de nouveau de ses retraites enflammées et nous écrasera sous les coups de sa colère (1). »

(1) De Rienzi

CHAPITRE VI.

LE TABOU. TAHITI.

Les Kanaques, suspendus aux lèvres du vieux prêtre, ne pouvaient se lasser de l'entendre.

« Père, disaient-ils, la soirée n'est pas encore avancée, il fait bon sur ce lit de gazon et le vent qui agite les feuilles du cocotier est bienfaisant après la chaleur du jour ; nous vous en prions, continuez vos récits et apprenez-nous l'histoire de nos dieux afin que nous les honorions davantage. »

Alors le Kao, que cette invitation à continuer ses récits charmait, racontait encore l'histoire des dieux méchants et malfaisants, qu'il faut sans cesse adoucir par des présents, et des dieux bons dont il faut s'attirer la bienveillance par des offrandes et des sacrifices.

« Ce sont ces derniers, disait-il, qui ont institué la loi redoutable du tabou que nul ne peut enfreindre sans encourir leur colère.

« Ces divinités sont des esprits subtils et invisibles qui vont habiter tantôt un endroit, tantôt un autre. Aujourd'hui ils font leur demeure dans le corps des porcs et des chiens ; puis les voici dans les taros, les cocotiers, les poissons de la mer ou des rivières. Tantôt ils s'ébattent dans les flots, tantôt ils se reposent sur le sable des grèves.

« Les plus puissants d'entre eux ne quittent jamais le corps de nos Alii ni celui des prêtres ; aussi ne faut-il porter les yeux sur ceux-

ci qu'avec crainte et tremblement; malheur à l'audacieux qui les touche du doigt seulement ou qui foule du pied leur ombre! Il ne peut expier son crime qu'en répandant son sang sur l'autel des dieux.

« Quand ces divinités ont choisi pour habitation un animal quelconque, un arbre, une plante, la mer, le rivage, un champ, aussitôt les prêtres et les chefs en sont avertis et ces habitations divines se trouvent *tabouées;* un signe, tel qu'un drapeau blanc ou un bouchon de paille indique ce tabou; malheur! trois fois malheur à qui le viole!!

« Il y a des jours où tout appartient aux dieux; ils sont partout et ils ne souffrent pas qu'on les dérange. Alors les prêtres ou les rois proclament le grand tabou.

« Quand le grand tabou a été proclamé, que personne ne quitte sa case pour aller à la mer, à la promenade ou au travail: que les yeux des animaux soient voilés et leur bouche fermée pour qu'ils ne poussent aucun cri et que, jusqu'au moment où le tabou est levé, chacun se déchire la chair, se prive de la nourriture ordinaire et reste étendu sur sa natte.

« Encore une fois malheur au violateur du grand tabou!

« Les dieux ont des faveurs pour les Alii. Il faut les respecter sous peine d'encourir leur colère; c'est pourquoi tel ou tel objet est taboué pour les Kanaques et ne l'est pas pour les Alii. Qui de vous oserait toucher aux poissons qui vivent dans les canaux des champs de taro?

« Un tabou plus sévère encore existe pour les femmes; ainsi l'ont voulu nos dieux pour

qu'elles n'oublient pas que les hommes, qui conduisent les canots sur la mer en fureur, pêchent le poisson avec beaucoup de fatigue, cultivent le taro à la sueur de leur front et enfin vont à la guerre, sont bien au-dessus d'elles.

« Qu'elles habitent paisiblement leur case, occupées à soigner les petits enfants, à préparer la *poï* pour la famille, à tresser des corbeilles ou des casques, à faire des manteaux et des colliers de plumes et à ourdir les étoffes précieuses avec la fibre de l'arbre du papier à mûrier.

« Mais qu'elles ne touchent jamais à la nourriture réservée aux hommes et qu'elles ne viennent pas s'asseoir à côté d'eux pour partager leur repas, car ces choses sont tabouées pour elles et si elles violaient cette loi il faudrait qu'elles fussent sacrifiées.

« Outre les dieux qui habitent nos temples et tous ceux qui, errant çà et là, ont établi la loi respectable du tabou, il en est encore d'autres que chaque famille doit avoir près de son foyer.

« Que chaque case renferme son dieu, qu'il soit fait de bois ou de pierre et revêtu d'une draperie rouge, et ce dieu, s'il est honoré, protégera la case qu'il habite.

« Vous savez encore, continuait Kao, que les dieux admettent dans leur société les esprits de nos Alii-Tabou quand la mort vient nous les ravir.

« N'oubliez pas qu'ils sont devenus dieux dès qu'ils ont fermé les yeux.

« Alors que vos larmes coulent abon-

damment, que vos cris et vos gémissements retentissent sur la plage et dans les montagnes, que vos bras s'élèvent vers les cieux. Ne ménagez pas votre corps ; faites couler sans crainte votre sang par les blessures profondes que vous vous ferez avec des coquillages tranchants ou la pointe des paohas, afin que les marques de votre douleur ne puissent pas s'effacer. Il en est même qui, dans ces circonstances douloureuses, n'hésitent pas à se briser les dents ; ceux-là sont aimés des dieux et le peuple les vénère parce que leur douleur est véritable. »

« — Prêtre, disait un vieillard, les divinités habitent votre esprit, vos yeux voient ce que les nôtres ne voient pas, votre intelligence comprend ce que nous ne pouvons comprendre et votre science est bien supérieure à la science de ceux d'entre nous qui ont vécu le plus longtemps. Ne savez-vous pas si dans l'immense océan il n'existe pas d'autres terres semblables à la nôtre ? »

« Mon fils, il y avait autrefois à Havaï un homme d'une grandeur extraordinaire qui s'appelait Kana. Il voyageait d'île en île en marchant sur les flots ; la mer sous son pied était aussi ferme que la terre.

« Or, un jour, nos pères offensèrent le soleil et celui-ci disparut tout à coup à leurs regards. Ils furent remplis de crainte et d'effroi et après avoir délibéréils allèrent trouver Kana et lui dirent :

« —Kana, puisque tu marches sur les flots, va vers l'endroit d'où part le soleil et vois ce qu'il y a à faire pour que sa colère s'apaise et qu'il

vienne de nouveau nous échauffer et nous éclairer. »

« Kana chaussa ses sandales faites de la bourre de la noix de coco et partit pour le pays du soleil.

« Il arriva dans une terre lointaine, nommée Tahiti, et apaisa le roi de cette île, Kohoa-Alii, qui gouvernait le soleil, et celui-ci rendit sa lumière et sa chaleur à nos pères.

« A quelque temps de là le dieu Kanco-Noni-Akea apparut une nuit à Kama-Pii-Kaï, son grand prêtre, qui dormait étendu sur sa natte. Il le réveilla et lui dit :

« — Kama, va à Tahiti, le pays du soleil. »

« Kama se leva et fit construire aussitôt quatre doubles pirogues puis il s'embarqua avec une escorte nombreuse. Quinze années se passèrent avant qu'il ne reparût. Mais, au bout de ce temps, il revint annonçant que les îles qu'il avait visitées étaient très-fertiles et que les Kanaques qui les habitaient étaient très-bons. Puis il raconta qu'il y avait dans ce pays lointain une fontaine nommée Waï-Ora-Roa, dont les eaux guérissaient les blessures les plus graves et rendaient la jeunesse aux vieillards.

« A cette nouvelle, tous ceux qui avaient des plaies, ou que la vieillesse avait cassés, voulurent s'embarquer avec lui pour aller vers ces îles fortunées et se retremper dans les ondes bienfaisantes de la fontaine de Waï; mais il ne put en emmener qu'un certain nombre.

« Ils s'embarquèrent, disparurent sur l'immense océan, et ne revinrent plus.

« Sans doute ils se sont établis dans ces

terres lointaines ou, à l'ombre des cocotiers qui entourent la fontaine de Waï, ils passent délicieusement leur vie dans une jeunesse éternelle. »

Cependant la nuit s'avançait. Les Kanaques regagnaient leur case en silence, et Koa allait rejoindre les prêtres de Lono pour offrir à ce dieu le sacrifice de la nuit.

CHAPITRE VII.

LA LÉGENDE DE LONO.

Alors on entendait dans le silence de la nuit la voix des prêtres de Lono ; ils chantaient leur chant sacré :

« Lono-Akoua, chef d'Havaï, dans les temps anciens habitait avec sa femme à Kealekekua.

« Kaï-Kilani était le nom de cette femme, belle à voir, l'unique amour de Lono.

« Leur demeure, construite sous un roc escarpé, était abritée du soleil et dominait la grande mer.

« Un jeune chef du village aimait Kaï-Kilani ; mais elle détournait la tête quand il passait.

« Un matin il monta sur le roc et, se penchant, il s'adressa à l'épouse de Lono.

« O Kaï-Kilani, celui qui t'aime te salue !... aime-le, abandonne Lono ; celui qui t'aime te restera toujours.

« Lono entendit ces paroles artificieuses et, transporté de fureur, tua Kaï-Kilani.

« Mais, torturé par le remords, il transporta au Maraï le corps inanimé de son épouse bien-aimée et pleura longtemps sur elle.

« Puis bientôt il perdit la raison et se mit à parcourir Havaï, provoquant à la lutte tous ceux qu'il rencontrait.

« Et le peuple étonné disait : « — Lono est-il fou ? » et Lono répondait : « — Oui, je suis fou à cause d'elle, à cause de mon grand amour. »

« Lono institua des jeux et des sacrifices en l'honneur de son épouse bien-aimée, puis il s'embarqua dans une pirogue à voile triangulaire et vogua vers les terres lointaines.

« Mais, avant son départ, il prophétisa et dit : « — Ne pleurez pas ; je reviendrai un jour sur une île flottante. Vous ne me verrez plus, mais les petits-enfants de vos petits-enfants reverront la face de Lono. »

Puis les voix se taisaient et le silence se faisait profond dans toute la baie de Kealekekua.

Or les temps étaient proches : Lono allait reparaître, car, affirmaient ses prêtres, les petits-fils des petits-fils des Kanaques, qui avaient connu Lono, étaient déjà des guerriers.

On disait que l'année précédente Lono avait apparu aux Kanaques qui habitent Kauaï, mais il n'était pas descendu à terre et les vents avaient emporté sur la vaste mer ses îles flottantes. C'est que Lono était chef d'Havaï et qu'Havaï seule avait le droit de le recevoir de nouveau.

On disait encore que les îles flottantes venaient de reparaître sur la côte orientale

d'Havaï; mais elles ne s'y étaient pas arrêtées. Ceux qui les avaient visitées en racontaient des merveilles; tout y était prodigieux, un dieu seul pouvait posséder de semblables richesses. Mais les îles de Lono avaient quitté la côte et s'étaient perdues dans les brouillards de la vaste mer. C'est que Lono était chef de Kealekekua, et que seule Kealekekua avait le droit de le recevoir de nouveau.

Les prêtres étaient donc dans l'attente et le peuple partageait leurs espérances.

Or, telle était la situation des esprits quand, le matin du 11 janvier de l'année 1779, Kapupa, sur l'ordre de Kalaimano, vint prévenir Kaili-Ikia, petit-fils du vieux prêtre Kao, et chef des prêtres de Lono, qu'il venait d'apercevoir sur la mer des îles flottantes.

A cette nouvelle, Kaili-Ikia frappa plusieurs coups sur une sorte de tambourin fait d'une peau de requin; les prêtres à ce signal accoururent au temple.

« Lono revient vers nous, leur dit le grand prêtre, les îles flottantes approchent de la côte: allons à sa rencontre. »

Tous poussèrent un grand cri de joie et se rendirent vers la plage à la suite de leur chef, et le peuple, qui les voyait, les accompagnait, et tous chantaient le mélé de Lono.

Et quand ils arrivèrent près de la mer ils y trouvèrent Kalaimano qui considérait avec stupeur les deux îles flottantes couvertes d'arbres dépouillés de verdure et soulevés par les vagues.

Et tous en les voyant poussèrent un cri de joie et dirent :

« C'est bien Lono qui, selon sa promesse,

revient vers nous avec des richesses immenses. »

La foule devenait de plus en plus compacte : hommes, femmes, enfants, accouraient de toutes parts.

Les chefs entouraient Kalaimano qui leur disait :

« Qu'allons-nous faire, l'Alii-Tabou n'est point sur l'île et nos canots sont taboués. »

Cependant Kaili-Ikia s'étant approché de Kalaimano, celui-ci lui dit :

« Prêtre, que t'ont dit tes dieux au sujet de cette merveille?

— C'est Lono, dit le prêtre, qui, fidèle à sa parole, revient parmi nous : envoie quelques hommes visiter cette île, sans y aborder cependant et ils reviendront nous dire ce qu'ils auront vu : mais comme les canots sont tabou, envoie tes meilleurs nageurs. »

Kalaimano fit signe à Kapupa, qui s'approcha :

« Prends avec toi, lui dit-il, cinq excellents nageurs et va vers ces îles flottantes pour voir ce qui s'y passe; mais n'y monte pas car peut-être elles sont tabou et tu mourrais. »

Kapupa connaissait les meilleurs nageurs de la baie; il les appela à voix haute par leur nom; ils sortirent des différents groupes qui étaient réunis sur la plage et vinrent se ranger autour du canotier de Kalaimano qui leur communiqua l'ordre de son maître.

Ils courbèrent la tête en signe de soumission; puis ils plongèrent tous les six dans les flots et nagèrent de concert vers les îles flottantes.

CHAPITRE VIII.

KAPUA ET HÉLIMU.

Pendant que ces événements se passaient sur la plage, Kapua avait quitté son père et était remonté vers la colline qui borne l'horizon de la baie pour raconter à Hélimu les merveilles qu'il avait vues.

Kapua avait douze ans à peine; il était doué d'une grande intelligence et le sérieux qu'il apportait dans toutes ses démarches l'avaient fait remarquer des chefs eux-mêmes. C'était un bel enfant, souple, adroit, et d'une force remarquable; on l'avait vu sur la mer dépasser et lasser à la nage de vieux pêcheurs qui s'étaient acquis une réputation dans ce genre d'exercice.

Kapua remonta en courant le sentier qui conduisait à la case d'Hélimu, enfant de douze ans comme lui, et la compagne de ses jeux.

La cabane qu'Hélimu habite avec sa mère est située à côté de celle du canotier de Kalaimano : elle est petite et misérable comme celle des plus pauvres Kanaques.

La mère d'Hélimu, quoique jeune encore, est veuve; son mari, l'un des plus rudes pêcheurs de la baie, est mort dans l'heïau sous le couteau du grand sacrificateur : il avait violé un tabou que celui-ci avait mis sur une partie de la plage sans l'indiquer par un *ounou,* c'est-à-dire par le signe ordinaire qui avertit du tabou.

Quoique le soleil fût à peine levé, en appro-

chant de la case d'Hélimu, Kapua la vit occupée à ramasser les feuilles sèches et le bois mort qui devaient servir à sa mère pour cuire la poï du matin.

Quand Hélimu, en levant la tête, aperçut Kapua, qui accourait vers elle, elle fut saisie d'une vague inquiétude et songea à un malheur. Aussi, abandonnant sa provision de bois, elle courut à sa rencontre :

« Kapua, lui dit-elle, qu'est-il arrivé ? »

Kapua la prit par la main et la tirant mystérieusement à l'écart il lui dit :

« Hélimu, ce matin, avant l'aurore, nous sommes partis, mon père et moi, pour aller pêcher le crabe. Or, à peine étions-nous sur le rivage, que mon père, en regardant la mer, poussa tout à coup un cri de surprise. Il fixait attentivement son regard vers un point de la mer et il mettait sa main au-dessus de ses yeux, comme pour mieux y voir. Moi, je regardais aussi, mais je ne voyais rien : il faisait encore nuit, et mon œil n'est pas exercé comme celui de mon père à percer les ténèbres.

« Puis mon père me dit : « — Allons chez Kalaimano pour le prévenir; voici venir vers la baie deux îles qui marchent sur les eaux. »

« Nous avons été chez Kalaimano, qui a dit à mon père : « — Je vais à la baie, préviens Kaili-Ikia, le prêtre de Lono. » Nous sommes allés vers Kaili-Ikia; et, en entendant le récit que lui faisait mon père, le prêtre a dit :

« — C'est Lono qui revient parmi nous. »

« Alors il a appelé tous les prêtres et il s'est rendu au rivage avec eux; mon père les suivait. Mais je les ai quittés pour venir t'annon-

cer toutes ces choses et t'emmener avec moi.

« Le grand sacrificateur est dans la case de Kalaimano étendu sur une natte et plongé dans un profond sommeil; il a bu le kava. Il va se réveiller bientôt, et je dois savoir ce qu'il fera car Taméhaméha m'a dit avant son départ :

« — Kapua, Koah a tué le père d'Hélimu, et je ne sais ce qu'il ferait du tien si Kalaimano ne le protégeait... Je pars avec le roi; pendant mon absence, s'il arrive dans la baie des événements extraordinaires, surveille Koah, ne le quitte pas un instant et sache à mon retour me rendre un compte exact de tout ce qu'il aura fait, et de tout ce qu'il aura dit. »

« Hélimu, continua le fils du pêcheur, l'Alii Taméhaméha est bon, il protége ta mère, il faut se conformer à sa volonté; allons observer les démarches de Koah afin que l'Alii sache quel mal il médite et qu'il puisse déjouer ses complots. Koah est comme l'oiseau de la nuit qui surprend l'oiseau-mouche endormi sous la feuille du cocotier; mais la flèche du chasseur l'atteint un beau jour et il meurt misérablement. »

Les deux enfants ramassèrent le bois mort recueilli par Hélimu et le portèrent dans la case de la veuve, puis ils prirent le sentier qui conduisait à la demeure du chef et arrivèrent à la porte de la palissade qui l'entourait au moment même où Koah, encore tout étourdi par les fumées du kava, la franchissait pour regagner l'heïau.

CHAPITRE IX.

LES DEUX PRÊTRES.

Le vieillard s'avançait en chancelant par le sentier qui conduisait à sa demeure; des groupes nombreux de Kanaques descendaient avec empressement vers la mer et le croisaient à tout moment.

Le prêtre fut étonné de rencontrer tant de monde aller vers la mer à une heure si matinale et un jour surtout où les canots étaient taboués. Il s'approcha donc de l'un de ces groupes et l'arrêtant :

« Qui peut vous attirer vers la mer en si grand nombre alors que les canots sont tabou?

— Prêtre, dirent-ils, nous allons voir les îles flottantes qui sont près de la côte; on nous a dit que Lono revenait parmi nous. » Puis ils passèrent leur chemin courant un peu pour regagner le temps qu'ils venaient de perdre.

Koah demeura à la même place. Il passa sa main sur son front à plusieurs reprises comme pour recueillir et classer ses idées.

« Ce n'est pas aujourd'hui, murmura-t-il, que j'aurais dû boire le kava... Ainsi les blancs sont revenus... ils se livrent d'eux-mêmes entre mes mains... ils se jettent dans mes filets qu'il ne me reste plus qu'à rassembler tout doucement, et bien adroitement, et sans la moindre secousse pour jeter tout ce poisson sur le rivage... Les blancs sont en vue de la côte...

ils ne s'en approcheront pas aujourd'hui; ils voudront d'abord voir quelle conduite nous tiendrons vis-à-vis d'eux... Les canots sont taboués, personne ne pourra leur porter des présents, et eux ne sachant pas pourquoi les Kanaques, qu'ils aperçoivent en grand nombre sur le rivage, ne viennent pas vers leurs canots énormes, se tiendront en défiance... Mais demain Kaili-Ikia lèvera le tabou; on ira visiter les blancs en grande cérémonie... ils seront traités comme des dieux, et bientôt leur confiance sera tellement grande qu'ils seront aussi libres et aussi rassurés à terre que s'ils se trouvaient sur leurs canots... Alors il me sera facile,... en prononçant ces mots le vieillard ricanait hideusement, les prétextes ne me manqueront pas, et je ferai massacrer tous ces blancs pour m'emparer de leurs biens.

« Je croirais volontiers, continua-t-il, que je me trompe moi-même, comme j'ai trompé Taraï-Opou, et que l'esprit d'un dieu habite réellement le morceau de bois que je fais adorer dans le temple, car il n'y a qu'un dieu qui puisse inspirer à un mortel un rêve aussi magnifique et lui révéler les moyens certains de le réaliser. »

Il se tenait à lui-même ce discours, parlant haut, gesticulant, marchant et s'arrêtant tour à tour. Mais tout d'un coup, il jeta un regard anxieux autour de lui : « Si quelqu'un m'écoutait, dit-il? Je suis vraiment bien imprudent!... Mais non je suis seul; ils sont tous sur le rivage. » Et comme le chemin qu'il gravissait en ce moment dominait la mer, il se retourna et considéra attentivement la plage : « Je n'ai

jamais vu une aussi grande réunion d'hommes: tous ceux qui habitent le district doivent s'y trouver avec leur famille... il faut que j'y aille aussi, il faut que je sache les résolutions que vont prendre les chefs. »

Alors Koah redescendit précipitamment le sentier pour aller à la plage.

Dissimulés derrière un bosquet de cannes à sucre Kupa et Hélimu avaient tout vu, tout entendu.

« Cet homme est réellement méchant, dit à voix basse Kupa.—Il a tué mon père, répartit Hélimu. » — Un sanglot s'échappa de sa poitrine.

Koah passait à ce moment près du bosquet; il entendit du bruit, s'arrêta... un oiseau s'envola.

« C'est cet oiseau qui s'agitait dans le feuillage » dit-il, et il continua sa route.

« Il va à la plage, dit Kupa, nous saurons bien l'y rejoindre. »

En disant ces mots, il prit Hélimu par la main et se dirigea vers la baie, à travers les broussailles, les rochers et les champs de taro; ils arrivèrent en même temps que Koah.

C'était au moment même où sur l'ordre de Kalaimano les nageurs plongeaient dans la mer pour aller visiter les îles flottantes. Quand Koah eut rejoint le groupe où se trouvaient le chef du district, les prêtres de Lono et les principaux chefs, Kalaimano lui dit :

« Koah, tu vois quels événements merveilleux se passent en ce moment sous nos yeux; que t'a dit ton dieu à ce sujet?

— Chef, je n'ai pas encore consulté mon dieu,

mais voici l'heure du sacrifice, je l'interrogerai et je transmettrai sa réponse au peuple.

— Kaili-Ikia dit que c'est Lono qui revient parmi nous.

— Mon dieu me dira si Kaili-Ikia dit la vérité? »

Kaili-Ikia, le prêtre de Lono, était un jeune homme d'une taille haute; son œil était noir, son regard vif et franc; son visage respirait le calme et la douceur. Il s'approcha de Koah et fixant sur lui un regard sévère il lui dit :

« Koah le prêtre de Lono ne sait pas mentir et la boisson enivrante du kava n'a jamais troublé sa raison. »

Koah à cette apostrophe baissa les yeux, hésita, ouvrit la bouche pour répondre, puis la referma sans avoir rien dit; bref, il était d'autant plus embarrassé que tous les regards des chefs et du peuple, qui les environnait, étaient fixés sur lui : au même instant Kapua s'approcha de lui et lui remit un coquillage blanc en lui disant :

« Prêtre, Taï-Na m'a dit : « — Prends ce coquillage, va trouver le grand prêtre, et, en le remettant, dis-lui : « — Voici ce que Taï-Na t'envoie. »

Koah s'empara vivement du coquillage et se tournant vers Kalaimano : « Je vais consulter mon dieu; mais souviens-toi que l'Alii-Tabou en quittant l'île a mis le tabou sur les barques. »

« — Koah, dit alors Kaili-Ikia, Taraï-Opou est chef suprême et ses ordres doivent être exécutés car c'est son dieu qui l'inspire. Mais Lono est plus puissant que Taraï-Opou, et, s'il lui plaît de lever le tabou qui est sur les barques,

Taraï-Opou ne peut le trouver mauvais. »

Koah lança au jeune prêtre un regard oblique, semblable à celui d'un fauve, puis il quitta la plage pour regagner le temple.

CHAPITRE X.

L'HEIAU.

Koah s'éloigna, Kapua dit à Hélimu : « Suivons le grand sacrificateur, il va consulter son dieu; nous saurons la réponse. »

Une voie large et bien dallée en blocs taillés dans la lave, conduisait de la baie au moraï, de Nare-o-Keave, ou maison de Keave.

Suivant la tradition, ce moraï avait été construit par un Alii-Tabou, Keave, il y avait six cents ans environ. Il était situé sur le penchant de la montagne, un peu à gauche du village royal.

Koah s'avançait rapidement sur la voie dallée. De temps en temps il était obligé de s'arrêter pour reprendre haleine; alors il se retournait, considérait un instant la plage, puis reprenait sa course.

Kapua et Hélimu s'étaient engagés dans un étroit sentier creusé le long de la voie dallée. C'était le chemin que prenaient les Kanaques quand ils se rendaient au moraï; l'autre voie, était tabou, seuls les Aliis et les prêtres avaient le droit d'y marcher.

Les enfants s'avançaient doucement, évitant

de froisser les feuilles sèches et les branches mortes, et retenant leur haleine.

Quand le grand sacrificateur eut atteint la vaste terrasse qui s'étendait devant le moraï, il se retourna une fois encore, contempla un instant la mer, puis, plongeant ses regards dans la vallée, et étendant son bras amaigri dans la direction d'un épais massif de palmiers, qui se trouvait au pied de la montagne, non loin du village de Kealekekua : « Ceux-là seuls, dit-il, peuvent renverser mes projets! » Puis après un moment de silence : « Prêtres de Lono vous avez défié Koah... mais Koah saura vous réduire! »

Il se retourna, s'approcha de la palissade de bois qui ceignait le moraï, ouvrit la barrière qui donnait accès dans son enceinte et se trouva dans la cour où reposaient les corps des chefs d'Havaï.

Cette cour dallée, comme la voie que venait de suivre le prêtre, en larges quartiers de lave, formait comme un vaste promenoir, large de douze pieds environ entre la palissade et l'héïau, qui s'élevait au milieu.

A droite, dans une espèce de fosse circulaire, se trouvaient les ossements des chefs d'Havaï; une table de pierre était dressée devant le monument qui les renfermait, et, vis-à-vis, rangées en demi-cercle, et élevées sur des piédestaux en bois grossièrement sculpté s'élevaient les statues des dieux.

C'étaient celles de Kaono-Hio-Kala et de Kova-Païro, principalement chargés de veiller à la conservation des Alii-Tabou et de leur inspirer des conseils; de Kaïlii, dieu de la

guerre; de Mokualii, dieu des canots; de Rac-Apoua, dieu des pêcheurs; de Moho-Arou, dieu des requins et des lézards.

Ces statues étaient tressées de branches flexibles d'osier : Hideux et grotesques mannequins ornés de coiffures et de colliers de plumes. Leurs yeux, faits de noix de coco incrustées de nacre, paraissaient farouches; leur bouche, démesurément grande et menaçante, était garnie de dents de chiens et de requins; de longues pièces de drap rouge les recouvraient : elles y étaient drapées comme dans de vastes manteaux.

Dans la partie gauche de la cour se trouvait une autre fosse semblable à la première. Il y avait, tout autour, des bancs de pierre, et, au milieu, une estrade élevée semblable à un échafaud. Devant cette estrade se trouvait une table de pierre destinée à recevoir les offrandes. C'est là que se rassemblaient les prêtres pour recevoir les offrandes du peuple.

Koah traversa rapidement la cour, que nous venons de décrire, et entra dans l'héïau, vaste construction quadrangulaire aux murs de roc et de quartiers de lave surmontés d'une toiture faite de feuilles de *ti*.

Dès que le grand sacrificateur eut disparu dans le temple, Kupa et Hélimu pénétrèrent à leur tour dans la cour; ils la traversèrent tout entière et arrivèrent à l'extrémité du temple opposée à celle par où Koah avait pénétré.

Alors ils s'arrêtèrent; Kupa jeta autour de lui un coup d'œil rapide pour voir si personne ne les observait, puis il dit à Hélimu :

« Suis-moi sans crainte, ne pousse aucun

cri quoi qu'il arrive et retiens ton haleine; si Koah soupçonnait seulement que nous avons pu nous introduire dans le moraï il nous ferait jeter aux requins. »

Puis il écarta les branches d'un épais buisson qui dissimulait l'entrée d'un souterrain où il s'engagea résolûment. Hélimu le suivait de si près que sa bouche touchait son épaule et la brûlait de son haleine. A mesure que les enfants pénétraient dans le souterrain les ténèbres devenaient plus épaisses. Un moment Hélimu se mit à trembler, elle hésita, mais elle ne parla point. Au mouvement qu'elle fit, Kupa comprit qu'elle avait peur; il se retourna, lui prit la main et lui dit à voix basse :

« Nous sommes arrivés. »

En effet ils revirent tout à coup la lumière; ils étaient dans une sorte de cachot voûté ou la clarté pénétrait par une sorte de large tuyau placé au milieu de la voûte.

Les enfants se blottirent silencieusement dans un des coins du cachot; le silence le plus profond régnait autour d'eux.

« Koah n'est plus dans le temple, dit Kupa à l'oreille d'Hélimu, il est dans la caverne. Le lieu où nous sommes, ma sœur, est le piédestal sur lequel se trouve le dieu de Koah; ce long tuyau par où vient la lumière est le dieu lui-même; c'est par sa bouche et ses yeux que le jour pénètre ici. Quand le peuple remplit l'héïau et qu'un pauvre Kanaque, violateur du tabou, est dépecé tout vivant puis brûlé par le grand sacrificateur sur l'autel de son dieu, un prêtre se tient caché dans cette retraite : c'est lui qui parle au peuple par la bouche du dieu. »

Hélimu tremblait; elle pensait à son père qui avait été immolé dans ce temple et elle se prit à pleurer.

« Pourquoi pleures-tu, ma sœur, lui dit Kapua, en essuyant ses larmes? Tu n'es plus un enfant, et les femmes d'Havaï ne savent pas pleurer... elles se vengent. »

Tout à coup le cachot se trouva illuminé. Hélimu tressaillit, mais Kapua, qui lui tenait la main, la rassura.

« Ne crains rien, Hélimu, cette lumière, qui nous a tout à coup surpris, est celle des torches que le grand sacrificateur vient de faire allumer dans la grotte de Kea-Naï, qui est sous nos pieds. Vois: une ouverture a été ménagée à dessein près de cette large dalle sur laquelle nous sommes assis. Koah, qui parle dans le temple par la statue de son dieu aux pauvres Kanaques, surveille d'ici, à leur insu, ses prêtres et les complices de ses mauvais projets; car c'est dans cette caverne que se réunissent ses affidés. Mais, les voici qui arrivent! »

CHAPITRE XI.

LES CONJURÉS.

On pénètre dans la grotte de Kea-Naï par une ouverture située dans le flanc de la montagne. Cette grotte est une des curiosités de l'île. Elle paraît être de formation récente : sans doute le résultat d'une chute de lave précipitée du rocher de plus de soixante pieds

qui la domine. Sa longueur est de vingt-cinq pieds, sa largeur de quarante et sa hauteur de dix. De longues stalactites, aux formes diverses et capricieuses, sont suspendues à la voûte et reflètent de cent façons charmantes les rayons lumineux qui viennent les frapper. Le côté de la voûte, situé dans la direction du cratère, présente une paroi perpendiculaire qui brille des plus vives nuances, tandis que le côté opposé, qui doit naissance à l'écoulement de la lave, a une forme très-irrégulière et une teinte sombre.

Au-dessus de cette grotte s'élevait l'héïau du moraï; un escalier dérobé y conduisait.

Quand Koah pénétra par cet escalier dans la caverne, il y trouva réunis tous les prêtres qui desservaient le moraï sous ses ordres; ils formaient un groupe au milieu duquel se trouvaient deux Kanaques, qui parlaient très-haut, accompagnant leurs discours de force gestes et acclamations.

C'étaient deux courriers, députés par un Alii du district de Hilo, qui venaient annoncer que les grands canots des blancs avaient apparu sur la côte quelques jours auparavant.

Ces courriers racontaient que dans les premiers jours du mois précédent les deux grands canots avaient été vus sur les côtes d'Havaï : ils avaient avec eux des habitants de Mavaï, et remorquaient une longue pirogue double, à voile, appartenant à l'Alii-Tabou de cette île.

Dès que les navires eurent touché les côtes d'Havaï, les Kanaques de Mavaï les avaient quittés et avaient regagné leur île; alors tous les Kanaques d'Hilo avaient accosté les canots des blancs, leur portant des cochons, des taros,

des cannes à sucre et d'autres provisions, et les blancs, qui étaient très-riches, leur avaient donné en échange du fer et une foule d'autres objets précieux. Ils s'étaient ensuite éloignés de la côte, avaient disparu, puis on les avait revus quelques jours après, et ce manége avait duré pendant un mois entier, sans toutefois que jamais les blancs fussent descendus à terre.

Koah écoutait d'un air indifférent le récit de ces hommes; la veille il les eût interrogés minutieusement, se serait fait rendre de tout ce qu'ils avaient vu le compte le plus exact, mais que lui importait maintenant? Les navires étaient en vue de la baie, ils allaient certainement manœuvrer pour y entrer, et, comme c'était un mouillage excellent, ils y séjourneraient quelque temps et descendraient à terre pour y faire de l'eau et renouveler leurs provisions. Ses prévisions étaient donc accomplies, et le plan qu'il avait combiné lui paraissait d'une exécution facile, pourvu que Taraï-Opou le laissât agir et que les chefs, ses complices, lui prêtassent main-forte.

Pendant qu'il se livrait à ses réflexions, plusieurs chefs pénétrèrent tout à coup dans la caverne. La plupart étaient très-jeunes; ils formaient dans l'île une faction avancée qui eût volontiers fait litière des coutumes anciennes pour marcher dans une voie de progrès et de civilisation.

Ils avaient tous visité les navires de Cook. D'abord ils s'étaient demandé si ces blancs étaient d'une nature supérieure à la leur, mais ils n'avaient pas tardé à reconnaître que, sauf la couleur moins foncée de leur peau, ils étaient,

comme eux, soumis à toutes les faiblesses et à toutes les infirmités humaines; ainsi ils mangeaient, buvaient, s'enivraient même, étaient malades, et mouraient; certes ce n'étaient pas là des dieux.

Evidemment la cause de leur supériorité sur les Kanaques venaient de certains secrets qu'ils possédaient et qui se trouvaient renfermés dans des boîtes (livres) de différentes grandeurs ou sur de longs rouleaux d'une étoffe blanche et dure (cartes). Ces secrets il s'agissait de les surprendre.

Mais c'est ici où n'étaient plus d'accord les chefs de la jeune faction. Les uns, suivant en cela les inspirations de Koah, prétendaient qu'en surprenant et en tuant tous les blancs, on deviendrait possesseurs de leurs richesses et qu'il serait facile de les utiliser pour le plus grand bien des îles. A la tête de ceux-ci était Taï-Ana, jeune chef intelligent et entreprenant, mais plein d'astuce et d'ambition, violent et cruel. Ses deux frères, Noma-Taha et Taméha-Moutou, s'étaient attachés à son parti.

Les autres, au contraire, qui professaient pour le grand sacrificateur le plus souverain mépris, parce qu'ils connaissaient ses projets ambitieux, disaient qu'il fallait s'attacher les blancs par de bons procédés, se mettre sous leur protection, et apprendre d'eux tous ces secrets qui les rendaient si puissants.

« Quand nous aurons massacré les blancs, disaient-ils, en serons-nous plus avancés? Saurons-nous trouver dans leurs boîtes ce qu'ils y trouvent si facilement et comme eux faire parler la toile? Qui nous dira comment il faut

s'y prendre pour envoyer la mort au loin par ces longs tubes de fer (canons) qui sont rangés sur leurs canots? Qui nous dira comment ils tressent, où ils prennent ces nattes et ces peaux qui couvrent leur corps et qui sont si magnifiques? Et quand nous aurons usé tous les objets qu'ils possèdent actuellement sur leurs grands canots, quels moyens emploierons-nous pour les remplacer? Que si, au contraire, nous nous faisons les amis de ces hommes, ils nous instruiront et nous feront connaître leurs îles lointaines où nous trouverons de grandes richesses qu'ils nous céderont volontiers en échange de nos fruits et de nos cochons comme, du reste, nous le leur voyons faire maintenant. Alors nous apprendrons leurs secrets, alors nous saurons, nous aussi, faire parler l'étoffe et nous serons, comme eux, riches, puissants et redoutables.

A la tête de ce parti se trouvait Taméhaméha, neveu de Taraï-Opou; les jeunes guerriers Kiaou-Mokou, Kara-Haïro et Karaï-Momahou, étaient ses auxiliaires fidèles et dévoués.

Les chefs qui venaient d'entrer dans la caverne étaient ceux de la faction de Taï-Ana. Celui-ci s'avança vers le grand prêtre :

« Koah, tu sais la nouvelle; les grands canots des blancs sont dans la baie et semblent devoir y séjourner; nous venons savoir ce que tu as résolu.

— J'ai consulté mon dieu, répondit le fourbe, et il m'a répondu. Je vais vous communiquer sa réponse, mais, ajouta-t-il en portant ses regards sur tous les assistants et les dévisageant les uns après les autres comme pour bien s'as-

surer qu'il n'y avait point d'intrus parmi eux, malheur à celui qui révélera les paroles que je vais prononcer, car elles sont tabou et quiconque violera ce tabou méritera la mort!

« Or, mon dieu m'a dit :

« — Koah, les hommes d'Havaï m'ont toujours honoré, et, si parfois le tabou a été violé, le sang de l'expiation a coulé sur mon autel. Or, voici qu'aujourd'hui je veux les récompenser de leur fidélité. J'ai fait venir des blancs d'îles lointaines sur de grands canots pleins de richesses immenses. Ces blancs sont des impies, des violateurs du tabou, qui doivent être sacrifiés afin que toutes leurs richesses appartiennent à mes fidèles adorateurs d'Havaï. »

« Alors j'ai dit à mon dieu :

« — Comment s'accompliront ces choses? »

« Et il m'a dit :

« — Ces blancs descendront à terre et s'y établiront; les prêtres de Lono, pour tromper le peuple et pour s'emparer de leurs richesses, les recevront comme des dieux. Mais les blancs deviendront bientôt orgueilleux et insolents, ils violeront le tabou et alors il faudra frapper leur chef, et, lorsqu'il aura été frappé et que son sang aura coulé, le peuple verra bien que ce n'est pas un dieu et il entrera en colère; mon esprit sera avec lui, et à ce moment tous les blancs périront sous les coups de sa vengeance. Telle est ma volonté et je veux qu'elle s'accomplisse. »

Alors Taï-Ana prit la parole :

« Prêtre, nous obéirons à la volonté de ton dieu et nous jurons tous de faire périr les blancs aussitôt que tu nous en donneras l'ordre. »

— Le temps est proche, dit le vieillard, où je vous donnerai le signal, et, lorsque le sang des blancs aura coulé sur l'autel de l'héïau, la richesse et la puissance deviendront l'héritage d'Havaï.

« O terre d'Havaï, la reine des îles, voici venir le jour où tu domineras sur toutes les autres. Dans les onze îles on élèvera des temples à mon dieu et Koah en sera le pontife. »

Après avoir prononcé ces paroles, Koah se retira par l'escalier qui conduisait au temple : les prêtres le suivirent et les chefs se dispersèrent par l'issue qui s'ouvrait sur la vallée ; les torches s'éteignirent et tout rentra dans le silence.

Kupa et Hélimu, eux aussi, avaient quitté le temple ; ils étaient maintenant sur le rivage mêlés à la foule des curieux.

CHAPITRE XII.

L'AUTEUR S'APERCEVANT QU'IL N'A PAS FAIT DE PRÉFACE, RÉPARE SON OUBLI.

Ici j'ai besoin de suspendre mon récit pour faire à mon lecteur quelques observations, qu'il lira sans doute à cette place, tandis qu'il les eût certainement dédaignées si je les lui avais présentées sous forme de préface.

On ne lit plus de préfaces et c'est peut-être un tort; mais comment veut-on que dans un siècle de vapeur et d'électricité on s'attarde à des préliminaires qu'on juge inutiles au lieu

d'aborder immédiatement le récit lui-même.

Les préfaces cependant ont gardé une clientèle qui leur restera longtemps fidèle : ce sont les faiseurs d'articles bibliographiques. Ceux-ci, à l'envers des premiers, ne lisent jamais que les préfaces, qui, si elles sont à peu près faites, leur permettent de disserter savamment d'un ouvrage dont ils n'ont pas coupé les feuillets, et de recommander à leurs lecteurs comme remplies d'attrait et d'intérêt des pages sur lesquelles ils n'ont même pas jeté les yeux.

Le jour où, d'un commun accord, tous les faiseurs de livres n'orneront plus d'une préface le volume nouveau qu'ils offriront à la curiosité du public, ce jour-là les feuilletonistes seront bien embarrassés.

Mais ce jour-là n'arrivera jamais parce que les faiseurs de livres auront toujours besoin de dire à leurs lecteurs que le livre qu'ils leur présentent vient combler une lacune importante qui existait dans telle ou telle branche de l'histoire, des sciences ou des arts, que ledit livre est le fruit de recherches longues et consciencieuses, que... enfin tout ce qui se dit d'habitude dans une préface.

Or, je suis trop peu connu dans le monde des lettres pour m'ériger en censeur de cette manière de faire, on ne me suivrait pas dans une voie nouvelle si je voulais en ouvrir une, voilà pourquoi moi aussi j'ai dû faire ma préface et une préface sur le modèle de toutes les autres.

Je dois donc dire à mon lecteur d'abord que mon livre vient combler une lacune et une lacune de l'histoire de l'Eglise catholique contemporaine.

Qui sait que les îles Sandwich ou Havaï découvertes par don Gaëtan d'abord au XVIe siècle, puis retrouvées en 1779 par le capitaine Cook, sont aujourd'hui habitées par une population complétement chrétienne, gouvernées par un roi très-civilisé, plus civilisé même que d'autres en Europe, qui se flattent de l'être le plus?

« En moins d'un siècle, dit M. le comte de Varigny, l'archipel havaïen a passé de l'extrême barbarie, du paganisme le plus honteux, à un état de civilisation remarquable. Tous les problèmes qui s'agitent en Europe ont été abordés dans ce petit milieu et y ont reçu une solution, tantôt bonne, tantôt médiocre, mais satisfaisante quant à l'ensemble. Dans ce court espace de temps on peut suivre pas à pas la marche d'une civilisation naissante, noter les obstacles contre lesquels elle se heurte, assister aux progrès matériels et moraux d'un petit peuple parmi lequel on chercherait vainement aujourd'hui un homme ou une femme de vingt ans qui ne sache lire, écrire et compter. »

Encore une fois qui en France sait cela?

Assurément ce ne sont pas les omniscients rédacteurs du *XIXe Siècle* qui discutent d'une manière si aimable et si loyale *de omni re scibili et de quibusdam aliis*. Non certainement ce ne sont point eux puisqu'ils écrivaient (n° du 12 juillet 1872) :

« M. Geoffroy-Saint-Hilaire vient de recevoir le *présent* promis par le roi des îles Sandwich. Ce sont deux *nègres*, deux *esclaves*, Fiorre et Folo, qu'il emploiera au jardin d'acclimatation en guise de *cornacs*. Les deux indigènes ne paraissent pas regretter leur patrie; une seule

chose les désespère, c'est qu'il faille mettre des souliers. »

Ce ne sont pas non plus les madrés rédacteurs du journal le *mieux informé, le Figaro* est-il besoin qu'on le nomme? qui annonçaient tout récemment que « le sauvage monarque des îles Sandwich allait arriver sous peu à Paris, accompagné d'un *nombreux cortége de femmes*. »

Un nombreux cortége de femmes !... Sentez-vous ce goût de terroir?

Je viens, il me semble, de prouver amplement qu'en publiant ce travail sur l'archipel havaïen, je comblerais véritablement une lacune.

Mais, me dira quelqu'un, car heureusement pour l'avenir des sciences géographiques en France, tout le monde n'est pas de la force des savants rédacteurs du *XIXe Siècle* et du *Figaro*, mais, me dira-t-on, il me semble que cette lacune a été suffisamment comblée par les travaux de M. le comte de Varigny. Il a publié sur ces îles, dans le *Tour du Monde*, une suite d'articles excellents; il a fait sur le même sujet plusieurs conférences qui ont été fort goûtées et enfin nous avons de lui un ouvrage : « *Quatorze ans aux îles Sandwich*, » qui révèle suffisamment l'histoire très-intéressante de ce petit peuple.

Je répondrais à mon honorable contradicteur qu'à la vérité M. le comte de Varigny a publié tous ces travaux sur l'archipel havaïen, que tous ces travaux sont d'autant plus sérieusement faits, que l'auteur a séjourné pendant quatorze ans dans ces îles et que les hauts emplois qu'il a remplis dans le gouvernement, le

mettaient à même de n'avancer que des faits qu'il avait pu contrôler; mais j'ajouterai que M. de Varigny n'a abordé que l'histoire civile et politique de l'archipel et que le chapitre de l'histoire religieuse, qui est peut-être le plus important, est encore à faire : que c'est là précisément la lacune que je veux combler.

Un autre m'objectera que j'ignore sans doute le travail qu'a publié Mme William Monod « *Cinquante ans de la Vie d'un peuple* » et il croira m'apprendre quelque chose de bien nouveau en me disant que l'histoire religieuse des îles est faite.

Je répondrai que Mme Monod n'a pas fait un livre, mais un panégyrique ampoulé des missionnaires méthodistes et que c'est précisément ce livre qui m'a donné la pensée de faire le mien qui sera l'histoire de la mission catholique.

Car, avouez, madame Monod, que nos prêtres catholiques ont bien fait quelque chose pour la civilisation de ces îles, et que, si les prédicants *ont porté, portent* et *porteront toujours* sur la *terre l'opprobre du Christ,* ils ont eu bien soin, aux îles Sandwich du moins, de se décharger de ce fardeau en faveur des missionnaires catholiques.

Or, cette lacune, dont j'ai suffisamment prouvé l'existence, de quelle manière m'y suis-je pris pour la combler convenablement? c'est ce que j'ai à expliquer maintenant à mon lecteur.

Tout le monde sait, et ceux qui l'ignoreraient l'apprendront ici, — on s'instruit tous les jours, — qu'il ne suffit pas de faire un livre... c'est

peut-être le moindre travail, mais que, le livre fait, il faut trouver un éditeur qui veuille bien l'imprimer. Un éditeur, quand on n'a jamais rien produit, c'est le merle blanc, *rara avis*. Aussi lorsqu'on a mis la main dessus on doit se comporter vis-à-vis de lui, comme un neveu vis-à-vis d'un oncle à succession et se montrer plein de déférence pour ses avis; quand je dis ses avis, je pourrais dire ses exigences.

Tous les éditeurs ont leurs exigences, exigences du reste que je trouve fort légitimes parce qu'elles sont basées sur la connaissance que tel ou tel éditeur a de sa clientèle.

« Monsieur, j'ai fait un livre dont voici le manuscrit.

— Très-bien, Monsieur, et de quoi s'agit-il dans votre ouvrage?

— Mon Dieu, Monsieur, il s'agit de l'histoire de l'Eglise catholique dans les îles d'Havaï.

— Parfait, Monsieur, très-bon sujet; le vent est dans ce moment à la géographie, d'autre part je crois que le sujet est nouveau et n'a pas encore été exploité... Oui, il y a là une chance de succès... mais... comment avez-vous traité ce sujet, car c'est là, Monsieur, un point capital...

— Monsieur, j'ai tout simplement, prenant les choses *ab ovo*, raconté les événements tels qu'ils se sont passés, suivant pour les enchaîner l'ordre strictement chronologique... et...

— Monsieur, ici je vous arrête; c'est une histoire rigoureuse, je le veux, mais sèche et sévère que vous me proposez, ça ne sera pas lu... il faut me dramatiser la chose, et tout en vous renfermant dans les limites de la vérité la

plus stricte, me faire de votre livre une sorte de roman historique, etc., etc. »

Ainsi voilà qui est bien convenu : tout à l'heure j'étais historien, me voilà maintenant romancier.

Il le faut bien, mon éditeur sans s'en douter, m'a paraphrasé le fameux précepte d'Horace :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Je suis donc rentré dans mon cabinet, j'ai pris tous les personnages de mon histoire, je leur ai attaché à la tête, aux mains et aux pieds, des fils aussi déliés que possible et maintenant, lecteur, il ne me reste plus qu'à les faire passer sous vos yeux, agissant et parlant.

Je dois donc vous prévenir qu'il n'est pas un seul des personnages qui figurent dans mon récit qui ne soit vrai et qu'il n'est pas un seul des événements dans lequel ils jouent un rôle quelconque qui n'ait réellement existé ; je suis historien-romancier, non pas à la manière de M. Alexandre Dumas, mais à la manière des auteurs des immortels romans de *Fabiola*, d'*Afraja*, etc. ; moins leur talent bien entendu.

Vous jugerez si j'ai fait adroitement danser mes personnages ; en tout cas si vous lisez mon livre jusqu'au bout, vous connaîtrez l'histoire authentique et complète des îles d'Havaï, tant au point de vue politique, qu'au point de vue religieux, et, dépouillant de la forme, dont je les ai revêtus, tous les faits que je cite, vous pourrez les retenir comme véridiques et acquis à l'histoire.

Mais que font nos Kanaques sur la plage de Kealekekua ?

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I.

L'ATTENTE.

Nous sommes dans la matinée du 11 janvier de l'année 1779. Les navires de Cook, la *Découverte* et la *Résolution* sont au large et en panne.

Le prudent capitaine avant d'approcher des côtes veut s'assurer qu'il y trouvera un endroit abrité pour y jeter l'ancre, faire de l'eau et renouveler ses provisions de vivres frais.

Les Kanaques sont sur la plage; ils attendent avec anxiété l'arrivée de Lono sur ses îles flottantes; les voici qui s'installent pour demeurer là jusqu'à ce que le dieu se soit décidé à les visiter. La nuit arrive, des feux s'allument de toutes parts, la poï nationale et le poisson cru font les frais du repas du soir comme ils ont fait ceux du repas du matin.

Pendant ce temps, Koah poursuit ses intrigues de concert avec Taï-Ana et ses partisans. Les amis de Taméhaméha sont assez embarrassés, car le jeune chef est absent en ce moment : il accompagne le vieux roi dans son voyage à Mavaï. Kalaimano, qui a de bonnes raisons pour se défier du grand sacrificateur, suit les conseils de Kaili-Ikia. Le prêtre de Lono ne doute pas un instant que d'un moment à l'autre son dieu descendra à Havaï pour y

apporter toutes sortes de richesses; en conséquence, il lui prépare une réception digne d'un dieu.

Quant à nos deux petits amis Kapua et Hélimu ils ont rejoint leurs parents et recueillent leurs souvenirs pour raconter à Taméhaméha jusque dans les moindres détails, tout ce qu'ils ont vu et entendu.

Le 14, au matin, le prêtre de Lono assemble le peuple.

« Ecoutez, dit-il, hommes, femmes et enfants d'Havaï, ce que vous prenez pour une île flottante est le grand canot de guerre de Lono, votre dieu, parti depuis bien longtemps pour explorer la mer et qui revient aujourd'hui parmi vous; soyez donc prêts à le recevoir et faites ceci : que chacun de vous prépare son canot, Lono lui-même lève le tabou et sa présence vous absout; chargez vos canots de bananes, de noix de cocos, de poissons et de poules et rendez-vous autour de ces pirogues de guerre; votre soumission et vos offrandes apaiseront sa colère et peut-être Lono pacifié daignera-t-il venir visiter son peuple. Que nul de vous ne touche à ces pirogues sacrées, respectez-les comme l'autel de Kailii lui-même. »

Kalaimano approuve le discours de Kaili-Ikia et tous les canots chargés de provisions se rendent près de ceux de Lono et les Kanaques offrent leurs présents au moyen de cordes qui montent et descendent sur les bords des pirogues du dieu.

Aucun d'eux toutefois ne se hasarde à affronter sa présence et Lono satisfait retint ses tonnerres et les laissa revenir en paix.

A la nuit, tous les hommes, femmes et enfants, campèrent sur le rivage, car le prêtre avait dit : « Tenez-vous toujours prêts à recevoir Lono, nul ne peut dire s'il lui plaira de venir nous visiter la nuit où le jour. »

La journée du 15 se passa comme celle qui la précédait, et le 16, M. Bligh, lieutenant de la *Découverte*, vint avec deux canots reconnaître la baie.

Sur son rapport favorable, le 17, à onze heures du matin, les deux navires vinrent y jeter l'ancre.

« Nous amarrâmes, écrit Cook, avec l'ancre de toue et un câble ; on désenvergua les voiles et l'on abattit les vergues et les mâts de hune. Nous fûmes environnés d'une multitude de pirogues. Je n'avais jamais vu, dans le cours de mes voyages, une foule si nombreuse rassemblée au même endroit, car, indépendamment de ceux qui arrivèrent en canots, le rivage de la baie était couvert de spectateurs; d'autres nageaient autour de nous en troupes de plusieurs centaines et on les eût pris pour des radeaux de poissons. La singularité de cette scène nous frappa beaucoup et il se trouva peu de personnes à bord, qui regrettassent de m'avoir vu échouer dans mes tentatives pour trouver un passage au nord; car si elles avaient réussi, nous n'aurions pas eu occasion de relâcher une seconde fois aux îles Sandwich et d'enrichir notre voyage d'une découverte, qui, à bien des égards, paraît devoir être la plus importante qu'aient jusqu'ici faite les Européens dans la vaste étendue de l'océan Pacifique. »

J'ai cité ce passage du journal du capitaine Cook, d'autant plus volontiers que ce sont les dernières lignes qu'ait écrites ce hardi navigateur : un mois plus tard il succombait victime des projets ambitieux de Koah.

Mais avant de commencer le récit des circonstances qui précédèrent ce tragique événement, mon lecteur aimera sans doute à ce que je lui présente celui qui en fut le principal héros et la triste victime.

CHAPITRE II.

LE CAPITAINE COOK.

Le capitaine Jacques Cook naquit en octobre 1728, près de Whytby, dans le comté d'York. Ses parents, qui étaient gens de condition très-ordinaire, le destinèrent au commerce, et, sans consulter ses goûts, le placèrent en qualité de commis chez un marchand d'un village voisin.

Cook ne tarda pas à quitter le comptoir auquel on l'avait attaché, et il s'engagea pour neuf ans à bord d'un navire qui faisait le commerce du charbon.

Au commencement de l'année 1755, il entra au service du roi d'Angleterre, à bord de l'*Aigle*, commandé alors par le capitaine Hammer et ensuite par sir Hugh Pallifer, qui sut le

distinguer parmi ses compagnons et le plaça sur le gaillard d'arrière.

En 1758, Cook était master (1) du *Northumberland,* vaisseau de lord Colville, qui commandait alors l'escadre en station sur la côte d'Amérique.

« C'est là — raconte le capitaine George King, qui fut le compagnon de Cook pendant sa dernière expédition dans les mers du Sud, assista à sa mort, et publia le troisième volume de la relation des voyages de l'infortuné navigateur — c'est là, comme je le lui ai ouï dire souvent, qu'au milieu d'un hiver rigoureux, il lut Euclide pour la première fois et qu'il s'adonna à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, sans autre secours que celui de quelques livres et de son intelligence. Tandis qu'il cultivait et qu'il perfectionnait son esprit de cette manière, tandis qu'il suppléait aux défauts de sa première éducation, il avait part aux scènes les plus actives et les plus laborieuses de la guerre d'Amérique. Sir Charles Saunders le chargea au siége de Québec de divers services de la première importance dans le département naval; c'est lui qui pilota les bateaux à l'attaque de Montmorency; il conduisit l'embarquement qui se fit aux hauteurs d'Ahaham, il examina le passage et il posa des balises pour la sûreté des gros vaisseaux qui devaient remonter la rivière. Le courage et l'adresse avec lesquels il remplit ces différentes commissions lui méritèrent l'amitié de sir Charles Saunders

(1) Le master des navires de guerre anglais a le rang de lieutenant de vaisseau; il exerce les fonctions attribuées en France au lieutenant en pied et au maître d'équipage.

et de lord Colville, qui continuèrent à le protéger jusqu'à leur mort et qui lui donnèrent toujours des marques extrêmes de bienveillance et d'affection.

« A la fin de la guerre, on l'envoya, d'après les sollicitations de lord Colville et de sir Hugh Pallifer, reconnaître le golfe Saint-Laurent et les côtes de Terre-Neuve. Ce travail l'occupa jusqu'en 1767. A cette époque, sir Edouard Hawke le nomma commandant d'une expédition dans les mers du Sud, où l'on voulait observer le passage de Vénus au-dessus du disque du soleil et découvrir ensuite de nouvelles terres. »

Dans ce premier voyage, il découvrit les îles de la Société, prouva que la Nouvelle-Zélande formait deux îles séparées par un détroit qu'il reconnut et auquel il laissa son nom, parcourut la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, inconnu jusqu'à lui, et ajouta aux cartes de cette partie du globe une étendue de terrain de 27 degrés de latitude ou de plus de deux mille milles.

Dans son second voyage, Cook résolut le grand problème du continent austral; il traversa en effet l'hémisphère sud, entre le quarantième et le soixante-dixième parallèle et démontra qu'il ne peut y avoir de continent à moins qu'il ne se trouve près du pôle et dans des passages inaccessibles aux vaisseaux. Il découvrit en outre la Nouvelle-Calédonie, l'une des îles les plus étendues du Pacifique, l'île de la Géorgie, fixa la position des terres aperçues autrefois par les navigateurs, et en trouva plusieurs autres qui étaient encore inconnues.

Le troisième voyage, entrepris par Cook dans les mers du Sud, fut encore plus fertile en découvertes. Il retrouva les îles havaïennes, découvertes une première fois, comme nous l'avons vu, par l'Espagnol Mendana, releva la partie de la côte occidentale d'Amérique, qui était encore inconnue sur un espace de trente-cinq milles, c'est-à-dire depuis le quarante-troisième degré de latitude Nord, détermina la proximité de ce continent de celui de l'Asie, en traversant le détroit qui les sépare, enfin il compléta l'hydrographie de cette partie du globe jusqu'au point où elle paraissait alors inhabitable.

« Cook, dit encore le capitaine King, était d'une constitution robuste, endurci au travail et capable de supporter les plus grandes fatigues; son estomac digérait sans peine les aliments les plus grossiers et les plus désagréables. Il se soumettait aux privations de toute espèce avec une indifférence si parfaite que la tempérance ne paraissait pas être une vertu pour lui. Son esprit avait la trempe vigoureuse de son corps. Ses idées annonçaient la pénétration et la force. Son jugement en tout ce qui avait rapport au service dont il était chargé était prompt et sûr. Ses plans avaient de la hardiesse et de l'énergie; leur conception et leur exécution annonçaient un génie très-original. Un sang-froid admirable dans les dangers accompagnait toujours son courage intrépide et calme. Ses mœurs et ses manières offraient de la simplicité et de la franchise. Son caractère, disposé à l'emportement et à la colère, aurait peut-être mérité des reproches, si

un fonds extrême d'humanité et de bienfaisance n'eût tempéré l'ardeur de ses premiers mouvements de vivacité.

« Mais la persévérance continue et infatigable avec laquelle il suivait ses idées et ses plans, formait le trait le plus saillant de son caractère ; les dangers ni les fatigues ne pouvaient l'arrêter et il n'avait pas besoin de ces moments de distraction nécessaires à tout le monde. Durant ses longs et ennuyeux voyages, son ardeur et son activité ne se ralentirent jamais un instant. Jamais les plaisirs ou la dissipation qui se présentaient à lui ne l'occupèrent : si ces intervalles de récréation auxquels il est impossible de se soustraire et que nous attendons avec un empressement bien excusable sans doute aux yeux de tous ceux qui ont éprouvé la fatigue du service, ne lui offraient pas un moyen de préparer de plus en plus la réussite de ses projets, il les passait avec une sorte d'impatience. »

CHAPITRE III.

KOAH VISITE LONO.

Le 17, vers midi, Koah vint trouver Kalaimano, qui n'avait pas quitté le rivage et qui se trouvait en ce moment en conférence avec Pariia, jeune chef, son ami, et Kaili-Ikia.

« Alii, lui dit-il, j'ai consulté mon dieu, et mon dieu m'a répondu : « — Koah, m'a-t-il dit, c'est vraiment Lono qui vient d'aborder sur

cette plage : Lono est un dieu plus puissant que moi ; va vers lui et rends-lui les honneurs qu'il convient de rendre à Dieu. »

— Prêtre, répondit Kalaimano, j'ai été visiter ce matin ces deux grandes pirogues de guerre, et j'ai été convaincu que les richesses qu'elles contiennent ne peuvent appartenir qu'à un dieu. J'ai vu Lono et les dieux inférieurs qui sont avec lui : tout ce qu'ils font est merveilleux. Ils mangent et boivent du sang (du vin) et jettent à l'eau, après l'avoir dépouillé de sa chair, une peau verte et épaisse (les marins mangeaient des pastèques qu'ils avaient apportées de Monterey) ; ils soufflaient le feu et la fumée par la bouche et les narines (ils fumaient) ; tous ont le visage d'une blancheur éblouissante et leurs yeux sont étincelants ; plusieurs peaux de différentes couleurs enveloppent leurs corps ; ils ont des trous dans leur flancs et y plongent leurs mains et ils en retirent des trésors. La nuit dernière, nous avons été témoins de choses terribles. Lono et sa compagnie lancèrent contre les étoiles des flèches de feu qui s'échappaient de leurs arcs avec un sifflement effrayant, et, perçant les étoiles, les faisaient retomber dans la mer en fragments de feu (1) ; des flammes de couleurs étranges montaient et descendaient le long des arbres de ces pirogues et couraient sur la mer ; des sons extraordinaires et des bruits retentissants éclataient par intervalles, tantôt semblables aux violentes colères de Pélé, tantôt imitant le cri et le chant des oiseaux.

(1) On tira des fusées à bord des navires de Cook pour agir sur l'esprit superstitieux des indigènes.

— Kalaimano, j'ai comme toi assisté à ce merveilleux spectacle, et, toute la nuit, j'ai été dans une grande crainte, ne sachant ce que déciderait Lono, et, m'attendant à être frappé de ses tonnerres avec les hommes, les femmes et les enfants d'Havaï. C'est alors que mon dieu m'a dit :

« — Va vers Kalaimano et Pariia, ils te conduiront sur la grande pirogue de guerre de Lono, afin que tu puisses l'honorer comme un dieu.

— Si telle est la volonté de ton dieu, dit Kalaimano, viens avec nous. »

Tous trois s'embarquèrent sur le canot de Kalaimano et ils eurent bientôt atteint la hanche de la *Résolution*.

« Nos deux amis, raconte le capitaine King, amenèrent à bord un troisième chef nommé Koah, qui, selon ce qu'on nous dit, se trouvait alors de la classe des prêtres, après avoir été dans sa jeunesse un guerrier distingué. C'était un petit vieillard fort maigre; il avait les yeux très-rouges et très-malades et le corps couvert d'une gale blanche, effet d'un usage immodéré du kava. On le conduisit dans la grande chambre, et il s'approcha avec beaucoup de respect du capitaine Cook; il lui jeta sur les épaules une pièce d'étoffe rouge, qu'il avait apportée, il fit quelques pas en arrière et il lui présenta un petit cochon qu'il tint dans ses mains, tandis qu'il prononça un long discours. »

Quand cette cérémonie fut achevée, Koah dîna avec le capitaine Cook; il mangea rapidement tout ce qu'on lui servit.

Après le repas, le sauvage visita le navire;

il voulait voir tout de près, toucher tout de ses mains; il faisait un inventaire : on eut dit à le voir un général ennemi prenant possession d'une forteresse qui s'est rendue à merci.

Vers le soir il voulut retourner à terre; sur ses instances, le capitaine Cook lui promit qu'il l'accompagnerait.

Kalaimano de retour au rivage s'adressa en ces termes aux prêtres et aux chefs :

« Chefs et toi, prêtre de Lono, j'ai à vous annoncer une grande nouvelle. Lono touché, de mes prières, veut bien venir nous visiter, c'est à nous de le recevoir maintenant avec tous les honneurs que l'on doit à un dieu. Il faut lui donner une garde d'honneur choisie parmi les prêtres de son temple et le conduire d'abord au moraï où reposent les ossements de Kaï-Kilani, son épouse bien-aimée. Quant à ses paroles, elles sont encore tabou pour vous tous; à moi seul le divin Lono a donné le privilége de les entendre; mais soyez sans crainte, encore un peu de temps et vous les entendrez aussi, pourvu que vous lui rendiez les honneurs qu'il attend de vous. »

Puis il se leva et s'adressant à la foule :

« Hommes, femmes, enfants d'Havaï, écoutez mes paroles. Le divin Lono a entendu mes supplications et il va venir visiter son peuple; mais songez qu'il est à tabou pour vous tous, et que celui qui le toucherait, ou foulerait seulement son ombre aux pieds, l'irriterait et ferait fondre sur notre île les plus épouvantables malheurs. Retenez ces paroles que Lono m'a confiées pour que je vous les rapporte. »

Il se fit alors un grand silence et le peuple

tout entier demeura dans l'attente, les regards fixés sur les îles de Lono.

CHAPITRE IV.

HONNEURS DIVINS RENDUS A LONO.

Quelques heures après, un canot de la *Résolution* aborda au rivage, et Cook, accompagné de ses lieutenants, MM. Bayly et King, débarqua aussitôt.

« Nous fûmes reçus, raconte M. King, par quatre hommes qui portaient des baguettes ornées de poils de chien, à l'une de leur extrémité; ils marchèrent devant nous, en déclamant, à haute voix, une phrase très-courte dans laquelle nous ne distinguâmes que le mot Lono. »

Ces quatre hommes étaient quatre des prêtres de Kaili-Ikia, qui avaient été désignés pour accompagner le dieu chaque fois qu'il viendrait à terre; ils chantaient en marchant le mélé de Lono.

Cependant, la foule, qui jusqu'à ce moment avait encombré le rivage, disparut subitement; les Kanaques, qui se rencontraient par hasard sur la route que suivait le cortége, se prosternaient la face contre terre.

Alors Koah vint à la rencontre du dieu, accompagné des prêtres de Lono et de tous les chefs de l'île, et le cortége se dirigea vers le moraï. Il suivit la route dallée, dont j'ai parlé, et atteignit bientôt la porte de la palissade. Un

jeune prêtre, de haute taille et qui avait une barbe fort longue, vint le recevoir. Il avait placé à cet endroit deux énormes statues de bois : c'était comme une députation des dieux du moraï qui venait à la porte de leur palais souhaiter la bienvenue au nouveau dieu. Le jeune prêtre présenta les statues à Cook, puis il chanta une hymne religieuse; le cortége se remit en marche et atteignit bientôt la fosse circulaire que nous avons décrite, et qui se trouvait dans la partie gauche du promenoir.

Douze dieux y avaient été placés : ils étaient rangés en demi-cercles, et devant celui du milieu se trouvait la table de pierre destinée à recevoir les offrandes. Il y avait en ce moment sur cette table un cochon pourri, couché sur des morceaux de cannes à sucre, puis, tout autour, des noix de coco, des fruits de l'arbre à pain, des bananes et des patates douces.

Koah fit placer Cook sous la table, prit le cochon entre ses mains comme pour le lui offrir et lui adressa un nouveau discours pendant lequel Cook inclina plusieurs fois la tête, en sorte que tous les assistants furent convaincus que le prêtre se faisait parfaitement entendre du dieu Lono.

Quand il eut achevé ce discours, qu'il débita du reste avec beaucoup de rapidité et de véhémence, Koah laissa tomber le cochon par terre et invita Cook à monter sur l'échafaud, qui occupait, comme je l'ai dit, le centre de la fosse.

« Ils y montèrent en effet, l'un et l'autre, raconte le capitaine King, non sans avoir couru de grands risques de se laisser tomber. Dix

hommes, qui portaient un cochon en vie et un morceau d'étoffe rouge, se présentèrent alors silencieusement à l'entrée du moraï. Ils s'arrêtèrent et se prosternèrent. Kaili-Ikia alla à leur rencontre, et, ayant aperçu l'étoffe rouge, il l'apporta à Koah, qui en revêtit le capitaine Cook et qui lui offrit ensuite le cochon en observant le même cérémonial.

« Tandis que notre commandant était sur l'échafaud, emmailloté dans l'étoffe rouge et ayant peine à se tenir sur ces morceaux de bois pourri, Kaili-Ikia et Koah se mirent à chanter, parfois tous deux ensemble et d'autres fois alternativement. Cette partie de la cérémonie fut longue, Koah laissa tomber le cochon et il descendit enfin avec M. Cook. Il les mena auprès des douze figures, et, après leur avoir dit quelque chose à chacun d'un air ricaneur, il fit claquer ses doigts à mesure qu'il passa devant elle; il le conduisit à celle qui se trouvait au centre, et dont les gens du pays semblaient faire plus de cas que les autres : — c'était celle de son dieu. — Il se prosterna devant cette figure et il la baisa; le capitaine Cook, qu'on pria de faire la même chose, se soumit à tout ce que voulut Koah.

« On nous ramena à l'autre division du moraï, où il y avait un espace de dix à douze pieds, creusé de trois pieds environ au-dessous du niveau du sol. Nous y descendîmes et l'on assit M. Cook entre deux idoles de bois. Koah soutint l'un de ses bras, et moi je soutins l'autre. Nous vîmes arriver une grande procession de naturels du pays; ils apportaient un cochon cuit au four, un pudding, du fruit de

l'arbre à pain, des noix de coco et des légumes. Lorsqu'ils furent près de nous Kaili-Ikia se mit à leur tête, et, ayant présenté le cochon à notre commandant, avec les cérémonies que j'ai déjà décrites, il commença des chants pareils à ceux que j'ai déjà entendus, et ses camarades répondirent à chacun de ses versets. Nous observâmes que la longueur des répons et des versets diminua peu à peu, que vers la fin Kaili-Ikia ne disait plus que deux ou trois mots, et que les autres répondaient seulement par le mot *Lono*.

« Quand cette offrande, qui dura un quart d'heure, fut terminée, les insulaires s'assirent en face de nous; ils se mirent à découper le cochon, à peler les végétaux et à casser les noix de coco; quelques-uns firent du kava; ils mâchent les racines qui entrent dans la composition de cette liqueur, et ils suivent d'ailleurs le procédé des habitants des *îles des Amis*.

« Kaili-Ikia prit ensuite une portion de l'amande d'une noix de coco, qu'il mâcha, et, l'ayant enveloppée d'un morceau d'étoffe, il en frotta le visage, le derrière de la tête, les mains, les bras et les épaules de M. Cook. Le kava fut ensuite servi à la ronde, et, lorsque nous en eûmes goûté, Koah et Paria divisèrent la chair du cochon en petits morceaux qu'ils nous mirent dans la bouche. Je n'avais point de répugnance à souffrir que Paria, qui était très-propre, me donnât à manger : mais M. Cook, à qui Koah rendait le même office, se souvenant du cochon pourri, ne put avaler un seul morceau; le vieillard voulant redoubler de politesse essaya de

lui donner des morceaux tout mâchés, et l'on s'imagine bien que le dégoût de notre commandant ne fit que s'accroître.

« Après cette cérémonie, à laquelle le capitaine Cook mit fin, dès qu'il pût le faire décemment, nous quittâmes le moraï; nous ne manquâmes pas de distribuer parmi les naturels, quelques morceaux de fer et d'autres bagatelles, dont ils furent enchantés. Les hommes qui portaient des baguettes nous reconduisirent à nos canots, en répétant les phrases et les mots qu'ils avaient débités lors de notre débarquement. Le peuple se retira et le petit nombre de ceux qui ne s'en allèrent pas, se prosternèrent la face contre terre à mesure que nous côtoyâmes le rivage.

« Nous nous rendîmes sur-le-champ à bord, l'esprit tout occupé de ce que nous avions vu et extrêmement satisfaits des dispositions amicales des habitants du pays. »

Le lendemain, une cérémonie semblable eut lieu dans la vallée, au temple de Lono : je crois inutile d'en reproduire ici les détails qui feraient double emploi avec ceux qui précèdent.

Toutefois, quelque habile que fût Koah à dissimuler ses projets perfides, les blancs s'aperçurent bientôt que les intentions qui dictaient sa conduite vis-à-vis d'eux n'étaient pas les mêmes que celles qui faisaient agir Kaili-Ikia et ses prêtres. Tandis que le premier fatiguait les Anglais par des demandes de présents sans cesse renouvelées, le second, au contraire, donnait chaque jour des cochons et des fruits aux marins qui étaient à terre, et envoyait avec la plus grande exactitude aux navires, des

pirogues chargées de vivres; jamais il ne demandait rien en retour, jamais il n'insinuait d'une façon indiscrète qu'il désirait quelque présent.

CHAPITRE V.

OU L'ON VERRA QUE LE VIEUX ROI N'EST PAS DE L'AVIS DU GRAND SACRIFICATEUR.

Dans la nuit du 23, l'Alii-Tabou Taraï-Opou rentra dans l'île; il ramenait avec lui Kau-Ike-Ouli et Tiwaro ses fils, Kanona, son épouse préférée, qui portait le titre de reine, Taméhaméha, son neveu, et Kao, l'aïeul de Kaili-Ikia, et comme lui prêtre de Lono.

Dès que Koah eut appris que le roi avait regagné sa résidence au village de Kouloua, il s'y rendit pour conférer avec lui.

Quand Koah pénétra dans la case royale, Taraï-Opou, étendu sur une natte, buvait lentement le kava que venait de lui préparer ses serviteurs. C'était un petit vieillard maigre, cassé et maladif, usé, en un mot, par l'abus du kava.

Koah. — Grand chef d'Havaï, Koah te salue.

Taraï-Opou. — Sacrificateur, sois le bienvenu.

Koah. — Les blancs ont reparu sur leurs grands canots de guerre, ils sont dans la baie de Kealekekua tranquilles et confiants; un grand nombre même d'entre eux ont quitté les canots et ils se sont établis près du moraï.

Taraï-Opou. — Cette nuit même, en entrant

dans la baie, j'ai vu les canots des blancs; mais je savais qu'ils étaient ici, et c'est pour cela que je me suis hâté de rentrer à Kouloua. Sais-tu combien de temps ils doivent séjourner sur notre côte?

Il faisait noir, la case du chef n'était éclairée que par une torche de résine qui répandait une lumière insuffisante, et laissait dans l'ombre la plus grande partie de l'habitation royale.

Koah (*après un moment de silence, se recueillant, et à voix basse*). — Mon dieu m'a dit qu'ils y demeureraient toujours.

Taraï-Opou. — Ce n'est pas possible. Il y a quelques jours, j'ai rencontré sur la côte de Mavaï les grands canots des blancs et je les ai visités. Tous les hommes qui les montent sont maigres et affamés et ils n'ont pas de quoi apaiser leur faim sur leurs canots; s'ils demeurent ici, ils dévoreront tout en peu de temps, et, alors, qui donnera la nourriture aux hommes, aux femmes et aux enfants d'Havaï? Il faut qu'ils s'en aillent bientôt.

Koah. — Loin d'affamer Havaï par leur séjour, les blancs, au contraire, y répandent la richesse et l'abondance. Tout ce qu'ils possèdent appartiendra à l'Alii-Tabou, nos guerriers et nos rameurs monteront sur leurs grands canots de guerre et iront jeter l'épouvante au cœur des Aliis des autres îles, qui s'empresseront de se soumettre à ton obéissance, et, pendant ce temps-là, les ossements des hommes des îles lointaines blanchiront suspendus aux murailles de l'heïau.

Taraï-Opou. — Pourquoi veux-tu tuer ces hommes? Ce n'est pas bien de tuer des hommes

qui ne sont pas nos ennemis, et qui nous font des présents.

Koah. — Ces hommes sont des impies, des violateurs du tabou : leurs dieux irrités les ont maudits, depuis longtemps ils sont errants sur la vaste mer, cherchant une terre où ils puissent s'établir. Mon dieu m'a dit : « Si ces hommes ne sont pas immolés, ils s'empareront des terres des Havaïens qui sont belles et fertiles, ils prendront leurs cases et leurs femmes, puis ils tueront tous les hommes et tous les enfants et ils resteront maîtres de l'île. »

Taraï-Opou. — Les dieux sont comme les hommes, ils peuvent se tromper, et souvent leurs oracles sont menteurs. Les guerriers d'Havaï ne pourront jamais vaincre les blancs dans un combat, car ils n'ont pas, comme eux, des tubes, qui répandent au loin la mort avec un grand fracas de tonnerre.

Koah. — Quand ils seront tous tranquilles sur le rivage, il sera facile de les surprendre.

Taraï-Opou. — Ces hommes ne sont pas des enfants ; ils veillent toujours et on ne peut les surprendre. S'ils voient que nous les attaquons, ils nous tueront et incendieront nos villages. Il vaut mieux qu'ils s'en aillent sans que nous les offensions.

Koah. — A quoi sert alors à Taraï-Opou la protection de mon dieu, s'il ne veut pas écouter ce qu'il lui conseille par ma bouche ?

Taraï-Opou (après un moment de silence, et d'un ton résolu). — Non, Koah, non je ne puis faire cela. Demain j'irai visiter les canots et j'y ferai porter de nombreux présents et alors les blancs seront satisfaits et ils s'en iront.

Koah se leva et s'avança lentement vers la porte de la case royale, puis, quand il fut près de sortir, il se retourna.

« Taraï-Opou, dit-il, mon dieu est plus puissant que les mortels, sa volonté s'accomplira. »

Puis il sortit.

CHAPITRE VI.

DANS LEQUEL LE CAPITAINE KING RACONTE L'ENTREVUE DU VIEUX ROI AVEC COOK, ET MADAME W. MONOD JUGE LA CONDUITE DE L'INFORTUNÉ NAVIGATEUR.

Le lendemain, Taraï-Opou s'embarqua sur une grande pirogue, et quitta la côte, escorté de deux autres pirogues.

« Son cortége avait de la grandeur et de la magnificence. Il montait l'embarcation qui marchait en tête; ses chefs, revêtus de leurs casques et de leurs riches manteaux de plumes, et ornés de longues piques et de dagues, lui formaient une garde d'honneur.

« La seconde barque portait les prêtres, le respectable Koah, leur doyen, avec des idoles chamarrées d'étoffes rouges et d'ornements de plumes multicolores.

« Ces idoles étaient des bustes d'osier, d'une proportion gigantesque; de gros morceaux de nacre, de perle et une noix de coco noircie, fixée au centre, représentaient les yeux; leurs bouches étaient garnies d'une double rangée de dents incisives de chiens, et l'ensemble de leur physionomie était bizarre et grotesque.

« Des cochons, des fruits et des légumes de différentes espèces emplissaient la dernière barque.

« Durant la marche, les prêtres chantaient des hymnes avec beaucoup de gravité, et, après avoir pagayé autour des vaisseaux, ils ramèrent vers la grève, où j'étais à la tête de mon détachement, au lieu d'aller à bord comme nous y comptions.

« Dès que je vis le roi approcher, je vins le recevoir à la tête de ma petite troupe. Le capitaine Cook ayant remarqué que ce prince venait à terre, le suivit sur un canot et y arriva en même temps que lui. Nous les conduisîmes dans la tente que j'occupais avec mon détachement près du moraï (1).

« Ils y furent à peine assis que le prince se leva, jeta d'une manière gracieuse sur les épaules de notre commandant le manteau qu'il portait; il lui mit ensuite un casque de plumes sur la tête, un éventail dans la main, et étendit à ses pieds cinq ou six manteaux très-jolis et d'une très-grande valeur.

« Les gens de son cortége apportèrent alors quatre gros cochons, des cannes à sucre, des noix de coco et du fruit à pain.

« Le roi termina cette partie de la cérémonie en changeant de nom avec le capitaine Cook, chose qui, parmi les insulaires de l'océan Pacifique, est réputée comme le témoignage d'amitié le plus fort que l'on puisse donner.

« Une procession de prêtres, conduite par

(1) Le capitaine King avait établi un observatoire dans un champ de taro situé près du moraï; il avait avec lui quelques soldats marins.

un vieux personnage d'une physionomie vénérable, parut; elle était suivie d'une longue file d'hommes qui amenaient de gros cochons en vie, et d'autres qui portaient des bananes, des patates, etc.

« Je jugeai d'après les coups d'œil et les gestes de Kaili-Ikia, qu'il était le supérieur de la communauté des prêtres que j'ai indiqués plus haut et dont la générosité avait fourni si longtemps à notre subsistance.

« Il tenait dans ses mains une pièce d'étoffe rouge avec laquelle il emmaillotta les épaules de M. Cook, auquel il offrit un petit cochon, selon le cérémonial accoutumé. On lui fit une place à côté du prince. Kaili-Ikia et ses confrères commencèrent leurs discours et leurs prières ; Koah et les chefs leur répondaient par intervalles.

« Dès que la cérémonie de l'entrevue fut terminée, le capitaine Cook conduisit à bord de la *Résolution* le roi et autant de chefs que la pinasse put en contenir. Ils y furent reçus avec tous les égards possibles, et, notre commandant, en retour du manteau de plumes qu'on lui avait donné, revêtit le roi d'une chemise et l'arma de sa propre épée. »

J'ai parlé plus haut du livre de Mme William Monod, et j'ai dit, s'il m'en souvient, qu'en voulant faire un livre, Mme Monod fait tout simplement le panégyrique des missionnaires wesleyens.

Je n'ai pas voulu dire pour cela, qu'il n'y eût pas quelque chose de bon dans l'ouvrage

de Mme Monod, et, pour lui prouver que je veux rester impartial, je vais lui faire ici un emprunt.

« Lorsque Cook découvrit les îles Sandwich, en 1778, il n'aborda que dans les petites îles du groupe. L'année suivante, il parut devant Mavaï. Quand on vit approcher ces bateaux majestueux (personne, de mémoire d'homme, n'avait rien vu de semblable), on crut que Lono lui-même était de retour, et l'on se prépara à lui faire un accueil digne d'un dieu. Cook fut porté en triomphe; on lui offrit des sacrifices; on le combla de dons; on lui fit jouer son rôle de divinité dans de grotesques et ridicules cérémonies.

« Plus de dix-sept cents ans auparavant, dans une cité de la Lycaonie, une multitude tumultueuse était réunie autour de deux hommes, d'humble apparence, mais qu'on avait pris pour des dieux : Mercure et Jupiter, tels étaient les noms qu'on leur attribuait, et de l'entrée de la ville, le sacrificateur de Jupiter accourait avec des taureaux et des victimes pour leur sacrifier. Quelle fut alors l'attitude de Paul et de Barnabas? Douloureusement surpris, ils déchirèrent leurs vêtements en signe de deuil, et, se jetant au milieu de la foule qui se pressait autour d'eux, ils s'écrièrent : « O hommes! pourquoi faites-vous cela? Nous ne sommes que des hommes soumis aux mêmes infirmités que vous, et nous vous annonçons qu'en quittant ces choses vaines, vous vous convertirez au Dieu vivant qui a fait le ciel, la terre, la mer et toutes les choses qui y sont. »

« Telle ne fut pas la conduite de Cook. Au

lieu de songer avant tout à la gloire de Dieu, au lieu d'être ému de tristesse et de compassion en voyant ces pauvres âmes plongées dans les ténèbres du paganisme, il eut la faiblesse de se laisser traiter en dieu et trouva plaisant d'accepter les hommages dont il était l'objet. »

CHAPITRE VII.

OU L'ON VERRA QUE TAMÉHAMÉHA TROUVE QUE LE GRAND SACRIFICATEUR A RAISON.

La hutte qu'habite la mère d'Hélimu est située au pied de la montagne qui forme le fond de la baie, et à peu de distance de l'habitation de Kalaimano.

Cette hutte, comme celle de tout pauvre Kanaque, est composée d'une seule pièce qui sert tout à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher.

Çà et là sont suspendus des filets, des lignes, et divers engins de pêche, instruménts devenus inutiles depuis que le père d'Hélimu a été sacrifié au dieu de Koah.

Les provisions n'abondent pas dans la case de la veuve. Quelques noix de coco, un peu de poisson fumé ou salé composent tout le fonds du ménage.

Cependant, grâce à son activité, jusqu'à aujourd'hui la pauvre femme n'a pas connu la faim ni les privations.

Elle sait séparer de l'écorce de l'arbre du papier à mûrier les fibres qui servent à faire

la toile; elle les lave, les bat avec un maillet fait exprès, puis les tresse, et enfin les teint de diverses couleurs, pour en faire soit des *maro*, que les hommes du peuple, à défaut d'autres vêtements, emploient pour couvrir leur nudité, soit des draperies dans lesquelles les femmes s'enveloppent.

Elle sait aussi tresser des casques, faire des manteaux et des colliers de plumes.

En échange de ces objets, elle reçoit des fruits, du poisson, et souvent une portion de cochon.

Kapupa a sa hutte à côté de celle de la veuve. Le canotier de Kalaimano lui vient en aide. Il était l'ami de son mari : c'étaient deux compagnons d'enfance.

Le matin, dès que paraît l'aube, le petit Kapua quitte la natte sur laquelle il a reposé; il allume le foyer en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois mort, près de quelques feuilles sèches. Alors sa mère fait cuire la poï. Kapua met de côté la part d'Hélimu; il la lui porte toute fumante dans une calebasse, et si, la veille, son père a été à la pêche, il choisit parmi les poissons ceux qu'il sait pouvoir plaire à la mère de son amie.

Ces deux enfants sont du même âge; il y a dix ans, ils sont nés le même jour, et, depuis cette époque, ils ne se sont jamais quittés.

Ils vont dans les bois recueillir les racines et les graines qui servent à leurs mères pour teindre les étoffes qu'elles confectionnent; à l'époque de la mue des oiseaux-mouches, ils ramassent les plumes jaunes, rouges et bleues qui sont employées à la confection des man-

teaux, des colliers et des ornements divers dont nous avons parlé plus haut.

Parfois c'est vers la plage qu'ils dirigent leur course. Ils ramassent des coquillages, ou, plongeant dans les flots, ils vont chercher sous les rochers les crabes qui orneront à leur retour la table de la famille.

Parfois il leur arrive de saisir un ua-vahi-kaasi, homard énorme qui mesure plus de soixante centimètres de longueur. Ils se mettent à l'affût. Le crustacé sort des flots et s'avance rapidement sur la plage vers les massifs de cocotiers; il grimpe à la cime de l'un d'eux, détache, à l'aide de ses énormes pinces, les jaunes régimes, puis, lorsqu'il les a vus tomber, redescend, brise les noix et en dévore l'amande. C'est à ce moment que les enfants se précipitent sur lui, le renversent sur le dos, l'assomment à coups de bâton, et le portent triomphalement à leur mère.

Or, pendant que Taraï-Opou voulait et ne voulait pas; que Koah, soutenu par la faction Taï-Ana, poussait au massacre des blancs; que Kao et les prêtres de Lono rendaient à Cook les honneurs divins, et que celui-ci les acceptait avec un sang-froid et un sans-gêne tout à fait britanniques, Taméhaméha se rendait à la hutte de Kapupa pour interroger le petit Kapua, sur les faits et gestes du grand sacrificateur.

Taméhaméha, nous l'avons dit déjà, était le neveu du vieux roi, et, dans le cas où le fils aîné de ce dernier viendrait à mourir, il devenait l'héritier du trône.

Il avait à cette époque dix-huit ans; mais

par la maturité qu'il apportait dans ses résolutions et dans ses entreprises, il paraissait bien en avoir trente au moins. Sa taille était haute, sa démarche grave, sa figure sévère.

« Il avait, dit le capitaine King, les cheveux chargés d'une pâte et d'une poudre brune qui achevaient de défigurer sa physionomie, la plus sauvage que j'aie jamais rencontrée. »

Taméhaméha n'habitait pas ordinairement le village royal; il résidait à Kailua, village situé plus au nord sur la côte. Abrité des vents alizés par les hautes montagnes, l'héritage de Taméhaméha, peut-être le plus fertile de la grande île d'Havaï, était surtout renommé pour ses pêcheries. Le jeune prince, contrairement à l'habitude des Aliis de l'île, n'y passait point ses journées dans une molle oisiveté; il cultivait lui-même ses plantations, qui étaient certainement les plus belles, et il les cultivait avec cette intelligence et cette maturité qu'il apportait dans tout ce qu'il faisait. Il avait inventé de nouveaux systèmes d'irrigation, des méthodes plus simples de culture, et, sous sa direction, les Kanaques de son district avaient appris à retirer de leurs jardins un profit beaucoup plus considérable que par le passé.

Il est temps de le dire ici : Taméhaméha, sous les apparences simples du cultivateur, cachait une grande ambition. Il rêvait la réunion, sous son autorité, de toutes les îles de l'archipel, et il était convaincu que sa persistance et les circonstances l'amèneraient infailliblement un jour à la réalisation de ses projets.

Taraï-Opou était vieux et devait bientôt mourir; Tiwaro, son fils et son successeur légi-

time, n'était pas aimé; sa fierté insolente, sa cruauté lui avaient fait beaucoup d'ennemis, et le parti sur lequel il s'appuyait était composé de chefs et de prêtres qui ne cherchaient dans leur alliance avec lui que le moyen d'arriver à satisfaire leur ambition personnelle, prêts, du reste, à l'abandonner dès qu'ils auraient atteint leur but.

Taméhaméha voyait avec plaisir combien était maladroite la ligne de conduite que s'étaient tracée, vis-à-vis des blancs, pour arriver à leurs fins, Koah et Taï-Ana.

Il était bien convaincu que, même dans un guet-apens, les blancs auraient toujours raison des Kanaques et que, fussent-ils vaincus, les puissants engins de guerre dont ils savaient si habilement se servir, ne seraient jamais entre les mains des conjurés que des instruments inutiles.

Il voulait, lui, se concilier l'affection des blancs, se les attacher par de bons procédés, et apprendre d'eux non-seulement à se servir de leurs engins de guerre, mais encore à en fabriquer de semblables.

« Quand je serai Alii-Tabou, se disait-il, j'attirerai dans l'île quelques-uns de ces blancs qui sont si habiles, et j'apprendrai d'eux la manière d'accomplir toutes ces merveilles qui nous surprennent, mais qui, pour eux, paraissent des choses tout à fait communes et ordinaires. »

Aussi, c'est avec la plus grande satisfaction qu'il apprit de Kapua, quelles étaient les résolutions auxquelles s'était définitivement arrêté Koah à l'égard des blancs.

« Fils de Kapupa, dit-il à l'enfant, tu as montré dans tout ce que tu viens de faire pour mon service, une résolution et une prudence au-dessus de ton âge; Taméhaméha ne l'oubliera pas. Dis à ta mère, et toi, Hélimu, dis aussi à la tienne qu'elles peuvent apporter à Kailua leurs maros et leurs colliers de plumes : ils seront largement payés. »

ΓROISIÈME PARTIE

CHAPITRE I.

CE QUE HARRIS VENAIT FAIRE DANS LES ILES.

onolulu, le 24 avril 1819.

« Cher Monsieur et Révérend Ministre.

« Je suis arrivé aux îles Sandwich le 1er du mois de mars dernier; la traversée de Monterey à Oahou, sept cents lieues environ, a duré vingt-cinq jours. Quelle nourriture! quelles cabines! quel tangage! quel affreux voyage sur cette petite goëlette haut mâtée, à peine chargée et remplie de cancrelas!

« Vous devez bien vous imaginer qu'il n'y a ici ni auberges, ni hôtels d'aucune espèce. Quand un étranger arrive pour se fixer dans l'île il doit aller visiter le roi, qui lui accorde facilement cette licence. Alors il s'arrange pour son logement et sa nourriture avec un indigène jusqu'à ce qu'il ait pu lui-même se faire élever une case.

« A peine débarqué j'ai été reçu par ce forgeron de Boston, dont vous m'aviez donné le nom; c'est un brave homme, fort habile dans

son métier, et auquel le roi est particulièrement attaché à cause des grands services qu'il lui rend pour la construction de ses navires.

« Mon forgeron m'a aussitôt présenté aux maîtres Davis et Yung, deux Anglais qui sont fort influents ici et qui remplissent en même temps les fonctions d'ingénieurs-constructeurs, de ministres de la marine et du commerce, de généraux des armées royales de terre et de mer.

« Ces messieurs m'ont reçu avec la plus grande cordialité, et c'est à leur table que j'ai fait mon premier repas à Honolulu.

« L'histoire de l'établissement de ces deux marins dans ces îles est assez intéressante pour que je vous transcrive ici le récit qu'ils m'en ont fait :

« — Nous étions, M. Davis et moi, me raconta le maître Yung, au service d'un capitaine américain nommé Metcalf, qui avait armé deux petits navires pour le commerce des fourrures. L'un de ces navires, le brick l'*Eléonore*, était commandé par Metcalf lui-même et j'y avais la qualité de maître d'équipage; sur l'autre, la goëlette la *Belle-Américaine*, se trouvait au même titre que moi, mon ami, M. Davis, placé sous les ordres du jeune fils de Metcalf. L'équipage de la *Belle-Américaine* n'était composé que de cinq matelots; l'*Eléonore*, au contraire, portait dix canons avec un équipage de dix Américains et de cinquante Chinois. Au mois de février de l'année 1790, nos deux bâtiments vinrent mouiller devant l'île de Mavaï.

« Or, une nuit, la chaloupe, qui était amarrée

à l'arrière du brick, fut enlevée et le lendemain on rapporta à notre capitaine les restes décharnés de l'infortuné matelot à qui l'on avait confié la garde de cette chaloupe et qui y avait été surpris et assassiné pendant son sommeil.

« Metcalf qui avait besoin de vivres et d'eau dissimula et fit semblant de tout oublier; mais lorsqu'il eut achevé ses provisions il voulut laisser aux Kanaques de sanglants adieux. Il fit annoncer qu'il allait donner une fête, et quand, sur ses indications, toutes les pirogues se furent rangées sur une seule ligne pour assister plus commodément au spectacle qui leur avait été promis, il pointa sur ces malheureux toute son artillerie qu'il avait fait charger à mitraille, ordonna le feu et massacra une centaine de ces pauvres indigènes, qui étaient du reste fort innocents du vol de la chaloupe, et qui s'étaient jetés sans défiance dans cet infâme guet-apens.

« Après cet exploi notre capitaine appareilla immédiatement pour Havaï, où il espérait que son crime ne serait pas encore connu. Dès son arrivée à la baie de Kealekekua il fut confirmé dans cette croyance par l'accueil tout amical qu'il reçut des indigènes. Mais le 18 mars, un des chefs du district, Taméha-Moutou, vint se présenter avec quelques-uns des siens le long de la goëlette, sous prétexte de faire des présents au jeune capitaine. Celui-ci leur dit de monter sur le navire, mais ils ne furent pas plutôt à bord qu'ils se précipitèrent sur le jeune Metcalf et sur mon compagnon, M. Davis, et les jetèrent à la mer. Le premier fut aussitôt englouti; M. Davis, qui était un excellent na-

geur, parvint à se réfugier à bord d'une pirogue, qui le déposa sain et sauf sur le rivage.

« Taméhaméha le fit conduire aussitôt dans une case qui se trouvait à côté de la sienne et où moi-même j'étais retenu prisonnier, ayant été saisi et enlevé à l'improviste la veille même, pendant que j'étais allé traiter dans le village de l'achat de certains bois dont nous avions besoin pour consolider notre mâture.

« Je ne vous dissimulerai pas, mon cher monsieur Harris, me disait le maître Yung en me racontant les péripéties de cette sanglante tragédie, que nous fûmes convaincus tous deux que notre dernière heure allait sonner et que les Kanaques d'Havaï allaient venger sur nous le massacre que notre capitaine avait fait de leurs frères à Mavaï.

« Mais les pensées de Taméhaméha étaient plus généreuses et plus politiques.

« Le même jour il vint nous visiter et après s'être assuré que nous n'avions été les victimes d'aucun mauvais traitement, il nous fit part des vues qu'il avait sur nous.

« Il nous exposa dans un entretien qui dura fort longtemps et qu'il me fut facile de suivre, parce que ayant hiverné l'année précédente dans l'archipel j'en avais appris la langue, il nous exposa, dis-je, qu'il avait formé le projet de réunir, sous son sceptre, toutes les îles de l'archipel et d'y introduire, dans la mesure de ses forces, la civilisation des blancs.

« Cette tâche, nous dit-il, est difficile, mais je ne la crois pas au-dessus de mes forces, surtout si je puis arriver à former une flotte et à l'armer à la manière des blancs. Les chefs

d'Havaï approuvent mes projets, mais ils ne sont pas d'accord sur les moyens à employer pour arriver à les réaliser. Taï-Ana ne voit d'avenir possible que par la force, la guerre et la ruse; il est éloquent, persuasif, a beaucoup d'influence sur le peuple, est estimé des guerriers à cause de sa valeur personnelle et s'appuie sur un parti puissant à la tête duquel se trouvent ses deux frères Noma-Taha et Taméha-Moutou. Mais je suis bien résolu à ne pas entrer dans cette voie et je m'opposerai toujours aux projets téméraires de cette faction qui prétend me forcer la main, et même, ajouta-t-il, élever Taï-Ana sur le trône à ma place..... Taméhaméha conservera son trône, il régnera sur toutes les îles et il fera sa conquête avec des navires à lui, et non avec des navires volés aux blancs !

« Puis il nous représenta qu'il lui fallait, pour arriver à composer sa flotte, des hommes capables de diriger des travaux auxquels ses sujets étaient tout à fait étrangers, qu'il nous jugeait tout à fait aptes à le faire et que, en conséquence, il avait résolu de nous garder prisonniers, que nous serions du reste traités avec tous les égards possibles et qu'il nous considérerait comme ses amis, ses conseillers et ses maîtres, si nous voulions lui prêter notre concours dans les grandes entreprises qu'il méditait.

« Nous acceptâmes la proposition du roi qui nous fit construire deux belles cases à côté de la sienne, nous autorisa à choisir des compagnes parmi les femmes d'Havaï et nous combla de présents. » —

« Après avoir terminé ce récit M. Yung m'a proposé de faire avec lui une promenade dans la ville. J'ai accueilli volontiers cette offre, bien que je fusse encore très-fatigué de ma longue traversée.

« La ville d'Honolulu, qui, comme vous le savez, Révérend Ministre, est devenue depuis quelque temps la capitale du royaume, est bâtie au fond d'une baie sur la côte occidentale de l'île d'Oahou. Quelques cases disposées irrégulièrement et entrecoupées de bosquets et de massifs d'arbres, tel est l'aspect général de ce port qui est plus fréquenté de jour en jour.

« Plusieurs Européens et quelques Américains y ont fixé définitivement leur demeure. Un Espagnol, M. Marini, s'y livre principalement à l'agriculture; il a introduit dans l'île une foule de légumes et d'arbres fruitiers qui y prospèrent très-bien.

« Nous avons rencontré pendant notre promenade un autre étranger qui est venu nous saluer avec beaucoup d'obséquiosité. Cet homme est français; il s'appelle Rives et jouit auprès du roi et des princesses d'une grande influence; il est, paraît-il, leur médecin.

« J'ai passé cette première nuit de mon séjour dans la capitale dans la demeure de maître Yung; il a une femme qui, tout indigène qu'elle soit, n'en est pas moins très-gracieuse et très-avenante. M. Yung l'a façonnée autant que possible aux habitudes européennes; leur fille, Emma, jeune enfant de quatre ou cinq ans, est vraiment ravissante.

« Le lendemain de mon arrivée, dans la matinée, j'ai été reçu par Taméhaméha; c'est

M. Yung qui m'a servi d'introducteur. Sa Majesté Havaïenne a été gracieuse à mon égard. Je lui ai dit que mon désir était de me fixer à Honolulu. Il m'a demandé ce que je faisais dans mon pays, et, sur ma réponse que j'étais charpentier, il m'a pris la main et m'a dit :

« — Je ferai tout ce qu'il dépendra de moi pour que vous puissiez vous installer dans nos îles aussi bien que possible. J'ai tout lieu d'espérer du reste que vous serez content et que l'ouvrage ne vous manquera pas. » J'ai remercié Sa Majesté de ses offres généreuses, je l'ai assuré de mon dévouement complet et j'ai ajouté que toutes mes connaissances étaient au service de ceux de ses sujets qu'il jugerait aptes à en profiter.

« — C'est bien ainsi que je l'entends, m'a-t-il répondu aussitôt. »

« Puis il s'est adressé à un des officiers qui se tenait debout derrière lui, un sabre nu à la main :

« — Kapua, lui a-t-il dit, je te recommande ce blanc, tu le traiteras comme un de mes amis et tu lui donneras une place dans ta case jusqu'à ce que j'ai pu lui en faire élever une. »

« Taméhaméha n'est plus le jeune chef d'Havaï dont les navigateurs nous ont donné le portrait.

« Dans sa jeunesse il avait les traits hardis et sauvages. Les jours de combat il s'avançait coiffé d'un casque de plumes et armé d'un sabre d'un fusil et d'un javelot qu'il lançait dès le commencement de l'affaire. On citait sa force prodigieuse et son adresse incroyable. Il arrêtait en combattant les javelots dirigés sur lui

et ses coups atteignaient presque toujours son but. Mais aujourd'hui sa tournure est replète; ses traits sont ridés, ses yeux éraillés et ses grosses lèvres lui donnent un air commun et rébarbatif. Quand je l'ai visité il était vêtu à l'européenne, portait un gilet boutonné et une cravate.

« Quand j'ai quitté la résidence royale, qui est située à Waikiki, tout près de la capitale, Kapua m'a accompagné. Kapua est un homme de quarante-cinq ans environ : il est grand, bien proportionné, son regard est fort doux; il est capitaine des gardes du roi. Comme il parle passablement l'anglais, j'ai pu m'entretenir avec lui et apprendre ainsi une foule de détails fort intéressants.

« Kapua est né dans l'île d'Havaï et attaché à la personne du roi depuis son jeune âge. Il a assisté à la mort du capitaine Cook et pris une part très-active à tous les combats qu'a dû livrer Taméhaméha pour parvenir à unifier sous son autorité toutes les îles de l'archipel.

« Sa demeure est située sur le chemin qui conduit de la résidence royale à Honolulu. Sa femme, qui est à peu près de son âge, est très-avenante : elle se nomme Hélimu : il paraît qu'elle a été élevée avec lui et que depuis sa plus tendre enfance elle ne l'a jamais quitté.

« Kapua m'a installé dans une petite case fort convenable qui est contiguë à la sienne et il m'a fait servir par un de ses domestiques un repas que j'ai mangé de fort bon appétit.

« C'est peut-être ici le lieu de vous dire, Révérend Ministre, que les habitants d'Honolulu ne sont plus de véritables sauvages, bien qu'ils

soient encore loin d'être civilisés. Tous ceux que j'ai rencontrés portent des pantalons de toile et un chapeau; quelques-uns même ont des souliers et une chemise qui leur sert en même temps de paletot. Les femmes portent des robes de cótonnade ou au moins une sorte de draperie de la même étoffe qui les enveloppe entièrement. Il n'y a plus que les gens tout à fait pauvres qui aillent vêtus du simple maro.

« Le soir, comme il faisait très-beau, il y avait réunion sur une pelouse qui s'étend devant la case de Kapua comme un beau tapis de velours vert.

« Il paraît que Kapua est poëte : il a recueilli diverses traditions qu'il a rhythmées selon l'usage du pays, et qu'il se plaît à réciter lorsque ses voisins et ses amis viennent passer la soirée sur sa pelouse. Comme je lui avais demandé le matin, alors qu'il m'accompagnait à sa demeure, de me donner sur la mort de Cook certains détails, il m'a dit ce soir :

« — Etranger, je veux te raconter la mort fatale du premier blanc qui soit apparu dans nos îles. Voici le mélé que j'ai composé sur ce sujet. »

« Alors toute l'assistance s'est étendue par terre, le ventre contre le gazon, et Kapua, d'une voix forte et sonore, a débité la poésie suivante dont je vous adresse une traduction, pensant qu'elle vous intéressera :

CHAPITRE II.

LE MÉLÉ DE KAPUA.

« Ceci est le mélé de Kapua, fils de Kapupa, un des canotiers de Kalaimano, chef de Kealekekua.

« J'étais enfant quand les faits que je raconte se sont passés, mais je ne les oublierai pas jusqu'au jour de ma mort et ma mémoire est fidèle.

« Mon père habitait près du Puhanna de Honannau (ville de refuge de la résidence du chef).

« Une nuit, peu avant le jour, il se leva, et, après m'avoir réveillé et avoir fait apporter par ma mère la poï (bouillie de taro), et le poisson du matin, il se dirigea avec moi sur le bord de la mer pour y prendre des crabes.

« Nous étions alors dans la semaine où le tabou était sur les canots, et nul n'eût pu en mettre un à la mer sans s'exposer à être sacrifié à Kailii, dieu de la guerre.

« Les temps sont bien changés aujourd'hui où chacun peut pêcher quand et où bon lui semble !

« Pendant que nous étions sur le sable, mon père, dont les yeux voyaient loin, me dit de regarder sur la mer et me demanda si je ne voyais rien. Mais il faisait nuit et je ne voyais rien. Il attendit quelque temps encore et se dirigea vers la demeure du chef.

« Il revint peu après avec Kalaimano et lui montra du doigt quelque chose sur la mer.

L'ombre de la nuit diminuait et j'aperçus, ainsi qu'eux, deux forêts flottantes. Les arbres étaient dépouillés de leurs feuilles.

« Les forêts flottantes se soulevaient doucement sur les flots, mais n'avançaient ni ne reculaient.

« Le chef appela et les habitants vinrent sur la plage, poussant des exclamations d'étonnement et de frayeur; nous n'avions jamais rien vu de semblable.

« Kalaimano dit au prêtre : « — Tu ne nous a rien annoncé de pareil : Si c'est la demeure d'un dieu, que ferons-nous? Et, si c'est une île, convient-il de la rendre tabou? »

« Le prêtre lui répondit : « — Envoie quelques hommes visiter cette île, sans y aborder cependant, et ils reviendront nous dire ce qu'ils auront vu; mais comme nous sommes à l'époque où les canots sont tabou, envoie tes meilleurs nageurs. »

« Le chef ordonna ainsi à mon père et à plusieurs autres et j'obtins de mon père de l'accompagner; la distance était courte, et, si j'étais fatigué, je pouvais m'appuyer d'une main à son épaule.

« Nous nous approchâmes avec prudence de ces îles qui ressemblaient de près à de très-grandes maisons sur l'eau, mais elles avaient des arbres droits et sans feuilles.

« Sur ces îles se trouvaient des dieux bien différents de nous; ils mangeaient et buvaient du sang et jetaient à l'eau, après l'avoir dépouillée de chair, une peau verte et épaisse. D'autres soufflaient le feu et la fumée par la bouche et les narines; tous avaient le visage

d'une blancheur éblouissante et leurs yeux étaient étincelants.

« Plusieurs peaux de différentes couleurs enveloppaient leurs corps; ils avaient des trous dans leurs flancs et y plongeaient leurs mains; dans ces mêmes trous ils mettaient beaucoup de choses : ils semblaient pleins de trésors.

« Nous n'en pouvions croire nos yeux; ils nous regardaient aussi, mais sans avoir l'air de nous craindre.

« En tournant autour de ces îles, mon père me dit : Voici de la pierre dure (du fer) comme celui que j'ai trouvé dans ces morceaux de bois que la mer a jetés sur le rivage, il y a longtemps de cela, et tu n'étais pas né; cette pierre tient à l'île, mais peut-être je pourrais la détacher et la déposer sur l'autel de Moknalii, le dieu des canots, qui ainsi me deviendra favorable.

« Il essaya en effet d'arracher un morceau de cette pierre, mais ses doigts s'écorchèrent dessus et, malgré sa force, il ne put réussir à la briser.

« Je le regardais travailler, quand tout à coup j'entendis un bruit pareil à celui du tonnerre ou aux rugissements de Pélé et, comme frappé par une pierre ou brûlé par un feu divin, mon père enfonça sous l'eau, puis revint à la surface, mais faible et sans voix.

« Effrayés par cette manifestation de la colère d'un Dieu, nous nous enfuîmes; quelques-uns de ses compagnons ramenèrent Kapupa sur le rivage, mais il ne remuait plus : un dieu l'avait frappé de son tonnerre.

« Nous rendîmes compte à Kalaimano et au

sacrificateur de ce que nous avions vu et entendu et ce dernier nous dit :

« — Ecoutez, hommes, femmes et enfants d'Havaï, ce que vous prenez pour une île flottante est le grand canot de guerre de Lono, votre dieu, parti depuis bien longtemps pour explorer la mer et qui revient aujourd'hui parmi vous. Soyez donc prêts à le recevoir et faites ceci :

« Que chacun de vous prépare son canot, Lono lui-même lève le tabou et sa présence vous absout; chargez vos canots de bananes, d'oranges et de noix de coco et rendez-vous autour de ces pirogues de guerre; votre soumission et vos offrandes apaiseront sa colère, et, peut-être, Lono pacifié daignera-t-il venir visiter son peuple. Que nul de vous ne touche à ces pirogues sacrées; respectez-les comme l'autel de Kailii lui-même. »

« Kalaimano approuva le discours du sacrificateur et tous les canots, chargés de fruits, se rendirent autour de ceux de Lono et lui envoyèrent leurs présents au moyen de cordes qui montaient et descendaient sur les bords des pirogues du dieu. Aucun toutefois ne se hasarda à affronter sa présence et Lono satisfait retint ses tonnerres et nous laissa revenir en paix.

« A la nuit tous les hommes, femmes et enfants, abandonnant les huttes, vinrent camper sur le rivage car le sacrificateur avait dit : « Tenez-vous toujours prêts à recevoir Lono, nul ne peut dire s'il lui plaira de venir nous visiter la nuit ou le jour. »

« Lono ne vint pas, mais dans la nuit nous vîmes des choses terribles.

« Lono et sa compagnie de dieux lancèrent contre les étoiles des flèches de feu qui s'échappaient de leurs arcs avec un sifflement effrayant, et, perçant les étoiles, les faisaient retomber dans la mer en fragments de feu; des flammes de couleurs étranges montaient et descendaient le long des arbres de ses pirogues et couraient sur la mer; des sons extraordinaires et des bruits retentissants éclataient par intervalles, tantôt semblables aux violentes colères de Pelé, tantôt imitant le cri et le chant des oiseaux.

« Nous passâmes la nuit dans une grande frayeur ne sachant ce que déciderait Lono et nous attendant à être frappés de ses tonnerres.

« Le matin, Lono vint vers nous, et, sur l'ordre du chef, nous lui offrîmes les hommages réservés aux dieux; mais, soit que dans son dédain pour nous, Lono affectât de ne pas nous comprendre, soit que sa longue absence lui eût fait oublier notre langage, il ne répondit à aucune de nos supplications et de nos prières.

« Bien des jours s'écoulèrent ainsi; les pirogues du dieu nous étaient tabou et aucun de nous ne les avait visitées.

« Un matin plusieurs des dieux inférieurs de la suite de Lono vinrent vers nous et s'emparèrent par force des poissons sacrés destinés à l'autel de Pélé, bien que, pour les empêcher de commettre ce sacrilége, nous leur eussions offert ce qui restait de notre pêche.

« Kalaimano était présent; il ne dit rien, bien que la colère brillât sur son visage.

« Un autre jour, ils revinrent et commencèrent à détruire la barrière du moraï, laquelle était faite de branches de haos et d'orangers, et à les traîner vers la mer, soit pour les jeter à l'eau, soit pour en charger leurs canots.

« Lono n'était pas avec eux. Notre chef intervint et leur dit de ne pas faire cela ; ils rirent et continuèrent.

« Pendant que Kalaimano leur parlait, Lono arriva, franchit l'enceinte sacrée et se dirigea vers le moraï, Kalaimano se mit devant lui et Lono le repoussa rudement.

« Notre chef alors prit Lono dans ses bras pour l'empêcher d'avancer et le porter hors de l'enceinte, mais Lono se débattit, et Kalaimano, le serrant fortement, lui fit pousser un cri de douleur.

« Il crie, ce n'est donc pas un dieu, dit le chef et il tua Lono.

« Ceux qui démolissaient l'enceinte s'enfuirent alors, mais, sur l'ordre de Kalaimano, pleins de colère, nous nous jetâmes sur eux, et, chose étrange, ceux que nous frappions tombaient et leur sang coulait comme le nôtre.

« Ceux qui étaient dans les canots s'éloignèrent de la portée de nos flèches et de nos pierres et lancèrent sur nous un feu foudroyant avec un bruit comme celui du tonnerre.

« Tous les Kanaques que ce feu touchait tombaient, et leur sang s'en allait sans qu'on pût voir ce qui avait brisé leurs chairs.

« Les hommes de la suite de Lono restés à bord des grands canots, entendant ce bruit, dirigèrent sur nous d'autres tonnerres plus

terribles encore et dont le bruit nous étourdissait.

« Kalaimano se tenait sur la plage lançant de son arc puissant des flèches qui ne pouvaient atteindre ses ennemis.

« Ses serviteurs se tenaient près de lui et l'un d'eux couvrit la poitrine du chef d'une natte que les autres arrosaient d'eau constamment pour empêcher le feu de le brûler.

« Mais la colère des dieux est inévitable, et, atteint du feu invisible qui traversa sa natte humide, Kalaimano tomba, jetant le sang par la bouche.

« Beaucoup d'autres restaient morts sur la plage et les cocotiers eux-mêmes étaient troués par ce feu qui tue de loin.

« Aucune prière, aucun sacrifice ne purent fléchir les dieux et obtenir d'eux la vie de notre chef.

« Le lendemain, les canots divins avaient disparu, sans que l'on pût dire où ils étaient allés et Kalaimano était mort.

« C'est ainsi, ô fils de Kealekekua que les Kanaques, vos pères, virent mourir le même jour leur dieu et leur chef! »

« Le vaisseau qui doit emporter cette lettre, Révérend Ministre, étant sur le point de partir, je n'y ajouterai que quelques lignes qui vous donneront des renseignements plus particuliers sur la mission que vous m'avez confiée en m'envoyant ici.

« Kapua, qui m'a paru avoir des sentiments très-religieux, m'a avoué que l'ancienne religion de l'île tendait chaque jour à disparaître

et que Taméhaméha attendait impatiemment que, suivant sa promesse, Vancouver envoyât ici des missionnaires pour les instruire de la religion des blancs beaucoup plus raisonnable et plus conforme à la vérité, dit-il.

De son côté M. Rives, qui est Français, et par conséquent papiste ne néglige aucune occasion de prêcher les doctrines catholiques. Kapua est au nombre de ses plus fervents disciples et les gouverneurs de l'île Taraï-Mokou et Boki l'entendent volontiers disserter sur ces matières. Il n'a pas tenu qu'à lui que Boki ne fît venir des missionnaires de France; mais le roi qui en attend d'Angleterre ne le lui a pas encore permis parce qu'il craint d'indisposer Sa Majesté Britannique.

« Vous voyez, Révérend Ministre, qu'il n'y a pas de temps à perdre. Il faut que nos frères arrivent ici avec leur famille, sous le prétexte d'exercer leurs diverses professions de menuisiers, de forgerons, de charpentiers, etc., afin qu'au moment opportun ils soient tout prêts pour annoncer la religion de Christ.

« Le peuple d'Havaï est bon et humain, il se courbera facilement sous notre joug, et, peut-être, ce sera dans ces îles où nous pourrons enfin établir cette colonie exclusivement composée de véritables disciples de Christ que jusqu'à aujourd'hui nous avons cherché en vain à fonder ailleurs.

« Je n'ai rien à vous dire sur la fertilité de ces îles; elle nous assurera certainement une aisance qui rendra plus fructueux les efforts de notre zèle, ce qui, du reste, ne sera qu'une bien faible compensation en échange des grands

bienfaits dont nous aurons comblés les indigènes en faisant luire à leurs yeux la véritable lumière évangélique.

« Croyez, Révérend Ministre, que je suis votre très-humble et très-dévoué frère en Christ. « W. HARRIS. »

CHAPITRE III.

CE QU'ÉTAIT VENU FAIRE A HONOLULU LE R. W. HARRIS.

« A cette époque, l'esprit aventureux des Américains commençait à lutter sur les mers avec le génie commercial de l'Angleterre. Leurs navires de pêche remontaient vers les mers polaires à la poursuite des baleines qui, longtemps chassées au nord de l'Atlantique, étaient allées chercher par le fameux passage du nord-ouest, les mers alors peu connues du golfe d'Ochotk et du détroit de Behring. Les conquêtes de Taméhaméha et la sécurité relative, qui en était la conséquence, faisaient de l'archipel un point de relâche admirable pour ces hardis pêcheurs. Leurs récits avaient éveillé l'attention sur ces nouveaux pays, ils ne tarissaient pas sur les merveilles du climat, sur sa salubrité et sur ses productions variées. A Boston, on parlait du désir du conquérant de connaître la religion chrétienne, de son mépris pour les rites barbares du paganisme, de sa bienveillance pour les étrangers et du retard apporté par l'Angleterre à lui envoyer les missionnaires qu'il lui avait demandés.

Les sociétés religieuses de la nouvelle Angleterre ambitionnaient l'honneur d'évangéliser les îles; les armateurs de New-Bedfort et de New Haven devinaient les immenses avantages que leur offraient les ports et les rades de l'archipel havaïen, situés si près des nouvelles pêcheries, et où leurs navires devaient trouver un hivernage facile. Les négociants de New-York, dont l'esprit d'entreprise grandissait avec le succès, aspiraient à ouvrir de nouveaux marchés à leur commerce; le gouvernement des Etats-Unis enfin, sorti à son avantage de la guerre qu'il venait de soutenir en 1812 avec l'Angleterre, tenait à honneur de devancer sa rivale et d'étendre au loin son influence politique. Le sentiment religieux, l'instinct commercial, l'ambition patriotique, ces mobiles si puissants sur les Américains du Nord, se réunissaient donc pour favoriser cette tentative à laquelle les fonds, l'appui, la sympathie et le dévouement ne firent pas défaut un instant. »

Cette page que j'ai extraite de l'ouvrage de M. le comte de Varigny, expliqueront facilement à mon lecteur dans quel but le R. Harris, charpentier de profession, et, par surcroît, missionnaire wesleyen était venu à Honolulu.

Quand le R. Harris rentra dans la demeure de Kapua, il trouva le capitaine des gardes du roi, vêtu d'un simple pantalon de toile de coton et d'une chemise de même étoffe; un large chapeau de paille couvrait sa tête.

« Je vous attendais, dit-il, à l'étranger, pour vous faire visiter cette partie de notre île; le roi

a quitté hier sa résidence; il est parti pour Havaï; depuis quelque temps, il va souvent passer des semaines entières dans le village de Kailua; il y est né, son père y est mort, j'ai donc du temps à vous donner, profitez-en pour vous mettre au courant de nos usages. »

Harris remercia Kapua, et lui dit qu'il était tout prêt à le suivre, et qu'il recueillerait avec joie tous les renseignements qu'il voudrait bien lui donner.

« Je veux vous conduire d'abord, dit le soldat, à l'endroit où l'on construit votre case; l'emplacement vous conviendra sans doute : il est près de la mer, abrité par la montagne des vents alizés; un bosquet épais de cocotiers y entretient une agréable fraîcheur. »

En disant ces paroles, Kapua s'était mis en route, le R. Harris marchait à son côté.

« Je suis reconnaissant au roi de ce qu'il fait pour moi, disait le R. Harris au sauvage, et je ne négligerai rien pour que mes talents lui soient de quelque utilité dans les grandes entreprises qu'il médite.

— Taméhaméha a déjà fait beaucoup, répondit Kapua, mais ce qui reste à faire est une tâche bien lourde encore, et le roi vieillit tous les jours. Les blancs ont rendu à nos îles d'immenses services et les Alii Davis et Yung ont des droits incontestables à notre reconnaissance. »

En ce moment, les deux personnes venaient d'atteindre une petite éminence d'où l'on découvrait le port, la ville bâtie en amphithéâtre et une partie de la côte.

« Il y a trente ans à peine, continua Kapua,

en désignant du doigt le magnifique panorama qui s'étendait à ses pieds, il n'y avait là qu'un misérable village, composé de quelques huttes, habitées par de pauvres sauvages. Nos frères à cette époque n'avaient pas de vêtements; ils se nourrissaient de la bouillie faite avec le taro et de poisson cru; les plus riches mangeaient des cochons, les chiens étaient réservés à la table des prêtres, des gouverneurs et des rois; les pêcheurs, plus nombreux à cette époque qu'aujourd'hui, sillonnaient la mer sur de fragiles pirogues à double balancier.

« Vois quels changements admirables se sont opérés dans ce court espace de temps. Le port est rempli de navires de commerce venus de tous les points des îles lointaines. En voici qui vont emporter en Chine le bois de santal recueilli dans nos forêts; celui-ci, qui entre dans le port, vient des côtes de la Californie, il nous apporte des étoffes, des vêtements tout confectionnés, des boissons diverses, des instruments de pêche, de chasse et de guerre; quand il s'en ira, il sera chargé de fruits, de légumes, de cocos, de poissons et de porc salé qu'il aura reçu en échange. Voici les baleinières des pêcheurs qui vont chasser les baleines dans la mer de glace; ceux qui les montent nous laisseront leur argent.

« Regardez au fond de la baie ces navires qui sont à l'ancre; ce sont les vingt-deux goëlettes qui composent la flotte d'Havaï. Celle qui est surmontée du pavillon rouge et bleu d'Havaï est la *Britannia;* elle fut conduite la première sous la direction des maîtres Yung et Davis; elle porte dix canons et cinq pierriers; son

équipage est composé de blancs de diverses îles lointaines, mais tous dévoués à Taméhaméha.

« Voici le fort qui défend le port; il est couronné d'une batterie circulaire de soixante canons; ses retranchements sont revêtus de pierres taillées dans la lave; ils ont dix-huit pieds de haut, autant d'épaisseur à leur partie supérieure et une trentaine à la base; ils sont construits d'argile, de sable et de gazon bien cimentés. La poudrière est souterraine. Les constructions qui l'entourent sont des casernes et des logements destinés aux officiers. »

Puis Kapua continua sa route et arriva bientôt à l'endroit où des Kanaques étaient occupés à construire des cases. C'était le logement que Taméhaméha avait ordonné de préparer pour le nouveau charpentier.

Elles étaient au nombre de trois : deux d'entre elles étaient entièrement terminées et même meublées; les travailleurs commençaient la troisième. Ils enfonçaient, à trois pieds de distance l'un de l'autre, des poteaux de huit pieds de hauteur, terminés en fourche; ils plaçaient horizontalement dans ces fourches de belles perches bien droites, puis des chevrons terminés également en fourche à leur extrémité inférieure pour pouvoir être solidement assis sur les poteaux, tandis que leur partie supérieure, croisée au-dessus du faîte, soutenus par des étais provisoires, y étaient solidement attachés. Ces chevrons étaient ensuite couverts de branches et de cannes à sucre qui faisaient l'office de lattes sur lesquelles les Kanaques finissaient par étendre une couche d'herbes et de feuilles sèches. »

Le charpentier considérait avec quelle adresse et quelle promptitude les Kanaques accomplissaient ce travail. Sa demeure commencée la veille allait être terminée tout à l'heure.

« Cette case, disait Kapua au R. Harris, qui s'achève, et qui tout à l'heure, sera entourée d'un enclos, doit servir d'habitation à la compagne que tu auras choisie parmi les femmes libres de l'île et à ses servantes. La loi sacrée du tabou ne veut pas qu'elle mange, ni avec toi, ni près de toi; elle ne doit même pas toucher aux mets qui te sont destinés. Ces deux autres cases, entourées d'un enclos particulier, te sont exclusivement réservées; elles se communiquent : la première sera ta chambre de repos, la seconde ta salle à manger.

— Mais entrons dans votre nouveau logement, continua Kapua, afin que vous puissiez examiner si tout y est disposé à votre convenance. »

En disant ces mots, il pénétra dans la première case; son compagnon le suivit.

C'était le dortoir; il était éclairé par deux fenêtres. Dans l'intérieur le sol avait été bien battu; il était jonché de roseaux recouverts d'une natte grossière; d'autres nattes très-artistement travaillées avaient été placées par-dessus. A l'une des extrémités de cette case se trouvait un grand lit garni d'herbes sèches, recouvert de nattes; de chaque côté, il y avait des sofas garnis et recouverts de même, e cachés par une petite cloison.

« Tout ceci me convient à ravir, dit le charpentier, et, en vérité, je ne saurai jamais donner

au roi de marques assez senties de ma gratitude.

— Puisque cela vous convient ainsi, dit Kapua, c'est bien; demain tout sera terminé et vous pourrez vous y installer. Quant à remercier le roi, il est inutile que vous vous donniez cette peine; il ne vous demandera jamais d'autres preuves de votre gratitude que votre dévouement, et votre fidélité à le servir. Mais la journée s'avance; si vous voulez, nous allons regagner ma case pour y prendre le repas du soir. »

Et comme ils sortaient de l'enclos, Kapua se retourna du côté de la mer et désignant de la main un point de la côte à l'ouest.

« Là, dit-il, se trouve un autre port d'un accès plus facile que celui-ci, mais comme il manque d'eau douce, les blancs ne l'ont jamais fréquenté. Voyez, plus à l'ouest encore, c'est un troisième port; il se nomme Wy-Moma; il est très-profond, mais trop resserré, et la petite île qui s'élève au milieu en rend l'accès difficile. Cette île appartient à M. Marini. Ce blanc y est établi depuis quelques années déjà. Il y a élevé de belles cases et les a entourées de jardins où il a planté une foule de végétaux qu'il avait apportés avec lui de son pays lointain. Cet homme est très-bon, et il donne volontiers, à ceux qui lui en demandent, des graines de ces plantes précieuses, et leur apprend en même temps la manière de les cultiver. »

Le sauvage avait pris pour retourner à sa demeure un autre chemin que celui qui l'avait amené. En ce moment, il côtoyait la falaise; son compagnon remarquait avec étonnement

que toutes les anfractuosités des rochers étaient garnies de petits paquets d'ossements blanchis.

« Vous êtes surpris, lui disait-il, de rencontrer ici tant d'ossements. Mais où voulez-vous que nous mettions les restes de nos pères et de nos frères. Ici rien ne vient troubler ces cendres respectables, que le bruit de la vague qui se brise contre le rocher. Quelle harmonie peut être plus agréable à l'esprit de ceux qui sont morts après avoir passé leur vie à se jouer au milieu des flots ? »

Et comme il disait ces mots, il atteignait avec son compagnon une rivière d'eau douce qui venait se jeter dans la mer vers le nord-ouest de la baie d'Honolulu.

Une troupe de Kanaques était assemblée en cet endroit. Les uns, étendus sur l'herbe, devisaient entre eux ; d'autres plongeaient dans la rivière et y nageaient avec autant de facilité et d'aisance que s'ils se fussent trouvés dans leur propre élément ; les plus jeunes enfants paraissaient aussi habiles que les hommes dans ce genre d'exercice, les femmes et les jeunes filles elles-mêmes ne leur cédaient en rien.

Nos promeneurs côtoyèrent la rivière, puis s'engagèrent dans un sentier qui devait les conduire à l'extrémité d'Honolulu. Ils longèrent des champs où des indigènes cultivaient le taro. Chacun de ces champs formait un carré parfait, entouré de cannes à sucre et de maïs ; il y avait aussi, d'espace en espace, des étangs où des pêcheurs prenaient dans des filets, des poissons assez semblables à nos mulets, et des avaas, petits poissons estimés pour la délica-

tesse de leur chair. Puis ils traversèrent un bois délicieux de cacaoyers et d'arbres de ricin, contournèrent le village et redescendirent vers la mer pour regagner la demeure de Kapua.

Le soleil allait disparaître à l'horizon; l'air était rafraîchi par une brise légère qui soufflait de la mer, les oiseaux voltigeaient dans les branches des arbres, y cherchant un abri pour la nuit. Des Kanaques, montés sur des chevaux petits, mais à l'allure vive, chassaient devant eux leurs troupeaux de bœufs mugissants, des brebis et des chèvres qui s'attardaient aux buissons, où qui s'élançaient capricieusement sur les rochers.

« Voilà encore un bienfait des étrangers, disait Kapua, en voyant passer ces troupeaux magnifiques. Autrefois notre île ne nourrissait que des cochons, des chiens et des rats. C'est le capitaine Vancouver qui nous a donné les premiers de ces utiles animaux. Ils furent reçus avec reconnaissance par Taméhaméha, qui les fit soigner par des serviteurs fidèles et les déclara *tabou*, afin qu'ils pussent se multiplier paisiblement. Aujourd'hui, ils peuplent nos îles, et dans la grande Havaï, ils vivent à l'état sauvage, et l'on est obligé de les surprendre, pour les vendre aux navires qui viennent nous acheter des vivres frais. »

CHAPITRE IV.

LE R. W. HARRIS S'INSTALLE.

Le lendemain, Harris quitta la demeure de Kapua pour aller habiter sa case. En le quittant, il remercia chaleureusement le sauvage de l'hospitalité sympathique qu'il lui avait donnée.

« Nous nous reverrons, lui dit Kapua en lui serrant cordialement la main. — Déjà à cette époque, il n'y avait plus que les Kanaques qui se frottassent mutuellement le nez pour se saluer. — J'aime les blancs et j'écoute volontiers ce qu'ils disent, car ce sont des hommes, tandis que nous, pauvres sauvages, nous ne sommes encore que des enfants Mais voici Yung qui vient sans doute te chercher pour t'installer dans ta case. »

En effet, le maître Yung débouchait par le sentier qui, du port, conduisait à la case de Kapua. Il eut bientôt rejoint les deux amis.

« Monsieur Harris, je vous salue, dit-il, en tendant les mains au charpentier; Kapua, com ment vous portez-vous? Comment se porte toute votre famille?

— Merci, Yung, tout va bien ici; tu viens m'enlever M. Harris, n'est-ce pas? Je le remets satisfait, je pense, de mon hospitalité, quoique j'eusse désiré mieux faire.

— Monsieur Yung, dit Harris, je suis on ne peut plus satisfait de l'amitié que m'a témoignée Kapua, et je lui en exprime une seconde

fois, devant vous, toute ma reconnaissance. Au revoir, Kapua, et à bientôt; Monsieur Yung, je suis à vous. »

Kapua salua les deux Américains et regagna sa case, pendant que ceux-ci s'engageaient dans le sentier qui les conduisait au port.

« Monsieur Harris, dit Yung, je vais vous installer chez vous, et quand nous y aurons pris ensemble le repas du matin, si vous le voulez bien, nous irons faire une excursion dans l'île. Il y a dans l'intérieur des sites magnifiques que vous admirerez, j'en suis per suadé.

— Monsieur Yung, vous êtes mon guide, je vous suis en aveugle. »

Ils eurent bientôt atteint l'enceinte où s'élevaient les cases destinées à Harris, et, entrant dans celle qui servait de réfectoire et de cuisine en même temps, le nouveau débarqué huma avec satisfaction un certain parfum de porc rôti qu'un Kanaque était en train de dresser sur une large feuille de bananier.

« Monsieur Harris, je ne sais si cette cuisine sera de votre goût, mais vous vous y habituerez, et je vous jure que l'appétit aidant, vous l'apprécierez un jour. L'infortuné capitaine Cook n'hésitait pas à avouer lui-même, qu'en aucun lieu du monde, — et vous savez s'il avait voyagé, — il n'avait mangé de rôtis plus succulents qu'à Havaï. Vous voyez ce trou creusé dans le sol, à l'extrémité de votre case, là-bas, à gauche, eh bien! c'est le four où ce succulent morceau de porc frais a été rôti. Ce Kanaque, qui vient de nous le servir, — et je vous le présente comme attaché à votre per-

sonne, pour votre service : c'est moi-même qui l'ai choisi, c'est un excellent cuisinier, un adroit pêcheur, et un jardinier de premier ordre, formé par M. Marini lui-même, — je vous disais donc que ce brave Kanaque a entouré de feuilles de bananier ce morceau de porc, puis il l'a placé dans ce trou qu'il a ensuite bouché avec de la terre, bien légèrement toutefois, et par-dessus il a placé des pierres rougies au feu. Vous regretterez sans doute, Monsieur Harris, continua Yung, en s'asseyant sur un escabeau devant la table où fumait le rôti, tandis que son compagnon l'imitait, vous regretterez de ne pas avoir de pain; mais il y en a fort peu ici, et c'est un objet de luxe qu'on ne se permet que bien rarement, mais voici ce qui en tient lieu. »

En disant ces mots, il approchait d'Harris une calebasse remplie d'une bouillie blanche et consistante.

« C'est ce que nous appelons la poï, Monsieur Harris; cette bouillie est faite avec la racine de taro que l'on a fait cuire avec de l'eau, après l'avoir bien battue sur une large pierre. C'est une nourriture saine et fortifiante. »

Cependant les deux Américains avaient attaqué vigoureusement le quartier de porc et Harris ne trouvait pas trop mauvaise la poï indigène.

« Quand j'arrivai dans ces îles, continua Yung, la civilisation y était tout à fait à l'état rudimentaire. On n'y connaissait ni les couteaux, ni les fourchettes, ni les cuillers. On s'asseyait par terre, autour de la calebasse qui

contenait la poï, chacun tenait à la main son poisson cru, qu'il trempait dans la bouillie de taro et dans lequel il mordait ensuite à belles dents; quelques-uns préféraient le tremper tout simplement dans la saumure. On mangeait du porc et même du chien; c'était un plat recherché qu'un chien... car on cuisait le chien tout entier comme nous faisons en Amérique du cochon de lait.

— J'avoue, dit M. Harris, que je n'ai jamais été fort amateur de cette dernière viande, et, généralement tous les étrangers, qui abordaient ici, partageaient à ce sujet ma manière de voir. Ces bons Kanaques, qui ne pouvaient comprendre ce mépris pour un mets si recherché par eux, s'avisaient, lorsqu'ils servaient un chien à quelques capitaines qu'ils hébergeaient, d'y substituer la tête d'un cochon, et j'en sais plus d'un qui s'imaginait avoir ainsi mangé du porc auquel il avait trouvé un goût excellent.

—Mais vous ne buvez pas, Monsieur Harris; voici du vin; c'est une boisson rare et coûteuse ici, bien que M. Marini ait planté de la vigne, qui a parfaitement réussi du reste : un jour nos îles exporteront du vin à San-Francisco et en Chine. Nous avons aussi une sorte de bière qui se fait avec la canne à sucre et qui est très-rafraîchissante. Il nous en vient d'Amérique; mais elle coûte fort cher et se garde difficilement; néanmoins j'aurai le plaisir de vous en offrir, Monsieur Harris. Quant à l'eau-de-vie, elle abonde ici, malheureusement hélas! pour nos pauvres sauvages. Ils sont fous de cette boisson, et, comme les Indiens de l'Amérique

du Nord, ils en supportent les fatales conséquences. Croiriez-vous que le roi lui-même s'était livré à l'usage immodéré des liqueurs fortes? Or, quand il était ivre, il devenait violent, méchant, redoutable même. Plusieurs fois nous avions eu à nous plaindre, M. Davis et moi, des procédés dont il avait usé envers nous dans ces circonstances malheureuses, et nous lui avions fait de respectueuses mais de sévères remontrances. Voyant qu'il n'en tenait pas compte, nous résolûmes de lui donner une leçon. Nous allâmes donc le trouver, et lui déclarâmes catégoriquement que s'il continuait à s'enivrer, notre intention était de quitter l'île. A cette déclaration il parut consterné.

« — Eh quoi! dit-il, vous m'abandonneriez?... ne vous ai-je pas toujours considérés comme mes meilleurs amis et mes conseillers intimes? » Et il ajouta encore d'autres protestations d'amitié la plus sincère. »

« Mais nous : « — Nous avons, sans doute, reçu de toi, Taméhaméha, l'accueil le plus bienveillant, mais comme tu n'es plus le même homme lorsque tu as bu des liqueurs, et que nous ne voulons pas être tués par toi, nous préférons partir. »

« Le roi nous promit de devenir plus sobre, à partir de ce jour, il régla sa dose de rhum, et ne la dépassa jamais plus.

Pendant que le maître Yung entretenait ainsi son compatriote, le repas s'était terminé. Ils se levèrent, et Harris déclara à son nouvel ami qu'il était prêt à le suivre dans l'excursion qu'il lui avait proposé de faire dans l'île.

CHAPITRE V.

UNE EXCURSION DANS L'ILE.

« Etes-vous cavalier, Monsieur Harris?

— Tous les Américains sont cavaliers, Monsieur Yung.

— Alors, nous ferons à cheval l'excursion que nous allons entreprendre. Kipaï, dit-il, en s'adressant au Kanaque qu'il avait placé au service de Harris, allez à ma demeure, et vous y prendrez, pour nous les amener ici, mes deux chevaux tout sellés. »

Le Kanaque partit aussitôt et les deux Américains avaient à peine achevé leur visite dans la nouvelle propriété de Harris que déjà il était de retour.

« En route, Monsieur Harris, dit le maître Yung en montant en selle.

— Monsieur Yung, je suis à vous, reprit celui-ci, et il caracolait à côté de son compagnon. »

Les deux cavaliers s'engagèrent dans un sentier qui serpentait au milieu des plantations de taro. Bientôt une plaine aride, parsemée de quelques arbres rabougris, s'offrit à leurs regards. Ils la traversèrent au galop, et s'engagèrent dans un chemin rocailleux qui les conduisit à un endroit où le terrain, coupé brusquement à pic, dominait une riche vallée couverte de cocotiers et arrosée par plusieurs ruisseaux. Un chemin, pratiqué dans l'escarpement, conduisait dans cette vallée riante et féconde.

« Monsieur Harris, dit Yung, assurez-vous sur votre selle et laissez aller votre cheval à sa guise, en le soutenant légèrement; il a le pied sûr et vous conduira sans encombre par ce sentier abrupt au milieu des précipices. »

Des blocs de lave calcinée et des rochers granitiques noircis témoignaient de l'existence antérieure d'un volcan dans ces parages.

Nos deux voyageurs eurent bientôt atteint la vallée. Au milieu des bosquets de cocotiers s'élevaient çà et là des pitons volcaniques; la nature en ruine formait avec la verdure de la campagne un contraste frappant.

A l'autre extrémité de cette délicieuse vallée, qu'ils traversèrent lestement au pas de leurs chevaux, les deux Américains se trouvèrent tout à coup arrêtés par un lac assez grand.

« Monsieur Harris, ce lac est une petite mer intérieure; considérez-le un instant, et vous verrez qu'il ressemble à une vraie mer de glace dont les cristallisations réfléchissent sous toutes les formes les rayons du soleil. Ses eaux, aussi salées que celles de l'Océan, sont peu profondes, et il serait facile d'établir ici de magnifiques salines et à fort peu de frais. Mais, engageons-nous dans ce sentier, qui nous conduira sur une plate-forme située à mi-côte de cette montagne : de là nous jouirons d'un spectacle admirable.

Le sentier que désignait Yung était beaucoup plus escarpé que celui par lequel ils étaient descendus dans la vallée. Les chevaux s'y engagèrent résolûment, et parvinrent bientôt à la plate-forme. Les cavaliers mirent pied

à terre, et, pendant que leurs chevaux broutaient l'herbe tendre et verte, qui formait en cet endroit une ravissante pelouse, ils contemplèrent avec admiration un des plus magnifiques tableaux dont il est donné à l'homme de jouir.

En face d'eux se déroulait toute la partie de l'île située sous le vent, tantôt riche de végétation et de culture, tantôt alpestre et rocailleuse; ici, couverte de cocotiers et de champs, là, sillonnée de roches et de laves; d'un côté, la nature animée et vivante, de l'autre, la nature morte et décrépite; l'abondance et la stérilité en présence, la vie et la mort se donnant la main. Ce vaste et magnifique panorama était encadré d'un côté par des montagnes escarpées, de l'autre par l'immensité de l'Océan, l'Océan sublime et mystérieux qui, sur la côte, parsemée d'écueils, offre une blanche ceinture d'écume et, plus loin, la couleur bleu foncé d'une mer profonde.

« Voyez là-bas, disait Yung à son compagnon, en étendant la main vers le sud-est, voyez tout près de la pointe Diamant, au fond de la baie de Waï-Titi, cette sombre construction : c'est un héïau, le plus célèbre de toute cette île. L'aspect morne des laves, qui l'entourent, et les arbres rabougris et chétifs, qui ont poussé çà et là à l'entour, s'harmonisent parfaitement avec la majesté de cet édifice. Il a vingt-huit lieues de longueur sur dix de largeur; sa face principale est terminée vers l'occident et l'on y arrive par trois terrasses disposées à intervalles égaux. Il y a deux ans à peine, dix malheureux ont été immolés sur les

autels de ce temple. La princesse Keopou-Olani était malade; les prêtres, fanatiques et féroces, déclarèrent que le sang des victimes humaines était seul capable d'apaiser les dieux. Il n'y avait ni coupables dans les prisons, ni prisonniers de guerre; mais les prêtres tabouèrent, sans en rien dire à personne, une partie de la côte où les Kanaques les plus malheureux ont l'habitude d'aller pêcher des crabes. Les dix premiers, qui allèrent dès l'aurore sur cette côte, sans se douter de l'interdiction dont elle était frappée, furent signalés, et, le soir, ils furent saisis, garottés et conduits au temple. Le lendemain ,ils furent étranglés, dépecés et les prêtres, en examinant leurs entrailles, déclarèrent que les dieux étaient satisfaits, et que la princesse ne tarderait pas à recouvrer la santé.

— En vérité, M. Yung, voici des choses horribles, et je ne puis comprendre que le roi, qui a, dit-on, un sens droit et un cœur humain, puisse les supporter.

— Le roi est avant tout politique. Il fait bon marché des antiques croyances de ses pères, et, dans le fond, il méprise les prêtres, parce qu'il sait les estimer à leur juste valeur. Mais il a besoin d'eux. C'est à peine si son pouvoir est affermi; ses ennemis sont vaincus, mais ils n'attendent qu'une occasion favorable pour relever la tête et entrer de nouveau en campagne. Or, si Taméhaméha s'aliénait ce corps fort peu respectable, mais très-puissant, il grossirait le nombre de ses ennemis, et les rendrait d'autant plus redoutables que la question politique se compliquerait de la question religieuse.



Cependant Taméhaméha a, par le fait, aboli les sacrifices humains, car, à la mort de Koah, qui fut l'instigateur des assassinats du capitaine Cook, d'Hergest, lieutenant de Vancouver, de l'astronome Gooch, de l'équipage de la *Belle Américaine* et de bien d'autres encore, il a réuni au titre de roi celui de grand sacrificateur. Taméhaméha ne croit point aux dieux d'Havaï, mais il sait qu'il faut une religion à son peuple, et, faute d'en avoir une autre à leur donner, il leur conserve l'ancienne.

« Le capitaine Vancouver lui avait promis que le roi d'Angleterre enverrait ici des missionnaires qui instruiraient les Kanaques de la religion des Européens, mais cette promesse n'a pas reçu son accomplissement. Les Européens qui sont ici, ne sont pas assez instruits en ces sortes de choses pour s'ériger en docteurs, et, du reste, ils se garderaient bien de le faire, s'ils en étaient capables, car il faudrait qu'ils appuyassent leurs doctrines de leurs exemples, et ils ne se sentent pas malheureusement disposés à le faire.

« Cependant, chaque jour, l'antique religion d'Havaï perd du terrain; au contact des étrangers, les naturels des classes supérieures sont devenus sceptiques, et ils ont bien compris que leurs lois religieuses étaient en contradiction flagrante avec les bases de la civilisation à laquelle ils aspirent à arriver.

« M. Marini et M. Rives qui sont papistes, et possèdent une certaine instruction religieuse, ont fait quelques prosélytes. Kapua, sa femme Hélimu, Karaï-Motou et son frère Boki, gouverneur de cette île, les écoutent volontiers,



et se feraient chrétiens si l'occasion s'en présentait.

« Mais nous voici parvenus à la résidence de Boki, ou plutôt à sa maison de plaisance, il doit s'y trouver; si vous voulez bien me le permettre, Monsieur Harris, je vais vous présenter à lui; il vous recevra avec plaisir, car il a en grande estime tous les étrangers et particulièrement les Américains. »

CHAPITRE VI.

LA MAISON DE BOKI. RIVES.

En effet, les deux promeneurs, qui étaient remontés à cheval, avaient traversé la belle et fertile vallée de Nouou-Anou, puis une autre petite vallée entrecoupée de massifs d'arbres, de jardins, de vergers et sillonnée par de nombreux ruisseaux qui, tantôt calmes, roulaient, bruissant sur leur lit rocailleux, tantôt arrêtés par des accidents de terrain, tombaient en cascades et faisaient pleuvoir au loin une humide poussière.

La maison de plaisance du gouverneur d'Oohou se trouvait au fond de cette vallée, adossée au pic de Pori. Quand nos Américains y pénètrèrent, ils aperçurent Boki qui, vêtu d'un pantalon, d'une chemise de toile, la tête couverte d'un large chapeau, surveillait ses serviteurs répandus çà et là dans les diverses plantations qui entouraient sa demeure.

Boki était grand et bien proportionné; il

pouvait avoir environ quarante ans; sa physionomie était intelligente, sa démarche noble et imposante.

Dès qu'il aperçut nos voyageurs, il vint à leur rencontre, salua Yung de la main, et lui dit en mauvais anglais :

« Soyez le bienvenu, Monsieur Yung; je vois que vous ne m'oubliez pas dans ma retraite. Cet étranger est votre ami, qu'il entre avec vous se reposer : je serai heureux de faire sa connaissance. »

Et pendant qu'un Kanaque s'emparait des montures des visiteurs, qui avaient mis pied à terre, il leur serrait cordialement les mains. »

« Vous allez trouver chez moi M. Marini : il est venu pour me donner des conseils sur la culture de diverses plantes d'Europe qu'il a si merveilleusement acclimatées dans notre île et sur celle de la vigne en particulier. Il prétend que mes essais ont très-bien réussi, que mes plans sont fort beaux et pleins d'avenir; vous en jugerez vous-mêmes. Vous verrez aussi M. Rives, qui, à ses discours sur les diverses manières de traiter les cultures, se mêle de dissertations politiques et religieuses qui m'intéressent énormément; mais voici ces Messieurs qui vous ont aperçus et qui viennent à notre rencontre. »

En effet, M. Marini et M. Rives arrivaient au même instant et distribuaient aux visiteurs force poignées de mains. C'étaient deux hommes de taille moyenne, au visage bronzé, aux yeux vifs; ils étaient dans la force de l'âge. Ils parlaient avec volubilité, et M. Rives, en particulier, n'attendait point qu'on eût répondu à sa

première question pour en poser aussitôt une deuxième et même une troisième.

« Monsieur Yung, je suis charmé de vous voir; puis, faisant à Harris un salut profond : Monsieur, soyez le bienvenu. Vous êtes nouvellement arrivé; comment trouvez-vous le pays? Charmant n'est-ce pas? Vous verrez qu'on n'y est pas trop mal; vous vous y plairez, je n'en doute nullement. Je disais au gouverneur, quand vous êtes entré, Monsieur Yung, qu'il ferait bien de réserver à la culture des plantes médicinales, un carré de l'un de ses jardins. Nous achetons en Amérique et en Chine plusieurs de ces plantes qui coûtent fort cher, tandis qu'il nous serait si facile de les acclimater ici; M. Marini, du reste, est parfaitement de mon avis. J'ai de grands projets que je veux soumettre et faire goûter au gouverneur. Il nous faut à Honolulu un hôpital avec sa pharmacie, ses salles de blessés et de fiévreux et sa clinique. Car, pourquoi les indigènes n'apprendraient-ils pas la médecine? Ils y ont beaucoup de disposition : ainsi mon domestique fait fort bien les cataplasmes, les sinapismes, que sais-je encore? Oh! j'ai là tout un plan; nous aurons des religieuses. En France, il y a des religieuses dans tous les hôpitaux... un hôpital sans religieuses ce n'est pas un hôpital!... et je serai, — et en disant ces paroles, il regardait en face M. Harris, — d'autant plus empressé à pousser le roi à appeler ici des religieuses françaises et même des prêtres, que je redoute pour ce pays l'arrivée des Américains méthodistes... et ils ne sont pas loin, Monsieur Boki, croyez-moi... et le jour

où ils seront ici, eh bien! tout ce qui ne sera pas méthodiste américain devra leur céder la place... Vous verrez, vous verrez, continuait Rives, en s'animant... on ne veut pas m'écouter... on s'en repentira un jour, mais alors il sera trop tard... on sera muselé, garotté par les Américains... Messieurs, moi j'ai vu les méthodistes à l'œuvre... »

Tous ces messieurs étaient arrivés en ce moment à la demeure de Boki; sur le devant se trouvait une terrasse abritée du soleil par une forte toile qui formait une tente, une table et des chaises en bois de bambou en formaient l'ameublement.

« Asseyons-nous ici, si vous le voulez, Messieurs, dit Boki, et permettez-moi de vous offrir des rafraîchissements. »

Pendant que le gouverneur installait ses visiteurs, et que, sur ses ordres, ses gens couvraient la table de bouteilles de bière et de jambons fumés d'Amérique, M. Rives qui, une fois lancé ne s'arrêtait pas facilement, continuait :

« Oui, Messieurs, je les ai vus à l'œuvre et en particulier à Tahiti. Les premiers qui furent envoyés dans ces îles étaient artisans pour la plupart. On les avait ainsi choisis comme étant plus capables que d'autres de réussir auprès des sauvages; en effet, ils étaient placés à un degré de l'échelle sociale plus rapprochée d'eux, et aussi parce qu'on pensait qu'après la religion chrétienne, un des plus grands bienfaits, serait d'instruire les insulaires dans les arts mécaniques.

« Ces mesures, prises dans les intentions les

plus bienveillantes, n'eurent pourtant jamais l'effet qu'on s'en était promis; au contraire, ces ouvriers, auxquels on avait alloué un traitement qui leur permettait de vivre honorablement, abandonnèrent bientôt leurs différents métiers, et bientôt, rien ne fut plus éloigné de leur pensée que d'instruire les sauvages dans les métiers qu'ils avaient exercés, et dans le fait, ils donnèrent pendant longtemps l'exemple d'une vie indolente et paresseuse, sans être d'aucune utilité aux naturels. Mais les graves inconvénients qui devaient résulter d'un choix d'hommes si peu propres à être envoyés comme missionnaires chez des peuples nouveaux, ne se firent visiblement sentir que bien des années après, c'est-à-dire lorsqu'ils commencèrent à faire des progrès, à propager la religion qu'ils professaient, et qu'il leur fallut instruire les sauvages. Ce défaut de capacité fut bien plus sensible, quand de simples ouvriers qu'ils avaient été, ils devinrent tout à coup les premiers personnages des îles, les guides et les conseillers intimes des rois et des chefs, qui, dès lors, tardèrent peu à devenir les serviles instruments de leur pouvoir.

« Dès le principe, et pendant longtemps, c'était à qui aurait fait le plus de présents aux missionnaires; tous s'empressaient avec une égale ardeur de travailler à leurs superbes demeures, de défricher leurs champs, de planter leurs jardins... C'était l'âge d'or de la mission; tous les naturels étaient devenus les disciples des missionnaires; mais ceux-ci, peu satisfaits encore de ces résultats incroyables et poussés par le zèle fanatique qui caractérise toutes les

sectes dans le succès, firent la faute énorme d'exiger que des vieillards, des femmes chargées d'enfants, vinssent jusqu'à cinq fois par semaine, pour écouter la nouvelle doctrine et même pour apprendre à lire et à écrire. Ces vexations inutiles leur aliénèrent une grande partie de la population, qui, par ces exigences, se trouvait obligée de négliger la culture de ses champs, et les autres travaux qui concouraient à lui procurer une existence plus aisée. Cependant, malgré ces fautes, l'indolence naturelle de ces peuples fit que l'influence du missionnaire en fut d'abord un peu altérée, et comme avec la religion nouvelle il fallut changer toutes les anciennes institutions pour les coordonner, que tout était nouveau pour ces peuples comme pour les chefs, la nécessité força encore de recourir aux missionnaires pour établir les bases de la société nouvelle.

« Et voyez ce qu'il en résulta, continuait M. Rives avec une volubilité de paroles qui indiquait clairement qu'il ne voulait pas être interrompu : une compagnie d'artisans, composée d'hommes fanatiques, imbus de préjugés, sans instruction, et surtout ignorants en matière de gouvernement et en politique, — incapables de bien juger l'état du peuple chez lequel ils se trouvaient, plus incapables encore de concevoir ce qui peut lui convenir, à raison de ses mœurs préexistantes et du climat, devint pourtant le corps législatif appelé à fonder un code de lois sur des bases morales et religieuses, qui, secondées par un système d'éducation libérale et industrielle, devait en assurer la prompte civilisation et le bien-être.

Aussi en est-il résulté ce qu'on devait en attendre : rien d'utile; ignorant les plus simples notions du droit, ces législateurs improvisés n'ont rien produit de bien. Leurs lois seraient tout au plus bonnes pour servir de règle à un couvent. Elles sont toutes empreintes de la rigidité superstitieuse de ceux qui les ont conçues, sont renfermées dans des vues étroites et hostiles aux étrangers, et, par conséquent, contraires au droit des gens et entachées à leur origine de cet esprit d'égoïsme et d'envahissement qui caractérise surtout ces messieurs.

« Mais ce n'est pas tout, continuait l'intarissable orateur, l'établissement des lois ont été une institution illusoire sans la création de tribunaux pour les faire exécuter; il fallait donc des juges pour les composer. Tout naturellement encore les missionnaires furent chargés de les nommer; par là il fut en leur pouvoir d'accorder des faveurs et de se faire des créatures; prérogative immense qu'ils ont su très-habilement exploiter et conserver et qui, en effet, a assuré leur domination dans ces îles. C'est à ce point que, aujourd'hui même, il ne peut y avoir de juges ni d'employés que ceux qui sont membres de l'Eglise; et ce qui serait bien plus facile à croire, si on ne le voyait, c'est que leur influence est telle, que si l'un des membres de l'Eglise fait une faute, il ne peut être traduit devant les tribunaux sans leur autorisation; il doit d'abord comparaître devant les missionnaires qui l'examinent en secret, et le coupable échappe toujours au châtiment, s'ils déclarent qu'il n'y a pas lieu de poursuivre, moyen considérable de

puissance pour tenir leurs créatures dans le devoir et dans leur dépendance; ayant ainsi la faculté de les maintenir toujours en place, ils trouvant aussi par l'excommunication celle de faire destituer qui ils veulent.

« Mais je dois terminer mon réquisitoire, dit enfin M. Rives, en vous disant que partout où sont installés ces prétendus missionnaires, il ne tient pas qu'à eux qu'il n'y ait de marchands que les missionnaires; de négociants que les missionnaires. Ils ont l'esprit envahissant : ils voudraient que tout fût pour eux et pour leurs enfants. Ils ont travaillé l'opinion des indigènes en ce sens et ils ont réussi, non à leur donner, par l'exemple des étrangers, une noble émulation qui excite chez eux le courage du travail, et puisse les conduire au progrès et à l'aisance, mais bien un vil sentiment d'envie et de jalousie qui les en éloigne au contraire et les laisse croupir dans leur présomptueuse ignorance. Ils ont exalté ce sentiment d'éloignement pour les étrangers jusqu'à la haine contre tous ceux qui ne sont pas de leur communion, et particulièrement contre les catholiques. »

CHAPITRE VII.

RIVES NE S'ARRÊTE PLUS.

Harris commençait à se sentir mal à l'aise; Rives fixait sur lui son œil noir et profond; il

se sentait deviné, et comprenait que tout le réquisitoire était à son adresse, et qu'il avait en lui un ennemi qui le harcèlerait et mettrait à contrecarrer ses plans toute son activité, sa faconde gasconne, son crédit à la cour. Toutefois en sa qualité d'Américain, il restait impassible, tout en prêtant une oreille attentive à tout ce que disait son adversaire : il lui était utile, en définitive, de bien connaître les plans que méditait Rives; ainsi il marcherait sur un terrain et tournerait facilement les écueils qu'on lui aurait signalés. Il fumait son cigare, suivait d'un œil distrait la fumée bleuâtre qui s'en échappait pour former dans l'air de légers tourbillons, et de temps en temps humectait son gosier de quelques gorgées d'un grog chaud qui fumait dans son verre.

« Oui, continuait Rives, qui s'était levé et dont la parole était devenue plus rapide et le geste plus fréquent et plus accentué, oui, ils nous ont représentés, nous autres catholiques, comme des idolâtres, envers lesquels toute mauvaise action est légitime, et ne peut être que très-agréable à Dieu. Cette opinion, si contraire à la charité chrétienne, qu'ils se sont efforcés d'inculquer à leurs disciples, est peut-être aussi la leur, car leur ignorance est telle qu'on pourrait, sans leur faire injure, assurer qu'ils connaissent peu les points de doctrine qui séparent les deux Eglises. Pour persuader les sauvages, ils leur ont indiqué, comme preuve d'idolâtrie, le respect que nous portons à la représentation du Christ. Nous pourrions, je crois, leur renvoyer l'argument avec plus de raison, car la Bible semble n'être entre leurs

mains que l'objet matériel de leur culte. Pour beaucoup de missionnaires, ce livre est un dieu; parmi eux, très-peu sont en état de le comprendre; et, parmi les indigènes, personne assurément, ce qui ne les a pas empêchés de faire des missionnaires de plusieurs naturels, pour les placer dans les îles basses et désolées de l'archipel dangereux, où les révérends ne se soucient pas d'aller résider, parce qu'ils n'y trouveraient pas l'aisance et le confort dont ils jouissent dans les îles hautes.

« Eh bien, Messieurs, ce qui est arrivé à Tahiti, arrivera à Havaï le jour où les révérends viendront s'y installer. Taméhaméha, qui les attend avec impatience, ne les soupçonne pas; il a compris, ce noble et grand sauvage, que le fétichisme grossier qui est à l'heure présente la religion de ses sujets, est incompatible avec la civilisation dont il veut les doter, mais il ne sait pas qu'au lieu d'un christianisme éclairé et vraiment civilisateur, les missionnaires qu'il attend d'Angleterre, n'apporteront ici que des passions étroites et mesquines, un égoïsme sans pareil, une ambition insatiable, un esprit de domination sans partage, et qu'au lieu d'un trône il n'en laissera que l'ombre à ses successeurs : les révérends seront les maires du palais de rois fainéants, heureux encore si après les avoir dépouillés de leur autorité et de leur prestige ils leur en laissent au moins l'apparence.

— Monsieur Rives, répondit Yung, je ne suis pas très-religieux, j'ai été élevé dans la religion réformée, mais j'en sais si peu de choses, qu'en vérité je ne saurais m'en avouer le dis-

ciple; j'ai beaucoup voyagé avant de me fixer dans ces îles, et je dois dire que tout ce que j'ai vu et appris vient à l'appui de votre manière de voir au sujet des révérends. Du reste, je ne crois pas que l'Angleterre, qui sait maintenant ce qui se passe, tienne beaucoup à nous envoyer ses missionnaires; elle a fait l'épreuve que partout où elle les avait placés, et à grands frais, car les Anglais ne font rien mesquinement, ils lui avaient toujours créé des embarras sérieux, et n'avaient en aucune façon contribué à sa grandeur et à sa prépondérance; par leur manière de se comporter, au contraire, ils avaient, véritables enfants perdus de la civilisation, travaillé au seul profit de leur ambition personnelle, sans se souvenir qu'ils n'étaient, en définitive, que les représentants d'une grande nation qui les avait envoyés au loin pour christianiser et civiliser à l'ombre de son pavillon.

— Oui, l'Angleterre se soucie peu de tenter à Havaï une épreuve qui a amené si peu de succès, reprit M. Marini, et ses missionnaires ne viendront pas; mais, en revanche, croyez-le bien, l'Amérique nous enverra les siens, non pas pour christianiser nos îles, l'Amérique est athée et se préoccupe peu d'un pareil soin, mais pour y établir son influence et préparer dans un temps donné l'annexion d'Havaï aux Etats-Unis. Ils savent trop bien combien nos îles sont fertiles, nos populations laborieuses, intelligentes et aptes à l'agriculture comme au négoce, et que, dans un temps que je considère comme très-peu éloigné, le port d'Honolulu sera pour les navires qui vont d'Amérique

en Chine un point de relâche de la première importance?

— Je le crois, Monsieur, répliqua flegmatiquement l'Américain.

— Messieurs, dit Boki en se levant, et tous les visiteurs l'imitèrent, vous venez de vous livrer devant moi à des considérations bien capables de me toucher. Havaïen, ministre de Taméhaméha, je dirai même son ami, dévoué comme lui à la recherche des moyens de faire de notre peuple une nation heureuse, indépendante et respectée, je ne puis être indifférent à ce qui viendrait entraver nos projets. Nos dieux sont morts; encore un peu de temps, ils seront définitivement enterrés et il n'en sera plus question; mais si, comme vous le dites, et comme j'aime à le croire, il est un Dieu, le Dieu des chrétiens, qui fait et défait les royaumes au gré de sa puissance, et qui écoute favorablement les chefs qui lui demandent, dans la sincérité de leur cœur, de faire luire à leurs yeux et à ceux de leurs sujets, la lumière véritable et réellement civilisatrice, il saura bien écarter de nos îles les exploiteurs qui voudront venir hypocritement, en son nom, y prêcher une loi qui n'est pas la sienne, mais qu'ils ont inventée dans l'intérêt de leur orgueil et de leur cupidité.

— Monsieur Rives, ajouta-t-il, en lui tendant l'une de ses mains, Monsieur Marini, et il présentait l'autre à l'Espagnol, j'ai confiance, car le roi et les chefs d'Havaï cherchent la vérité dans la sincérité de leur cœur, j'ai confiance entière dans l'avenir, puisque le Dieu que vous adorez est juste et bon... Maintenant, si

vous le voulez, nous ferons visiter à M. Harris le pic du Pari : c'est une roche abrupte, continua-t-il en s'adressant à l'Américain, d'un aspect terrible et qui domine la plaine, où, dans une dernière et décisive bataille, Taméhaméha fonda l'unité de son royaume; elle n'est pas bien éloignée; nous pouvons nous y rendre à pied : du reste, nos chevaux ne pourraient en gravir la pente escarpée.

— Je visiterai avec plaisir, cette montagne célèbre, Monsieur Boki, et j'entendrai avec un plaisir égal l'histoire des événements mémorables qui s'y sont accomplis.

— M. Yung, qui en a été le témoin, vous la retracera volontiers, n'est-ce pas, Monsieur Yung ? Du reste, il possède mieux que moi la langue qui vous est familière.

— J'y consens volontiers, et je suis convaincu d'avance d'intéresser M. Harris et peut-être aussi ces Messieurs, ajouta-t-il en s'adressant à Rives et à Marini, à qui j'ai promis depuis longtemps ce récit; l'occasion qui s'offre de m'acquitter de ma dette est trop favorable pour que je la néglige. »

CHAPITRE VIII.

LE PIC DU PARI.

La petite troupe se mit en route; elle traversa la riche et verdoyante vallée de Nouou-Anou, protégée des ardeurs du soleil par le feuillage épais des cocotiers et des rimiers.

Le gouverneur, qui précédait ses compagnons, s'engagea bientôt dans l'étroit sentier qui, au travers d'une suite du ravines, de défilés et de broussailles, conduit au fameux pic romantique du Pari. On ne pénètre que difficilement dans ces gorges étroites, abritées de tous côtés; c'est à peine si le feuillage tremble. Aussi nos voyageurs eussent été infailliblement victimes de leur sécurité, si Boki ne les avait prévenus du phénomène extraordinaire dont ils allaient être témoins. En effet, à un détour du sentier, en tournant l'angle d'un rocher, un bruit affreux se fit entendre tout à coup, et un vent impétueux vint assaillir avec tant de violence nos promeneurs, qu'ils auraient été infailliblement précipités dans l'abîme, si, imitant l'exemple de leur guide, ils ne s'étaient retenus aux roches qui bordaient le chemin. Mais la scène changea bientôt; ils firent quelques pas et arrivèrent à une sorte de belvédère aérien : c'est le pic du Pari. Un sentiment d'effroi, dont ne put se rendre maître l'impassible Harris lui-même, vint les saisir, quand leur œil, plongeant à une profondeur de plus de mille pieds, aperçut le fond de l'abîme bordé par un mur taillé à pic et hérissé de rochers anguleux.

Tout à coup le vent s'éleva; des tourbillons de feuilles sèches, de poussière, de petits cailloux emportés par sa violence vinrent distraire les voyageurs de leurs premières impressions; des pétrels, des phaëtons, des frégates se jouaient dans la tourmente et faisaient entendre des cris confus et plaintifs qui semblaient poussés par les dieux de la tempête.

Cependant cette scène terrible avait ses beautés, son luxe, ses richesses; à la terreur succéda l'admiration, quand, de cette prodigieuse élévation, les compagnons de Boki purent admirer la plaine fertile qui s'étendait à leurs pieds avec ses massifs de cocotiers, ses plantations, ses cultures de toute espèce et ses villages populeux, semblables à des ruches d'abeilles au milieu des bruyères fleuries, puis, plus loin, Honolulu, son port, où se balancent sur leurs ancres de nombreux navires aux voiles blanches, et enfin les îlots, les brisants, les récifs que l'Océan entoure de ses flots comme d'une vaste ceinture d'azur.

Harris le premier rompit le silence.

« Voilà, dit-il, un spectacle terrible et ravissant à la fois.

— Et plein de grands souvenirs, ajouta Yung.

— Monsieur Yung, voici le moment de tenir votre promesse, dit Rives, et de nous faire le récit de tant d'événements qui vinrent se dénouer, il y a quelques années, dans cet endroit même où nous sommes.

— Je suis à vos ordres, dit Rives, mais nous causerons mieux dans la vallée, sous les ombrages des cocotiers, que sur ce belvédère où le vent, la poussière, les pluies de feuilles sèches et de cailloux viennent nous assaillir d'une façon bien indiscrète; qu'en pensez-vous, Messieurs? »

Tous s'inclinèrent, et la petite caravane reprit le sentier abrupt qui, du pic élevé, redescend dans la plaine. Boki servait de guide.

« Messieurs, si vous voulez bien me suivre,

je vais vous conduire dans un lieu, où nous trouverons non-seulement de frais ombrages et des siéges d'épais gazon, mais encore une vue ravissante, et ce qui ne gâtera rien par la chaleur qu'il fait, des rafraîchissements et d'excellents cigares.

— En vérité, Monsieur Boki, dit Harris, vous n'oubliez rien, et vous voulez que vos hôtes soient partout confortablement installés; vous êtes un véritable Américain.

— Hélas! je ne suis encore qu'un sauvage frotté d'un peu de civilisation; nos enfants recueilleront avec joie et profit ce que nous semons aujourd'hui, car nous vieillissons, et nous n'aurons pas le temps de voir mûrir les fruits des arbres que nous plantons. Mais, nous sommes arrivés. »

Ces Messieurs étaient en effet arrivés sur une terrasse couverte d'un épais gazon émaillé de fleurs; un léger filet d'eau, qui tombait en cascade le long des rochers, s'enfuyait au milieu de cette luxuriante verdure; des cocotiers et des rimiers empêchaient les rayons du soleil de pénétrer sur cette verte pelouse, d'où l'on dominait la fertile vallée de Nouou-Anou. Tout le monde s'assit et Yung prit la parole.

CHAPITRE IX.

LA MORT DU CAPITAINE COOK.

« Quand le 22 janvier de l'année 1793, Vancouver, dans son troisième voyage à Havaï,

— car il avait fait le premier, sous les ordres de l'infortuné Cook, et le second l'année précédente, en qualité de commandant en chef — quand, dis-je, Vancouver jeta l'ancre dans la baie de Kealekekua, Taméhaméha n'en fut pas plutôt averti, qu'il vint aussitôt le trouver. Il donna le premier l'exemple d'une noble confiance. Franc, généreux, prudent et éclairé, il vint sans gardes et accompagné de Taraï-Mahamou, son beau-père, de son fils, enfant de neuf ans, et de plusieurs officiers, visiter le commandant anglais. De part et d'autres on échangea de magnifiques présents, et la confiance remplaça dès lors la défiance et la crainte de trahison qui, jusqu'alors, avaient présidé aux rapports des Européens et des insulaires. Taméhaméha avait déjà compris tout l'avantage qui devait résulter pour ses sujets de leur frottement avec les Européens. En donnant aux Havaïens l'exemple de la confiance et de la générosité, il savait qu'ils s'empresseraient de l'imiter, et que, initiés aux progrès de la civilisation, ces peuples neufs et ingénieux embrasseraient avec enthousiasme les idées européennes, et se trouveraient bientôt mûrs pour les réformes qu'il méditait

« Vancouver, de son côté, montra à l'égard de Taméhaméha la plus grande affabilité. Lui aussi, il avait ses projets : la situation admirable des îles, sur la route de l'Amérique à la Chine, leur proximité des mers le plus habituellement fréquentées par les baleiniers, la fertilité de leur sol et les ressources que l'on pouvait en tirer pour le ravitaillement des navires, comme aussi l'heureux naturel de ses

habitants, lui faisaient considérer quels avantages l'Angleterre retirerait pour son influence commerciale de la possession ou, tout au moins, du protectorat du royaume d'Havaï.

« Il fit donc fête au roi, l'invita à plusieurs reprises à venir le visiter à son bord, où il le reçut toujours avec les marques de la plus grande déférence.

« Un jour que nous étions réunis à sa table, Vancouver dit au roi :

« — Je veux vous lire le récit qu'a écrit M. King, que vous appeliez le fils de Lono, de la mort de ce grand capitaine; je serais désireux de connaître votre opinion à ce sujet. »

« Le roi dit qu'il entendrait volontiers ce récit, et promit de le faire suivre d'explications qui le compléteraient, et jetteraient une lumière complète sur certains points qui, certainement, devaient rester obscurs pour des Européens peu au courant, à cette époque surtout, des mœurs et des usages des naturels, comme aussi des intrigues secrètes qui avaient amené un aussi regrettable dénouement.

« Assuré d'être agréable au roi, Vancouver prit la parole en ces termes :

« — Vous vous rappelez, sans doute, que pendant tout le temps que nous demeurâmes dans la baie, la bonne harmonie ne fut pas un instant troublée; nous vivions avec vous dans la plus parfaite intelligence.

« Cependant Taraï-Opou parut montrer quelque inquiétude, de la quantité de provisions que le pays fournissait à nos vaisseaux. « — Ces gens-là, disait-il, viennent d'un pays où ils mouraient de faim; pour peu qu'ils séjournent,

ils affameront mon royaume. » Aussi éprouva-t-il la joie la plus vive, en apprenant que nous allions enfin partir. Il redoubla de prévenances, et nous envoya des vivres en abondance.

« Quant aux prêtres de Lono, c'était avec un extrême regret qu'ils nous voyaient partir; ils voulaient retenir Cook parmi eux, ou, tout au moins, le lieutenant King, qu'ils aimaient beaucoup.

« Koah, le grand sacrificateur, ne quittait presque plus les navires, il examinait tout ce qui s'y passait; la manière dont on manœuvrait les canons, et dont on se servait des fusils, attirait surtout son attention. La veille de notre départ, il changea son nom en celui de *Britannique* et nous dit qu'il nous accompagnerait volontiers jusqu'à une baie située au nord de la côte, où, selon lui, nous trouverions des vivres en abondance et un excellent mouillage.

« Le 4 février (1779) nous mîmes à la voile; un grand calme, qui régna jusqu'au surlendemain, ne nous permit pas de nous éloigner beaucoup. Les pirogues des Havaïens nous escortaient en grand nombre; Taraï-Opou nous envoya encore un riche présent de cochons et de végétaux.

« Le 6, nous allâmes reconnaître la baie que nous avait tant vantée Britannique; nous nous assurâmes qu'elle n'était pas sûre, qu'il était impossible d'y faire de l'eau et qu'elle était à peu près inhabitée. Pendant cette reconnaissance, Koah disparut.

« Le 8, une tempête nous assaillit; notre

gouvernail fut démonté, nous éprouvâmes encore d'autres avaries assez sérieuses, et force nous fut alors de regagner la baie de Kealekekua, où nous entrâmes, le 11, au lever de l'aurore, au grand étonnement de tous les Kanaques, et à la joie plus grande encore des prêtres de Lono, et surtout de Koah, qui, le premier de tous, vint nous visiter.

« Voici maintenant le récit qu'a fait mon ami King, des événements qui précédèrent et accompagnèrent la mort de notre infortuné capitaine :

« — Tous nous redoublâmes d'attention et principalement Taméhaméha. Nous employâmes la journée du 11 février, et une partie de celle du 12, à déplacer le mât de misaine, et à l'envoyer à terre avec les charpentiers. Outre qu'il était endommagé à la tête, on le trouva extrêmement pourri au pied ; il offrait au milieu un grand trou qui pouvait tenir quatre ou cinq noix de cocos. On ne jugea pas néanmoins qu'il fallait le raccourcir ; heureusement les morceaux de bois de toa rouge, embarqués à Eiméo, pour des jas d'ancre, purent remplacer les parties des jumelles qui avaient éclaté. Comme ces réparations devaient, selon toutes les apparences, employer plusieurs jours, nous conduisîmes à terre l'équipage astronomique, M. Bayly et moi, et nous dressâmes au *moraï* nos tentes, qui furent gardées par un caporal et six soldats de marine. Nous profitâmes de nos anciennes liaisons avec les prêtres, qui, afin de mettre en sûreté la personne et les outils de nos travailleurs, taboorent ou consacrèrent l'emplacement où l'on avait déposé le

mât : leur opération fut bien simple, car ils se contentèrent de l'environner de bagatelles, ainsi qu'ils l'avaient fait lors de notre première relâche. Les voiliers se rendirent aussi sur la côte ; ils y réparèrent les dommages qu'avait soufferts la voilure durant les derniers coups de vent ; ils occupèrent une maison voisine du *moraï*, que nous prêtèrent les prêtres : tels étaient nos arrangements à terre. Je vais maintenant raconter en détail, les choses qui se passèrent entre les naturels et nous, et qui amenèrent par degrés la fatale catastrophe du 14.

« Quand les vaisseaux furent à l'ancre, nous nous aperçûmes avec étonnement que les insulaires n'étaient plus les mêmes à notre égard : nous n'entendions point de cris de joie : il n'y avait ni bruit, ni foule autour de nous : la baie se trouvait tranquille et déserte. Nous voyions seulement, çà et là, une embarcation qui s'échappait le long de la côte. Nous pouvions supposer, sans doute, que la curiosité qui avait produit tant de mouvement, lors de notre première relâche, n'existait plus ; mais l'hospitalité aimable avec laquelle on nous avait traités, les témoignages de bienveillance et d'amitié que nous avions reçus à notre départ, nous donnaient lieu d'espérer que les habitants du pays seraient charmés de nous revoir, et qu'ils reviendraient en toute hâte aux vaisseaux.

« Nous formions diverses conjectures sur cette révolution, lorsque nos inquiétudes furent enfin dissipées par le retour d'un canot que nous avions envoyé à terre : Nous apprîmes

que Tereeoboo était absent, et qu'il avait mis la *Taboo* sur la baie. Cette explication parut satisfaisante à la plupart d'entre nous; mais quelques personnes pensèrent, ou plutôt, il y a lieu de croire, que ce qui se passa ensuite, leur fit imaginer, après coup, que la conduite des insulaires devait nous inspirer de la défiance, qu'en leur interdisant tout commerce avec nous, sous prétexte de l'absence du roi, les chefs avaient voulu gagner du temps, et délibérer entre eux sur la manière dont il convenait de nous traiter. Nous n'avons jamais pu savoir si ces soupçons étaient fondés, ou si l'explication donnée par les naturels était vraie. Il n'est pas hors de vraisemblance que notre brusque retour, auquel ils ne voyaient pas de cause apparente, et dont nous eûmes ensuite beaucoup de peine à leur faire comprendre la nécessité, leur causa quelque alarme; mais la confiance de Tereeoboo, qui, au moment de son arrivée, vraie ou fausse, c'est-à-dire le lendemain au matin, se rendit tout de suite auprès du capitaine Cook, et le rétablissement des échanges et des services entre les naturels et nous, qui fut la suite de cette démarche, indiquent fortement qu'ils ne jugeaient pas, et qu'ils ne redoutaient pas un changement de conduite de notre part.

« Je puis citer à l'appui de cette opinion un autre fait, qui eût lieu lors de notre première visite, c'est-à-dire la veille de l'arrivée du roi. L'un des hommes du pays avait vendu, à bord de la *Résolution,* un cochon, et il en avait reçu le prix convenu : Pareea, qui le rencontra par hasard, lui conseilla de ne pas livrer le co-

chon, si on ne lui donnait rien de plus. Nos gens firent à Pareea des reproches très-vifs sur ce conseil malhonnête, et ils le chassèrent : Comme le Taboo fut mis sur la baie, bientôt après, nous crûmes d'abord que c'était en conséquence de l'outrage fait au chef. Ces deux incidents servent à prouver combien il est difficile de tirer des inductions certaines des actions d'un peuple, dont on connaît imparfaitement les usages et l'idiome ; ils montreront d'ailleurs les difficultés, peut-être peu sensibles au premier coup d'œil, que rencontrent ceux qui doivent régler leur démarche dans une position pareille à la nôtre, où l'erreur la plus légère peut entraîner les conséquences les plus funestes. Que nos conjectures fussent vraies ou fausses, tout se passa paisiblement jusqu'au 13 dans l'après-dîner. L'officier qui commandait le détachement, chargé de remplir les futailles, vint me dire, le soir, que plusieurs chefs s'étaient rassemblés au puits, près de la grève, et qu'ils chassaient les insulaires que nous avions payés pour aider les matelots à rouler les tonneaux sur le rivage. Il ajouta qu'il croyait leur conduite très-suspecte, et qu'il s'attendait à être inquiété de nouveau par les gens du pays. Je lui donnai, ainsi qu'il le désirait, un soldat de marine, auquel je permis seulement de prendre sa baïonnette et son épée. L'officier ne tarda pas à revenir ; il m'apprit que les insulaires s'étaient armés de pierres, et qu'ils devenaient très-séditieux. Je me rendis sur les lieux, suivi d'un autre soldat de marine, armé de son fusil. Dès que les habitants de l'île me virent appro-

cher, ils abandonnèrent leurs pierres, et, quand j'eus parlé à quelques-uns des chefs, la populace, qui causait l'émeute, s'éloigna, et ceux des naturels qui voulurent nous aider à faire de l'eau, n'essuyèrent plus d'obstacle de la part de leurs compatriotes. Après avoir rétabli la tranquillité, j'allai trouver le capitaine Cook, qui arrivait sur la pinasse : je lui racontai ce qui venait de se passer; il m'ordonna de tirer à balle sur les coupables; ils commençaient à nous jeter des pierres, ou à se conduire d'ailleurs avec insolence. J'enjoignis donc au caporal de faire charger à balles, au lieu de petit plomb, les fusils des sentinelles.

« Peu de temps après notre retour aux tentes, un feu continuel de mousqueterie, que nous entendîmes à bord de la *Découverte*, nous alarma; nous remarquâmes qu'on tirait sur une pirogue, qui ramait en hâte vers la côte, et qui était poursuivie par un de nos petits canots. Nous en conclûmes sur-le-champ qu'un vol avait occasionné ces coups de fusil, et le capitaine Cook m'ordonna de le suivre avec un canot armé, afin d'arrêter, si nous le pouvions, l'équipage de la pirogue, qui essayait de gagner le rivage. Nous courûmes vers l'endroit où nous jugeâmes qu'elle débarquerait, mais nous arrivâmes trop tard; les naturels avaient quitté leur embarcation, et ils s'étaient sauvés dans l'intérieur du pays.

« Nous ne savions pas que les choses volées avaient été rendues; d'après le grand nombre de coups de fusil que nous avions entendus, nous jugeâmes qu'elles devaient être importantes, et nous ne voulions pas renoncer à l'es-

poir de les recouvrer. Nous demandâmes à quelques insulaires le chemin qu'avait pris l'équipage de la pirogue, et nous suivîmes ses traces jusqu'à l'entrée de la nuit. Nous voyant alors à environ trois milles de nos tentes, et, soupçonnant que les naturels, qui nous excitaient souvent à continuer notre poursuite, nous trompaient par de fausses informations, nous crûmes qu'il serait inutile de nous porter plus loin, et nous retournâmes à la grève.

« Il était arrivé, durant notre absence, une querelle plus sérieuse et plus désagréable; l'officier, détaché sur le petit canot, retournant à bord avec les choses qu'on avait volées au capitaine Clerke, s'aperçut que nous poursuivions les coupables, le capitaine Cook et moi, et il pensa qu'il était de son devoir de saisir la pirogue échouée sur le rivage. Par malheur, elle appartenait à Pareea, qui arriva au même instant de la *Découverte*, et qui réclama sa propriété avec des protestations sans nombre de son innocence. L'officier refusa de la lui livrer, et, lorsque l'équipage de la pinasse, qui attendait notre commandant, l'eût joint, il en résulta une dispute très-vive, durant laquelle Pareea fut renversé d'un violent coup de rame, qu'on lui donna sur la tête. Les insulaires, qui se rassemblaient aux environs, et qui avaient été jusqu'ici paisibles spectateurs, firent tout de suite pleuvoir une grêle de pierres sur nos gens, qu'ils contraignirent à se retirer avec précipitation, et à gagner à la nage un rocher situé à quelque distance de la côte. Les naturels s'emparèrent de la pinasse; ils la pillèrent, et ils l'auraient détruite sans l'interven-

tion de Pereea, qui, revenu à lui-même, eut la générosité d'oublier la violence qu'on venait d'exercer à son égard. Après avoir écarté la foule, il fit signe à nos gens qu'ils pouvaient revenir et reprendre leur pinasse, et qu'il s'efforcerait de rapporter les choses que ses compatriotes y avaient volées. Nos gens se rendirent en effet à son invitation, et ils ramenèrent la pinasse. Pareea ne tarda pas à les suivre et à rapporter le chapeau d'un *Midshipenan* et quelques autres bagatelles : il parut affligé de ce qui s'était passé, et demanda si Orono le tuerait, et si on lui permettrait de venir au vaisseau le lendemain : on l'assura qu'il y serait bien reçu; alors, pour donner une preuve de réconciliation et d'amitié, il toucha de son nez, celui des officiers, selon l'usage de l'île, et il regagna le village de *Kowrowa*. Quand le capitaine Cook fut informé de ces détails, il montra beaucoup de chagrin, et, tandis que nous retournions à bord, il me dit : *Je crains bien que les insulaires ne me forcent à des mesures violentes; car*, ajouta-t-il, *il ne faut pas leur laisser croire qu'ils ont eu l'avantage sur nous*. Mais comme il était trop tard pour entreprendre quelque chose le même soir, il se contenta de donner des ordres pour qu'on chassât de suite du vaisseau les hommes et les femmes qui s'y trouvaient. Je retournai à terre quand ces ordres furent exécutés, et les événements de la journée ayant beaucoup diminué notre confiance dans les naturels, je mis une double garde au moraï, et j'enjoignis à mon détachement de m'appeler, s'il apercevait du monde caché aux environs de la grève. Sur les onze

heures, on découvrit cinq insulaires qui se traînaient sans bruit autour du moraï; ils semblaient s'approcher avec une extrême circonspection, et ils se retirèrent quand ils se virent surpris. A minuit, l'un deux ayant osé venir tout près de l'observatoire, la sentinelle lui tira un coup de fusil; l'explosion effraya ses camarades, qui prirent la fuite, et nous passâmes le reste de la nuit sans trouble.

« Le lendemain à la pointe du jour, j'allai sur la *Résolution* examiner le garde-temps : je fus hêlé sur ma route par la *Découverte*, et j'appris que, durant la nuit, les insulaires avaient volé la chaloupe de ce vaisseau, en coupant la baie à laquelle elle se trouvait amarrée.

« Au moment où j'arrivai à bord, les soldats de marine s'armaient, et le capitaine Cook chargeait son fusil à deux coups. Tandis que je lui racontais ce qui m'était arrivé pendant la nuit, il m'interrompit d'un air animé : il me dit qu'on avait volé la chaloupe de la *Découverte*, et il m'instruisit de ses préparatifs pour la recouvrer. Il était dans l'usage, quand nous avions perdu des choses importantes, sur quelques-unes des îles de cette mer, d'amener à bord le roi, ou plusieurs des principaux *Earees*, et de les y détenir en otage jusqu'à ce qu'on nous eût rendu ce qu'on nous avait pris. Il songeait à employer cet expédient qui lui avait toujours réussi; il venait de donner des ordres d'arrêter toutes les pirogues qui essayeraient de sortir de la baie, et il avait le projet de les détruire si des moyens plus paisibles ne suffisaient pas pour recouvrer la chaloupe.

Il plaça, en effet, en travers de la baie, les petites embarcations de la *Résolution* et de la *Découverte* bien équipées et bien armées, et, avant que j'eusse repris le chemin de la côte, on avait tiré quelques coups de canon sur deux grandes pirogues qui essayaient de se sauver.

« Nous quittâmes le vaisseau, M. Cook et moi, entre sept et huit heures ; M. Cook montait la pinasse, et il avait avec lui M. Philips et neuf soldats de marine, et je m'embarquai sur le petit canot. Les derniers ordres que je reçus de lui furent de calmer l'esprit des naturels en les assurant qu'on ne leur ferait pas de mal, de ne pas diviser ma petite troupe et de me tenir sur mes gardes. Nous nous séparâmes ensuite ; M. Cook marcha vers le village *Kowrowa*, résidence du roi, et moi, du côté de l'observatoire. Mon premier soin, en arrivant à terre, fut d'enjoindre aux soldats de marine, de la manière la plus rigoureuse, de ne pas sortir de leur tente, de charger leurs fusils à balle, et de ne pas les quitter. J'allai me promener vers les cabanes du vieux Kaoo et des prêtres, et je leur expliquai, le mieux qu'il me fût possible, l'objet de mes préparatifs d'hostilités, qui leur causaient une vive alarme. Je vis qu'ils avaient déjà ouï parler du vol de la chaloupe de la *Découverte*, et je leur protestai que nous étions décidés à recouvrer cette embarcation, et à punir les coupables, mais que la communauté des prêtres, et les habitants du village du côté de la baie où nous étions, ne devaient pas avoir la plus légère crainte. Je les priai d'expliquer ma réponse au peuple, de le rassurer, et de l'exhorter à demeurer tran-

quille. Kaoo me demanda avec inquiétude si l'on ferait du mal à Terecoboo? Je l'assurai que non, et il parut, ainsi que ses confrères, enchanté de ma promesse.

« Le capitaine Cook appela sur ces entrefaites la chaloupe de la *Résolution*, qui était en station à la pointe septentrionale de la baie; l'ayant prise avec lui, il continua sa route vers *Kowrowa*, et il débarqua, ainsi que le lieutenant et les neuf soldats de la marine. Il marcha tout de suite au village, où il reçut les marques de respect qu'on avait coutume de lui rendre; les habitants se prosternèrent devant lui, et lui offrirent de petits cochons, selon l'usage. S'apercevant qu'on ne soupçonnait en aucune manière ses desseins, il demanda où étaient Tereeoboo et les deux fils de ce prince, qui avaient si longtemps mangé à notre table, sur la *Résolution*. Les deux jeunes princes ne tardèrent pas à arriver avec les insulaires qu'on avait envoyés auprès d'eux, et, sur-le-champ, ils introduisirent le capitaine Cook à la maison où leur père était couché. Ils trouvèrent le vieux roi endormi, et M. Cook, ayant dit quelques mots sur le vol de la chaloupe, dont il ne le supposait pas du tout complice, l'invita à venir aux vaisseaux et à passer la journée à bord de la *Résolution*. Le roi accepta la proposition sans balancer, et il se leva à l'instant même pour suivre M. Cook. Nos affaires prenaient cette heureuse tournure; les deux fils du roi étaient déjà dans la pinasse, et le reste de la petite troupe se trouvait au bord de l'eau, lorsqu'une vieille femme, appela à haute voix Kanee-Kabareea, la mère

des deux princes, et l'une des épouses favorites de Tereeoboo; elle s'approcha, elle employa les larmes et les prières les plus ardentes pour l'empêcher de venir aux vaisseaux. En même temps, deux chefs, qui étaient arrivés avec elle, retinrent le roi, en l'avertissant de nouveau, qu'il ne devait pas aller plus loin, et ils le contraignirent à s'asseoir. Les insulaires qui se rassemblaient le long du rivage, où ils formaient des groupes sans nombre, et qui étaient effrayés du bruit des canons et des préparatifs d'hostilités qu'ils apercevaient dans la baie, commencèrent à se précipiter autour de M. Cook et de leur roi. Le lieutenant des soldats de marine, qui vit ses gens très-pressés par la multitude, et hors d'état de se servir de leurs armes, s'il fallait y avoir recours, proposa à M. Cook de les mettre en bataille, le long des rochers, près du bord de la mer, et la populace leur ayant sans difficulté ouvert un chemin, ils se portèrent à environ trente verges de l'endroit, où Tereeoboo était assis.

« Durant tout cet intervalle, le vieux roi fut assis par terre; la frayeur et l'abattement étaient peints sur son visage. M. Cook, ne voulant pas renoncer à son projet, continuait à le presser vivement de s'embarquer, et, lorsque le prince sembla disposé à le suivre, les chefs, qui l'environnaient, l'en détournèrent d'abord par des supplications et des prières; ils eurent ensuite recours à la force et à la violence, et insistèrent pour qu'il demeurât où il était. M. Cook, voyant que l'alarme devenait par trop générale, et qu'il n'était pas possible d'emmener le roi sans verser du sang, abandonna sa

première résolution; il observa à M. Philips que s'il s'opiniâtrait à vouloir conduire le prince à bord, il courrait risque de tuer un grand nombre d'insulaires.

« Quoique l'entreprise qui avait amené M. Cook à terre eût manqué, et qu'il ne songeât plus à la suivre, il paraît que sa personne ne courût de danger qu'après un accident qui donna à cette dispute la tournure la plus fatale. Nos canots, placés en travers de la baie, ayant tiré sur des pirogues, qui essayaient de s'échapper, tuèrent par malheur un chef de premier rang. Les nouvelles de sa mort arrivèrent au village où se trouvait M. Cook, au moment où il venait de quitter le roi, et où il marchait tranquillement vers le rivage; la rumeur et la fermentation qu'elle excita furent très-sensibles; les hommes renvoyèrent tout de suite les femmes et les enfants, et ils se revêtirent de leur nattes de combat, et s'armèrent de piques et de pierres. L'un deux, qui tenait une pierre et un long poignard de fer, appelé *pahooa,* nom d'une dague de bois qui fait partie de leur attirail de guerre, s'approcha de notre commandant, se mit à le défier en brandissant sa lance, et le menaça de lui jeter sa pierre. M. Cook lui conseilla de cesser ses menaces; mais l'insolence de son ennemi ayant augmenté, il fut irrité, et il lui tira un coup de petit plomb. L'insulaire était revêtu d'une natte que le plomb ne put pénétrer, et, lorsqu'il vit qu'il n'était pas blessé, il n'en devint que plus audacieux. On jeta plusieurs pierres aux soldats de marine, et l'un des *Earees* essaya de poignarder M. Philips, mais il n'en vint pas

à bout, et il reçut un coup de crosse de fusil. M. Cook tira alors le second coup de son fusil double, chargé à balles, et il tua celui des naturels qui était le plus avancé. Immédiatement après ce meurtre, les gens du pays formèrent une attaque générale à coups de pierres : les soldats de marine et ceux qui occupaient les canots lui répondirent par une décharge de mousqueterie. A la surprise de tous, les insulaires soutinrent le feu avec beaucoup de fermeté et se précipitèrent sur notre détachement, en poussant des hurlements terribles, avant que les soldats de marine eussent le temps de recharger. On vit alors une scène d'horreur et de confusion.

« Quatre des soldats de marine furent arrêtés sur les rochers, au moment où ils se retiraient, et immolés à la fureur de l'ennemi ; trois autres furent blessés d'une manière dangereuse : le lieutenant, blessé aussi entre les deux épaules d'un coup de *pahooa*, avait réservé son feu : il tua l'homme qui venait de le blesser quand celui-ci se disposait à lui porter un second coup. Notre malheureux commandant se trouvait au bord de la mer la dernière fois qu'on l'aperçût d'une manière distincte; il criait aux canots de cesser leur feu, et d'approcher du rivage afin d'embarquer notre petite troupe. S'il est vrai que les soldats de marine et les équipages des canots avaient tiré sans son ordre, et qu'il voulait prévenir une nouvelle effusion de sang, comme quelques-uns de ceux qui furent témoins de l'action l'ont cru, il est probable qu'il fut victime de son humanité; on observa, en effet, que tant qu'il regarda les

naturels en face, aucun ne se permit de violence contre lui, mais que, s'étant retourné pour donner des ordres anx canots, il fut poignardé par derrière et tomba le visage dans la mer.

« Les insulaires poussèrent alors des cris de joie, traînèrent tout de suite son corps sur le rivage, et s'enlevant le poignard les uns des autres, ils s'acharnèrent tous avec une ardeur féroce à lui porter des coups alors même qu'il ne respirait plus. » —

CHAPITRE X.

VANCOUVER.

« Quand M. Vancouver eut terminé ce récit, il se fit un profond silence; Taméhaméha tenait sa tête appuyée sur l'une de ses mains, des larmes roulaient dans les yeux du chef sauvage. Enfin, il prit la parole :

« — J'ai encore devant les yeux, dit-il, toute cette scène sanglante de l'assassinat de votre grand capitaine. C'est Koah, qui poussa à ce crime nos pauvres Kanaques, sur lesquels on ne peut, en bonne justice, en faire retomber la responsabilité. Que cet homme nous a fait de mal! mal qui, aujourd'hui encore, a laissé des traces si profondes, que je ne sais si je pourrai jamais les effacer.

« Cet homme, essentiellement vicieux, et dévoré par une ambition insatiable, avait promis au vieux roi Taraï-Opou, de mettre en ses mains l'autorité sur toutes les îles, et, pour

arriver à ce but, il avait conçu le projet cruel et impolitique de massacrer tous les étrangers qui aborderaient sur nos côtes, pour s'emparer de leurs navires, de leurs armes et de leurs richesses. Par ses soins, une vaste conspiration avait été ourdie, qui étendait ses ramifications sur tout l'archipel. Si Koah en était l'âme, plusieurs chefs en étaient le bras, et souvent mon autorité n'a pas été suffisante pour les empêcher de mettre à exécution leurs funestes projets.

« Vous savez, Monsieur Yung, combien j'ai blâmé sévèrement ceux qui massacrèrent votre jeune capitaine, pour s'emparer de son navire; j'ai fait plus encore : j'avais ordonné que ce navire fût rendu à Metcalf, et si la crainte de partager le sort de son fils ne l'avait fait s'éloigner précipitamment de nos îles, il fût certainement rentré en possession de la *Belle-Américaine*.

« Peu de temps après votre départ, Monsieur Vancouver, le vieux roi Taraï-Opou, effrayé des ravages que vos canons avaient causé dans le village royal, blâma hautement Koah et ne voulut plus le voir. Celui-ci s'en vengea; il persuada à Taï-Ana de lever l'étendard de la révolte, de massacrer le roi, et de monter à sa place sur le trône.

« — Nous eussions certainement réussi dans nos projets, lui dit-il, si Taraï-Opou avait montré moins d'indécision.

« — Taï-Ana, que l'ambition ronge, se laissa facilement persuader. Le roi fut massacré, et son fils Kau-Ike-Ouli lui succéda. Taï-Ana pensait que ce jeune homme serait entre ses mains un instrument docile, à l'aide duquel il pourrait

gouverner à sa guise. Il se trompa. Le jeune roi se montrait despote, insolent, cruel. Il alla jusqu'à punir de mort tout Kanaque qui, du lever au coucher du soleil, oserait lever le regard sur lui. Qu'arriva-t-il? Toute la population se souleva, et chercha un chef qui fût capable de la soustraire au joug odieux que ce féroce tyran faisait peser sur elle : les yeux se portèrent sur moi, et je fus en peu de temps à la tête d'une armée assez forte, pour oser présenter la bataille à Kau-Ike-Ouli. Il était temps, du reste, car déjà cet ambitieux convoitait mon héritage, la riche terre de Kona.

« La bataille fut sanglante ; elle dura huit jours avec des alternatives de revers et de succès; mais le huitième jour, au soir, le roi fut tué, son armée se débanda et je restai seul maître des districts de Kau et de Kona.

« J'épousai la fille de mon rival, voulant par cette union unir les droits de la naissance à ceux de la conquête.

« Cependant, l'île d'Havaï n'était pas soumise. Les lieutenants de Kau-Ike-Ouli avait rassemblé les débris de son armée, et, retirés dans les grands villages de la côte ouest, ils s'y fortifiaient, attendant, pour me présenter de nouveau la bataille, une occasion favorable. Il me fallut donc entrer en campagne, conquérir une à une, toutes ces places fortes. J'y réussis, mais, quand toute l'île fut pacifiée, je compris que je ne pourrais compter sur une sécurité complète qu'en faisant également la conquête des îles de Oahou et de Mavaï où régnait Kahikili.

« Ce chef redoutait mon ambition... mon am-

bition! J'avais appris que les royaumes des étrangers qui nous visitaient étaient prospères au dedans, et respectés au dehors, parce qu'ils n'étaient gouvernés que par une seule main, et voilà pourquoi je voulais réunir, moi aussi, sous un seul commandement, les différentes îles de l'archipel; mais personne alors n'était capable de comprendre un plan aussi en désaccord avec toutes les idées reçues jusqu'alors parmi nous.

« Quoi qu'il en soit, j'effectuai une descente à Mavaï; je rencontrai à Wailuku l'armée de Kahikili, et j'en fis un carnarge affreux. » Le visage de Taméhaméha s'animait, ses yeux lançaient des éclairs, le sang du chef sauvage bouillonnait dans ses veines.

« L'iao, continua-t-il, était tellement empli de cadavres, que cette digue humaine détourna son cours, et que je donnai à ce champ de bataille le nom de Kepanivaï, digue des eaux.

« A peine avais-je eu le temps de prendre un peu de repos, qu'un courrier d'Havaï vint me trouver dans ma tente. Il était haletant, couvert de sueur et de poussière; ses pieds déchirés aux aspérités de la lave et des rochers étaient ensanglantés, il m'apportait un message de Kiana que j'avais laissé à Havaï pour m'y remplacer.

« Ce messager raconta les plus tristes nouvelles. Keaoua, un des frères de l'ancien roi, avait formé une nouvelle armée, et il s'était mis en campagne pour me renverser et reconquérir son trône. Aussitôt Kiana avait convoqué tous les hommes validès, et il attendait l'ennemi de pied ferme, étonné de ne point

l'avoir aperçu encore. Mais les dieux s'étaient déclarés en ma faveur. L'armée de Keaoua, divisée en trois corps, s'avançait en bon ordre par les défilés d'Hilo sur Kau, quand tout à coup la terre trembla, les montagnes s'entr'ouvrirent, et Pélé inonda de feu, de cendre et de fumée toute la vallée. La moitié de l'armée de mon ennemi fut détruite. Longtemps encore on verra près du volcan Kilauca, les ossements blanchis des guerriers de Keaoua.

« A cette nouvelle, je me hâtai de rentrer à Havaï à la tête de mon armée, et sans laisser à Keaoua le temps de raffermir ses troupes ébranlées : je vins lui offrir la bataille. Il fut vaincu et abandonné par ses guerriers, il erra quelque temps en fugitif dans les montagnes d'Hilo, puis, fatigué de cette vie vagabonde et misérable, il se décida à venir me trouver. Certes, je l'eusse traité généreusement, mais les dieux avaient sans doute conjuré sa perte : au moment où il allait aborder au rivage pour se rendre à merci, Keomoku, l'un de mes meilleurs guerriers, qui avait à venger sur lui des griefs particuliers, sauta dans son canot et lui plongea le poignard dans la gorge. Je pleurai sa mort; on lui rendit, par mes ordres, les honneurs funèbres avec une magnificence digne de son rang.

« Désormais, je régnai sans conteste sur Havaï.

« Peu de temps après, des circonstances, indépendantes de ma volonté, amenèrent dans cette île M. Yung et M. Davis : vous connaissez assez cette histoire pour que je n'aie pas besoin de vous la rappeler. J'étais occupé à cette

époque à organiser une descente sur les îles voisines; je voulais des navires construits et armés à l'européenne, des guerriers exercés comme ceux des étrangers. Ces Messieurs arrivaient fort à propos pour me prêter le concours de leur savoir-faire. Je les retins donc près de moi, et je me flatte que la manière dont je les ai toujours traités leur a fait oublier la violence dont j'usai, à leur égard, dès le principe, pour les retenir auprès de moi. — »

« Ainsi se termina cette entrevue, continua Yung. Mais après la visite du monarque civilisateur, Vancouver en reçut une autre : ce fut celle de Taï-Ana, accompagné de son frère Taméha-Moutou. Ces deux chefs puissants, envieux de la puissance du grand homme, et principaux agents de sa puissance, regrettaient de l'avoir élevé si haut. Ils venaient faire leurs condoléances au capitaine anglais. Ce qui les indignait le plus, c'était le crédit dont M. Davis et moi jouissions auprès du roi. Vancouver les entretint longuement, leur fit des présents, et à leur départ, demeura convaincu que Taméhaméha arriverait certainement à satisfaire ses projets ambitieux.

« Pendant tout le temps que Vancouver séjourna dans la baie, il reçut de fréquentes visites de Taméhaméha; il lui donnait les plus sages conseils, et celui-ci les suivit docilement à son grand avantage.

« Le 12 mars, la division anglaise leva l'ancre et fit voile vers Lahaina. Il vint trouver le roi d'Oahou, et lui demanda raison du meurtre de deux de ses compagnons, le lieutenant Hergest et l'astronome Groosch. Le roi, vieil-

lard usé par l'abus du kava, mais d'un caractère doux et enjoué, et d'une physionomie bienveillante, lui fit un cordial accueil. Il affirma au commandant que ses compatriotes n'avaient pas été tués par ses sujets, mais par une bande d'aventuriers qui parcouraient la côte, qu'au reste, le sang avait été payé par le sang, que trois des assassins avaient été exécutés par ses ordres, et que de nouvelles démarches seraient faites pour découvrir les autres. Après une telle justification, Vancouver n'avait plus rien à demander. Il fit voile vers Oahou, et jeta l'ancre dans la baie de Waï-Titi. C'est là que les deux officiers anglais, qui montaient un transport envoyé par l'amirauté anglaise, pour ravitailler les navires de Vancouver, avaient été traîtreusement massacrés lors de la conspiration ourdie par Koah. Arrivé là, Vancouver exigea une nouvelle vengeance. Tiri-Toubouraï, gouverneur de l'île, fils aîné du vieux roi, et déjà cassé par l'abus qu'il faisait lui aussi du kava, fut porté à bord comme un enfant. De nouvelles perquisitions furent ordonnées, à la suite desquelles trois autres coupables furent découverts. Vancouver les fit fusiller, sous les yeux des Kanaques et de ses troupes en armes, par leurs propres chefs.

« Cependant, Vancouver continua sa croisière sur la côte des îles de l'archipel, prêchant à tous les chefs la concorde et la paix ; il accomplissait cette mission par acquit de conscience, car il était trop au fait des vastes projets de Taméhaméha pour s'illusionner sur la suite que ce roi prétendait leur donner.

« Toutefois ce voyage du grand capitaine a

laissé dans nos îles une trace indélébile. Le premier il se montra aux sauvages doux, juste et bienveillant, n'ayant jamais en aucune occasion usé de menaces ni de violence. A cette époque, les relations avec les étrangers étaient devenues plus fréquentes. Le bois de sandal, qui abondait aux îles, était devenu l'objet d'un grand commerce d'échange ; plusieurs Anglais et des Américains y séjournaient pour surveiller, au profit d'armateurs de leur nation, l'exploitation de ce bois, comme aussi la pêche des huîtres perlières.

« Peu après, Vancouver quitta Havaï pour gagner l'Amérique, puis l'année suivante il reparut de nouveau. Il ramenait avec lui un taureau, cinq vaches, des brebis et des béliers. Les immenses troupeaux, qui couvrent aujourd'hui les îles, proviennent de ce présent.

« C'est alors qu'il voulut mettre à exécution le projet qu'il caressait depuis longtemps, d'établir le protectorat anglais sur ces îles et d'y établir une propagande commerciale.

« Le 22 février 1794, il ramena Taméhaméha à Kealekekua pour procéder à l'investiture.

« Le point principal pour Vancouver, c'était de contracter avec un monarque puissant et civilisateur une alliance qui pût tourner au profit de son pays. Il ne pouvait se dissimuler que Taméhaméha était un prince de trop haute portée pour se croire engagé par un vain cérémonial, à moins qu'il n'eut l'intention secrète d'obtenir des Européens, secours et protection. Vancouver ne conçut probablement la comédie ridicule, qui fut alors jouée, que pour satisfaire l'orgueil national et plaire à

l'amirauté anglaise. Quoi qu'il en soit, de magnifiques présents aplanirent les derniers scrupules du roi, et, dans une audience d'apparat, en présence des chefs havaïens et des officiers anglais, et peut-être sans comprendre la valeur des mots employés dans cette circonstance, le roi Taméhaméha se reconnut lui et les siens sujets du roi d'Angleterre.

« Le 14 mars suivant, Vancouver quitta définitivement ces parages portant à l'amirauté un brevet de souveraineté sur Havaï, la déclaration de vasselage de Taméhaméha et surtout de nombreuses découvertes et d'utiles observations scientifiques.

CHAPITRE XI.

TAMÉHAMÉHA ACCOMPLIT SES PROJETS.

« Dès que Vancouver eut quitté l'archipel, Taméhaméha se sentant suffisamment préparé pour entreprendre la guerre avec toutes les chances de succès possibles se hâta de recommencer les hostilités.

« Il était parvenu à composer une flotte assez respectable, grâce au concours qu'apportèrent aux indigènes M. Davis, les charpentiers de Vancouver et moi-même. Nous avions construit un joli bateau ponté, de trente-six pieds de quille, à qui nous avions donné le nom de *Britannia :* il était monté par onze marins français, anglais et américains, et suffisamment armé.

« Taï-Ana fut mis à la tête de cette expédition,

mais à peine eut-il débarqué à Oahou qu'au lieu d'agir contre les ennemis il se joignit à eux. Taméhaméha compta un nouvel adversaire plus dangereux que les autres. Mais il ne se découragea pas, forma une armée nouvelle, se mit à sa tête et eut bientôt défait ses ennemis.

« Pendant son absence le frère de Taï-Ana tenta une révolte. A cette nouvelle, Taméhaméha accourt; sa présence suffit pour l'étouffer aussitôt.

« Cependant, redoutant de plus en plus les projets ambitieux de Taméhaméha les rois des îles de l'archipel avaient combiné leurs forces. Ils réunirent leurs flottes à Oahou et mirent à la voile pour Havaï. Taméhaméha vint à leur recontre; il leur livra une bataille navale sur les côtes de Hilo et les força à battre en retraite, et, poursuivant ses succès, il les poursuivit et débarqua à leur suite a Oahou. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Nono-Kourou, qu'arrose la rivière Eva. Le roi de Niihau et de Kauaï fut tué au commencement de l'action. Le roi d'Oahou et Taï-Ana rallièrent l'armée dans cette même plaine, qui s'étend à nos pieds, et offrirent de nouveau la bataille à Taméhaméha qui les y avait poursuivis. La victoire se décida en faveur de ce dernier; le roi d'Oahou fut tué et Taï-Ana, entouré de trois cents braves, après avoir fait des prodiges de valeur, gravit le sommet de cette roche escarpée où le roi l'avait cerné. Là, ayant perdu tout espoir de résistance, et dédaignant de survivre à sa défaite, il se précipita du haut de ce pic avec ses trois

cents compagnons et trouva la mort dans ces précipices hérissés de rocs et de quartiers de lave.

« Cette victoire éclatante, célèbre dans les fastes d'Havaï livrait à Taméhaméha les îles de Mavaï, de Molokaï et d'Oahou : restait celle de Kauaï qui conservait son indépendance. Mais son roi, Kaumualii, ne voulut point tenter le sort des armes; il se rendit auprès de Taméhaméha, qui le reçut avec la plus grande bienveillance, et il fut convenu que le roi de Kauaï resterait tranquille possesseur de son trône, sa vie durant, et qu'à sa mort son royaume ferait retour à Taméhaméha ou à son successeur.

« Maintenant, Messieurs, ajouta Yung, le roi n'a plus d'ennemis; il travaille sagement et pacifiquement à une autre conquête sans laquelle les autres deviendraient éphémères : celle de la civilisation. Il vous est facile de vous rendre compte des progrès qui ont déjà été faits, mais ces progrès seront forcément arrêtés dans leur essor, tant que la religion chrétienne, seule vraie base de toute civilisation, n'aura pas été introduite ici. Taméhaméha le comprend et hâte de ses vœux le jour qui lui amènera enfin les missionnaires que lui a promis Vancouver au nom du roi d'Angleterre. On prétend qu'ils seront devancés par les missionnaires d'Amérique, je le pressens et le redoute. M. Rives préférerait les missionnaires catholiques français; je n'hésiterai pas à vous avouer que je partage entièrement son avis, et, quoique protestant, je crois que leur culte, fait pour le cœur et les yeux, serait

plus en rapport avec les aptitudes de ces vives et sensibles intelligences d'un peuple des tropiques qui ne sera guère touché par les froides et sévères prédications des Révérends. Mais, à cheval, Messieurs! Le soleil va disparaître et nous sommes loin de nos demeures ».

Les promeneurs disparurent bientôt au galop de leurs montures derrière les bosquets de palmiers.

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE I.

DEUX BAPTÊMES.

« Kailua, 25 décembre 1819.

« Révérend Ministre,

« Vous avez sans doute appris que le roi Taméhaméha est mort le 8 mars de cette même année. La maladie, qui l'a emporté, a duré l'espace d'un mois, et, pendant tout ce temps, les regards de son peuple étaient fixés sur lui. A chaque heure du jour des courriers, expédiés de tous côtés, portaient aux chefs des nouvelles de sa santé. Les prêtres et les devins l'entouraient, et c'était un spectacle bien navrant que de voir ces païens, vrais suppôts du démon, essayer par toutes sortes de momeries plus extravagantes les unes que les autres, d'apaiser la prétendue colère de leur dieu.

« On m'a raconté que Taméhaméha ne se faisait aucune illusion sur la gravité de son état, et qu'il se rendait parfaitement compte que sa mort était prochaine. Quelques heures

avant d'expirer, il a fait appeler son fils Liho-Liho, qu'il avait associé à son trône, et qui devait lui succéder.

« — Mon fils, lui dit-il, après ma mort tu seras roi, si tu t'en montres digne, et Kauhumanu sera Kuhina-Nui (régente). Ce pays doit suffire à ton ambition : tu le conserveras si tu est sage, tu le perdras si tu cherches à l'agrandir. Les chefs qui m'entourent te seront fidèles, à la condition que tu seras juste. Ne te presse jamais de punir une faute commise par les étrangers, souffres-en même une seconde, ne sévis qu'à la troisième. Adieu, porte mes vœux à ta mère et à mes femmes. »

« Et comme le jeune prince fondait en larmes et baisait la main de son père, celui-ci se retourna vers lui et lui dit : « — Hookanaka ! Sois homme ! et il expira. »

« La nouvelle de la mort du roi, à laquelle cependant on s'attendait, se répandit comme un choc électrique et couvrit les îles d'un voile lugubre. Ce fut un unanime concert de pleurs et de gémissements qui n'était interrompu que pour raconter les traits de la vie du roi qu'ils avaient perdu. Hommes et femmes se roulaient à terre, en s'arrachant les cheveux. Honteux de ne pas donner assez de marques d'affliction, plusieurs, en se rencontrant, se meurtrissaient le visage, et tous, pour éterniser les marques de leur douleur, se firent arracher une ou plusieurs dents. Non contents de se faire tatouer la langue, comme il est d'usage en pareille circonstance, la plupart se firent graver sur le bras cette inscription en anglais : « Notre grand et bon roi, Taméha-

méha, est mort le 8 mai 1819. » Plusieurs insulaires poussèrent le fanatisme de la douleur jusqu'à brûler leurs cases et leur pauvre mobilier. Pendant trois jours et trois nuits les Kanaques, accourus en foule à la capitale, de tous les points du royaume, restèrent sur les places publiques et dans les rues, ne cessant pas de se lamenter en levant les bras vers le ciel.

« Liho-Liho est monté sur le trône avec le nom de Taméhaméha II, et, sur l'ordre de la régente, des crieurs publics ont été annoncer partout et la mort du roi et l'avénement de son fils au trône.

« Celui-ci, sur les conseils de sa mère, et malgré les réclamations énergiques des Européens, qui sont fixés dans ces îles, a fait faire à son père des funérailles magnifiques selon les rites atroces ordonnés par les prêtres et les devins. Un tabou rigoureux, qui a duré plusieurs semaines, a été imposé par eux ; des cris et des chants funèbres ont retenti d'un bout du royaume à l'autre, de nombreuses victimes ont été sacrifiées sur les autels.

« Son corps, selon la coutume, a été remis aux prêtres qui l'ont soigneusement désarticulé, et les ossements, dépouillés de leur chair et liés en faisceaux, ont été entourés de riches étoffes et enterrés avec le plus grand mystère dans un lieu inconnu (1).

(1) Les Kanaques redoutent, par-dessus tout, la profanation des restes de leurs chefs, et s'il en est encore parmi eux qui savent où reposent les ossements de Taméhaméha, ce secret mourra avec eux. J'ai tout lieu de croire cependant, que le roi actuel connaît seul aujourd'hui l'endroit où fut enterré son aïeul, et que, nouvel Attila, il repose dans un torrent dont les eaux un moment détournées de leur lit ont repris leur cours (de Varigny).

« Le nouveau roi n'a que vingt-quatre ans; c'est un beau jeune homme, mais dont la conduite est loin d'être édifiante; il est dissolu, violent, emporté, quelquefois généreux et aimable. Il fait sa société habituelle de jeunes gens de son âge, étrangers et indigènes, et se livre sans retenue à la fougue de ses passions.

« Les hideux sacrifices humains qui ont été faits aux funérailles du roi, ont excité chez tous les indigènes des classes supérieures un juste sentiment de dégoût et de honte aussi, car plusieurs d'entre nous n'ont pas manqué de lui faire remarquer tout ce qu'il y avait de sauvage dans d'aussi horribles coutumes.

« Un Français qui a beaucoup d'influence sur lui, et qui a soigné le roi pendant sa maladie, M. Rives, le sollicite vivement de faire venir des missionnaires catholiques, les Anglais l'engagent à attendre les missionnaires que Vancouver a promis, et les Américains le pressent fort d'en demander à leur pays.

« Pour moi, Monsieur et Révérend Ministre, je suis convaincu que les premiers, qui se présenteront, seront les bienvenus, et leur tâche sera d'autant plus facile qu'à l'heure présente le paganisme, si ce n'est parmi le peuple peut-être, n'existe plus que de nom; je ne saurais donc trop vous exhorter à vous hâter dans l'exécution du projet que vous méditez, car le moment est des plus opportuns.

« Peut-être sera-t-il trop tard si vous tardez encore. Jugez-en vous-même. Le 28 août de cette année, la corvette française *l'Uranie* est venue nous rendre visite. Ce navire, placé sous le commandement de M. Freycinet, avait à

son bord un prêtre papiste du nom de Quélen, qui est cousin, paraît-il, de l'archevêque de Paris. Bien entendu qu'aussitôt que la corvette eut jeté l'ancre, M. Rive alla la visiter et je remarquai qu'il eut avec le prêtre papiste une longue conférence. Le lendemain, celui-ci descendit à terre, et se rendit à la demeure de Boki, où se trouvaient réunis : Kalaimoku, qui occupe à la cour le rang de premier ministre, M. Rives, M. Marini, un papiste également, et Kapua, le même qui m'a recu à mon arrivée à Oahou. Or, jugez de ma stupéfaction quand, le soir même, j'appris que Boki et Kalaimoku allaient recevoir le baptême des mains du prêtre papiste.

« Cette cérémonie a eu lieu quelques jours après avec toutes les cérémonies païennes dont les papistes ont l'habitude de se servir. Voici, du reste, comment les choses se sont passées. Le baptême a eu lieu sur le vaisseau; le roi a voulu y assister et la régente l'a accompagné. Le canot du commandant a été chargé d'aller chercher tous les membres de la famille royale. Le roi, avant d'entrer dans le canot avec ses deux épouses préférées, s'est fait *détabouer* pour pouvoir se mettre à l'ombre sous une tente. Sa mise n'était certes pas des plus brillantes : il portait une petite veste bleue galonnée, des pantalons verts collants et un chapeau noir en paille; il ménageait ses grands costumes, car il en a de plus magnifiques. Il fut le dernier qui s'embarqua, et je remarquai qu'en entrant dans le canot, il appuya fortement son nez contre celui de la régente, et qu'ils répandirent tous deux quelques larmes.

Son embarcation ouvrait la marche; elle était suivie d'un canot rempli d'officiers français, de deux doubles pirogues et de deux pirogues simples, portant des personnages de distinction, et quelques étrangers au nombre desquels je me trouvais.

« Le roi fut salué de onze coups de canon; il descendit dans la batterie pour voir exécuter le feu. Cependant la cérémonie commença, on offrit des chaises aux princesses, mais elles préférèrent se coucher par terre. Plusieurs des officiers havaïens, qui ne se rendaient pas bien compte de ce qui se passait, me demandèrent combien on ferait sauter de dents et combien on arracherait de membres à leur ministre.

« Pendant la cérémonie, le roi demanda une pipe et fuma. Les reines étaient étonnées du costume brillant du prêtre et de la beauté de l'image de la Vierge qui se trouvait sur l'autel. Chacune d'elles demanda à la baiser; de temps en temps elles demandaient à boire, ce qu'on n'osa leur refuser; puis elles visitèrent le navire, et enfin retournèrent à terre très-satisfaites de tout ce qu'elles avaient vu et surtout de la galanterie de MM. les officiers français à leur égard.

« Vous voyez, Révérend Ministre, qu'il n'y a plus un jour à perdre; les papistes ont un pied dans la place, et ils vont certainement faire de jour en jour des progrès rapides si nous n'intervenons de suite.

« Je suis avec respect.....

« HARRIS. »

CHAPITRE II.

ABOLITION DU TABOU.

Le lecteur a sans doute remarqué que la lettre d'Harris est datée, non pas d'Honolulu, mais bien de Kailua.

Kailua, nous l'avons dit déjà, est un village situé dans le district de Kona sur la côte est de la grande île d'Havaï. C'est là que la cour s'est fixée depuis la mort de Taméhaméha pour obéir à la superstition indigène qui veut que la résidence où le roi est mort soit considérée comme « tabou » (1).

Plusieurs étrangers ont suivi le roi dans cette nouvelle résidence et Harris, bien entendu, n'a pas manqué de se joindre à eux. Il occupe une modeste cabane sur le bord de la mer et tout près du palais, si toutefois on peut donner ce nom à un ensemble de cases entourées d'une palissade, où Taméhaméha II, la régente, les femmes du roi et ses serviteurs sont venus demander un asile provisoire.

Or, comme Harris allait quitter sa case pour porter sa lettre au capitaine d'un petit voilier américain, il vit entrer tout à coup chez lui Kapua qui le salua silencieusement, et alla

(1) Vaikiki est aujourd'hui un joli petit village où les habitants d'Honolulu vont passer quelques jours pour prendre les bains de mer. On y voit encore ombragées par de beaux cocotiers et couvertes de pervenches, les ruines de l'ancienne résidence royale de Taméhaméha. C'est là, sous un ciel toujours pur, en face d'une mer toujours bleue que ce grand et noble sauvage s'éteignit plein d'années, laissant un nom vénéré et une nation là où, avant lui, n'existait qu'un ramassis de tribus (de Varigny).

s'asseoir sur un banc de bois au fond de la case.

Kapua fréquentait peu Harris; le capitaine des gardes était un ami de Rives et Rives n'aimait pas Harris; il l'avait toujours soupçonné de remplir dans les îles le rôle d'espion à la solde des Américains, et Harris, pour ne pas se trahir, se sachant soupçonné, avait dû veiller avec la plus scrupuleuse attention sur ses paroles et ses moindres démarches.

Aussi l'Américain fut-il surpris de la visite que lui rendait l'indigène.

« Qui me vaut l'honneur que vous me faites de me visiter, Kapua, lui dit-il courtoisement?

— Je venais vous demander si vous êtes informé des étranges événements qui viennent de se passer?

— Mais je ne sais rien, je vous assure. Depuis ce matin je suis occupé à écrire une lettre à ma famille, et j'allais la porter au navire américain qui va mettre à la voile comme vous êtes entré.

— Le tabou vient d'être aboli, les dieux n'existent plus; une partie du peuple se réjouit, mais les prêtres sont en fureur et comme ils ont beaucoup de partisans et que leur puissance est encore redoutable, je venais vous chercher pour vous conduire chez Boki. On prétend que ce sont les étrangers qui ont poussé le roi à cet acte et je crois que vous ne seriez point en sûreté ici. Venez, continua-t-il en se levant, nous serions désolé qu'il vous arrivât quelqu'accident. »

En disant ces mots, Kapua sortit de la case d'Harris. Celui-ci resta un instant indécis, se demandant quel parti il allait prendre, quand

des cris de fureur poussés par une bande de sauvages, qui se dirigeaient vers sa demeure, vinrent mettre fin à son indécision. Il quitta sa cabane et suivit son compagnon. Un instant après il se trouvait dans la case du gouverneur où étaient réunis Rives, Marini, plusieurs résidents étrangers, Boki et Kalaimoku.

Quand Harris entra, Rives avait la parole; c'était du reste assez l'habitude de ce garçon médecin.

« Mon Dieu, Messieurs, dit-il, je ne partage pas vos craintes, et vous verrez que la chose se passera le plus naturellement du monde. Il y a longtemps que la régente voulait en arriver là et j'avoue que ce tabou-là gênait singulièrement. Elle, qui tient à tout savoir, à tout voir, à tout toucher, elle était obligée de vivre isolée dans la société des femmes, un peu à l'écart bien entendu. Le roi hésitait et résistait, quoique bien mollement, aux sollicitations de sa mère. Mais la crainte d'offenser le grand prêtre Kekoua l'a longtemps arrêté. « — Vous êtes à peine monté sur le trône depuis quelques jours, lui disait celui-ci, et voici déjà que vous cherchez à mécontenter le peuple et les chefs. Vous n'ignorez pas cependant que le grand sacrificateur, votre cousin, à qui votre père a laissé cette charge en mourant, saisira avec empressement ce prétexte pour essayer de vous renverser; il est soutenu par un parti puissant, etc., etc... » Or, ne sachant où donner de la tête le roi m'a fait appeler hier et m'a consulté : Messieurs, je ne lui ai pas caché ma manière de voir à ce sujet. Je lui ai démontré clairement que les prêtres seuls, et même pas

tous, s'opposaient à l'abolition du tabou, que s'ils résistaient ouvertement, ils ne trouveraient de partisans que parmi les Kanaques de l'intérieur que quelques coups de fusil mettraient bien vite à la raison. Il fit venir alors Kuanou, prêtre très-considéré et très-influent.

« — Que penses-tu du tabou, lui dit-il?

« — Je sais que vous songez à l'abolir, que c'est aussi l'avis de la régente, et des principaux chefs et que tous les étrangers vous y sollicitent; pour moi je laisserai faire.

« — C'est bien, mais qu'en pensent les autres prêtres?

« — Beaucoup suivront mon exemple, surtout s'ils sont assurés de trouver une compensation raisonnable, mais le grand prêtre Kekoua vous résistera ouvertement et il aura de nombreux partisans.

« — Il serait curieux que cet homme voulût s'opposer à mes projets; il n'ont pas osé résister ainsi à mon père; eh bien! nous verrons ce qu'il fera : demain je violerai publiquement le tabou. »

« Le prêtre se retira, je félicitai le roi de sa fermeté et j'allai annoncer cette nouvelle à la régente.

« — Je connais les projets de Kekoua, dit-elle, puis elle se leva toute droite, son œil était farouche, sa bouche ricanait d'un rire féroce, son geste était menaçant. Cette femme est vraiment terrible dans ses colères, elle s'écria :
« — Les femmes sont-elles donc des chiens pour ne pouvoir s'asseoir à la même table que les hommes? et le peuple est-il si nombreux qu'il

faille tous les jours sacrifier des guerriers sur les autels de ces mannequins de paille et de bois que ces fourbes prétendent être des dieux? Rives, le tabou sera aboli! demain les heïaus et les moraï détruits et si Kuanou résiste je le briserai. »

« Eh bien! Messieurs, les choses se sont passées fort simplement. Il y avait ce matin, je ne sais quelle fête sacrée; le repas du roi était servi sur des nattes étendues sur la pelouse qui s'étend devant sa case, celui de la régente et des princesses se trouvait à côté sur d'autres nattes; une foule immense se pressait tout à l'entour pour assister au repas royal. Voici que tout à coup le roi se présente, il va prendre sur la natte où son repas était préparé un plat de ces excellents mulets qu'on élève dans les canaux qui arrosent les plantations de taro, mets, comme vous le savez, sévèrement taboués pour les femmes, il prend, ai-je dit, ce plat, le porte sur la natte près de laquelle la régente et les reines venaient de s'asseoir, s'installe tranquillement au milieu d'elles et se met à manger d'un air parfaitement calme et insouciant les invitant à en faire autant. Les assistants demeurent un instant interdits, puis ils se mettent à lever les bras au ciel, à pousser des cris lugubres, à hurler comme des possédés, criant: « — Tabou! Tabou. » Au vacarme Kuanou accourt, suivi d'une *foule* de prêtres et de devins, qui lui sont dévoués, il simule d'abord la plus profonde indignation, puis, comme se ravisant, il impose silence au peuple:

« — Voilà, dit-il, une violation flagrante du tabou, dont nos îles n'ont jamais été témoins.

Mais si les dieux sont offensés pourquoi ne se vengent-ils pas? Ou bien ce ne sont pas des dieux, ou bien ils sont impuissants! » Puis élevant la voix : « — Hommes, femmes, enfants d'Havaï trop longtemps nous avons obéi à ces dieux, trop longtemps notre sang a coulé sur leur autels il faut en finir. »

« A ces mots, il a saisi une torche, et, de sa propre main, il a mis le feu à l'héïau. Le peuple poussait des cris de joie et dansait autour des flammes.

« Demain, il n'y aura plus de temples païens dans Havaï; dans huit jours, toutes les îles en seront purgées. »

« Monsieur Rives, dit Boki, savez-vous ce qu'a fait Kekoua?

— Je ne l'ai point aperçu.

— Moi je l'ai vu; il a gravi la montagne, accompagné de quelques prêtres et d'une centaine de Kanaques fanatiques. Dans peu de jours il descendra ici de nouveau à la tête d'une armée formidable et alors... Malheur aux étrangers!...

— La régente veille, reprit Rives.

— Tant mieux, dit Marini, car le roi s'amuse. En tout cas, je crois que pour le moment nous sommes en sécurité, et, se levant : Boki, je vous remercie de votre hospitalité et je vous suis reconnaissant du soin que vous avez pris de veiller sur nous! Au revoir. »

Rives se leva également et s'approchant de Boki : « Quel malheur que nous n'ayons pas ici de missionnaires français! Demain tout le royaume serait catholique et français. »

Harris sortit en murmurant : « Boston est

plus près d'Havaï que Paris, » et il gagna rapidement sa demeure.

« *P. S.* — Je rouvre ma lettre pour vous mettre au courant d'un événement extraordinaire. Le roi vient d'abolir le tabou, les temples et les statues des faux dieux sont en feu. Il n'y a pas un instant à perdre : la place est nette, il n'y a qu'à édifier. »

CHAPITRE III.

LA DÉESSE PÉLÉ.

Maintenant si le lecteur veut bien nous suivre nous allons traverser la chaîne montagneuse qui sépare la côte du riche district de Kona pour pénétrer dans l'intérieur de la grande île d'Havaï et visiter le *lua Pélé,* c'est-à-dire le temple de Pélé, la redoutable déesse des volcans. Mais, comme il nous faudra traverser des forêts qu'aucun sentier ne sillonne, passer des torrents, gravir des montagnes et nous frayer souvent un chemin au milieu des laves amoncelées et des précipices, nous prendrons un guide qui saura nous conduire sûrement au volcan et nous en faire admirer les sauvages et sublimes beautés.

« La nuit est à peu près faite; à peine quelques rayons du soleil mourant enveloppent-ils de reflets roses la cime lointaine de la grande montagne, — le mauna Loa, dont la cime

neigeuse se perd dans les nues; — derrière nous, à notre droite et à notre gauche, une sombre forêt où un léger brouillard pleure sur les feuilles et tombe en gouttes silencieuses à nos pieds. Nous sommes sur une étroite clairière. Des deux côtés les arbres atteignent jusqu'au bord du précipice et se penchent sur l'abîme comme curieux d'en sonder les mystères. L'abîme est dans l'ombre, mais un reste de jour nous permet d'en suivre les contours énormes de plus de dix lieues de circonférence et qui se perdent dans un lointain obscur. Ce cirque immense a mille pieds de profondeur, nous lui en donnerions le double dans la disposition d'esprit où nous sommes. Ses parois sont coupés à pic; au fond, une lueur rougeâtre brille plus vive à chaque étoile qui s'allume au firmament. Un immense pilier de feu se dresse au centre, éclairant d'un reflet sinistre les roches calcinées qui l'entourent. Des flocons d'une fumée blanche et légère s'échappent en spirales des milliers de crevasses béantes qui sillonnent la croûte noire et durcie, que nous distinguons à peine du sommet. Un grondement sourd et continu, qu'on ne peut comparer qu'à celui de la mer par une nuit de tempête, sort de ce gouffre béant.

« Je restai là sans avancer ni reculer, me croyant le jouet d'un rêve, regardant tout, sans me rendre compte de rien. Mille fantaisies, mille images confuses se pressaient dans mon cerveau. Il me semblait voir d'une hauteur Sébastopol vaincue, anéantie par ce feu d'enfer célèbre dans nos annales guerrières. Ces flocons de fumée c'étaient les feux de bivac de nos

troupes victorieuses. Puis, tout à coup j'assistais à la ruine de Sodome. Les pans de murailles s'écroulaient; les voilà noircis et fumants. Le sol s'entr'ouvre pour dévorer la ville maudite. Vienne la mer Morte; voici son bassin creusé; ses eaux conserveront toujours ce goût âcre de soufre et de bitume qui me prend à la gorge.

« Mais voici le jour qui a reparu.

« Les oiseaux chantaient dans les arbres autour de nous; tout empruntait aux premiers rayons du jour un cachet particulier de beauté calme et reposée. L'aspect du cratère lui-même semblait s'être modifié et nos yeux plongeaient sans effroi dans l'abîme que nous allions explorer et dont la sévère grandeur nous attirait autant alors qu'elle nous intimidait la veille.

« Munis de longs bâtons, nous nous engageâmes dans une espèce de sentier assez semblable à une échelle, mais beaucoup plus roide et qui nous conduisit, après trois quarts d'heure, je ne dirai pas de marche, mais de tours d'acrobates au fond du cratère. Arrivés là, nous nous trouvions sur cette plaine noire et qui nous paraissait unie d'en haut, mais qui revêtait de près un aspect bien différent. Rien ne saurait en donner une idée plus exacte que la mer elle-même. Figurez-vous les vagues de l'Océan subitement solidifiées et conservant toutes leurs formes intactes, leurs contours arrondis et repliés sur eux-mêmes et jusqu'à l'écume qui couronne leurs crêtes. Nous nous engageâmes sur cette mer immobile, passant d'un flot à l'autre, sondant du bout de nos

bâtons la solidité de cette croûte vitrifiée, mais chaude encore. De nombreuses crevasses de toute taille et de toute profondeur sillonnaient la plaine; les unes mesuraient à peine quelques pieds, les autres descendaient jusqu'à la mer de feu et nous pouvions distinguer au fond un rayon de lumière pareil aux zigzags de la foudre. De chacune de ces crevasses s'échappait une vapeur tiède et fortement imprégnée de soufre.

« De vague en vague, de crevasse en crevasse, nous marchâmes ainsi plus d'une heure avant d'atteindre *lua Pélé*, le temple de Pélé, cette divinité suprême de l'archipel havaïen, déesse des feux souterrains qui ont créé les îles et dont les colères les ont tant de fois bouleversées. Certes jamais déesse de l'antiquité n'eut une demeure plus appropriée que celle qui s'offrit à nos yeux.

« Ce qu'on appelle *lua Pélé* est un trou ou lac d'une lieue de circonférence et d'environ soixante-dix pieds de profondeur. Dans ce lac, d'où rayonnait une épouvantable chaleur, s'agitait dans tous les sens une masse noire et liquide semblable aux flots d'une mer tourmentée, se heurtant aux parois qui l'emprisonnaient. Après quelques instants de violentes convulsions, une vague plus considérable que les autres se souleva à plusieurs pieds de hauteur, l'écume se fendit sous l'effort et laissa à découvert une masse rouge de feu liquide qui s'avança, par un mouvement lent et régulier, d'un des côtés du cratère vers le centre, engloutissant sur son passage toute l'écume qu'elle refoulait devant elle. Du côté opposé

le même phénomène s'était produit dans les mêmes proportions, autant, du moins, que nous pouvions en juger à cette distance, et une autre vague de feu marchait à la rencontre de la première. On eût dit que l'écume noire, qui, tout à l'heure, recouvrait le tout, avait été repliée comme un voile. Le bruit qui frappait nos oreilles n'avait rien de commun avec celui de la mer; on se fût cru entouré de centaines de torrents roulant des avalanches de cailloux et de pierres. Nous restions les yeux fixés sur les deux vagues, attendant, avec une curiosité mêlée d'effroi, ce qui allait résulter de leur choc inévitable.

« Les deux montagnes mouvantes, dont la hauteur atteignait alors plus de vingt pieds, semblaient se dresser comme pour mesurer leurs forces. Un bruit formidable, comme celui d'un immense craquement souterrain, marqua le moment de leur rencontre. Le sol oscillait autour de nous et sous nous. Elles se soulevèrent en une pyramide de feu de plus de soixante pieds de hauteur au centre même du volcan, lançant leur écume brûlante dans toutes les directions. Puis la plus forte des deux vagues l'emporta, et, refoulant devant elle sa rivale, s'étendit comme une nappe rouge et vint battre avec fureur les parois volcaniques, qui se fendirent sous l'étreinte de cette effroyable chaleur et disparurent dans le bassin comme le sable d'une falaise que la mer mine, sape et engloutit.

CHAPITRE IV.

DERNIÈRE BATAILLE.

Or, on était au mois de février de l'année 1820; quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis que le tabou ayant été solennellement aboli, quelques prêtres, sous la conduite du grand sacrificateur, avaient abandonné la ville royale pour gagner la partie montagneuse de l'île.

Leur troupe se grossit peu à peu d'une foule de mécontents, auxquels venaient à chaque instant se joindre des Kanaques, que les prêtres fanatisaient par leurs discours.

Kekoua avait parcouru rapidement les îles, portant entre ses mains l'idole de Taïri, dieu de la guerre, et prêchant la guerre sainte. Il prédisait que les plus grands malheurs allaient fondre sur les îles, que les dieux irrités allaient tirer vengeance de l'offense qui leur avait été faite, et que la puissante Pélé ne tarderait pas à manifester sa colère ;

« Rappelez-vous, disait-il, comment elle se vengea de l'offense que lui fit jadis Kahavali. Il se divertissait au jeu du *horoua* (1), il allait lancer son traîneau, quand tout à coup une femme se présenta, qui lui proposa de lutter avec lui. Kahavali accepte le défi, lance son traîneau et remporte la victoire. L'étrangère

(1) Le *horoua* était un jeu fort en honneur jadis à Havaï. Il avait une certaines ressemblance avec celui que nous désignons sous le nom de *montagnes Russes;* il consistait à s'élancer dans un traineau sur le penchant d'une colline ; le jouteur qui arrivait le premier gagnait la partie.

demande sa revanche. « — Prête-moi ton traîneau, dit-elle au chef, car le mien est mal construit. » — « Jamais, reprend Kahavali, je ne le prêterais même pas à mon épouse. » L'imprudent ! il venait d'insulter, sans le savoir, la puissante Pélé qu'il n'avait pas reconnue. Aussitôt la déesse frappe du pied la montagne, et la montagne se fend, le feu et la lave jaillissent, et Pélé s'avance à la poursuite de Kahavali. Un panache de fumée s'agite sur sa tête, sa bouche vomit la flamme, de ses narines sortent des torrents de bitume et des ruisseaux enflammés; les éclairs et le tonnerre l'accompagnent dans sa course furieuse. Kahavali fuit vers le rivage, mais les malheureux Kanaques ne peuvent s'enfuir, eux; la déesse les atteint, les immole cruellement à sa vengeance et roule leurs cadavres dans les torrents de feu qui la suivent.

« Mais la colère de la déesse n'est pas satisfaite encore : c'est Kahavali lui-même qu'elle veut dévorer, et la voilà qui s'acharne de nouveau à sa poursuite. Le malheureux précipite sa course, il jette sur la route son manteau de feuilles de ti, pour pouvoir courir plus vite encore. Bientôt il atteint sa demeure. Il rencontre à sa porte Aroï-Pouaa son cochon favori; il le salue en le touchant du nez. Il entre, il salue Kou-Kii, sa vieille mère, Kanaka-Wohim, sa jeune épouse, Papourou et Kaohé ses deux fils encore à la mamelle. Mais Pélé est près de l'atteindre; il s'attache aux embrassements de ces êtres si chers, et s'enfuit de nouveau en les abandonnant à la déesse qui les dévore en passant.

« Cependant Kahavali, poursuivant sa course furieuse, arrive près d'un abîme immense, il s'arrête éperdu, Pélé va l'atteindre... mais il jette sa large lance sur l'abîme qu'il traverse sur ce pont improvisé, gravit la montagne où il rencontre Koae, sa sœur, qu'il salue, puis descend vers le rivage, au moment où son frère lançait à la mer sa pirogue de pêche pour échapper à la fureur de la déesse. Il entre dans la pirogue, et, pagayant de toutes ses forces avec son frère et ceux qui l'accompagnaient, il gagne le large. Pélée arrivait alors écumante et furieuse; elle se jette à la mer, en poussant d'horribles sifflements, et en lançant vers la barque d'énormes quartiers de rochers.

« Mais le vent s'est élevé, Kahavali a planté sa lance au milieu de la pirogue et y a fixé une large natte, et le voici qui aborde à Mawaï, puis il visite successivement les autres îles, mais jamais il ne peut rentrer dans sa terre et ses ossements ne reposent pas avec ceux de ses pères. »

Ainsi parlait Kekoua, sur la montagne, aux Kanaques accourus de toutes parts; il se tenait debout sur un roc élevé situé près de lua Pélé : les sourds grondements du volcan se mêlaient à sa voix forte et perçante, et son corps immense, couvert d'une draperie rouge, et éclairé dans la nuit par les flammes rouges, qui s'échappaient du cratère, lui donnait l'air d'une divinité fantastique. Il montrait la statue de Taïri, il agitait dans sa main des filaments d'une lave transparente et couleur olive et s'écriait :

« Hommes, femmes, enfants d'Havaï, voici

le redoutable Taraï qui vous crie par ma bouche de venger Pélé; prenez vos armes avec confiance, il vous guidera, il dirigera vos coups et vous promet la victoire. Mais, ne tardez pas, car Pélé se désole maintenant, et arrache sa blonde chevelure; mais tout à l'heure ses yeux se sécheront, ses larmes cesseront de couler, elle sortira de son palais de feu ne songeant plus qu'à se venger. Oh! alors, malheur à nous, si nous n'avons pas écrasé ceux qui l'ont trahie! »

Le 22 mars de l'année 1820 Kekoua compta ses soldats : il y avait sur la montagne plus de vingt mille Kanaques bien armés; il les divisa én trois colonnes, et descendit avec eux vers la plaine de Kuamoo.

Quand il fut arrivé, il forma son armée en bataille au pied de la montagne, et il fit commencer des travaux de défense. Par ses ordres, les Kanaques élevèrent autour de leur camp une enceinte de pierres sèches, puis le flanc de la montagne fut percé d'une multitude de trous pouvant contenir un ou deux guerriers, et protégés par un petit mur. Là devaient se tenir les arbalétriers qui pourraient lancer sûrement leurs flèches. Çà et là, on éleva des huttes de ti et de cocotier pour abriter les chefs, les blessés et les malades.

Ces travaux de défense et d'attaque furent terminés dans la même journée.

Le soir, des coureurs, envoyés en éclaireurs, vinrent annoncer au grand sacrificateur que l'armée royale s'avançait. Ils avaient vu son avant-garde déboucher dans la plaine, et s'ar-

rêter, pour y camper, sur une petite éminence qui la dominait. Le principal corps n'était pas éloigné, il était peu nombreux, mais les Kanaques, qui le composaient, étaient de vieux soldats aguerris dans les combats nombreux où les avait conduits Taméhaméha ; à leur tête marchait Kekuanaoa, jeune chef d'une rare intrépidité et d'un grand sang-froid.

L'armée royale fit de son côté les mêmes préparatifs de défense et d'attaque qu'avaient fait celle du grand sacrificateur ; elle y employa toute la nuit, et, le lendemain matin, lorsque le soleil se leva, elle se rangea en bataille pour attaquer les rebelles.

Ceux-ci ne s'étaient pas laissé surprendre : les hommes, armés d'arcs, occupaient les trous préparés par eux dans le flanc de la montagne ; les frondeurs se tenaient abrités derrière le petit rempart du camp, et, à gauche et à droite, ceux qui étaient armés de lances, de poignards et de casse-tête, attendaient impatiemment que leur chef leur donnassent l'ordre de fondre sur l'ennemi.

Les batailles à Havaï, s'engageaient de la même manière que celles qu'à chantées Homère.

Un chef sortait du rang, et, prenant à parti un chef ennemi, il l'injuriait pour le défier ; celui-ci s'avançait au-devant de son adversaire, s'arrêtait en face de lui, et lui répondait sur le même ton. Peu à peu les têtes s'échauffaient : un, deux, vingt chefs en défiaient autant d'autres, puis les simples soldats à leur tour se prenaient à partie, puis un premier coup de lance était porté, une pierre, une flèche

lancée, alors la mêlée devenait générale, effroyable; c'était entre chaque chef, chaque soldat un combat corps à corps, qui ne se terminait que par la mort de l'un d'eux.

Quand un chef était blessé mortellement ou tué, il s'engageait autour de son corps un combat acharné; car il s'agissait pour les uns de l'emporter comme un trophée pour être sacrifié aux dieux dans l'héïau, et pour les autres, de le sauver de cette ignominie.

C'est ainsi que s'engagea la bataille de Kuamoo, la dernière qui se livra dans l'archipel.

Kekuanaoa, la tête couverte d'un casque surmonté de plumes rouges et jaunes, revêtu de sa natte de guerre, de son manteau et de son parawa, du hausse-col de plumes s'avança au-devant du grand sacrificateur.

« Kekoua-Oka-Lani, dit-il, il est temps encore, dépose les armes, et implore le pardon du roi. Tu veux combattre pour tes dieux, mais tes dieux, tu le sais, ne sont que de grossiers morceaux de bois, aussi incapables de te faire du mal que de te protéger. Pourquoi trompes-tu ces hommes? Pourquoi les conduis-tu à une mort certaine? Pourquoi? Tu n'oses l'avouer, mais moi je te le dirai : c'est l'orgueil et l'ambition qui t'aveuglent; c'est la jalousie qui te serre à la gorge et ne la laisse s'ouvrir que pour le mensonge : tu veux régner à la place de Liho-Liho, tu oses, malgré la volonté formelle de Taméhaméha, ambitionner un trône où tu n'es pas capable de t'asseoir...

— Kekuanaoa, tu mens comme un chien; je veux venger l'honneur de nos dieux outragés

par le fils de celui qui fut leur grand prêtre et les honora toujours. Entends-tu gronder dans la montagne la voix terrible de Pélé? Vois-tu les flammes et les vapeurs que sa bouche exhale? Redoute sa colère... et malheur à moi, si, sourd à sa voix, je ne la venge! »

Il dit et lance contre Kekuanaoa son javelot; le jeune chef saisit au passage l'arme meurtrière, et, d'une main sûre, la renvoie à son ennemi.

C'est le signal du combat : les pierres, les flèches, les javelots volent dans l'air en si grand nombre qu'ils l'obscurcissent. Bientôt les troupes du grand sacrificateur s'ébranlent, elles vont se précipiter sur leurs ennemis; un combat corps à corps, terrible, acharné, va se livrer, quand, tout à coup, l'air retentit de détonations semblables à celles que fait entendre Pélé dans ses fureurs.

« Courage, et en avant! s'écrie Kekoua, entendez la voix de la déesse; elle vient à notre aide!... »

Mais ses soldats hésitent et s'arrêtent tout à coup, leurs rangs sont décimés, ils tombent en grand nombre, mortellement frappés et mordent en rugissant la poussière : on ne voit sur leurs corps, couverts de sang, ni flèches ni javelots; la lance et le poignard ne les ont pas touchés, et cependant ils expirent en se tordant sous l'étreinte d'une indicible douleur, semblables à ceux que Pélé dans sa fureur, atteint et entraîne dans ses ruisseaux de feu.

C'est que, pendant que Kekoua prêchait la guerre sainte, et que le jeune roi au milieu de ses courtisans, insouciant du sort du trône que

ui avait laissé son père, passait dans la débauche ses nuits et ses journées, sa mère, Tahamanre, la régente, veillait.

Elle aussi avait ses vices, elle aussi aimait à s'adonner à toutes les voluptés sans mesure et sans contrainte, mais lorsqu'elle avait vu que l'héritage de Taméhaméha était menacé, et que, seule, elle restait pour le défendre et le garder, elle avait appelé près d'elle les anciens et vaillants guerriers de son royal époux; ils étaient peu nombreux, mais, en revanche, ils étaient dévoués et aguerris, et, de plus, un grand nombre d'entre eux étaient armés de fusils qu'ils savaient manier habilement.

Ce furent ces derniers qui décidèrent du sort de la victoire en cette mémorable journée; frappés de stupeur, se croyant trahis par leurs dieux en entendant les détonations des armes à feu des troupes royales, et en voyant les victimes qu'elles faisaient parmi eux, les défenseurs de Pélé lâchèrent pied et abandonnèrent le champ de bataille.

Kekoua ne recula pas, lui; entouré de quelques braves et excité par la voix et l'exemple de son épouse, qui combattait vaillamment à ses côtés, il lutta jusqu'au moment où, ayant reçu un coup de lance dans le dos, il tomba baigné dans son sang sur le corps de sa femme qu'une balle avait frappée en même temps.

Contrairement aux usages, les vainqueurs ne se mirent pas à la poursuite des fuyards : aucun d'eux ne fut immolé, aucun réduit en esclavage; tous, après avoir fait leur soumission, regagnèrent paisiblement leurs demeures, avec l'assurance qu'ils ne seraient jamais inquiétés

et que le roi avait oublié leur révolte pour ne plus se souvenir que de leur repentir.

Pendant que ces événements se passaient à Havaï, un navire, ayant à son bord six missionnaires américains, s'avançait lentement vers les côtes.

CINQUIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

QUI SERT DE PRÉAMBULE.

Ici mon lecteur me permettra d'ouvrir une parenthèse et de lui soumettre certaines réflexions.

Une dame William Monod a publié, à Toulouse, il y a trois ans, un petit volume intitulé : *Cinquante Années de la vie d'un peuple* ou *Les Sandwich transformées par le Christianisme.*

J'ai déjà parlé de ce petit ouvrage, qui est un panégyrique des premiers missionnaires wesleyens de Boston à Havaï; l'auteur écrit, page 111 :

« Que n'allaient-ils s'établir — (*ils*, ce sont les missionnaires catholiques que Mme Monod prétend être des jésuites — ces jésuites sont partout ! — tandis que ce n'étaient que d'humbles prêtres de Picpus) — que n'allaient-ils s'établir dans quelqu'île entièrement sauvage, où leur zèle et leur instruction auraient pu porter de bons fruits? »

Or, puisque Mme Monod interroge, on peut à son tour l'interroger et lui demander :

« Pourquoi ces doux et timides méthodistes de Boston ne restaient-ils pas dans les parties encore sauvages des Etats de l'Union, où leur zèle et leur instruction auraient pu porter de bons fruits? »

Pourquoi? Ces messieurs nous le diront eux-mêmes et je trouve leur réponse dans un excellent livre de M. Félix Julien, lieutenant de vaisseau, dont je ne saurai trop vous recommander la lecture, cher lecteur.

« Ces pieux Yankees, nous dit Malhausen, regardent avec indifférence les païens qui sont à leur portée; mais, en revanche, ils envoient des missionnaires prêcher le christianisme sur les points les plus éloignés du globe.

« Ils attendent que les Indiens soient tous exterminés pour aller dans les prairies désertes, visiter leurs wigwams, tenir des meetings et élever des églises sur les tombes de leurs victimes. » Comme le dit Melville : « C'est en détruisant l'indigène, qu'ils réussissent à détruire le paganisme. »

« Quel est donc le but de ces apôtres évangéliques qui n'ont jamais élevé la voix contre la chasse à mort faite aux Peaux-Rouges, et qui consentent cependant à toucher de fort beaux honoraires pour leurs missions du Levant? »

Les mêmes sociétés si généreuses pour l'entretien des missions de Siam, de Perse ou des îles Sandwich, consacrent à peine quelques dollars à la conversion des malheureux Indiens.

Humboldt, lui-même, est forcé d'avouer que les débris de ces races indigènes, en contact avec les sectes anglaises ou américaines, « sont en train de tomber dans un état moral inférieur à celui qu'elles avaient avant la conquête. » En somme, quelque rares qu'elles aient été, les tentatives de propagande n'ont pas été heureuses.

Un éminent prédicant méthodiste nous signale, à ce sujet, le curieux exemple d'une mission fondée dans l'Orégon, par la puissante secte des épiscopaliens.

« Soutenue, à l'origine, par les espérances les plus brillantes et le zèle le plus ardent, cette mission, qui, dans une seule année ne dépense pas moins de quarante-deux mille dollars (210,000 fr.), finit par occasionner à la société et à ses souscripteurs, le plus pénible désappointement.

« Au bout de six ans, elle entretenait soixante-dix-huit personnes, la plupart engagées dans les affaires séculières, occupées à revendiquer de vastes territoires, à réclamer des lots de ville, à exploiter des fermes, à élever du bétail, et à faire le commerce de brocanteurs, fariniers et marchands de chevaux.

« Dans ces conditions, la mission ne tarda pas à devenir odieuse; et de tous les Indiens qui la fréquentaient, il n'en reste pas un seul aujourd'hui.

« Cet exemple n'est pas une exception. D'après tous les documents que M. Marshall nous met sous les yeux, il semble, au contraire, constituer la règle.

« A Okonogon, à Wallamette et dans les autres établissements de l'Orégon, les missionnaires se sont faits agriculteurs ou agents politiques. » Leurs desseins politiques se sont modifiés; ils n'ont songé qu'à l'aisance et au bien-être.

Eh bien! n'en déplaise à madame Monod, les missionnaires méthodistes, qui abordèrent aux îles Sandwich, le 4 avril de l'an de

grâce 1820, entrèrent dans cette même voie, s'y maintinrent *per fas et nefas* et n'en sortirent jamais.

Quod est demonstrandum.

CHAPITRE II.

LE RÉVÉREND BINGHAM.

Le palais qu'habitait Taméhaméha à Havaï était un composé de plusieurs huttes un peu plus grandes que celles des simples Kanaques, mais bâties de la même façon et avec des matériaux semblables.

L'une d'elles lui servait de domicile; des meubles dépareillés, apportés d'Amérique par des vaisseaux de commerce, des coffrets, des calebasses, des nattes, des manteaux de plumes, des habits européens, civils et militaires, étaient répandus pêle-mêle, çà et là, et présentaient vraiment l'image de la civilisation coudoyant la barbarie.

La reine mère, Tamahumahu, habitait une case voisine. Elle passait ses journées étendue sur des nattes très-fines, enveloppée dans une pièce d'étoffe rouge, de la plus grande beauté. Sa figure était intéressante, quoique très-grosse; ses jambes, la paume de sa main gauche, sa langue même étaient tatouées avec art, et l'on voyait sur son corps les traces des brûlures et des incisions qu'elle s'était faites à la mort de son mari. Un jeune Kanaque agitait devant elle un éventail élégant, fait de plumes

de divers oiseaux, tandis que, de temps à autre, une jeune fille lui présentait un petit vase de calebasse à moitié rempli de fleurs, et recouvert d'une fine mousseline, dans lequel elle crachait.

Une troisième case était occupée par les épouses du roi; elles étaient au nombre de cinq, mais tellement énormes, qu'un navigateur, qui les visita, ne crut pas devoir mieux les comparer qu'à ces éléphants de mer qu'on voit se traîner péniblement sur certains rivages, comparaison rendue plus frappante encore par suite de l'habitude que les femmes des îles avaient, à cette époque, de se tenir constamment couchées sur le ventre.

Chacune de ces huttes étaient gardée par un officier, qui avait mission de veiller à la sûreté et à la tranquillité de ses habitants, car, ces mortels insouciants passaient leurs journées dans une mollesse et une oisiveté honteuses, qu'ils ne secouaient que de temps à autre pour boire de la bière ou des liqueurs fortes, jouer aux cartes, passe-temps qu'affectionnait la reine mère.

Quant à leurs mœurs, nous n'en dirons que ceci : elles étaient dignes de païens qui n'a-n'avaient fréquenté que la pire espèce des chrétiens d'Europe ou d'Amérique.

Or, pendant que *le Thaddeus*, qui portait les missionnaires américains, jetait l'ancre dans la baie de Kailua, Harris se rendait au rivage, et, montant dans une pirogue, accostait le navire où il se trouvait bientôt installé dans la cabine du capitaine, au milieu des méthodistes et de leur famille.

« Eh bien, Harris, dit Bingham, quelles démarches avons-nous à faire maintenant, et quels sont nos chances de succès?

— Monsieur Bingham, je ne vous dissimulerai pas que je suis fort embarrassé pour répondre à vos questions; non, je ne vous le dissimulerai pas. Depuis que, par votre ordre, je suis venu habiter ces îles, bien des événements très-graves se sont passés, et vous savez que je vous ai toujours tenu au courant de tous ces événements.

— Je le sais, Monsieur Harris, et la communauté de Boston le sait aussi; certes, ce n'est pas moi qui dirai que vous n'avez pas rempli avec un zèle vraiment admirable, la mission délicate que nous vous avions confiée, et je vous en remercie tant en mon nom propre, qu'au nom de tous nos messieurs. Mais il ne suffit pas d'avoir préparé les voies à l'introduction de l'Evangile sur cette terre sauvage, il faut maintenant l'y proclamer, et, pour cela, il faut que nous, ses ministres dévoués, nous ayons les moyens de le faire; or, je vous répète ma première question : Quelles formalités avons-nous à remplir, pour que nous puissions descendre tranquillement à terre, et nous y installer en sécurité avec nos femmes et nos enfants.

— J'ai rempli de mon mieux la mission que vous m'avez confiée; oui, Monsieur Bingham, je l'ai remplie de mon mieux, et c'est parce que j'ai bien tout examiné, tout étudié, et de près, que je me vois dans un grand embarras et incapable, pour ainsi dire, de vous donner un conseil.

« Il y a en ce moment à la cour toute une colonie d'étrangers, de nationalités diverses qui sont loin d'être irrévocables; leur cupidité

est insatiable et leurs mœurs absolument dissolues ; ils se trouvent fort bien de l'abolition du tabou, qui, sans être très-gênant, pour eux personnellement, leur imposait néanmoins certaines entraves, et je ne crois pas, que dis-je ? je suis même certain qu'ils feront tous leurs efforts auprès du jeune roi, et leur crédit est très-grand près de lui, car ils sont les instigateurs et les compagnons de tous ses plaisirs, je devrais dire de toutes ses débauches, pour que les ministres du véritable Evangile ne soient point autorisés à venir prêcher ici.

« D'un autre côté, il y a un parti puissant, celui des ministres, tous anciens compagnons de Taméhaméha, qui attendent des missionnaires d'Angleterre ; le vieux roi avait demandé au capitaine Vancouver de lui en envoyer, et celui-ci s'est formellement engagé à le faire ; certes, ils ne voudront pas blesser cette nation sous la protection de laquelle ils se sont placés, en acceptant des missionnaires américains, et ceux-là encore, je le sais, s'opposeront à ce qu'il vous soit permis de débarquer.

« Il y a en outre à la cour un Français, un M. Rives, qui jouit d'un crédit illimité ; ce Français très-intrigant, très-remuant, et surtout très-habile, a fondé ici une communauté papiste qui est déjà puissante. Je vous l'ai écrit, Monsieur Bingham, et vous devez vous le rappeler, le fait était assez grave : c'est grâce à ses intrigues que deux des plus puissants chefs de la cour ont reçu le baptême papiste, et que d'autres encore sont prêts à le recevoir à la première occasion. Cet homme déteste les mis-

sionnaires du pur Evangile, et il a su fort habilement faire naître contre eux des préventions qu'il ne sera pas facile de détruire.

— Je me souviens, en effet, reprit M. Bingham, de ce que vous m'avez écrit à ce sujet, et c'est même cette lettre qui m'a décidé à hâter mon départ; mais, cet homme est-il réellement si fougueux papiste?

— Cet homme n'est pas, à mon avis, un homme religieux, mais c'est un politique avisé qui s'est dit — et Harris fixait ses yeux sur le visage de Bingham, pour voir l'effet qu'allaient produire sur lui ses paroles : — S'il vient ici des missionnaires anglais, le pays sera anglais; si les missionnaires sont américains, ils seront Américains, et s'il sont papistes, Français, car, dans toutes ces îles, qui dit catholique, dit Français.

CHAPITRE III.

LES MÉTHODISTES S'INSTALLENT.

Pendant que Bingham et Harris conféraient, le roi avait assemblé son conseil; il voulait, avant que la demande de résider à Havaï lui eût été adressée par les Américains, avoir déjà pris une résolution. Personnellement, cette affaire l'intéressait très-peu; prince frivole, mou et adonné aux plaisirs, il se souciait fort peu que telle ou telle religion fût prêchée à son peuple, pourvu qu'on le laissât libre, lui, de n'en suivre aucune, car il était bien résolu à ne s'imposer aucune espèce de contrainte.

Ces dispositions d'esprit, dans lesquelles se trouvait le roi, étaient habilement exploitées par les Européens, qui s'étaient presque tous faits les compagnons de ses plaisirs.

« Prince, lui disaient-ils, vous allez, en laissant ces Américains s'établir dans les îles, vous mettre des fers aux pieds et des chaînes aux mains. Vous ne savez pas à quels hommes vous allez avoir affaire : ils fanatiseront le peuple, deviendront puissants et même plus puissants que vous-même ; ils feront des lois, lois contre les jeux, lois contre les danses, lois contre l'importation du vin et de l'eau-de-vie, lois contre les plus antiques usages des îles, et celui, en en particulier, qui permet d'avoir plusieurs femmes ; ils vous subjugueront, vous fascineront, vous rendront, sans que vous vous en doutiez, un instrument souple entre leurs mains et ils en arriveront, c'est le seul but vers lequel ils tendent, à gouverner en vous laissant une ombre de pouvoir, et alors, à eux, et à eux seulement, les richesses et la puissance. »

La reine mère avait des vues différentes, et elle les exposa avec l'autorité que lui donnait son titre de régente, son âge et l'ascendant qu'elle exerçait sur tout son entourage par son caractère dominateur.

Cette femme était douée d'un esprit supérieur ; hautaine et impérieuse, son orgueil ne connaissait point de bornes.

Il est peut-être temps de donner ici le portrait de cette Sémiramis du Pacifique qui, assurément, est un des types les plus curieux de ces îles ; nous l'emprunterons à M. de Varigny.

« D'une taille élevée, comme tous les chefs,

facilement reconnaissables à leur haute stature, Tamahumahu, jolie et gracieuse dans sa jeunesse avait, à l'époque dont je parle, un embonpoint colossal, qu'elle devait non moins à son régime substantiel qu'à un repos presque constant. Elle passait la plus grande partie de sa journée, à demi couchée sur des nattes, à jouer aux cartes, à causer avec ses femmes et ses courtisans. L'embonpoint était un signe distinctif de son rang; le perdre eût été déchoir. Elle marchait rarement. Quand, fatiguée du repos, elle voulait visiter une de ses nombreuses propriétés, ou se promener en ville, de vigoureux porteurs la transportaient en litière. Sur son passage tous se découvraient et s'inclinaient. Chacun tremblait au moindre de ses gestes. On ne l'approchait qu'à genoux et tout au plus daignait-elle tendre nonchalamment un doigt aux chefs les plus élevés en rang.

« Il existe au palais d'Honolulu un portrait d'elle, peint par une main inhabile, il est vrai, mais dans lequel l'air de hauteur, les yeux vifs et intelligents de la régente sont fidèlement reproduits. Elle est vêtue d'une grande tunique lâche et tombant à grands plis autour d'un corps énorme, le port de la tête est beau, le nez énorme et un peu écrasé, les lèvres sont épaisses et sensuelles; les cheveux noirs, abondants et légèrement ondés, comme ceux de toutes les femmes indigènes et relevés sur la nuque, rappellent les modes du jour : il est impossible, en voyant ce portrait, de ne pas reconnaître une femme voluptueuse et hautaine, pleine de l'orgueil de son rang et douée d'une rare énergie de caractère. »

Quand donc Tamahumahu eut exprimé devant le conseil que son désir était que les prêtres de la religion nouvelle fussent admis à s'établir dans les îles, pour y prêcher et y instruire, toute opposition cessa et un permis de résidence, valable pour un an, fut délivré à Bingham, à la grande satisfaction de Harris, qui triomphait ainsi de ses adversaires et de Rives en particulier.

Celui-ci était furieux.

« J'aurai ma revanche, dit-il, et dussé-je remuer ciel et terre, ces mécréants ne viendront pas ici impunément nous vexer à loisir et s'engraisser de notre substance. »

« Lorsque, en 1857, raconte le comte de Varigny, je visitai pour la première fois l'île d'Havaï, je m'arrêtai chez un ancien résident, John Parker, dont je parlerai plus loin et qui me donna, sur l'arrivée des missionnaires aux îles, des détails curieux. En réponse à mes questions sur l'attitude des indigènes vis-à-vis des nouveaux venus, il me raconta l'étonnement que causa aux Kanaques le débarquement des missionnaires à Havaïhoc. Il me peignit ces derniers aux prises avec les difficultés pratiques d'une première installation. Les femmes blanches surtout, me dit-il, jetaient les indigènes dans le plus grand étonnement. Habitués à voir les leurs peu vêtues, la gorge et la poitrine nues, ils attribuaient à la crainte du froid les robes montantes que portaient les nouvelles venues et leur désir de les mettre à l'aise, les entraînaient à des tentatives dont ces dernières s'alarmaient, parce qu'elles n'en comprenaient pas bien la raison. Les chefs durent

interdire d'une manière absolue ces excès de zèle. Ce furent là, du reste, les principaux ennuis qu'eurent à subir les femmes des missionnaires, car jamais, ni alors, ni depuis, il n'y eut d'exemple d'une femme blanche insultée par un indigène. »

Les révérends se montraient modestes et réservés; leur douceur, le but de leur venue dans l'île, leurs femmes, leurs petits enfants, tout intéressait chez eux. Quelques résidents vinrent à leur aide: John Parker, en particulier, leur envoya des vivres, du bétail, et les indigènes se mirent avec empressement à leur service pour leur élever des demeures, leur tracer des jardins, leur rendre, en un mot, tous ces services dont ont besoin des étrangers qui arrivent dans un pays inconnu et à peine civilisé.

L'écriture et, par conséquent, la lecture étaient inconnues à Havaï; les traditions se conservaient dans des chants que se gravaient dans la mémoire la plupart des jeunes gens.

Les révérends se mirent à l'œuvre; ils apprirent la langue, et, grâce à leur persévérance, ils arrivèrent en peu de temps à la plier à des lois, des règles : en un mot, ils lui composèrent sa grammaire.

Pourquoi ne furent-ils pas toujours fidèles à ces principes? Pourquoi une ambition désordonnée, la cupidité la plus éhontée et l'orgueil le plus arrogant, vinrent-ils, à un moment donné, faire place à cet amour de l'étude, du silence et de l'oubli? Pourquoi, ces hommes qui se vantaient de prêcher le pur Evangile et d'être les pasteurs des peuples, s'efforcèrent-ils de devenir des tyrans implacables, devant lesquels

il fallait courber le genoux, qu'il fallait enrichir et engraisser comme ces monarques païens, dont l'histoire ancienne nous raconte les faits et gestes?

M. de Varigny, dans l'ouvrage que nous avons déjà souvent cité a voulu être impartial; il a recherché les occasions de rendre justice aux méthodistes en toute occasion, mais, sans s'en douter, il a prononcé la condamnation de leur conduite et son témoignage est venu se joindre à celui de tant d'autres de nos officiers les plus distingués, de ceux de la marine anglaise, de Russes, d'Allemands, d'Américains mêmes de toutes religions, qui ont visité ces îles à diverses époques et dont la légitime indignation à la vue des excès de ces tyrans avides de richesses et d'honneurs, n'a pu se contenir.

« Leur dévouement fut à la hauteur de leur tâche, dit M. de Varigny, et si plus tard, dans le cours de ce récit, j'ai à porter un jugement sévère sur l'attitude prise par eux et par leurs successeurs, et à expliquer les raisons pour lesquelles j'ai dû les combattre comme parti politique, je ne fais que rendre hommage à la vérité, en ajoutant ici mon témoignage à celui des contemporains et en disant hautement les immenses services que ces hommes, perdus au milieu de l'Océanie, ont rendu à la cause de la civilisation et de l'humanité. »

Nous verrons dans la suite, le cas qu'il faut faire de l'humanité des Révérends, mais nous demanderons auparavant à M. le comte de Varigny, si d'autres hommes, qui étaient ses compatriotes, et qui, eux aussi, se sont trouvés

perdus au milieu de l'Océanie n'ont rendu aucun service à la cause de la civilisation et de l'humanité? Or pourquoi n'en parle-t-il pas?

Les extrêmes se touchent : celui qui veut être trop impartial ne l'est plus du tout.

Quoi qu'il en soit, les Révérends, arrivés à Havaï en 1820, avaient, en 1822, une école où se pressaient déjà cinq cents élèves et sur les bancs de laquelle, la régente, elle-même, ne dédaignait pas d'aller s'asseoir. Le 7 janvier de cette même année, le premier livre sortait des presses de la mission, et, le 11 août suivant, le premier mariage chrétien était célébré.

CHAPITRE IV.

LES PROJETS DE RIVES.

Certes, si quelqu'un voyait d'un mauvais œil le succès des Révérends, c'était notre ami Rives. Il rongeait son frein en secret, mais que pouvait-il? Les étrangers et les résidents étaient indifférents; la plupart des chefs voyaient avec satisfaction les missionnaires leur apporter un nouvel et précieux élément de civilisation, et puis, voilà que l'Angleterre faisait présent au roi d'une élégante goëlette de guerre toute armée, affirmant qu'elle ne voyait pas du tout d'un mauvais œil, que les méthodistes américains se fussent établis dans l'île, tandis que les révérends H. Ellis, Tyerman et Bernet, députés par la société des missions de Londres pour visiter les îles de l'Océanie, débarquaient

à Havaï, et s'entendaient parfaitement avec les Américains qui leur accordaient une généreuse hospitalité.

Quant à Boki, l'ami de Rives, il oubliait parfaitement toutes ses promesses et tous ses projets au sujet d'une mission catholique, il passait avec le jeune roi, son pupille, ses jours et ses nuits dans des orgies sans fin que prétextaient des fêtes d'adieu, car, à cette époque, le roi rêvait d'aller à Tahiti demander la main de la reine Pomaré, et d'annexer à son royaume ces belles îles dont on vantait, à juste titre, la fertilité et la richesse.

Rives pensa qu'il était temps d'agir vigoureusement et il se mit aussitôt en campagne. Il alla trouver Boki.

« Prince, lui dit-il, le roi va donc partir pour Tahiti?

— Il le désire, et, pour mon compte, je n'y mettrai pas obstacle.

— Je ne vois pas, en vérité, pourquoi faire ce voyage inutile que rien ne prétexte, quand tout, au contraire, devrait vous déterminer à en faire un autre d'une importance bien plus considérable, tant sous le rapport de l'utilité, que sous celui de l'agrément.

— Je ne comprends pas.

— C'est pourtant fort simple. Le roi n'a-t-il pas reçu de l'Angleterre un présent magnifique, et, ne serait-il pas séant qu'il allât, lui-même, remercier le gouvernement anglais? Quel charmant voyage, Boki! Vous ne connaissez pas l'Europe; vous n'avez jamais visité ces beaux royaumes, où tout vous vient à souhait, où vous pouvez satisfaire tous vos caprices. »

Et voilà Rives en train, et avec sa verve gasconne, il fait des descriptions et des peintures bien capables de séduire un homme moins amoureux des plaisirs que Boki.

« Au fait, Rives, vous avez raison, j'en parlerai au roi, je le déciderai à ce voyage. Vous viendrez avec nous, vous serez notre guide.

— Pourrais-je vous refuser ce service, Boki ?

— C'est entendu. »

Le soir même, le voyage fut résolu, le roi en parla à la régente, qui en référa aux Révérends.

Le départ du roi servait leurs desseins; quand la régente serait seule, avec tout le pouvoir entre les mains, alors leur influence n'aurait plus de bornes, ils pourraient enfin lever le masque et aller droit à leur but.

Cependant, quand on leur dit que Rives accompagnerait le roi, ils se récrièrent, et, à force de ruses et d'insinuations, ils parvinrent à décider la reine à lui substituer le révérend Ellis. L'affaire fut convenue et Rives lui-même y consentit.

Le 27 novembre 1823, au coucher du soleil, l'*Aigle* mit à la voile, emportant le roi Taméhaméha II, Kamanulu, sa femme favorite, Boki, Liliha femme de Boki et Kekuanoa.

« Des milliers d'indigènes assistaient à ce départ qu'ils voyaient avec peine. Les prédictions les plus lugubres circulaient parmi eux; ils considéraient leur roi comme perdu. Kamanulu, agitée de tristes pressentiments, s'embarqua la dernière. Au moment de monter dans la chaloupe qui devait la conduire à bord, elle se retourna, et, les yeux baignés de larmes, elle

improvisa, suivant la coutume indigène, l'apostrophe suivante à sa patrie qu'elle ne devait pas revoir. « — O cieux, ô terre, ô montagnes, ô mer, ô vous mes conseillers et mes sujets, adieu! Adieu, terre pour laquelle mon père a souffert, terre objet de mes soucis constants, nous te quittons peut-être pour toujours! »

Le navire se perdit dans les ombres de la nuit et je ne sais comment il arriva qu'au moment même ou le révérend Ellis arrivait sur le rivage, trop tard, hélas! pour qu'il put s'embarquer, Rives sortait tout à coup de dessous un tas de ballots et vint sur le pont saluer Boki.

« Bien joué, n'est-ce pas?

— C'est digne de vous, le roi en rira longtemps ce soir!... Pauvre Bingham! Pauvre Ellis! »

CHAPITRE V.

LES TÉMOIGNAGES.

Le roi parti, les révérends en prirent à leur aise, et ils se mirent avec ardeur à faire des lois, que sanctionnait toujours la régente.

Un instant cette femme altière détourna son attention de ses amis.

Nous avons vu plus haut que la seule île de Kauaï ne s'était pas soumise à Taméhaméha. Une convention était intervenue entre celui-ci et Kaumualii, roi de Kauaï; en conséquence, le roi vaincu restait sur son trône sa vie durant,

et, à sa mort, il devait, par testament, le céder au roi d'Oahou ou à son successeur.

Kaumualii mourut comme l'*Aigle* quittait Honolulu; il avait respecté la foi jurée, et cédé son trône au fils de Taméhaméha. Mais les principaux de l'île se concertèrent et résolurent de proclamer l'indépendance de l'île.

Le brave Kalaimoku qui se trouvait à Waimea, capitalé de l'île, s'enferma dans le fort avec quelques soldats déterminés et résolut d'y tenir, jusqu'à l'arrivée de renforts qu'il fit demander à la reine.

Mille guerriers d'élite arrivèrent bientôt sous la conduite de Hoapili, l'un des meilleurs généraux de l'armée havaïenne; la révolte fut réprimée et Tamahumahu, escortée des principaux chefs et d'une flottille de guerre, vint prendre possession de l'île au nom de Taméhaméha II.

Quelques jours après son retour à Honolulu, parut un décret qui ordonnait la conversion en masse des Havaïens au méthodisme.

Certes, une semblable manière de procéder peut paraître singulière; mais c'était pour cette reine autoritaire, la chose la plus simple du monde : elle ne doutait pas un instant que son pouvoir ne s'étendît aussi bien sur les consciences de ses sujets, que sur leurs corps, et pour les Révérends c'était un moyen commode et facile d'arriver à leur but.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des lois vexatoires que Bingham édicta par l'organe de la reine et qui se succédèrent les unes aux autres avec une rapidité réellement étonnante. Il nous suffira, pour que le lecteur juge de la manière dont les Révérends se conduisi-

rent à cette époque de rapporter ici ce qu'en ont raconté différents voyageurs ; en agissant ainsi, nous ne nous exposerons pas à être taxé d'exagération, ce que, certainement, nous pourrions craindre en négligeant de citer nos autorites.

Qu'on en juge :

Le naturaliste Meyen, qui s'occupait de recherches scientifiques dans un autre hémisphère, a donné, dans un aperçu sur les îles de la Société, quelques détails sur les excès de ces missionnaires. Il paraîtrait, d'après le savant écrivain, qu'ils en sont venus à ce point de s'attirer par leur conduite la haine de toute la population. Nous aimerions à douter de l'exactitude de cette assertion, si elle n'était confirmée par le commodore russe Kotzebue, et par tous les navigateurs.

« Nous remarquâmes avec peine à Bavay, dit Meyen, les tristes changements qui s'y sont opérés en peu de temps, depuis que les missionnaires évangéliques y ont assis solidement leur système abusif. Le pauvre Indien, dont la vue seule touche le cœur et émeut la pitié, gémissait déjà bien assez sous l'oppression de ses tyranniques maîtres; fallait-il donc encore que les missionnaires protestants les vinssent achever avec leur verge de fer?

« Les plaintes que nous avions entendues sur ce que nos yeux nous attestèrent, étaient bien au-dessous de la vérité!... Oui, disons-le hautement, ce n'est ni la gloire de l'Etre suprême, ni le zèle d'une sublime vocation, mais une avide cupidité, une soif dévorante d'honneurs qui ont poussé sur ces plages lointaines

nos hypocrites missionnaires, tellement incapables d'ailleurs, que plusieurs d'entre eux n'ont pu soutenir leur existence comme simples ouvriers... Toutefois, me disait dernièrement Bingham, qui paraît anabaptiste, nous ne pouvons faire usage de vin; mais observez que cette privation est dûment compensée, car ces sévères zélateurs font venir à grands frais une excellente bière du nord de l'Amérique, qui se vend plus cher dans la Polynésie que le vin en Prusse... Quelques-uns de ces modestes personnages ont su, en deux années, amasser une fortune d'au delà de dix à quinze mille piastres fortes... C'est vraiment bien assez d'honneur pour le vil Indien, que ces messieurs daignent se fixer auprès de lui. Aussi j'affirme que la population indigène est, par suite de détestables concussions, réduite à la plus extrême indigence; que même ses sueurs opiniâtres ne peuvent atteindre l'énorme taxe que les missionnaires lui ont imposée... Le despotisme de ces missionnaires est incroyable..... Il y a quelques années, plusieurs missionnaires français vinrent aborder à Oahou : ce sont des hommes instruits, qui se proposaient de se concilier l'estime et l'affection de la peuplade, en lui communiquant diverses connaissances usuelles de l'Europe, et surtout en lui développant les ressources de l'agriculture; enseignement toujours précieux, mais en particulier dans un pays remarquable par la richesse de sa végétation. Leur but, comme on voit, n'était pas seulement le bonheur de l'âme, ils prétendaient encore y allier le bien physique. Le roi leur accorda la permission de prêcher leur reli-

gion, et bientôt ces prêtres pieux et affables obtinrent une faveur universelle, Leur caractère personnel les recommandait; leur vie était irréprochable, et, d'ailleurs, le culte catholique est pour les Indiens d'un tout autre intérêt que celui des temples évangéliques, où ils viennent s'étendre tout de leur long, sans que rien réveille leur apathie et dissipe l'ennui qui les dévore.

« Des *Prédicants* ne tardèrent pas à s'apercevoir des ravages que les nouveaux venus allaient porter dans leurs domaines. Tout fut mis en jeu, et les intrigues furent si puissantes que tout culte extérieur fut défendu aux prêtres français; de façon que leur propre demeure devint leur prison. On voulut encore pousser plus loin la chose, et rien ne fut épargné pour que les rivaux redoutés fussent reçus à notre bord, et regagnassent leurs foyers. Ces respectables ecclésiastiques me déclarèrent secrètement qu'ils désiraient prolonger leur séjour, et ne quitter le pays que lorsque la force les en expulserait. Dès lors les odieuses manœuvres cessèrent. »

Le naturaliste Meyen se trouvait sur le vaisseau de ce capitaine prussien, que le gouverneur d'Owhyhée voulait charger de conduire les missionnaires sur quelque point du continent d'Amérique, et qui refusa constamment de se charger de cette odieuse commission; malheureusement, après son départ, les manœuvres des méthodistes continuèrent, et, comme nous l'avons dit, les missionnaires catholiques furent contraints de quitter les îles.

Le *Family Library*, ouvrage anglais pério-

dique, contient dans son 25e numéro des détails qui s'accordent très-bien avec ceux que l'on vient de lire.

« Un missionnaire protestant, du nom de Bingham, y est-il dit, a obtenu un ascendant absolu sur l'esprit de la reine de Sandwich, appelée Tamanu, et l'on peut dire que c'est lui qui gouverne le pays. Il est difficile de connaître les projets de cet homme, qui a couvert tous ses desseins sous le voile de la religion, et qui est extrêmement actif à maintenir la discipline rigide qu'il a établie. Tous les habitants de l'île, sans exception, sont indispensablement astreints à une routine de prières, qui ne laisse presque pas de relâche : et même les étrangers qui sont établis daus le pays, s'efforcent de cacher leurs vues sous un certain masque de dévotion. Les rues, auparavant pleines de vie et d'activité, sont à présent désertes; en un mot, les habitants ont été astreints à toutes les pratiques les plus outrées du méthodisme. Quelques-uns de ceux qui avaient accompagné le feu roi de Sandwich en Angleterre, ne voulaient pas, à leur retour, se soumettre à des règlements si sévères, disant que les Anglais n'agissaient pas avec cette rigueur. Mais la reine Tamanu, aux instigations de son conseiller Bingham, ne voulut rien entendre; et, comme elle a le pouvoir de vie et de mort, ceux qui auraient la volonté de lui résister sont obligés de courber la tête sous le sceptre de fer de cette vieille femme. Toute espèce de gaieté et d'amusement est bannie du pays. Le capitaine de la marine royale, lord Byron, qui commandait le vaisseau sur lequel furent ap-

portés les restes du feu roi, s'était procuré des lanternes magiques, des jeux de marionnettes, des objets d'optique et autres curiosités. Lorsqu'il se préparait à en faire une exhibition publique pour amuser le peuple, arrivèrent les ordres les plus précis de Bingham pour empêcher les représentations profanes, sous prétexte qu'il ne convenait pas à des chrétiens craignant Dieu de prendre plaisir à ces vains amusements. Lord Byron, ne voulant pas disputer avec ce fanatique, renonça à ses intentions bienveillantes... »

« Lorsqu'un peuple naturellement si gai et si vif (ajoute le rédacteur) se soumet sans murmure à des prohibitions si gênantes, cela prouve combien il serait aisé à un gouvernement sage d'introduire chez lui le bienfait de la civilisation et du vrai christianisme, au lieu de le faire rétrograder dans les arts et la morale, en lui faisant prendre forcément l'apparence hypocrite d'une dévotion affectée et qui n'a rien de réel. »

CHAPITRE VI.

QUI CONTIENT PLUSIEURS RENSEIGNEMENTS.

Or, le 20 mars de l'année 1825, un baleinier, l'*Ehnira*, entra dans le port d'Honolulu, et annonça que Taméhaméha II et la reine, son épouse, étaient morts à Londres, et qu'une frégate anglaise, la *Blonde*, ramenait aux îles

le corps de leurs souverains. Fêtés, choyés, promenés de bals en bals, de fêtes en fêtes, ces pauvres gens ainsi jetés tout d'un coup en dehors de leurs habitudes, et lancés dans le tourbillon d'une vie toute nouvelle, ne purent supporter ce choc, et bientôt ils tombèrent malades. Le roi sembla se remettre, mais la reine dépérissait lentement. Taméhaméha se fit transporter dans la chambre de son épouse; le lendemain, 5 juin, Kamanalu expirait dans ses bras; quatre jours après, il succombait lui-même à la maladie et au chagrin, en exprimant le vœu que son corps et celui de la reine fussent transportés à Havaï.

Boki et Kekuanaoa furent reçus en audience à Windosr par George IV; ils furent comblés de présents et de caresses. Sa Majesté leur assura qu'il serait toujours l'ami et le protecteur de leur roi.

Le 28 septembre, l'ambassade s'embarqua sur la frégate la *Blonde*, commandée par lord Byron, qui arriva au port d'Honolulu le 4 mai suivant, en 1825.

Sur ce même navire, se trouvait M. Charleton que le gouvernement anglais envoyait aux îles en qualité de consul. Quant à Rives, il avait disparu.

Les Américains qui détestaient Rives, et à bon escient, car ils n'ignoraient pas que le but de son voyage en Europe, était de décider des missionnaires français à venir prêcher la foi catholique aux îles, ne se firent pas faute de le calomnier de la manière la plus indigne. Ils l'accusèrent de s'être emparé de l'argent du roi, de l'avoir ensuite empoisonné ainsi que la

reine, et d'avoir, après ce double crime, laissé dans l'embarras toute l'ambassade.

Rives avait contre lui les apparences. L'argent fut-il volé ou gaspillé, on ne l'a jamais su; mais, au lieu de rester à son poste et de se défendre des accusations dont il était l'objet, Rives quitta en secret l'Angleterre, vint en France, s'aboucha avec M. Condrin, supérieur et fondateur de la Société de *Picpus*, et n'eut pas de peine à déterminer celui-ci à envoyer à Havaï des prêtres de sa Société en qualité de missionnaires.

M. Condrin, en faisant approuver à Rome, en 1817, la règle de son institut, avait formellement déclaré qu'une de ses principales fins était la prédication de l'Evangile et les missions hors de l'Europe. Ce que Rives lui dit des îles d'Havaï le séduisit : il écrivit à Rome pour demander l'autorisation d'y envoyer ses prêtres, et, au mois de septembre 1825, le souverain Pontife, Léon XII, le chargea du soin de porter dans ces îles lointaines le flambeau de la foi, et nomma, en même temps, le R. P. Bachelot préfet apostolique de la mission nouvelle.

Rives, pendant ce temps, empruntait de l'argent, faisait une cargaison de divers objets qui, selon lui, devaient se vendre à Havaï un prix considérable. Mais, en même temps, léger et peu soigneux de ses affaires, il essuyait des pertes considérables, n'osait plus aborder à Havaï, où les méthodistes avaient instruit son procès, et l'avaient fait pendre en effigie, et enfin, mourait misérablement à Monterey, après avoir erré çà et là.

Cet homme, qu'il ne faut pas prendre au sé-

rieux selon nous, mais qu'il ne faut pas non plus juger trop sévèrement, ne fut certes pas poussé par le zèle de la gloire de Dieu dans la campagne qu'il entreprit en faveur de la mission catholique aux îles havaïennes. Il était ambitieux, aspirait aux honneurs et à la fortune, et jugea que les Américains mettraient des entraves à ses projets. Il rêva donc de combattre leur influence en leur opposant des missionnaires catholiques. Il ne douta pas un instant que ceux-ci ne fissent en peu de temps de rapides progrès : il connaissait assez le caractère des insulaires pour porter ce jugement; alors, qu'arriverait-il? L'humiliation des méthodistes et l'élévation sur le pavois de lui, Rives, promoteur et protecteur de la mission catholique. *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Les projets de Rives tournèrent en fumée; quand la Providence ne jugea plus à son gré de s'en servir, elle le rejeta comme un instrument inutile.

Mais revenons à notre récit.

Le 11 mai 1825, les Havaïens enterrèrent leurs malheureux souverains selon les rites anciens, et le 11 juin suivant, Kakeouli, enfant de neuf ans, et frère du roi défunt fut nommé, et Tamahumahu déclarée régente. Bingham était admis au conseil, en qualité de membre le plus influent de la mission protestante, et pour donner en même temps à l'Angleterre une marque de déférences aux avis de son roi, qui avait recommandé à Boki d'aimer et de respecter les missionnaires.

De la fin de cette année 1825, au mois de juillet 1827, Bingham régna sur Havaï; il

fit des lois que la régente promulgua, et dont elle poursuivit toujours l'exécution d'une manière implacable.

« A mesure que grandissait l'influence des méthodistes, écrit M. de Varigny, émerveillés de la facilité avec laquelle les indigènes, obéissant aux ordres et à l'exemple de la régente, se convertissaient à la religion protestante, les missionnaires, dis-je, sans le savoir, sans le vouloir peut-être, prétendaient fonder le règne de la Bible, et inaugurer un essai de gouvernement théocratique. Les intentions pouvaient être bonnes, mais les résultats étaient fâcheux. Les indigènes convertis en apparence, nullement convaincus en réalité, greffaient l'hypocrisie sur leurs autres vices. Des peines excessives portées contre des délits de peu d'importance, rendaient l'application de la loi impossible ou soulevaient les consciences. Après s'être défendus contre l'immoralité et le désordre, les missionnaires attaquaient maintenant mais sans mesure, sans tenir compte des errements du passé et sans songer qu'on ne change pas la nature d'un peuple avec des textes de lois et quelques mois au plus.

« A toutes les rancunes ainsi soulevées, à toutes les haines nationales et étrangères il ne manquait qu'un chef. Les mécontents le trouvèrent dans le nouveau consul anglais. Alarmé en apparence des progrès rapides de la mission protestante américaine, convaincu à tort ou à raison, — M. de Varigny mieux que personne, sait que c'est *à raison,* — que les États-Unis convoitaient la possession de l'archipel et que les missionnaires préparaient les

voies, M. Charleton se déclara leur adversaire, et, tout protestant qu'il fût lui-même, chercha à leur susciter des difficultés en se constituant l'avocat de la mission catholique. »

CHAPITRE VII.

LE R. P. BACHELOT.

Le 7 juillet de l'année 1827, la petite communauté catholique d'Honolulu fut remplie d'une grande joie. Ses vœux étaient enfin exaucés, le bon Dieu lui envoyait des pasteurs.

La *Comète*, vaisseau de commerce français, venait de mouiller dans la rade de la capitale; il avait pris à son bord, au Havre, le 20 du mois de novembre précédent, le R. P. Alexis Bachelot, nommé préfet apostolique des îles Sandwich par le pape Léon XII, le P. Patrice Short, le P. Abraham Armand et les FF. Melchior Bendu, Théodore Boissier et Léonard Portal. Tous appartenaient à la Société des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie, plus connue sous le nom de Société de Picpus.

La nouvelle de l'arrivée des missionnaires catholiques se répandit avec rapidité et le chef de la mission méthodiste, le R. Bingham, en fut très-troublé.

Il se rendit aussitôt chez la régente.

« Princesse, lui dit-il, ce navire nous apporte avec ces Jésuites, les plus grandes calamités. Vous ne connaissez pas ces hommes; partout où ils se sont une fois établis, ils rè-

gnent en tyrans. Longtemps les plus grands États de l'Europe ont courbé la tête sous leur joug odieux, et ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés qu'ils sont enfin parvenus à s'y soustraire. Enfin ils les ont chassés, et, maintenant, ces hommes, errants ça et là par les terres et les mers, cherchent de nonveaux pays à conquérir et à opprimer.

« Et savez-vous les doctrines qu'ils enseignent? Fasse le ciel que jamais vous n'entendiez leurs discours impies. Ils sont Français et comme tels, ils enseignent la doctrine papiste, qui est presque semblable aux monstrueuses doctrines qui, jadis, régnaient sur ces îles, et que vous avez eu tant de peine à faire disparaître.

« Ces prêtres se vantent de faire, eux aussi, des sacrifices sanglants, ils immolent symboliquement leur Dieu, et, qu'on les laisse faire, ils ne seront pas longtemps sans relever les pierres où vos prêtres sacrifiaient des victimes humaines.

« Leur déesse Pélé, ils la nomment Marie, et ils lui rendent les honneurs divins. Mais, que dis-je, leurs divinités, qu'ils désignent sous le nom de saints, sont en plus grand nombre que celles qui existaient jadis, et pour peu que vous leur laissiez la liberté d'agir à leur guise, ils auront bientôt élevé des temples qui seront remplis de ces dieux de bois et de pierre.

« Et alors qu'arrivera-t-il? Des hommes et des femmes les écouteront et suivront leur doctrine; ils s'allieront avec les mécontents qui regrettent la loi ancienne du tabou, et le jour où ils se sentiront assez fort, ils lèveront

la tête, prétendront régner en maîtres, imposer leur croyance et ils briseront impitoyablement tout ce qui essayera de leur résister. Ne voyez-vous pas, princesse, que ce navire, qui vient d'arriver de France, nons apporte la guerre civile.

« Et nous! nous qui avons instruit votre peuple, qui vous avons appris l'art merveilleux de faire parler et de comprendre le papier, qui, constamment, avons été à vos côtés pour vous aider dans les grandes réformes que vous méditez et que vous avez en partie accomplies, et qui nous efforçons de conduire votre peuple dans les voies de la civilisation pour en faire un grand peuple, qui puisse marcher l'égal des autres grandes nations civilisées, qu'allons-nous devenir? Ces hommes, qui sont nos ennemis nés, parce que nous dévoilons leurs intrigues, et que nous nous opposons à la propagation de leurs doctrines hypocrites, nous opprimeront, que dis-je, nous devrons bientôt nous retirer devant eux, et ainsi, ceux qui ont été vos amis fidèles et dévoués seront forcés de vous abandonner.

« Oh! ne permettez jamais cela! votre amitié pour nous, l'amour que vous avez pour votre peuple, votre honneur, votre intérêt, tout vous sollicite à prier ces hommes à aller chercher ailleurs un refuge, un champ plus neuf qu'ils pourront exploiter plus à leur aise, et certes, il ne manque pas d'îles dans ces vastes mers, où il leur sera facile de s'établir, sans venir précisément dans celle-ci apporter le trouble, la désolation, la ruine, la mort. »

Le discours du R. Bingham avait convaincu

Tamahumahu, et elle lui répondit que jamais elle ne tolérerait qu'une religion, rivale de celle que prêchaient ses amis, s'introduisît dans les îles. Comme elle rassurait son cher missionnaire, M. Boki se présenta dans sa case.

« Reine, lui dit-il, un navire vient d'entrer dans le port, portant six Français, trois d'entre eux sont missionnaires français; ils professent et prêchent la religion catholique, les trois autres, sont des ouvriers habiles qui sont les serviteurs des premiers. Tous demandent qu'il leur soit permis de s'établir dans l'île, d'y professer librement leur religion et de l'enseigner à ceux de vos sujets qui voudront bien se faire leurs disciples. J'ai pensé que leur requête était juste, et je les ai autorisés à s'établir provisoirement à Anaroura.....

— De quel droit, Boki, avez-vous pris sur vous de donner à ces hommes, cette permission? J'ordonne qu'ils se rembarquent à l'instant même.

— Reine, tel n'est point l'avis du roi; les principaux résidents prétendent que ces hommes sont bons. Ils n'amènent pas avec eux des femmes et des enfants, et, en disant ces mots, il fixait sur Bingham un regard railleur, qu'ils seraient obligés d'entretenir au détriment du peuple. M. Charleton, qui n'est cependant pas de leur religion, affirme qu'ils sont bons et dévoués, qu'ils savent se contenter de peu, et qu'ils n'auront pas besoin, pour se rendre à leurs somptueuses demeures, de faire faire par le peuple des routes magnifiquement dallées. »

— Faites réunir le conseil, Boki, faites-le réunir de suite.

— Reine, le conseil ne les renverra pas.

— Alors qui suis-je donc ici?

— La mère du roi, l'épouse chérie du grand Taméhaméha, la force et le conseil du royaume, tant qu'un autre ne parle pas par votre bouche. »

La régente était exaspérée, mais elle se contenait, car Boki avait une grande autorité, et elle devait compter avec lui, elle le savait.

« Réunissez le conseil, Boki, cette affaire est grave, et il ne faut pas prendre sur nous de rien décider.

— Boki s'inclina pour sortir, puis revenant vers la reine et désignant Bingham.

— Celui-ci n'en fera pas partie, je pense.

— Cependant, reprit vivement Bingham, il importe...

— Il importe que si vous y assistez, les missionnaires y soient aussi présents, car vous les attaquerez et s'ils ne sont pas là, qui parlera pour eux? »

CHAPITRE VIII.

LE REPOS AVANT LA LUTTE.

Les missionnaires s'étaient installés; grâce à la bienveillance du consul anglais, d'un certain nombre de résidents catholiques, et du bon vouloir de quelques indigènes à la tête desquels se trouvait Kapua, une hutte fut bientôt élevée, qui leur servit de logement.

Ils s'y étaient à peine retirés pour s'y reposer et réfléchir sur la situation qui leur était

faite et la ligne de conduite qu'ils allaient tenir que le navire qui les avait amenés, levait l'ancre pour se rendre en Amérique. En même temps, un officier venait les prévenir de la part de la régente, que leur séjour dans l'île ne pouvait être définitif, qu'il leur était accordé deux mois pour qu'ils pussent aviser aux moyens de s'en éloigner, et que, dans tous les cas, il leur était formellement enjoint d'avoir à s'abstenir de toute prédication.

Boki vint leur rendre visite, accompagné de M. Charleton; M. Bachelot se plaignit à lui de la manière dont le traitait la régente.

« Ne vous en inquiétez pas plus qu'il ne faut, répondit-il, nous saurons vous protéger; du reste, la régente agit sous l'influence de Bingham, qui est le seul individu ici que vous ayez à redouter. Tenez-vous tranquilles pendant quelque temps, faites-vous oublier, si c'est possible; le peuple qui verra que vous n'êtes pas venus pour le piller et le maltraiter, sous prétexte de le convertir, vous aimera; il s'attachera à vous, et, dans peu de temps, vous aurez pour vous un parti puissant et sérieux, sur lequel vous pourrez vous appuyer pour résister aux intrigues de vos ennemis. »

Les missionnaires suivirent ce conseil, qui était celui de la sagesse. Ils vivaient dans la plus grande solitude, étudiant les mœurs et les coutumes du pays, apprenant sa langue, se préparant en un mot, dans l'étude, la prière et le recueillement à commencer le combat quand la Providence leur en donnerait le signal.

Ils avaient fait bâtir près de leur case, un hangar qui leur servait de chapelle. Tous les

dimanches ils y célébraient la messe. Des marins portugais et espagnols, et quelques indigènes, attirés par la nouveauté du spectacle, s'y rendaient en assez grand nombre; un petit noyau de catéchumènes se formait, au grand désespoir des méthodistes qui s'efforçaient dans tous leurs discours de les déclarer aux populations comme la pire espèce des hommes, des idolâtres sans pudeur, que sais-je encore? ou plutôt, je le sais, et mes lecteurs aussi, c'est pour cela qu'il est inutile de répéter ici toutes ces vieilles *rengaînes*.

Parfois la question du départ des missionnaires était remise sur le tapis, mais on n'osait y donner suite. Le consul anglais les avait pris sous sa protection et tous les résidents étrangers leur donnaient leur appui, et Boki se déclarait publiquement leur protecteur. L'avenir de la mission évangélique était en péril.

Alors le zèle de Bingham n'eut plus de bornes. Jusqu'alors il n'avait baptisé parmi les milliers de prétendus convertis, qu'il forçait, par les amendes et les peines corporelles, à assister à ses prédications, que quelques chefs importants; mais aujourd'hui, il estimait qu'il était temps de se compter, et tous durent recevoir le baptême; il établit aussi une sorte de confession publique,—sorte d'inquisition,—où chacun devait venir dire à haute voix ses fautes, et avouer s'il avait assisté aux instructions des papistes : c'était le but principal de cette institution, et alors les amendes en argent et en nature, les corvées au profit des Révérends pleuvaient sur les pauvres Kanaques. L'agriculture était abandonnée plus que jamais, car

du matin au soir les temples et les écoles ne devaient pas rester vides. Les lois, qui défendaient les jeux, les danses, les bains, les liqueurs, le vin, l'usage des chevaux, furent urgées; de nouvelles vinrent se joindre aux anciennes, les résidents eux-mêmes y furent soumis, et enfin, un beau jour, des Kanaques convaincus d'avoir fréquenté l'église, furent jetés dans les fers, et une loi fut édictée, qui défendait à qui que ce fût de fréquenter les Français.

C'en était trop!

« Le régent Boki refuse d'appliquer la loi, et, entraînant à sa suite le jeune roi dont il est le gardien et le tuteur, il se déclare en faveur de la résistance. Tous les mécontents se groupent autour de lui. Boki était aimé et populaire, et on se lassait du joug de fer de Tamahumahu. Tout ce qu'elle faisait était attribué à l'influence de la mission protestante, qui rêvait, disait-on, de vendre le royaume aux Etats-Unis.

« Un soulèvement était imminent. Tamahumahu avait réuni l'armée royale pour marcher contre Boki, dont l'attitude, de plus en plus menaçante, présageait un conflit imminent. Les troupes elles-mêmes hésitaient. La présence du jeune roi dans le camp opposé ébranlait leur fidélité. Les chefs, réunis en conseil, décidèrent que Kekuanaoa se rendrait auprès de Boki et s'efforcerait de le calmer et d'éviter la lutte. Le jeune chef s'acquitta habilement de sa mission délicate, et, par ses sages raisonnements, ramena Boki sinon à la soumission complète aux ordres de la régente, du moins à une soumis-

sion apparente qui ajournait des périls imminents.

« Pour donner au co-régent une garantie qu'il renonçait à exiger par les armes, Kaahumanu, cédant en outre aux sollicitations des grands chefs, décida que le jeune roi, alors âgé de seize ans, serait admis à prendre part au maniement des affaires de l'Etat. Son caractère faible et docile devait en faire un instrument facile entre ses mains et il n'eut aucune peine, en effet, à obtenir de lui la confirmation de ces mêmes lois, pour le rappel desquelles son gouverneur avait été sur le point de lever l'étendard de la révolte. »

Cependant, un aventurier vint proposer à Boki le moyen de rétablir sa fortune très-compromise. Il avait découvert deux îles entièrement couvertes de bois de sandal, dont l'exploitation n'offrait aucune difficulté. Boki, séduit par cette proposition, arma deux navires, le *Taméhaméha* et le *Becket*, puis il s'embarqua avec cent soixante-dix-neuf indigènes. Depuis cette époque on n'entendit jamais plus parler de lui ni de ses compagnons.

Avec Boki, les missionnaires catholiques perdaient leur plus ferme appui.

La régente confia le gouvernement d'Oahou à la princesse Liliha, sœur du jeune roi; mais celle-ci suivit les errements de Boki et refusa de sévir contre les catholiques; elle fut alors remplacée par Kuakini un des fidèles de la régente et l'instrument docile de ses volontés.

CHAPITRE IX.

LETTRE DE M. BACHELOT.

« Monsieur,

« Puisqu'on n'a pas reçu la lettre où je parlais de notre expulsion des îles Sandwich, je vais entrer dans quelques détails à ce sujet.

« Le 2 avril 1831, nous fûmes sommés, M. Patrice Short et moi, de comparaître devant les principaux chefs, hommes et femmes, pour lors assemblés sous une tente dressée sur les remparts : ces remparts ont de dix à vingt pieds de haut, sur vingt à trente pieds de large : La vieille reine Kaahumanu y présidait, car le jeune roi, contre le gré duquel tout cela se faisait, ne voulut point y paraître. Avec les chefs se trouvaient quelques *kumus* ou maîtres d'école formés par les méthodistes, et qui semblaient triomphants : beaucoup de curieux, insulaires ou étrangers, s'y étaient rendus ; en un mot, si l'on en excepte le jeune roi, on y trouvait réunis toutes les grandeurs et toutes les lumières des îles.

« Lorsque nous arrivâmes, tous étaient assis ou étendus sur des nattes, excepté la vieille reine et son frère qui avaient des siéges, et qui nous les cédèrent dès que nous parûmes. Cette attention, dans les circonstances où nous nous trouvions, peint ce pauvre peuple. Le chef de l'île de Kauaï, qui avait aussi le titre de gouverneur du roi, me remit solennellement, et

sans me rien dire, une lettre à mon adresse, signée du roi et des principaux chefs des îles : elle portait en substance que nous n'étions pas bons ; que nous vivions aux îles Sandwich sans avoir eu la permission d'y demeurer ; et l'on nous prescrivait d'en sortir pour aller où bon nous semblerait. Les trois termes injurieux dont les insulaires se servent pour chasser quelqu'un, étaient employés plusieurs fois. On nous accordait trois mois pour faire nos préparatifs ; ce temps une fois écoulé, si nous n'étions pas partis, on devait confisquer tout ce que nous pouvions posséder, et un mois après, les fers devenaient notre partage. J'ouvris cette lettre, et j'en pris lecture avec beaucoup de lenteur, afin de réfléchir, et de pouvoir ensuite parler avec plus de sang-froid : tous demeuraient en silence, les yeux fixés sur moi, en attendant que j'ouvrisse la bouche pour me défendre. Je vous avoue que, bien que je fusse prévenu d'avance, je sentais le besoin du secours de Dieu, qui voulut bien m'inspirer ce que j'avais à dire.

« Nous ne pouvions pas consentir à abandonner notre mission ; promettre de sortir des îles, c'était y renoncer. Chez nos Kanaques, un oui est une promesse sacrée ; aussi, n'avons-nous jamais obtenu ce oui formel pour rester dans les îles ; et quoique mille fois plusieurs des chefs nous eussent témoigné beaucoup d'amitié, ainsi que le jeune roi lui-meme, au point de vouloir apprendre de nous la langue française, le oui pour rester n'avait jamais été prononcé ; du reste, il ne m'était même pas venu dans la pensée de le demander, si ce n'est que

lorsqu'il fut trop tard pour l'obtenir : voilà à quoi l'on est exposé, quand on ne connaît pas assez les mœurs d'une nation. Dans ma réponse, je ne jugeai pas à propos de prendre le ton d'un accusé, mais bien plutôt celui d'un accusateur. Me montrant donc comme indigné, je demandai au gouverneur du roi, s'il n'avait pas honte de se servir à notre égard du terme de *kipaku,* qui répond au terme français de *canaille;* mais la lettre avait été rédigée par un *kumus,* et les indigènes de cette classe, bien qu'ils aient appris à écrire, ne sont pas les plus civils. « — Vous ne parleriez pas ainsi, ajoutai-je, à un fornicateur, un voleur ou un assassin; ai-je mérité quelques-uns de ces reproches? Où donc est votre civilité? On dit que vous êtes *naau-ao* (ayant l'intérieur ou l'esprit éclairé). Les expressions de votre lettre sont-elles de gens *naau-ao?* » Je remarquai que ces reproches leur étaient très-sensibles, car ils tiennent beaucoup à passer pour civils. Je continuai donc en attendant qu'ils me donnassent lieu d'entrer en discussion sur les matières de la foi. Comme en parlant, je tenais en main la lettre dont il est question, le chef de Hawar, frère de la vieille reine, s'approcha très-adroitement de moi, et la reprit. Je fus très-fâché qu'il me l'eût enlevée, car elle pouvait servir de pièce contre nos persécuteurs, et les chefs le sentaient si bien qu'ils paraissaient honteux de me l'avoir remise. Je cherchai donc à m'en emparer de nouveau, mais ce fut inutilement. Alors interrompant mon discours, je m'adressai directement à celui qui me l'avait prise : « — Pourquoi, lui dis-je, ne me donnes-tu pas

cette lettre? Elle est du roi qui me l'envoie; tu n'as pas le droit de me la retenir. — Donne ta parole, me répondit-il froidement, que tu sortiras des îles, et je te la donnerai. » J'étais bien loin de vouloir dire oui : je gardai le silence sur cet article, et ne pensai plus à la lettre; je repris alors ce que j'avais commencé, mes reproches sur le mot *kipaku*. « — Ne parle plus de cela, me dit un chef, on te demande de sortir des îles en ami. — Quoi! répliquai-je, en ami! tu veux que je sorte en ami, et tu me chasses contre ma volonté? Quel motif as-tu? Tu dis que ma religion ne vaut rien : tu ne la connais pas, comment penses-tu la condamner? » Revenant ensuite aux menaces du pillage et des fers : « — Tu ne sais donc pas, dis-je au principal chef, que je ne suis pas du monde; je suis à Dieu, tout ce que j'ai est à lui; je suis venu ici avec mon corps et avec la parole de Dieu, que j'ai voulu vous donner, et que vous n'avez pas voulu recevoir; pour tout le reste, envoyez-le prendre, si vous le voulez, dans ma maison; je ne crains pas le pillage, emportez tout ce qu'il vous plaira : c'est une chose du monde. Vous me parlez des fers, apportez-les moi, je ne les crains pas non plus. Vous me mettrez en prison : Dieu qui nous voit et nous entend, y sera avec moi; d'ailleurs pourquoi tant s'occuper du corps, ne savez-vous pas que ce n'est qu'un amas de terre, qui demain tombera en poussière? Peut-être vous mourrez demain et moi aussi, comment pourrais-je avoir peur de vos menaces? » Kuakini (c'est le nom du frère de la reine) se borna pour lors à soutenir que nous nous étions établis aux îles Sandwich

sans permission; et sur ma réponse que nous avions été autorisés par Boki, il me répondit que Boki n'existait plus, et que ce qu'il avait fait était nul.

« Les chefs, ainsi que tous les spectateurs m'écoutaient attentivement. Je revins à l'article de la lettre relative à la religion. « — Vous prétendez, leur dis-je de nouveau, que ma religion ne vaut rien; l'avez-vous connue? Des gens *naau-ao* ne blâment pas ce qu'ils ignorent. — Tu as peut-être raison, me dit le chef; mais tu es étranger. Notre docteur (il voulait parler du ministre protestant) l'est aussi; vous devez tous deux en savoir plus que moi; il est venu le premier, et nous a donné sa religion; nous l'avons trouvée bonne, et nous l'avons suivie. Si tu étais arrivé avant lui, nous t'aurions écouté avec la même docilité. Tu es venu le dernier: il n'est pas bon d'avoir deux religions, car bientôt il y aurait la guerre. » Je répondis d'abord qu'il ne s'agissait pas de savoir lesquels étaient venus les premiers ou les derniers, mais de quel côté était la vérité, j'appuyai sur le schisme des protestants qui s'étaient séparés de l'Eglise, qui existait bien avant eux.

« Voyant qu'on ne répliquait rien, je m'arrêtai; mais on ne tarda pas à en revenir au principal objet, qui était celui de ma sortie des îles. Je ne voulais ni refuser ni promettre: l'un les aurait irrités et aurait provoqué la violence; l'autre était contre mon intention. Je fis donc une réponse qui devait paraître d'autant plus naturelle qu'elle entre dans la manière de parler des Sandwichois quand ils ne veulent rien affirmer de précis: « — Que voulez-vous que

je réponde, leur dis-je, suis-je Dieu pour savoir ce qui arrivera? Nous mourrons peut-être avant le temps déterminé; et quand ce temps sera arrivé, si nous vivons encore, nous verrons. » Les femmes, qui se trouvaient là, parurent fort mécontentes de ne pouvoir pas obtenir un oui ou un non. La vieille reine surtout, qui jusqu'alors n'avait rien dit, s'expliqua avec beaucoup de violence. Je ne me rappelle plus ce qu'elle dit, mais on voyait que son cœur était ulcéré. La plupart des chefs paraissaient calmes; on voyait aisément qu'ils ne s'intéressaient pas beaucoup à l'exécution du décret contre nous. Le reste de l'assemblée semblait être pour nous; et les étrangers, témoins de cette scène, se montraient ouvertement en notre faveur. Après quelques instants de silence, je me levai, et fis à tous, en souriant, les saluts d'usage, auxquels tous les chefs, excepté la reine et quelques femmes, répondirent d'une manière amicale. M. Patrice et moi, nous nous retirâmes ensuite.

« Le bruit de notre conférence se répandit bientôt, et nous reçûmes une foule de visites de la part même de ceux qui s'étaient déclarés nos ennemis : nous ne crûmes pas devoir admettre tout le monde sans distinction, et la difficulté de nous voir excita encore un plus grand empressement.

« Dans tous les cas, nous jugeâmes qu'il était bon de prendre nos mesures contre le pillage. Dans l'archipel Sandwich, le pillage se fait en un clin d'œil. Peu de temps auparavant, un pauvre forgeron ayant eu une discussion avec un chef, celui-ci ordonna de piller la

maison de ce malheureux; en moins de dix minutes, il ne resta pas un clou. Le forgeron, devant lequel cet ordre avait été donné, eut beau courir pour sauver quelque chose, lorsqu'il arriva il ne restait plus rien. Nous prîmes donc la précaution d'enfouir les ornements d'église, nous cachâmes le reste comme nous pûmes.

« Un mois s'écoula, et comme nous n'entendions plus parler de rien, nous crûmes d'abord qu'on avait changé d'idée à notre égard; mais nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que nous nous étions trompés. Nous reçûmes d'abord la visite du chef qui nous avait remis la lettre, dans la conférence du 2 avril. Plusieurs Kanaques le suivirent, mais il les congédia pour être seul avec nous; il paraissait embarrassé : Après une conversation assez courte, il me dit : « — Je viens pour ce que tu sais, et dont toi et moi nous sommes convenus tous les deux. — Je t'entends, lui dis-je, tu veux me chasser. — Nous, répondit-il, nous ne te chassons pas; mais il est bon que tu retournes tranquillement dans ton pays. » Je répliquai : « — Si tu ne me chasses pas, pourquoi veux-tu que je sorte contre ma volonté; j'ai mes disciples; sont-ils voleurs, fornicateurs ou assassins? — Non, reprit le chef, tu es tranquille et bon, mais il est expédient que tu t'en ailles. » Je lui rappelai, en peu de mots, ce que j'avais dit aux chefs assemblés. Il garda le silence, et quand j'eus fini il se retira avec toute la politesse et la modestie possibles : nous répondîmes à son honnêteté par des manières franches et ouvertes; nous lui montrâmes la maison et le jardin. Quelques temps après, on

le somma de venir chez nous, toujours pour nous obliger de partir : il déclara formellement qu'il ne voulait pas se mêler de cette affaire.

« Un autre vint à sa place c'était *Kuakini*, frère de la reine, gouverneur de Hawau, et, sans contredit, le plus puissant des chefs : nous eûmes lieu de nous apercevoir qu'il s'était préparé d'avance. Comme il était accoutumé à traiter avec les étrangers, il se présenta plus hardiment que l'autre, mais toujours avec beaucoup de politesse et de réserve; il rappela les calomnies des protestants sur la prétendue idolâtrie des *papistes*, qui adorent les images. Je lui répondis par une réflexion à sa portée : « — Ne gardez-vous pas chez vous, lui dis-je, le portrait de Taméhaméha et celui de Liho-Liho, et de Kamamalu (rois et reine des îles Sandwich, morts en Angleterre, en 1824)? Lorsque vous les voyez, ne leur dîtes-vous pas : *Aloha ino* (grande bénédiction)? En faites-vous pour cela des dieux? Non, sans doute; mais ces portraits vous rappellent le souvenir de vos rois, et vous saluez leur mémoire. Le crucifix est le portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ mort pour nous; il nous en rappelle le souvenir; nous lui disons *Aloha*, et nous le prions. Nous ne croyons pas plus que la croix est Notre-Seigneur, que vous ne croyez que les portraits que vous possédez sont vos rois. » Le gouverneur qui avait de l'esprit, sentit toute la force de ce raisonnement, et passa à un autre article. Il nous accusa d'interdire la lecture à nos néophytes; autre calomnie des méthodistes, qu'il ne me fut pas difficile de réfuter, en lui faisant remarquer que puisque, moi-

même, je lisais et j'écrivais, je ne pouvais avoir la pensée d'interdire aux autres ce que je trouvais bon. Alors, il me proposa d'aller chez le ministre protestant, pour parler de religion : je savais bien que celui-ci ne consentirait pas à une conférence. En effet, un jour que j'étais chez Kaahamanu elle le fit appeler : il refusa de venir, mais à peine étais-je sorti qu'il se rendit chez elle; et comme elle lui reprocha son refus, il lui répondit qu'il n'avait pas voulu s'exposer au péril de la subversion. Cela n'empêchait pas que, devant ses partisans, il ne parût désireux de prouver la vérité de sa doctrine par quelque action d'éclat : il alla même une fois jusqu'à proposer l'épreuve du feu, assurant que Dieu ferait un miracle en sa faveur; soit qu'il en eût parlé comme d'une simple supposition, soit qu'il en eût fait, en présence de son auditoire, la proposition formelle, bien convaincu qu'elle ne serait pas acceptée, un de ses disciples vint me la communiquer pour voir comment je la recevrais.

« — La proposition est bonne, lui dis-je tranquillement, je l'accepte; mais toi ou ton chef, vous présiderez à l'épreuve, et si ton docteur recule tu l'y forceras. » Cette réponse détruisit, du moins en partie, l'effet qu'avait produit *la bravade impie* de *l'imposteur*. Comme je savais, au reste, que les injures, les mensonges et les calomnies sont les armes ordinaires de ces nouveaux apôtres, je n'avais jamais pensé à provoquer des conférences qui auraient été sans fruit; je me suis toujours contenté de ne pas refuser, toutes les fois qu'on m'en a fait l'ouverture. Je dis donc au gouver-

neur de Hawau quand il me parla, qu'il n'était pas bon que j'allasse chez son docteur, mais j'ajoutai : « — C'est à toi ou au roi, de nous appeler l'un et l'autre soit chez toi, soit chez Kaahamanu ; je m'y rendrai, et, là, devant vous tous, nous nous expliquerons. » Il parut goûter ma proposition ; mais nous n'en avons jamais entendu parler depuis. Kuakini, après bien des détours, vint au fait de l'embarquement, et prétendit que nous avions reçu de France des sommes considérables. Je lui fis sentir l'absurdité des bruits qu'on faisait courir, je lui dis encore, que s'il voulait nous faire partir, il n'avait qu'à nous chercher un vaisseau, et à payer notre passage. L'entretien finit de cette manière.

« Pour paraître céder en quelque chose aux instances des chefs et ne pas les irriter, nous avions soin, quand quelque vaisseau était sur le point de partir, de demander par écrit au capitaine un passage gratuit. Nous le fîmes à l'égard de plusieurs, et comme ils connaissaient nos intentions, ils nous répondaient aussi par écrit, et se refusaient absolument à notre demande ; car aucun capitaine ne voulut se charger d'être l'exécuteur de la sentence portée contre nous.

« Peu de temps après arriva un navire prussien, dont le capitaine portait au jeune roi des îles Sandwich quelques présents du roi de Prusse ; l'arrivée de ce vaisseau donna lieu à une nouvelle tentative pour nous faire sortir de l'archipel. Nous vîmes reparaître le gouverneur de Hawau :

« — Voilà, me dit-il, un navire qui est près

de ton pays, il te conduira dans ta terre. — Tu as raison lui répliquai-je, mais qui payera le passage? Je suis venu ici avec mon corps et la parole de Dieu; mon cœur n'a point été dans les choses de ce monde; je n'ai point amassé d'argent. — Peut-être il te prendra pour rien. — C'est possible, mais fais les démarches toi-même, et nous verrons. » Kuakini se retira avec cette réponse. Le capitaine vint nous voir; je lui fis part de notre position; il nous offrit obligeamment de nous prendre sur son bord, si nous voulions partir; dans le cas contraire, il nous dit de lui faire une demande par écrit, et de lui dicter la réponse que nous voulions qu'il nous fît, ce qui fut exécuté. Le gouverneur de Hawau alla aussi le voir, et le pressa de se charger de nous; le capitaine prussien lui répondit qu'il le ferait avec plaisir, mais qu'avant que M. Patrice et moi montassions à bord, il fallait lui compter cinq mille piastres (plus de 25,000 francs). Le pauvre gouverneur avait un grand désir de se débarrasser de nous, mais il souhaitait encore plus de garder ses écus; il lui fallut donc renoncer à son projet.

« On annonçait depuis quelque temps l'arrivée prochaine d'un voyageur que l'on qualifiait de lord anglais, et que l'on prétendait être chargé par son gouvernement d'examiner sur quels fondements reposaient les plaintes fréquentes au sujet des entraves mises au commerce dans les îles Sandwich. Ce mystérieux personnage, M. Hill, arriva enfin dans les premiers jours de juin, sur un baleinier venu des Etats-Unis. Il fut reçu avec honneur et logea chez le consul anglais; il voulut d'abord se

montrer impartial; il parlait à tout propos de tolérance, et disait qu'il y avait de quoi travailler pour tous; il déclamait même contre les ministres protestants et ce fut dans ce sens qu'il nous entretint M. Patrice et moi, dans les visites qu'il nous fît et que nous lui rendîmes.

« Mais ailleurs son langage était différent : il soutenait que les missionnaires catholiques feraient bien de se retirer, afin de faire cesser tous sujets de trouble. En général tous les blancs qui se trouvaient à Anaroura s'étaient prononcés en notre faveur. M. Hill parvint cependant à faire goûter son projet à quelques-uns, en leur représentant que si l'on transportait les deux prédicateurs romains dans quelqu'autre île habitée par des peuples sauvages, mais fréquentée par des vaisseaux marchands, le commerce ne pourrait qu'y gagner, et qu'il en résulterait de grands avantages. Ce fut dans ce sens qu'il parla à M. Patrice Short, qui était allé seul le voir, et avec lequel il eut un long entretien.

« M. Hill n'était rien moins que ce qu'il prétendait. Nous sûmes par la suite qu'il était l'agent d'une société anglicane pour le soutien des missions protestantes, et qu'il voyageait dans l'intérêt de la Société biblique de Londres; mais au moment dont je parle, le titre d'envoyé du roi d'Angleterre, qu'on lui supposait, lui donnait un certain crédit. M. Patrice, en sa qualité d'Irlandais, se trouvait en quelque sorte sous sa dépendance, et ne pouvait pas s'expliquer assez librement devant lui. Je me chargeai donc, comme Français de répondre à

ses prétentions, et de réfuter tous ses prétextes.

« Je le fis le 3 juillet 1831. Je joins ici copie de ma lettre :

« Monsieur,

« M. l'abbé Short m'a communiqué les réflexions, que vous lui avez faites pour motiver notre éloignement des îles Sandwich, qui paraît vous tenir fortement au cœur. Vous en appuyez la nécessité sur l'intérêt des indigènes et sur celui de la religion. Vous faites profession, Monsieur, de fonder vos opinions sur la large base de l'Evangile, à la propagation duquel vous assurez prendre le plus vif intérêt. Vous ne trouverez donc pas mauvais que je donne quelque étendue à ma réponse, qui a pour but de discuter les motifs que vous avez fait valoir, en parlant à M. Patrice Short.

« Nul n'a plus à cœur que moi le vrai bonheur de ce peuple, que ses heureuses qualités naturelles nous ont rendu cher; nul ne désire davantage les progrès de la vraie religion. Quel autre motif, Monsieur, eût pu m'engager à quitter ma famille, mes amis, tout ce que j'avais de plus cher en France, pour me reléguer dans ces îles, sans avoir d'autre assurance de trouver les choses nécessaires à la vie, que la parole de Celui qui nourrit les oiseaux du ciel, revêt de leur éclat les lis des champs, et interdit à ses disciples toute inquiétude sur les besoins du corps, et leur prescrit ce qu'ils ont à faire, lorsqu'ils sont envoyés soit par lui immédiatement, soit par ses représentants sur la terre.

« Vous alléguez, Monsieur, pour motif de notre éloignement, le maintien de la paix dans les îles Sandwich. Je la désire autant et plus que d'autres, à en juger par leur conduite. Un vrai ministre de la religion est essentiellement un ministre de paix; mais

vous n'adhérez pas sans doute, Monsieur, aux sentiments de ceux qui, sous prétexte de la paix, veulent qu'on laisse les peuples dans les croyances qu'ils tiennent, quelles qu'elles soient : ce serait fermer la porte à la propagation de l'Evangile. Ce n'est pas ce fondement de paix, que proposait Celui qui, en donnant la paix, mais *cette paix que le monde ne peut donner*, déclare être venu pour *séparer le fils de son père*, *la fille de sa mère*, et *la bru et le gendre de leur belle-mère*. Ne vous persuadez pas, Monsieur, que la diversité des croyances religieuses soit incompatible avec cette paix que vous recommandez; s'il y a quelque trouble à craindre, il faut en prévoir une autre cause, l'étudier et la prévenir. Qu'on enseigne à ce pauvre peuple, qui écoute avec tant de docilité et qu'il est si facile de persuader que la violence fait des hypocrites et non des chrétiens, et alors il n'y aura plus de troubles à redouter puisque la vérité pourra se répandre librement.

« Quant aux progrès de la religion, l'univers entier nous montre, Monsieur, si les catholiques y sont opposés : la Chine, la Cochinchine, et bien d'autres lieux ne vous offrent encore que des prêtres catholiques sous le manteau de la persécution. Vous insinuez que nous sommes ennemis de la propagation de l'Evangile : si par cette propagation vous entendez le trafic de quelques morceaux de la Bible, vendus aux insulaires, qui sont incapables d'en profiter, je conviens que cela n'entre pas dans mes principes. La religion catholique nous a fait connaître quelle est l'excellence des Livres Saints mais elle ne l'enseigne point à ses ministres, comme un moyen d'augmenter leurs finances. Je ne sais point, afin de ménager mon argent, donner en salaire, pour les travaux qu'on aurait faits, d'après mes demandes, un nombre d'exemplaires proportionné à la somme due, et cela à des insulaires qui, ne sachant pas lire, les reçoivent avec dépit, avec regret, et se hâtent de les échanger pour quelques réaux, afin de réaliser au moins une petite

partie de la somme qu'ils devaient obtenir comme prix de leur travail. Le respect de l'église catholique pour les Livres Saints ne lui permet pas de les exposer ainsi aux risées et aux nausées du peuple ; elle recommande de les lire fréquemment, de les étudier, de les méditer, mais elle donne le moyen de le faire avec fruit, et ne laisse point à la mobilité des opinions le soin de les interpréter ; elle en fixe le sens, en vertu des pouvoirs et même de l'ordre qu'elle a reçu d'en haut. C'est sur cette base, Monsieur, que nous fondons notre conduite, et c'est d'après elle que nous réglons notre enseignement.

« Vous ajoutez que nos efforts sont inutiles, parce que la propagation de l'Evangile est l'œuvre de Dieu, contre laquelle *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais*. On pourrait faire, Monsieur, de ce passage une explication plus juste et plus vraie. La simple lecture du texte peut vous convaincre que ces promesses sont faites à cette Eglise que Jésus-Christ dit être la sienne, et appelée ailleurs, en conséquence de cette promesse, la colonne et la base de la vérité ; à cette Eglise qu'il a fondée sur Pierre (car dans ce passage et dans plusieurs autres, Pierre est établi pierre fondamentale et chef de son Eglise ; et, dans sa personne, ceux qui ont succédé à son siége, ont par cela même succédé à ses prérogatives) ; à cette Eglise encore déclarée ici, par son divin fondateur, ne devoir point faillir ; paroles, qui, aux yeux de tout homme de bonne foi, la vengent de la calomnie, si souvent répétée, qu'elle a failli ; à cette Eglise enfin qui, seule, donne et peut donner des garanties de son immuabilité, car il n'en est point d'autre qui ait conservé la croyance primitive, comme l'histoire en fait foi. Elle seule, immuable, comme son auteur, dans ses dogmes et dans sa morale, traverse les siècles, conservant, au milieu de toutes les sectes qui la combattent, le même nom et le même caractère ; et, pour me servir des expressions d'un de vos ministres, sauvant parmi les débris du *sectarianisme*, toutes les vérités *fondamentales*

(moins prévenu, il aurait dit : toutes les vérités religieuses), les transmettant d'âge en âge, jusqu'à ce que que parvenue au terme de ses combats et de ses travaux, elle remette intacte entre les mains de son fondateur, le dépôt sacré qu'elle en a reçu. A l'occasion de cette Eglise catholique que vous qualifiez de secte, je vous demanderai, Monsieur, si l'empire Britannique est une section des Etats-Unis d'Amérique, depuis que ceux-ci s'en sont séparés et se sont constitués indépendants. Je vous laisse à faire l'application qui se présente naturellement. Il ne faut pas, dites-vous, regimber contre l'aiguillon. Si par cet aiguillon, vous entendez, Monsieur, les prohibitions des hommes et leurs résistances je vous demanderai avec Pierre et Jean : Voyez s'il est juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu; et si les apôtres et leurs successeurs, les ouvriers en Chine et ailleurs, ont lu dans l'Evangile qu'il fallait abandonner l'œuvre de Dieu, parce qu'elle était prohibée par les grands de la terre que les petits et les pauvres ont toujours précédés à l'adhésion de la vérité. Si par cet aiguillon vous entendez l'esprit de Dieu, je vous répondrai que nous lui obéirons, en suivant l'exemple de nos pères, et nos modèles dans la foi; que, sans oublier qu'il faut unir la prudence du serpent à la modestie de la colombe, nous ne céderons jamais aux motifs d'une prudence toute humaine, et nous ne perdrons pas de vue, qu'il n'appartient qu'au mercenaire de fuir à l'approche du loup, mais que le véritable pasteur se sacrifie pour son troupeau.

« Un autre motif, qui, selon vous, doit nous faire sortir des îles, est fondé sur les mauvais traitements auxquels sont exposés de la part des chefs, ceux qui embrassent notre religion. Vous pensez que nous devons les leur épargner en nous éloignant, c'est-à-dire, Monsieur, qu'il ne faut pas enseigner aux hommes une religion qui les exposerait aux persécutions. Est-ce bien là ce que dit l'Evangile, dont vous avez tant à cœur la propagation? Nous n'y lisons certainement pas que le Seigneur, en chargeant ses disciples de prêcher la

Foi, n'ait promis que des roses à ceux qui les écouteraient? Sans doute, Monsieur, vous n'eussiez pas suggéré ces motifs aux premiers prédicateurs du christianisme, et toutefois leurs disciples étaient exposés à des tourments bien plus rigoureux que ceux dont on est menacé ici. Vous n'oseriez pas encore le suggérer à nos frères, qui sont en Chine ou ailleurs, où la mort est le plus souvent la récompense en ce monde, de leur attachement à la Foi ; mais vous penseriez que la persécution est l'apanage de la vérité, que tous ceux qui voudront vivre chrétiennement la souffriront ; et si quelqu'un se plaignait à vous de ces mauvais traitements, vous lui répondriez, sans doute, sur-le-champ, avec le grand apôtre : « Vous n'avez « pas encore résisté à l'effusion de votre sang. »

« Vous prétendez encore, Monsieur, que nous devons sortir des îles pour ne pas perdre notre temps, puisque nous ne pouvons y faire le bien, à cause de l'opposition des chefs. Nous lisons bien dans l'Evangile, que le père de famille chargea les ouvriers d'aller dans sa vigne et d'y travailler, mais non pas de lui faire rapporter des fruits. Il les récompense de leur travail, et non pas de la fécondité de la vigne. Lorsque le Seigneur, par l'entremise de ses délégués sur la terre, nous a chargés du succès, il ne nous l'a même pas promis ; il s'en est réservé à lui seul le soin et la gloire. Après avoir fait tout ce qui est en nous, nous devons dire, quel qu'en soit le résultat, que *nous sommes des serviteurs inutiles*. Ainsi l'a prescrit le Seigneur ; mais nous n'aurons pas perdu notre temps. De plus, Monsieur, moi seul après Dieu suis à même de connaître ou d'apprécier le bien qui s'est fait ou se fait ici par mon ministère, parce que je n'ai jamais pensé avoir d'autre témoin ou d'autre juge que Dieu même. J'ai appris à faire trop peu de cas du jugement des hommes pour le rechercher.

« Il existe, dites-vous, un champ vaste, où nous pourrons exercer notre zèle sans conflit et sans opposition ; nous le savons, Monsieur, mais ce champ n'est

pas celui où le Père de famille nous a chargés de travailler. Il faut une *mission* spéciale aux ouvriers évangéliques : le nom même de *missionnaires* l'annonce. Il ne suffit pas, comme on se le persuade, de prendre une Bible en main pour avoir le droit de *réformer l'œuvre de Dieu.* Cette mission essentielle et de rigueur ne peut pas non plus venir de quelques particuliers, ou même de quelques sociétés, dont tout le droit et le pouvoir se bornent à subvenir aux besoins temporels : c'est une mission ecclésiastique donnée par une autorité qui, elle-même, l'a reçue avec pouvoir de la communiquer, qui remonte par une succession non interrompue jusqu'aux fondateurs même de l'Eglise. L'Apôtre enseigne l'utilité de cette mission, qui ne peut se trouver que dans l'Eglise catholique, parce qu'elle seule remonte jusqu'à la source. Un de vos évêques anglicans l'a reconnu en plein Parlement, au sujet de l'émancipation des catholiques, lorsqu'il a dit que « la succession des évêques protestants d'Angleterre, venait de l'Eglise catholique romaine. » Car, tout en rejetant et calomniant cette mère, de laquelle on croit pouvoir se passer, on se trouve obligé quelquefois de lui faire hommage au moins d'un souvenir honorable. D'après cette observation, vous comprendrez, Monsieur, que le choix du champ à défricher n'est pas absolument livré au caprice de l'ouvrier évangélique : le champ pour lequel il a reçu cette mission essentielle doit être le seul théâtre de ses travaux, et il ne le peut changer sans sortir des limites de son devoir et de ses pouvoirs. Maintenant, Monsieur, que ces principes sont établis, il ne nous sera pas difficile de juger quelle réponse nous devons faire, à vos demandes réitérées d'aller exercer notre zèle ailleurs.

« Vous prétendez encore, Monsieur, qu'il ne faut pas rechercher la persécution. Vous auriez pu ajouter que Notre-Seigneur dit de la fuir ; mais cette fuite a ses règles, et le sens du précepte a ses bornes. Car dans un autre endroit Notre-Seigneur désigne la fuite

comme la marque du mercenaire, et le sacrifice de la vie pour le troupeau comme le trait caractéristique du bon pasteur. Nos pères et nos modèles dans la carrière de la prédication évangélique nous apprennent encore ce que nous avons à faire, et rien ne pourra nous jeter hors de la ligne qu'ils nous ont tracée par leurs exemples. Les fers, Monsieur, quand on les reçoit pour la défense de la religion, n'ont rien de déshonorant pour ses ministres; on ne doit pas les craindre; ce ne serait pas la première fois qu'ils seraient ici-bas la récompense des travaux des ouvriers évangéliques; mais ne croyez pas qu'on puisse enchaîner la vérité. Lorsque le Pasteur est frappé, le troupeau peut être dispersé, mais il ne sera pas détruit.

« Vous proposez comme moyen de ne pas tourmenter les consciences, que les insulaires catholiques se présentent devant les chefs, pour qu'on les interroge sur leurs intentions, et qu'on les laisse libres. Il est un moyen plus court; c'est de les laisser libres sans ces interrogations, qui ne sont bonnes qu'à multiplier les désaveux mensongers, les changements hypocrites, ou bien à peupler les prisons. Vous en avez déjà plusieurs exemples, puisque plusieurs de nos chrétiens ont été jetés récemment dans les fers, et d'autres condamnés aux travaux.

« Nous savons Monsieur, que, plein du désir de nous voir quitter les îles Sandwich, vous avez insisté pour qu'on nous procurât les moyens de remplir vos vues : vous jugerez par cette lettre, si par là vous acquérerez des droits à notre reconnaissance. Je veux bien croire, qu'ignorant l'état des choses et peut-être nos sentiments, vous avez eu de bonnes intentions, et, sous ce rapport, je vous remercie; mais quelque nom que l'on donne à notre éloignement, que ce soit expulsion selon les termes injurieux d'un ordre qui m'a été donné, d'abord dans un écrit qu'on m'a sur-le-champ arraché des mains; que ce soit un simple renvoi, même amical, comme on le prétend aujourd'hui; que ce soit enfin une impulsion de zèle, ou l'effet d'une

passion moins louable, mes sentiments seront toujours les mêmes. On nous a présenté l'alternative de l'éloignement ou du pillage et des fers. Nous n'avons pas eu besoin, Monsieur, du plus court moment de réflexion : car, outre que ce qu'on pourrait nous prendre est bien peu de chose, et conséquemment bien peu digne de nos regrets, nous connaissions, avant de commencer nos travaux, ce qui nous attendait. Nous n'avons jamais présumé entrer dans la carrière évangélique à d'autres conditions que nos devanciers, et nous nous sommes tenus prêts. Nous emploierons, pour ne pas provoquer la persécution, tous les moyens de prudence qui sont en notre pouvoir, tant qu'ils ne blesseront pas nos consciences ; ce devoir rempli, nous attendrons, sans trouble et sans crainte, ce que peuvent préparer contre nous l'ignorance, la mauvaise foi, les passions ou une sagesse toute humuine.

« Vous trouverez peut-être, Monsieur, cette lettre un peu longue, mais elle contient l'expression de mes sentiments. En vous les faisant connaître, recevez, Monsieur, etc.

« Alexis BACHELOT,

« *Préfet apostolique.* »

« Cettre lettre fit sentir à M. Hill, que nous n'étions pas effrayé du ton de hauteur qu'il avait pris dans son entretien particulier avec M. Patrice Short. Quelques jours après, ce monsieur vint nous faire une visite plus amicale que jamais, du moins en apparence. Il ne fut pas question de nous contraindre à quitter l'archipel Sandwich ; mais quand nous allâmes le voir à notre tour, il voulut remettre sur le tapis la question de notre sortie. Pour couper court à ses réflexions, je lui dis que sur cet article, je ne lui demandais pas son avis; et pour lui

ôter l'idée de nous faire recevoir sur quelque navire de son pays, je lui représentai que ses démarches pour me procurer un navire ne m'étaient pas inconnues, mais qu'étant Français, nul n'avait le droit de me prendre à son bord, contre ma volonté, même par l'ordre du gouvernement de Sandwich, à moins que le vaisseau ne portât le pavillon de ma nation ou celui du pays où je me trouvais. M Hill rougit et parut interdit. Nous parlâmes alors d'objets indifférents et nous nous retirâmes. Il partit vers la fin d'août, comme passager, sur une goëlette, pour visiter les missions protestantes du sud, mais il laissa des traces de son séjour.

« Dans le port d'Anaroura se trouvait un navire du pays, appelé le *Waverlai*. M. Hill avait proposé de s'en servir pour nous transporter hors des îles; mais il fallait un capitaine, car le Kanaque qui le commandait, n'était pas capable de le diriger, dès qu'il faudrait s'éloigner des côtes. On chercha donc un étranger; aucun d'entre eux ne voulait se charger d'une commission si odieuse, qui le couvrait d'infamie aux yeux de ses compatriotes. Il y avait alors à Woahou un vieux marin anglais, qui depuis longtemps avait cessé de naviguer, et qui était à peu près réduit à la misère : on s'adressa à lui. Le désir de complaire aux chefs dont sa pauvreté le rendait dépendant lui et sa famille, car il avait pris pour femme une indigène, l'espoir de tirer quelque profit d'un voyage qu'il pourrait faire sans aucun frais, le firent passer sur toute autre considération, et, malgré les représentations de tous les étrangers, sur une démarche qui ne pouvait que le

déshonorer, il accepta le commandement. Il ne pouvait se dissimuler à lui-même toute la honte du fardeau qu'il s'était imposé; mais il tâchait de s'excuser tantôt sur les ordres des chefs, tantôt sur l'état de détresse où il se trouvait et cela sans aucune autre espérance d'en sortir. Cependant on ne tarda pas à disposer le navire; nous le sûmes par la voix publique, et nous jugeâmes, dès lors, que nous ne pouvions éviter l'expulsion sans un miracle de la Providence.

« Le 11 décembre 1831, le commandant des troupes, Kuanoa, nouveau parvenu, devenu l'un des plus puissants chefs par son mariage avec Kinoa, l'une des femmes du roi mort en Angleterre, se présenta chez nous. Les gouverneurs de Hawau et de Kinaï s'étaient refusés à l'odieuse mission de nous signifier notre départ. Kuanoa, qui avait fait avec le feu roi le voyage de Londres, fut moins délicat. Dès qu'il entra : « — Vous n'avez pas pu partir, nous dit-il, parce que vous prétendiez qu'il n'y avait pas de vaisseau, en voilà un : le jour que je reviendrai, vous partirez tous les deux. — Dans quelle terre vas-tu nous enlever ? — Je ne sais pas. — Comment nomme-t-on le capitaine ? — Je ne le sais pas. »

« Kuanoa ayant affecté de ne pas s'expliquer sur le pays où il devait nous conduire, nous crûmes devoir écrire au vieil Anglais qui s'était chargé de nous transporter. Nous lui demandâmes dans quelle contrée il devait nous déposer : il nous répondit que ce serait directement en Californie. Nous ne nous reposions pas cependant sur sa parole.

« En attendant nous eûmes soin de mettre

ordre à nos affaires; et quoi que nous fussions résignés aux ordres de la Providence, cependant nous ne négligeâmes aucun des moyens que la prudence pouvait nous offrir, pour rester dans les îles que le Seigneur nous avait confiées, ou du moins pour n'en partir qu'à la dernière extrémité. Nous fîmes donc des démarches auprès du consul anglais. M. Patrice, en sa qualité d'Irlandais, avait droit de réclamer son assistance. Il le fit, par une protestation, du 12 décembre. Le consul me demanda aussi la mienne que je lui adressai le lendemain. M. Patrice appuyait principalement sur ce qu'un sujet de Sa Majesté Britannique ne pouvait pas être traité comme un étranger aux îles Sandwich. On doit se rappeler que ces îles sont censées Anglaises, non en vertu de la découverte de Cook, qui ne reconnut que Howau, autrement Owyhée, mais par la donation que Taméhaméha, devenu chef, fit aux Anglais, en la personne de Vancouver, pour obtenir un secours contre les Russes qu'il redoutait, et qui voulurent s'établir à Kauaï, où l'on voit encore un fort qu'ils construisirent. Taméhaméha, quoique déjà chef de Howau, en reçut cependant le gouvernement de Vancouver, au nom du roi d'Angleterre. Depuis ce temps-là, il fut regardé comme lieutenant du roi de la Grande-Bretagne, et les îles qu'il conquit furent censées suivre la destinée de Howau. Je crois, au reste, que La Peyrouse fut le premier à découvrir les îles de Mowée et de Woahau. Ma qualité de Français ne me laissait personne auprès de qui je pusse protester, je le fis cependant, sur l'insinuation du consul anglais.

« On s'étonnera peut-être de voir employer toutes ces formalités de réclamations, dans un pays où les indigènes, même les chefs, savent à peine lire; mais il faut se rappeler que les ministres protestants sont, de fait, les vrais gouverneurs du pays; et c'est à cause d'eux, que les étrangers présentent aux chefs Kanaques des mémoires, des suppliques, etc., comme on le ferait aux ministres d'un gouvernement européen.

« Cependant on pressait les préparatifs du départ, une partie de l'île était mise à contribution pour approvisionner le vaisseau. Chaque jour nous apprenions que tout serait bientôt prêt, chaque jour nous paraissait devoir être celui de notre enlèvement. Les visites nocturnes de nos pauvres chrétiens devenaient plus fréquentes. Quelques-uns d'eux étaient dans les fers pour la foi; ils profitaient des ténèbres de la nuit et surtout des grandes pluies ordinaires de cette saison pour tromper la vigilance de leurs gardes et venir jusqu'à nous. Nous cherchions à mettre à profit le peu de temps qui nous restait. Un certain nombre de Kanaques se faisaient instruire, et, chaque soir, nous en baptisions quelques-uns.

« Il courait alors divers bruits sur les lieux où l'on devait nous déposer. Quelques étrangers arrivant de Californie avaient cherché à intimider les chefs, en leur disant qu'en Californie le gouvernement était disposé à saisir le vaisseau et à maltraiter ceux qui nous conduiraient. Il est vrai que le consul américain avait fait connaître au gouverneur général de la Californie les efforts qu'on faisait pour nous chasser.

de l'archipel, et il lui avait demandé si nous serions reçus sur son territoire, dans le cas où l'on nous y transporterait. Il répondit que non-seulement nous y serions très-bien reçus, mais que nous serions très-utiles. Le préfet des missions et un autre Père Franciscain nous écrivirent aussi; et ils nous priaient de ne point chercher d'autre retraite : ils nous exposaient leur grand âge et leurs infirmités, leur petit nombre, et le besoin qu'ils avaient de nous. Je leur répondis pour les remercier, mais je leur dis en même temps qu'étant déterminé à ne sortir que par la force, nous ne pouvions pas choisir nous-même notre retraite. Les chefs et le capitaine, chargé de nous conduire, ne laissèrent pas de craindre. Il fut question de nous déposer dans une île déserte appelée Santa-Cruz, vis-à-vis de la mission de Saint-Ignace, dans la basse Californie.

« Ne sachant pas positivement dans quelles mains nous tomberions, et voulant nous soustraire aux fâcheuses insinuations des méchants, nous crûmes devoir demander aux deux consuls une attestation légale du motif de notre expulsion. Chacun d'eux nous envoya la sienne, munie de son sceau; ils attestaient que nous n'étions chassés que pour notre qualité de catholiques romains.

« Le 23 décembre, nous remarquâmes que la foule des curieux augmentait, le peuple s'attroupait à l'entrée de notre enclos. Un petit chef se présenta avec deux charrettes à bras, nous disant qu'il venait pour chercher nos malles. « — Si tu as ordre de les enlever, lui dis-je, va les chercher et prends-les; pour moi

je ne te les livre pas. » Il insista et se fâcha; je ne parus pas m'en émouvoir. Après avoir attendu assez longtemps, il se retira sans rien enlever.

« Le 24 décembre, dès le grand matin, nous dîmes la sainte messe, nous pensions bien que nous la disions pour la dernière fois à Woahou. Notre porte, que nous avions eu soin de fermer à clef, fût assiégée de curieux. Sur les neuf heures parut le chef avec deux ou trois autres : « — Voilà, nous dit-il, le moment où il faut partir. — Tu veux donc nous faire sortir par force? — Oui », répondit-il en me prenant par l'épaule. Nous prîmes alors, notre bréviaire, notre chapeau et notre bâton, et nous marchâmes : A peine sortis de l'enclos, nous fûmes escortés par des milliers de Kanaques, hommes, femmes et enfants; on montait sur les murs pour nous voir passer; un très-petit nombre cependant semblait se réjouir, les autres avaient l'air consternés. Le chef marchait quelques pas devant nous; un autre nous suivait et arrêtait la foule que l'on contenait aussi sur deux côtés. C'est ainsi que nous parvînmes jusqu'aux bords de la mer.

« Je ne vous parle pas de nos pauvres néophytes; nous en aperçûmes plusieurs dans la foule; mais il n'était pas prudent qu'ils fussent signalés. Nos yeux se rencontrèrent plus d'une fois; leurs cœurs ne souffraient pas moins que les nôtres; la plupart nous avaient visités les nuits précédentes, et ces visites, qu'ils avaient trouvées trop courtes, ne se passaient pas en conversations oiseuses. Les malles arrivèrent après une demi-heure d'attente, elles furent mises

à bord; on mit à la voile et nous partîmes. Il n'y avait sur ce navire que des Kanaques et un seul passager américain; mais celui-ci ne se montra que quelques jours après le départ. Dès que nous fûmes descendus dans notre chambre, le capitaine vint nous témoigner sa peine de notre disgrâce; il déclama fort contre Kaahamanu et surtout contre les ministres protestants. Nous écoutâmes tout ce qu'il voulut nous dire et le remerciâmes de ses condoléances. Tant que le vaisseau pût être aperçu, le rivage resta couvert de peuple. Nous fixâmes nos regards aussi longtemps que possible sur notre maison. Nous avançâmes peu ce jour-là. Le lendemain nous étions encore en face de l'île dont nous avions fait le tour. Ce ne fut que plusieurs jours après que nous perdîmes la terre de vue.

« Nous n'étions pas encore fixés sur le lieu de notre destination. Outre le bruit qui avait couru qu'on nous déposerait dans l'île de Santa Cruz, nous avions d'autres sujets de crainte. Le capitaine savait qu'on ne le verrait pas d'un bon œil, en Californie, s'il s'y présentait avec nous, parce qu'il y serait regardé comme l'instrument dont les chefs s'étaient servi pour nous expulser de l'archipel. On prétendait que, craignant que nous ne portassions préjudice à son petit commerce, il devait nous déposer dans une île qu'on ne nommait pas, aller ensuite en Californie pour ses affaires, puis revenir nous reprendre pour nous mettre à terre sur le continent et se retirer aussitôt. La suite a démontré que tel était son projet, si de concert avec son second, il n'eût trouvé un expédient moins odieux et tout aussi propre à servir ses inté-

rêts. Une autre circonstance ajoutait à notre inquiétude. Les enfants du capitaine ne cessaient pas de demander dans leur langue kanaque, où était l'île de Santa-Catalina, que nous ne connaissions pas; comme ils en parlaient sans cesse, nous crûmes que l'on voulait nous déposer dans cette île. Nous étudiâmes le rumb que tenait le navire et nous vîmes qu'il se dirigeait vers la Californie, ce qui nous rassura un peu. Nous eussions bien voulu voir la carte, mais le capitaine se montrait peu empressé à nous la montrer. Vers le milieu de la route, il nous dit qu'il nous conduirait dans l'endroit qui nous conviendrait le mieux : nous lui répondîmes que c'était à Monterey dont le gouverneur nous avait fait offrir si obligeamment l'hospitalité, ou du moins à Santa Barbara, parce que nous devions y trouver quelques personnes que nous avions connues dans les îles. Ayant ensuite obtenu de voir la carte, nous jugeâmes très-bien que nous n'allions vers aucun de ces deux points.

« M. Short en fit l'observation au capitaine, qui prétexta d'abord le mauvais temps, puis le peu de sûreté des deux ports désignés, dans la saison où nous étions; puis enfin il avoua qu'il ne voulait aller dans aucun des ports habités, parce que, disait-il, il n'avait aucun moyen de payer les frais d'ancrage et autres droits. Nous retombâmes donc dans notre première incertitude, bien que nous sachions qu'on nous déposerait sur quelque point de la côte, ou dans quelque île voisine. Après trois semaines, nous découvrîmes les montagnes qui traversent la Californie. Nous ne tardâmes pas

à côtoyer quelques îles; bientôt nous découvrîmes la terre. Le second du vaisseau nous désignait certains points, où il plaçait quelques missions que nous connaissions de nom; il nous disait que cette partie de la côte était peuplée d'Indiens, qui venaient au-devant des navires, pour leur vendre des vivres frais; il s'étonnait de n'en point voir; il nous trompait car il aurait été bien plus surpris s'il en avait paru. Il fallut plusieurs jours avant que nous pussions pénétrer dans une petite baie, où l'on prétendait qu'était le port. Un des Kanaques que le capitaine avait pris avec lui, et qui était autrefois venu sur cette côte, montrait le port du doigt; pour nous, nous cherchions des yeux quelques signes d'habitations. Le Kanaque nous fit apercevoir une maison, mais qui n'était pas habitée : ce n'était qu'un lieu de dépôt des effets qu'on embarquait et débarquait. Il nous dit que les habitations étaient fort loin; en effet, le village le plus proche est à plus de dix lieues. A une ou deux lieues du port, on trouve une petite ferme; l'isolement de ce port convenait parfaitement aux projets du capitaine. Nous sûmes enfin ce que c'était que l'île Santa-Catilina; nous l'avions à notre gauche : les Indiens l'avaient autrefois occupée, maintenant elle est inhabitée.

« Le 21 janvier 1832, la chaloupe fut mise en mer; le passager américain, dont j'ai parlé, descendit à terre, et alla à trois lieues de là dans une ferme prévenir de notre arrivée. On dépêcha aussitôt un courrier au village : sur le soir on jeta l'ancre; le capitaine aurait voulu débarquer sur-le-champ. Le 22 janvier qui était

un dimanche, le fermier arriva et fut conduit à bord; il vint nous saluer et nous parla de notre débarquement, du transport de nos effets et des moyens qu'il fallait pour cela; il me dit qu'il était nécessaire de prévenir les autorités avant tout. Notre qualité de prêtres et de religieux étrangers, rendaient les inconvénients plus grands si nous débarquions sans permission. « — Nous sommes, lui dis-je, les missionnaires de Sandwich, les hérétiques nous ont chassés; le capitaine s'est chargé de nous enlever; il nous porte comme des effets de contrebande; c'est à lui de prendre ses sûretés; adressez-vous à lui, nous sommes ici ses prisonniers. Le fermier parla donc au capitaine : il lui dit que nous ne pouvions débarquer, avant que l'on eût averti les autorités et la mission la plus voisine, et qu'on nous eût facilité le moyen d'y transporter nos effets; que la distance des lieux demandait au moins deux jours. Ce fermier avait entendu parler de nous, il avait même été employé pour nous faire parvenir aux îles Sandwich, quelques aumônes que les Pères nous avaient envoyées. Il demanda qu'on le reconduisît à terre; le capitaine lui répondit : « Vous n'irez à terre qu'avec les Pères; » et en même temps il fit embarquer tous nos effets dans la chaloupe, il nous demanda ensuite une attestation des bons traitements que nous avions reçus de lui pendant la traversée, assurant qu'il en avait besoin pour la présenter à Kaahamanu et aux chefs. Pour ne pas blesser la vérité, nous attestâmes par écrit en avoir reçu les bons traitements que nous pouvions en attendre; il nous remercia beaucoup et nous

dit qu'il allait faire transporter nos effets, et que l'embarcation reviendrait nous prendre; que de cette manière nous serions plus commodément dans la chaloupe. M. Patrice lui répondit que nous ne pouvions pas quitter nos effets, et que, puisqu'il voulait les mettre à terre, nous voudrions y aller en même temps. Ce fut une heureuse pensée qui vint à l'esprit de M. Short; car si nous ne nous étions pas trouvés là, on aurait débarqué nos effets sur la grève; nous aurions été obligés de les porter à plusieurs portées de fusil, et de les faire monter presqu'à pic à plus de trente pieds; autrement nous eussions été exposés à les laisser mouiller par la marée. Les Kanaques qui nous avaient accompagnés dans le canot, se prêtèrent à ce travail avec la meilleure volonté du monde. Je dois dire que, pendant la traversée, ils nous donnèrent des marques d'amitié, et que le fils du capitaine, âgé de 10 ans, se montra très-sensible à notre position. Le fermier était avec nous, je lui demandai si nous devions rester longtemps sur cette plage; il me répondit qu'il fallait qu'il allât à la mission et qu'il en revînt; qu'il avait plus de vingt lieues à faire et qu'il ne serait de retour que le mardi. Je lui demandai si, en attendant, nous ne trouverions pas à acheter une bouchée de pain; j'ignorais que le pain était la nourriture des riches, j'aurais dû demander de la viande: « Ah! Pères, répondit le fermier, nous sommes pauvres nous autres, nous ne mangeons pas de pain. »

« L'idée ne me vint pas de lui demander autre chose à manger. Je lui demandai, du

moins, où nous trouverions de l'eau pour boire; il me dit que l'eau était fort loin, et qu'il nous enverrait un jeune gardien de bestiaux, qui était à une lieue de là, nous apporter du lait et de l'eau. Je m'adressai alors au fils du capitaine : « — Vois, lui dis-je, ce que fait ton père, il me jette dans un désert où je n'ai pas à manger; il faut donc que je meure de faim. — Je vais lui dire de t'envoyer des vivres, répondit l'enfant d'un ton ému. » Les Kanaques paraissaient partager son émotion. Le fermier nous donna une petite tourte qui était sa provision de voyage; nous la reçûmes avec reconnaissance, ce n'était pas sans besoin. Ne sachant pas si nous aurions d'autre nourriture nous la ménageâmes avec soin. Le fermier me pria alors de demander au capitaine, en son nom, combien celui-ci voudrait payer pour le transport de nos effets jusqu'à la mission : il ajouta qu'il espérait bien ne rien en obtenir, mais qu'il serait bien aise de connaître sa réponse. Il attendit pour cela plusieurs heures, enfin le capitaine nous envoya, pour toute provision, deux bouteilles d'eau fraîche (nous ne pûmes nous empêcher de sourire de cet effort de générosité), et il fit dire en même temps au fermier qu'il s'était chargé de nous transporter en Californie, qu'il avait rempli sa commission, et que, maintenant, il n'avait plus rien à débattre avec nous. Nous nous attendions à cette réponse, nous étions à terre et nous bénîmes Dieu. M. Patrice, surtout, semblait être en un autre monde; il était délivré du mal de mer, qui l'avait tourmenté pendant tout le temps du voyage; mais le jeûne forcé d'un mois, ne le dis-

posait pas à passer tranquillement les quarante-huit heures d'attente, qu'on nous avait annoncées. Nous avions fait placer nos malles près de cette maison inhabitée, dont j'ai déjà parlé, afin que nous fussions à l'abri du vent, qui est très-froid la nuit, parce qu'il vient des montagnes dont nous apercevions au loin les sommets couronnés de neige et de glace. Ces malles devaient nous servir de lits pendant deux nuits. En visitant les dehors de cette maison, nous vîmes qu'elle était fermée à clef. L'approche de la nuit nous donna un peu à penser : nous avions souvent entendu parler des ours qui ne manquent pas ici; nous jugeâmes qu'il devait y en avoir dans ce désert; on sait que les ours viennent durant la nuit ramasser les coquillages et autres objets que la mer dépose en se retirant; de plus nous remarquions quelques bestiaux sur les collines, qui semblaient devoir les attirer; nous pensions donc que la nuit, dormant à la belle étoile, nous pourrions bien recevoir la visite de quelques-uns d'eux. Je savais, de plus, que dans ces parages on trouvait des vipères et des serpents à sonnettes; nous avions appris que ceux qui dormaient ainsi, trouvaient quelquefois auprès d'eux, en se réveillant, un serpent à sonnettes attiré par la chaleur, et qu'il était dangereux de réveiller et surtout d'irriter : une demi-heure décide de la vie d'un homme mordu par ce reptile. Tout ceci me donnait peu d'envie de dormir; j'aurais été bien plus inquiet, si j'avais su que la maison, près de laquelle nous dormions, était remplie de serpents. M. Patrice ne paraissait pas aussi inquiet que moi.

« Vers la nuit nous aperçûmes le jeune gardien, qui nous apportait une bouteille d'eau et une bouteille de lait. Il nous fit grand plaisir en nous annonçant qu'il viendrait passer la nuit avec nous. Il vint, en effet, avec un de ses compagnons et ne tardèrent pas à s'endormir; bien que j'en avais plus besoin qu'eux, je n'étais pas aussi tranquille. Après avoir fait nos prières, nous nous promenâmes quelque temps. La Providence permit que le vent se calmât un peu; la nuit fut moins froide que nous n'avions lieu de le croire. Nous nous étendîmes ensuite sur nos malles, qui étaient appliquées contre les murailles de la maison; à peine avions-nous pris quelques instants de repos que nous sentîmes une foule de petits animaux qui nous passaient continuellement sur le corps : c'était ou des écureuils ou plutôt quelques rats, qui voulaient rentrer dans la maison dont nos malles leur interceptaient l'entrée. Il fallut prendre patience; la nuit nous parut bien longue.

« Dès la pointe du jour nous recommençâmes notre promenade pour nous échauffer un peu. Quand les deux jeunes gens, qui avaient passé la nuit auprès de nous, furent réveillés, je leur demandai s'ils pourraient nous procurer un peu de pain; je croyais toujours être en Europe. Ils me firent la même réponse que la veille. Je voulais savoir ce qu'ils mangeaient; ils me répondirent qu'ils avaient des *tortillas* : ce sont des galettes de blé de maïs, comme celles de blé noir qu'on fait en Bretagne. Ils m'offrirent de tuer un veau; je crus que c'était un grand sacrifice qu'ils voulaient faire par

charité pour nous. Je ne savais pas qu'on tue ici le bétail par milliers pour en avoir la peau, la graisse et le suif, et qu'on en laisse la chair aux loups et aux autres animaux voraces. Dès que le jour parut nous cherchâmes à revoir le vaisseau qui nous avait conduits, mais il avait disparu. Je dois faire observer que le 22, il s'était présenté deux hommes que nous jugeâmes être des douaniers. Après les civilités d'usage, ils nous demandèrent ce que nous apportions; je leur montrai nos malles, et leur proposai de les visiter; ils ne le firent pas. L'un d'eux était l'adjoint du village, où je suis maintenant : ils m'adressèrent des questions sur les marchandises qui étaient dans le vaisseau; je leur dis qu'on nous avait amenés comme prisonniers, que j'ignorais les desseins du capitaine, seulement que j'avais entendu dire qu'il voulait aller à la chasse aux loutres, et embarquer des chevaux. Un des douaniers me dit que cela n'était pas permis; il s'approcha du bord de la mer, et fit des signaux avec son mouchoir. Une des embarcations était à pêcher à quelque distance, une autre louvoyait assez près du rivage, pour qu'on pût entendre la voix des rameurs; mais l'employé eut beau faire des signaux pendant une demi-heure, on n'en fit aucun cas.

« Il revint nous trouver, et m'engagea à écrire à l'alcade ou maire du village. Je traçai quelques lignes sur une feuille volante, et les lui remis. J'avais déjà écrit par le fermier au Père de la mission, que nous connaissions par ses lettres et par les secours qu'il nous avait envoyés aux îles Sandwich.

« J'ai su depuis que le capitaine, en sortant du port, où il nous avait laissés, était allé à Santa-Barbara, dans l'espoir que, n'y étant pas annoncé, il pourrait y faire quelque commerce. Il envoya une chaloupe pour se procurer de l'eau; la chaloupe fut saisie avec tout l'équipage. D'autres employés du gouvernement furent envoyés au vaisseau, où ils arrêtèrent le capitaine, son second, le passager et tous ceux qui s'y rencontraient. On les mena à terre où on les retint prisonniers pendant trois jours jusqu'à ce qu'on eût visité le vaisseau depuis la carène jusqu'au tillac. Je crois que le capitaine en fut quitte pour quelques piastres qu'il fallut donner; on le relâcha au bout de trois jours, et le vaisseau reprit la route des îles. La vieille reine Kaahumanu fut obligée de payer aux matelots le prix qu'on leur avait promis pour leur service.

« Le 24 janvier 1832, sur les dix heures du matin, nous aperçûmes de loin notre fermier, qui revenait de ses courses; il avait fait plus de vingt-quatre lieues, ayant été obligé de se détourner et d'aller en plusieurs endroits, pour hâter les secours dont il avait besoin. Nous ne l'attendions que le lendemain.

« Il nous apportait quelques provisions avec une lettre du Père de la mission de Saint-Gabriel, qui nous faisait part du désir qu'il avait de nous embrasser. Il nous annonçait en même temps qu'il nous envoyait une voiture, pour nous rendre plus commodément à la mission, et une charrette pour transporter nos effets. La voiture arriva deux heures après; le fermier s'offrit pour garder nos malles et les accompa-

gner. Nous ne pûmes arriver le jour même à la mission; nous nous arrêtâmes à un *rancho* (ferme), qui en était distant de trois lieues; nous y fûmes reçus et traités comme l'eût été le Père lui-même. Le lendemain nous arrivâmes à la mission, au bruit de toutes les cloches : il y eut une véritable fête. « — Enfin, nous dit le bon Père, qui nous recevait, vous avez une maison. » Telle est l'histoire de notre expulsion des îles Sandwich.

« J'ai pensé, mon cher ami, que tous ces détails vous feraient plaisir; excusez la longueur de cette lettre, et croyez au sincère dévouement avec lequel je suis

« Alexis BACHELOT,

« *Préfet apostolique.* »

CHAPITRE X.

LES ACTES DE L'ÉGLISE D'HAVAI (1).

J'ai à vous parler de quelques-uns des néophytes que nous avions laissés dans nos îles. Je commencerai par Andronique :

« C'est un homme d'environ quarante ans : son jugement, sa mémoire et sa ferveur en firent bientôt l'oracle de tous nos chrétiens. Saisissant promptement mes explications, il les rendait aux autres beaucoup mieux que je n'au-

(1) Lettres du R. P. Bachelot. *Annales de la Prop. de la foi.*

rais pu le faire moi-même. Il fut baptisé en 1829, et devint un catéchiste excellent. Il eut le malheur de faillir lorsque les chefs s'assemblèrent dans les premiers jours de janvier 1830, et de s'engager à suivre les ministres protestants : jamais cependant il ne communiqua avec eux; sa timidité lui avait arraché une promesse que son cœur désavouait en secret. La douleur qu'il conçut de sa faiblesse le jeta d'abord dans une sorte de désespoir; nous crûmes que son esprit était égaré : il errait dans les champs; il lui semblait toujours voir ceux qui devaient le traîner au temple des hérétiques, ou le presser d'y aller; les dimanches surtout, qui étaient les jours d'assemblée, il fuyait toute société. Quelques efforts que nous fissions pour relever son courage, la honte l'empêchait de se rapprocher de nous. Il se condamna à ne plus parler, afin de punir la faute qu'il avait commise par la bouche. Il garda en effet le silence un an ou plus, ne le rompant que pour donner des instructions à ceux qui l'en sollicitaient, et faire des prières dans sa case. Les persécuteurs savaient bien qu'il n'avait promis qu'à regret d'aller au prêche des ministres méthodistes; ils voulurent l'y forcer : Andronique refusa constamment. Deux fois il fut mis en prison; sa fermeté n'en fut pas ébranlée : il avait les fers aux pieds et aux mains; il les montrait avec joie : « C'est ainsi, disait-il, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu être lié; » et il encourageait les chrétiens qui étaient détenus avec lui. On avait fait défense de rien laisser passer de ce qui lui serait apporté; on voulait le contraindre à accepter

sa nourriture des mains du chef chargé de sa garde; mais il la refusa constamment, et passa sans manger plusieurs jours, se contentant de boire de l'eau d'un puits qui était dans la cour de la prison. Cette obstination d'Andronique fit du bruit, des kumus (1) vinrent constater ce fait; on jugea que son existence tenait du miracle, et ce fut pour plusieurs Kanaques un motif de louer la religion qu'il professait. Craignant qu'il ne se laissât mourir de faim par désespoir, je trouvai moyen de le faire avertir qu'il devait manger ce qu'on lui offrait : je ne reçus point de réponse; c'était le temps du silence qu'il s'était prescrit, et il persista dans son refus. Le bon Melchior seul paraissait convaincu qu'Andronique n'était pas fou, comme on le croyait alors, mais qu'il avait des motifs cachés que nous connaîtrions plus tard. Quelques gardes eurent pitié de lui; ils lui procurèrent la facilité de sortir à l'approche de la nuit, mais toujours avec les fers aux pieds et aux mains. Il gagnait donc la maison d'une cathécumène qui est presque en face de la prison, y prenait son frugal repas, puis rentrait aussitôt dans son cachot. Comme les chefs n'avaient aucune connaissance de ces sorties, le bruit se répandit qu'il avait passé un mois sans manger. Dans la révolution du mois d'avril 1831, il profita de la préoccupation des esprits pour s'évader; alors il vint me voir, et me rendit compte de sa conduite : « Si j'avais reçu, me dit-il, la nourriture qu'on m'offrait,

(1) C'est le nom que l'on donne, dans les îles Sandwich, aux maîtres d'école protestants.

au nom du chef, j'aurais été de sa maison. Etant sien, il eût fait de moi ce qu'il eût voulu; peut-être m'aurait-il fait abandonner ma foi. J'ai mieux aimé mourir que de m'exposer à ce danger. » Sa manière de raisonner n'était pas sans quelque fondement, car les Kanaques sont censés appartenir à celui qui les nourrit, tant qu'il leur fournit des vivres. Quelque temps après, au mois de juillet 1831, il fut repris et condamné aux travaux auxquels plusieurs autres étaient déjà occupés. Andronique était, avec une femme nommée Esther, en sandwichois *Huheta*, le soutien et la consolation de tous les prisonniers : il se trouvait encore détenu quand nous fûmes transportés en Californie. Comme on disait que le vaisseau sur lequel nous fûmes contraints de nous embarquer ne partirait pas seul, Andronique fit quelques démarches pour avoir place sur le second navire, qui cependant ne mit pas à la voile. J'ajouterai qu'avant même d'être persécuté personnellement, voyant quels obstacles les chefs mettaient à l'exercice de la vraie religion, notre néophyte avait déjà formé le projet de fuir dans quelque terre que ce fût; il avait même pris service sur un bâtiment qui allait dans les îles de l'Océanie méridionale. En ayant été informé à temps, je le fis appeler, et le blâmai d'avoir conclu ce marché sans me demander conseil. « Le pays où nous sommes est mauvais, me dit-il; on n'y peut servir Dieu comme il faut : dans tout autre, je le prierai librement. — Tu as raison, lui répliquai-je; mais où tu vas il n'y a point de prêtres. Si tu viens à offenser le Seigneur, qui t'accordera ton

pardon dans le sacrement de Pénitence? Si tu meurs, qui te donnera la paix auparavant par le sacrement de l'Extrême-Onction? — C'est vrai, répondit-il, je n'avais pas assez réfléchi; j'ai été un *naau-po* (un ignorant). Mais comment faire? J'ai engagé ma parole, et l'étranger m'a donné de l'argent que j'ai distribué aux prisonniers. » Je lui promis de parler au capitaine; celui-ci ne se montra pas difficile, nous lui rendîmes la somme qu'il avait avancée.

« Au reste, Andronique n'était pas le seul qui voulût quitter les îles; quelques autres avaient eu le même désir, et il n'était pas jusqu'aux femmes chrétiennes qui, pour le motif déjà exprimé, ne pensassent à s'expatrier. L'entrée sur les vaisseaux ne leur était pas aussi facile qu'aux hommes, dont on recherchait les services et le travail; cependant, si je ne m'y étais pas opposé, elles auraient trouvé les moyens de partir. Des étrangers s'étaient mis en tête d'aller coloniser une île fertile mais inhabitée de la mer du Sud; ils désiraient emmener quelques femmes : car dans ce siècle on croit pouvoir peupler un pays comme en Europe on peuple un haras. Je ne permis pas à nos néophytes d'entrer dans ce plan de colonisation, et tous, tant hommes que femmes, se rendirent à mes avis.

« C'était peu de jours après notre départ, et en janvier 1832, qu'Andronique pensait à s'échapper de sa prison pour venir nous rejoindre. Il ne put faire ses démarches si secrètement, que les autres chrétiens n'en fussent instruits. Tous, d'un commun accord, résolurent de s'y opposer. Ils s'adressèrent à Melchior, leur con-

seil en notre absence, lui représentant que la fuite d'Andronique ne pourrait être longtemps ignorée des chefs, que ceux-ci s'en vengeraient sur tous les chrétiens, peut-être s'en prendraient à Melchior, et le chasseraient lui-même : « Et alors, lui disaient-ils, que nous restera-t-il ? Nous avons déjà perdu nos prêtres ; si vous partez, qui nous dirigera et nous soutiendra ? A qui aurons-nous recours ? » Ces réflexions produisirent leur effet. Plus tard, les prisonniers ayant été mis en liberté, Andronique revint à son premier dessein, et s'embarqua du consentement de ses compagnons, qui n'avaient plus les mêmes motifs pour le retenir.

« J'avais bien pensé que quelques-uns de nos insulaires pourraient venir nous rejoindre : aussi, dès mon arrivée en Californie, mon premier soin avait été d'écrire aux Pères de ces missions pour leur recommander ceux de nos chrétiens que la Providence nous enverrait. Je n'aurais pas été fâché d'en avoir quelques-uns auprès de moi, soit pour les instruire plus à fond, soit pour ne pas perdre l'usage de leur langue, et pour achever quelques petites compositions qui n'étaient pas terminées. J'avais indiqué principalement aux Pères des missions voisines les différents points où je présumais que nos néophytes débarqueraient : les bons Pères m'avaient répondu qu'ils leur feraient accueil comme à des confesseurs de la foi, qu'ils prendraient soin de les faire parvenir jusqu'à moi, c'est-à-dire qu'ils leur procureraient des chevaux et des guides de mission en mission. Andronique débarqua à Monterey ; il passa quelque temps à la mission de San-Carlos, où

M. Patrice Short résidait encore, de là il se rendit à la maison de Saint-Gabriel, où je me trouvais pour le moment. Je récitais mon office sur le bord de la mer, lorsque je vis accourir un homme qui, pleurant de joie, me sauta au cou : c'était Andronique. J'admirai en lui ces démonstrations de tendresse, qui contrastaient avec l'insensibilité au moins apparente des Kanaques. Je n'avais point encore de logement bien fixe; je le plaçai chez un Français qui était allé avec nous dans les îles Sandwich, y était resté quelque temps, ensuite avait passé en Californie. Je voyais Andronique souvent, mais pas autant qu'il eût été nécessaire : il fut témoin des vices malheureusement trop communs ici, et fut bien surpris de trouver, dans un peuple professant la vraie religion, plus de désordres qu'il n'y en avait parmi les Sandwichois non encore chrétiens. Un autre jeune insulaire, que les mêmes motifs avaient conduit auprès de moi, ne fut pas moins étonné. Tous deux s'attendaient à rencontrer en Californie cette pureté de mœurs dans laquelle tout chrétien doit vivre. Dès lors, ils ne songèrent plus qu'à s'en retourner, et ils partirent à la première occasion qui se présenta. Andronique, de retour à Sandwich, continua à édifier par sa conduite; il sembla même avoir oublié les scandales qu'il avait eus sous les yeux, et n'en parla point. Son compagnon, âgé d'environ quinze ans, n'eut pas autant de réserve : Melchior fut obligé de lui imposer silence. Cependant ce jeune homme n'a pas laissé de persévérer dans le bien; mais qui sait l'impression que ses discours auront pu faire sur d'autres?

« Esther, la pieuse émule d'Andronique, avait le rang de femme-chef. Depuis longtemps elle se faisait instruire par quelques chrétiens de sa dépendance, qu'elle avait toujours favorisés; mais c'était secrètement, et elle ne communiquait avec nous que par eux. Dans les troubles politiques du mois d'avril 1831, elle fut dépouillée de ses terres, comme appartenant à la dynastie ancienne. Elle supporta sa disgrâce sans paraître en ressentir la moindre peine : « Maintenant, disait-elle, que je n'ai plus rien au monde, je suis toute pour Dieu. » Elle montra plus de zèle pour s'instruire. Elle savait lire, et je lui avais donné par écrit l'exposition de la doctrine chrétienne : on la surprit un jour comme elle l'étudiait. Il n'en fallut pas davantage pour la conduire devant le chef : celui-ci la somma de donner sa parole qu'elle irait désormais à l'assemblée des protestants, la menaçant, si elle résistait, de lui faire partager les travaux auxquels étaient déjà condamnés plusieurs chrétiens. Cette peine, vu sa condition, devait la déshonorer aux yeux du monde; cependant elle s'y soumit plutôt que d'abandonner la foi. Elle fut donc envoyée aux travaux publics, avec deux femmes catéchumènes qui imitèrent sa fermeté. Elle y fut le soutien des condamnés : son humeur toujours gaie, quoique grave, adoucissait leurs fatigues. Elle sentait plus que d'autres la nécessité de recevoir le baptême, et de le recevoir promptement : elle avait donné assez de preuves, d'ailleurs, de ses bonnes dispositions. Elle s'échappa donc deux ou trois fois, à la faveur de la nuit, pour entendre nos instructions; après quoi

nous la baptisâmes. Je lui donnai le nom d'Esther : c'était peu de jours avant que nous fussions enlevés des îles Sandwich. Une des deux catéchumènes, qui avaient partagé ses fers, avait eu le malheur de se laisser intimider, et sa chute l'avait délivrée des travaux : elle se présenta aussi, et demanda avec larmes le baptême. Nous ne lui trouvâmes pas une volonté assez ferme ; nous craignîmes que son repentir ne fût que momentané. L'autre fut admise; mais soit tiédeur, soit négligence, soit impossibilité de venir, elle nous laissa partir sans avoir reçu le sacrement. J'ai su, depuis, que sa ferveur s'était ranimée et qu'on l'avait baptisée dans son lit à l'article de la mort.

« Je vous ai déjà parlé plusieurs fois de Siméon. Il n'a pas la même facilité qu'Andronique à saisir, retenir ou expliquer les vérités saintes ; c'est lui toutefois que les Kanaques et plusieurs chefs recherchent de préférence pour leur parler de la religion. Il est surtout réclamé par les malades, quoiqu'il n'entende rien en médecine. Dans le temps que nos chrétiens étaient condamnés aux travaux, sur la fin de 1831, il fut poursuivi; on voulait le prendre : il se réfugia au milieu même de ses ennemis. Comme je lui reprochais ce qui me paraissait une imprudence, et que je l'engageais à s'enfuir loin de la ville dans quelques lieux écartés : « Non, me dit-il, il vaut mieux rester ici ; j'entends et je vois ce qui se passe, et je me tiens sur mes gardes; si j'apprends qu'on veut me saisir dans une maison, je vais aussitôt dans une autre, de là dans une troisième, selon qu'il en est besoin : dans la campagne, au contraire, je

n'aurais qu'un refuge; on saurait bientôt que j'y suis sans que j'en fusse informé; on me surprendrait, parce que je ne pourrais pas me cacher à temps; ici j'échapperai facilement aux recherches. » Il y échappa en effet. Un chef, gravement indisposé, le fit venir, sur la réputation qu'il avait de soulager les malades. Ce chef, et surtout sa femme, et toute sa maison, étaient disciples des ministres protestants. Siméon, à cette époque, n'était pas encore connu pour chrétien. En entrant, après les saluts ordinaires, il s'approcha du malade, qui lui demanda quelques remèdes à ses maux. « Je ne viens point, lui dit Siméon, pour soigner ton corps : je ne suis pas médecin; Dieu est le plus savant de tous, c'est à lui à te guérir; tu m'as appelé, je viens, mais c'est pour soigner ton âme et t'enseigner à la sauver. » Il s'éleva quelques murmures de surprise. « C'est un *Pelani* (1), » disait-on. Le néophyte ne se déconcerta point et continua son instruction, que le chef parut goûter : je ne me rappelle pas quel en fut le succès. Siméon eut à subir plusieurs interrogatoires relativement à sa foi. Comme il est beaucoup plus hardi qu'Andronique et d'un caractère gai, il mettait dans ses explications un sel qui les faisait écouter et quelquefois aussi les faisait craindre, surtout quand il voulait dévoiler les moyens dont les ministres se servent pour répandre l'erreur. Sa profession de charpentier, si estimée par les Kanaques, l'a quelquefois préservé de tout péril. Dans la persécution de 1831, la veuve de Boki, qui le

(1) Nom sous lequel les insulaires désignent les catholiques.

protégeait, voulant le tirer des mains de ses ennemis, l'employa à couper du bois sur les montagnes : là il se trouvait hors de danger. Il n'a pas cessé depuis ce temps de travailler pour la foi ; il a baptisé plusieurs personnes, soit enfants, soit adultes, en danger de mort. Il a une adresse admirable pour s'introduire auprès des malades, et les baptiser. Je citerai encore un trait de ce fervent chrétien. Il avait été un des disciples d'Andronique, par les soins duquel il avait reçu le baptême. Lorsque ce dernier eut le malheur de céder aux menaces des persécuteurs, Siméon alla le trouver : « Quoi ! lui dit-il, si tu es tombé, toi qui es mon père et le père de beaucoup d'autres, que feront donc tes enfants? Ecoute : c'est à toi de m'enseigner; mais, puisque tu t'es trompé, c'est le fils qui dira à son père : Retourne à la vérité et laisse-là le mensonge. » J'ai raconté plus haut la conversion d'Andronique.

« Alodie, l'une des femmes condamnées aux travaux sur la fin de juin 1830, allaitait un enfant qu'elle avait mis au jour depuis peu de temps. Avant d'aller aux travaux les femmes avaient beaucoup souffert du défaut de nourriture; trois jours s'écoulèrent sans qu'il fût possible de rien leur faire passer. Melchior, qui travaillait dans le fort, les visitait quelquefois, mais presque toujours en présence des gardes; il put cependant un jour leur remettre en secret un taro, racine de la forme et de la grosseur d'une betterave. C'était la manne du désert. Le taro fut laissé pour la pauvre Alodie, qui en avait un plus grand besoin à cause de son enfant. Plus tard, on fit parvenir à nos chré-

tiennes des vivres qu'elles avaient grand soin de cacher et de manger à la dérobée. A la suite de tant de mauvais traitements, Alodie contracta une maladie qui n'empêcha pas qu'elle ne fût traînée avec les autres au lieu où elles devaient tresser des nattes. Elle y arriva accablée de fatigue et de besoin, toujours allaitant son enfant. Les persécuteurs ne lui donnèrent pas moins sa tâche comme aux autres; mais ses compagnes de captivité, qui voyaient bien l'impossibilité où elle était de faire son travail, le partagèrent entre elles. Lorsqu'il fallait passer d'un lieu à un autre, elles portaient Alodie sur leurs épaules. Après quelques mois, les tâches étant finies, les chrétiennes furent ramenées en prison; elles portaient toujours Alodie, qui ne pouvait pas se soutenir. Quelques-uns de nos néophytes, sachant qu'elles approchaient, allèrent à leur rencontre, et se chargèrent de leur fardeau. Lorsque toute la troupe fut arrivée au fort, on remit les prisonnières entre les mains du chef qui les traita bien; il était notre ami secret : mais Alodie baissait sensiblement, on voyait qu'elle allait mourir. J'en fus averti pendant la nuit, et je me transportai à la prison; les gens du chef me reçurent avec affection : la plupart d'entre eux se faisaient instruire, et le chef ne l'ignorait pas.

« Dès que j'eus pénétré dans la case de la malade, tout le monde sortit. Je la confessai : ayant ensuite appelé les chrétiens, je lui donnai l'Extrême-Onction; après quoi je fis rentrer les gens du chef, auxquels j'adressai une courte instruction que je terminai par des prières

qu'ils récitèrent avec moi. Quelques jours après, le bon Dieu reçut l'âme de la bonne Alodie : une chrétienne se chargea de son enfant.

CHAPITRE XI.

SUITE DES ACTES DE L'ÉGLISE D'HAVAI.

« Les nouvelles que nous avons reçues de cette mission, écrivait quelque temps avant sa mort M. Bachelot, ne cessent pas d'être affligeantes. Nos chrétiens sont toujours persécutés; mais, dans les fers, ils semblent encore plus attachés à leur foi. Après plusieurs années de séduction et de violence, on ne compte aucun apostat : et cependant nos ennemis ne négligent rien pour y parvenir. A la vérité, il n'y a pour nos chers néophytes ni condamnations capitales, ni aucune de ces tortures si communes dans l'histoire des premiers martyrs : ce n'est point là le génie des Kanaques. D'ailleurs, les ministres protestants, au gré desquels tout continue à se mouvoir dans les îles, se garderaient bien de le permettre : ils craindraient que le sang versé ne les rendît odieux; et leur principal soin, après celui de persécuter, est d'empêcher que la compassion ne se déclare en faveur de leurs victimes. Pour cela ils s'efforcent d'avilir, autant que possible, aux yeux du peuple, ceux qui souffrent pour

la vérité. Le châtiment, aujourd'hui en usage, est d'obliger les chrétiens chargés de fers à aller sur la place publique enlever avec leurs mains les plus dégoûtantes immondices. La populace, qui ne manque pas de s'attrouper pour être témoin de l'humiliation des confesseurs, les accompagne de ses huées; et le triomphe des méthodistes consiste alors à entendre les railleries dont les catholiques sont l'objet. Pour nos chrétiens, ils supportent ces avanies avec joie, parce que, disent-ils, la religion est leur seul crime.

« Dès 1830, on arrêta plusieurs catholiques, du nombre desquels était Alodie, qui avait un enfant encore à la mamelle. Pendant la captivité, qui précéda de plusieurs mois leur jugement, ils furent souvent sollicités d'abandonner la religion du pape, pour embrasser celle de Bingham; car il ne faut pas oublier que Bingham et les méthodistes étaient l'âme de cette persécution. Les menaces et les promesses étant également inutiles, les prisonniers furent condamnés à tirer de la mer chacun quinze cents pierres de corail, qu'ils devaient transporter à une grande distance. Pendant ce travail, ils étaient accompagnés de leurs gardiens, et personne ne pouvait leur parler; le soir, on les ramenait au fort, où les attendaient les fers. Les femmes furent séparées de leurs maris : chacune d'elles devait faire quinze nattes de dix pieds carrés, avec les feuilles de l'*hara*. Ces feuilles, longues, tranchantes et garnies d'épines, ensanglantaient les mains des prisonnières. La bonne Alodie mourut en prison des suites des mauvais traitements qu'elle avait

endurés (1); les autres furent mises en liberté, après avoir achevé leur tâche.

« Lorsque, en 1831, la vieille reine Kaahumanu se fut emparée de l'autorité, les méthodistes, devenus plus puissants, rallumèrent la persécution avec une nouvelle violence : Andronique, Basile, et sa femme Agathe, Thaïs, une veuve nommée Monique, et son fils, qui était aveugle et auquel les missionnaires avaient donné, pour cette raison, le nom de Didyme, furent mis en prison. On leur joignit trois catéchumènes, une femme nommée Hélimu avec son mari, et une autre femme nommée Uhète qui, sur la fin de la même année, fut baptisée sous le nom d'Esther. Hélimu avait une petite fille âgée de six ans, qui avait reçu au baptême le nom de Marguerite, et qui suivit ses parents dans leur captivité. Nous avons déjà parlé d'Uhète : comptée autrefois parmi les chefs de l'île, elle jouissait d'un certain crédit, dont elle profita souvent pour prévenir les chrétiens des recherches dont ils étaient l'objet; elle fut dénoncée, et partagea leurs fers. Tous restèrent plusieurs mois en prison; ils enduraient la faim et la soif, et avaient encore à supporter l'ennui des sollicitations continuelles des chefs et des *kumus* ou maîtres d'école, qui les accusaient d'idolâtrie et les pressaient de suivre le dieu de Bingham. Les disciples des méthodistes étaient, en effet, si peu instruits, qu'ils distinguaient le *Dieu* des prêtres catholiques et le *Dieu* des Anglais. Comme rien n'ébranlait la constance des confesseurs de la foi, on con-

(1) Une chrétienne se chargea de nourrir l'enfant d'Alodie.

fisqua leurs propriétés et on les condamna aux plus rudes travaux. Ils étaient obligés d'aller chercher des pierres dans les ravins, et de construire des murs fort épais : leur tâche était de cinq toises pour les hommes, et de trois pour les femmes. De plus, les gardes, excités par Bingham, ne cessaient de leur dire : « Vous n'irez plus chercher de l'eau pour boire, vous ne sortirez plus pour vous procurer des aliments ; c'est à votre Dieu à vous nourrir. » Les prisonniers parvenaient cependant quelquefois à se dérober à la surveillance de leurs persécuteurs, et ils allaient trouver MM. Alexis Bachelot et Patrice Short, qui n'avaient pas encore été chassés de l'archipel Sandwich : ceux-ci les consolaient, les fortifiaient et leur faisaient passer des secours. Bientôt de nouveaux fidèles payèrent de leur liberté leur attachement à la foi : de ce nombre étaient Philippe, Hélène et Pulchérie. Celle-ci, conduite chez Kinau, sœur du jeune roi, y resta trois jours sans boire ni manger, et résista à toutes les sollicitations des hérétiques : le quatrième jour, qui était un dimanche, elle parvint à s'échapper de grand matin, et se rendit chez les missionnaires, où elle entendit la messe de M. Patrice Short ; puis elle alla se cacher ailleurs, se doutant bien qu'on la chercherait de préférence dans la maison des prêtres catholiques. En effet, deux chefs subalternes arrivèrent pendant que M. Alexis Bachelot disait la seconde messe, à laquelle assistaient plusieurs indigènes. Un des chefs se jeta sur les Kanaques qui se trouvaient dans la chapelle, et les chassa avec brutalité. Le même jour, défense fut faite à M. Bachelot de

recevoir les naturels dans sa maison; mais il répondit qu'il ne pouvait refuser d'instruire ceux qui voulaient embrasser la foi. Le 24 décembre suivant, il fut enlevé de force, avec M. Patrice Short, et conduit en Californie.

« Le départ des missionnaires ne fit pas cesser la persécution : les prisonniers étaient toujours dans les fers. Agathe, femme de Basile, ayant voulu sortir un instant pour satisfaire aux besoins de la nature, un garde la frappa sur le dos avec un bâton qu'il tenait à la main, et y mit tant de violence, que le bâton se rompit au troisième coup. La pieuse chrétienne souffrit en silence : comme on lui demandait, quelque temps après, ce qu'elle avait pensé pendant qu'elle était traitée si cruellement, elle répondit qu'elle s'était souvenue de la patience des martyrs; et qu'ainsi, loin de s'irriter, elle n'avait pas même fait entendre une plainte, bien qu'elle ressentit une vive douleur. Son mari Basile était animé des mêmes sentiments de foi : « Avant d'être chrétien, disait-il, j'aurais cru bien faire de tuer, pour venger ma femme, celui qui l'avait frappée; mais je me suis tu, en pensant que les premiers chrétiens, à qui l'on coupait les membres, ne s'emportaient pas, et qu'ils se laissaient brûler le corps pour Jésus-Christ. » Il faut ajouter qu'un chef blâma le garde, lui fit des reproches assez vifs, et depuis ce temps, on laissa un peu plus de liberté aux prisonniers : ils pouvaient s'échapper quelques instants pour aller chercher de la nourriture.

« On faisait cependant de continuels efforts pour séduire les confesseurs : la vieille reine

Kaahumanu, veuve de Taméhaméha I[er], alla elle-même, au mois de mars 1832, solliciter Esther Uhète d'assister à la prière de Bingham (1). Toutes ses instances furent inutiles : l'aveugle Didyme ne fut pas moins inébranlable; il était toujours content, quoique les gardes par un raffinement de barbarie, ne permissent pas à sa mère Monique de le conduire et de l'aider dans son travail. Après la mort de Kaahumanu, qui arriva le 5 juin, Kinau et Karuohi profitèrent du crédit dont elles jouissaient, pour continuer la persécution. Au mois de juillet 1832, le mur que les prisonniers devaient construire étant achevé, les gardes leur demandèrent quelle était leur pensée : « C'est, dirent-ils, de nous en aller chacun chez nous, puisque nos travaux sont finis. » Un des gardes répliqua : « Pour vous en aller, il faut rejeter la prière des missionnaires, leur Dieu, leur culte idolâtre. » Les chrétiens répondirent, par la bouche de Didyme, qu'ils ne pouvaient cesser de servir le Seigneur : alors un kumus leur déclara que les hommes feraient encore

(1) Kaahumanu n'agissait en tout cela que par les impressions du ministre méthodiste Bingham; elle en convenait elle-même. Le 31 décembre 1831, elle fit appeler Louise, femme chrétienne, qui avait déjà beaucoup souffert pour la foi : « Dites-moi votre pensée, lui dit la reine; j'ai chassé les prêtres du Pape, je vous ai exilée à Mowaï, j'ai fait mettre en prison les disciples de vos docteurs : cela est-il bon? — Je ne sais pas, répondit Louise, si vous avez bien fait en chassant les prêtres du Pape; car ils ne sont pas idolâtres. — Ce n'est pas moi qui les ai chassés, reprit la reine; c'est Bingham. — Bingham vous a dit de les chasser, mais c'est vous qui l'avez écouté et qui les avez fait transporter sur un navire; si vous n'aviez pas voulu, vous auriez fermé l'oreille à ce que vous disait Bingham, et nos Pères seraient encore ici tranquilles comme auparavant. — Bingham est ma lumière, dit Kaahumanu, il m'a conseillé de le faire. » La conversation n'alla pas plus loin.

cinq toises de mur, Didyme trois; que les femmes seraient séparées de leurs maris, et mises avec les filles de mauvaise vie; qu'on les occuperait à couper des joncs et à construire des murs en terre dans les marais. Ces nouvelles menaces n'ébranlèrent pas leur fidélité; la courageuse Esther disait quelques jours après : « Si l'on nous renvoie, nous nous en irons; mais si l'on veut nous faire aller à la prière de Bingham, nous resterons prisonnières jusqu'à la mort; » et en prononçant ces paroles elle conservait sa gaieté ordinaire. Lorsque, à force de mauvais traitements, on crut avoir poussé à bout la constance des confesseurs, un kumus vint de nouveau les engager à renoncer à leur Dieu. Les chrétiens lui répondirent : « Nous sommes des ignorants (on leur avait souvent reproché leur ignorance), nous ne savons point rejeter notre Dieu, ni renier notre pensée : vous qui êtes éclairé, vous savez couper et retrancher comme il vous plaît. » Le kumus ne répliqua rien, et partit en colère. Bingham lui-même était allé les trouver, tenant à sa main un livre de prières à l'usage des méthodistes, et il leur avait offert la liberté, s'ils voulaient se servir de ce livre; mais ils s'y étaient refusés : « Nous sommes des ignorants, lui avaient-ils dit, nous ne savons pas lire dans ce livre. » Furieux de ce qu'il appelait leur obstination, le ministre s'en plaignit à la reine, et les fit surcharger de travaux.

« Tous les étrangers étaient révoltés de la manière cruelle dont on traitait tant d'innocents. Un armateur, qui se trouvait à Oahou, au mois de mars 1832, alla voir les prisonniers,

et exprima vivement son indignation contre les méthodistes. Le commandant d'un vaisseau de guerre américain, arrivé dans le port d'Honolulu au mois d'août suivant, s'éleva avec force contre Bingham, en présence des chefs, lui reprocha plusieurs fourberies, l'exil des prêtres catholiques, etc.; et Bingham ayant voulu rejeter le tout sur le roi, le jeune prince répondit qu'il n'avait agi qu'à l'instigation des ministres protestants. Le consul anglais faisait également paraître sa compassion pour les prisonniers : « Que les chefs, leur avait-il dit, vous donnent à manger, ou qu'ils vous laissent venir chez moi; je vous nourrirai tous. » Le 26 août 1832, les gardes signifièrent aux chrétiens captifs, que le lendemain, s'ils n'embrassaient pas le culte des protestants, leurs cases seraient démolies, toutes leurs possessions confisquées, et les femmes séparées de leurs maris. A cette menace, les femmes répondirent qu'à moins de recevoir des ordres du chef lui-même, elles souffriraient tous les mauvais traitements, et se feraient tuer sur place, plutôt que de consentir à cette séparation. Les choses en demeurèrent là jusqu'au 1er septembre : à cette époque on voulut mettre les prisonniers aux fers, et déjà on allait commencer par la petite Marguerite, âgée de sept ans, lorsque Esther Uhète s'y opposa avec fermeté, et obtint d'être conduite au chef avant de subir ce nouveau châtiment. Elle partit donc suivie de Philippe, d'Hélène et de quelques autres chrétiens En passant près de l'enclos du consul anglais, ils voulurent y entrer; car ils comptaient sur sa protection. Instruit par Esther des nouvelles

rigueurs dont les captifs étaient menacés, le consul dit au garde qui les accompagnait : « C'est donc toi, misérable, qui veux mettre ces pauvres gens dans les fers, seulement pour leur religion! Sont-ils des ivrognes, des voleurs? Ont-ils tué quelqu'un, ou mené une mauvaise vie? Est-ce le roi, ou le commandant du fort qui t'autorise à les traiter avec tant de barbarie? Non, mais c'est Bingham qui est un tyran; et toi, tu ne vaux pas mieux, méchant homme : je vais parler au roi, pour te faire mettre toi-même dans les fers. » En même temps il le chassa, et retint les chrétiens qu'il fit entrer chez lui. Le garde confus alla raconter à Kinau ce qui s'était passé, et n'en reçut aucune réponse. Par l'entremise du consul, tous les prisonniers du fort obtinrent leur liberté, le 11 septembre 1832, après environ dix-huit mois de souffrances, pendant lesquels ils avaient enduré la faim, la soif et toutes sortes d'humiliations. Quelques-uns d'entre eux moururent bientôt après, victimes de ces indignes traitements.

« Hélimu, cette bonne catéchumène, mère de la petite Marguerite, fut la première que Dieu appela à lui : elle mourut après avoir reçu le baptême, le 15 décembre 1832; elle avait une foi vive, un zèle ardent et un grand courage. Philippe mourut le 13 mars 1833 : quoique prisonnier, il se trouvait absent, lorsque, au mois de juillet 1832, les kumus demandèrent aux chrétiens captifs quelle était leur résolution. Instruit de ce qui s'était passé, il dit : « Si j'avais été présent, j'aurais répondu avec douceur : Pour nous ôter notre foi, qui est de Dieu,

il faut nous ôter la vie. » Hélène alla prendre possession du ciel le 20 janvier 1835; Esther l'avait précédée, le 9 octobre 1834.

« Malgré la persécution, les chrétiens montraient une grande ardeur pour s'instruire, et beaucoup de zèle pour enseigner aux autres ce qu'ils avaient appris. Entre ceux qui se faisaient ainsi les apôtres de leurs frères, Siméon, Valérien, Eugénie (1) et Jean Paena se distinguaient par leur empressement et leur charité. Jean Paena avait un talent particulier pour instruire les plus ignorants ; il était tout de feu pour cette bonne œuvre. Sa mort, arrivée le 1er août 1832, enleva aux fidèles un modèle de vertus. « J'ai bien la confiance, écrit le catéchiste, qu'il s'est envolé dans le sein de Dieu avec son innocence baptismale; on sentira longtemps sa perte. Si l'amitié avait pu prolonger ses jours, il serait encore au milieu de nous, travaillant comme autrefois au bien de la mission. L'espoir qu'il intercédera pour nous auprès de Dieu, nous console et nous anime : ses dernières paroles furent *Jésus et Marie.* » Privés de leurs pasteurs, les catholiques se fortifiaient et s'encourageaient mutuellement. Les circonstances ne leur permettaient pas de se trouver ensemble en très-grand nombre, parce que Bingham et les autres méthodistes avaient les yeux fixés sur eux : cependant, quand il leur était possible, ils se réunissaient chez le catéchiste, surtout le dimanche, pour réciter en commun la *Doctrine chrétienne* et le

(1) Eugénie mourut le 7 février 1837, dans de grands sentiments de piété. Elle fut enterrée près de l'endroit où elle avait reçu le baptême : elle en avait manifesté le désir.

chapelet. La plupart savaient très-bien la forme du baptême, qu'ils avaient soin d'administrer aux malades en danger de mort. C'est ainsi que bon nombre de vieillards, de femmes et d'enfants reçurent, avant d'expirer, le bienfait de la régénération. Dieu se servit encore de ces fervents disciples pour accorder la même grâce à la princesse Kalola : c'était la fille du roi de Oahou, qui fut tué en défendant sa couronne contre Taméhaméha; elle-même avait reçu plusieurs blessures dans le combat, et avait été laissée pour morte sur le champ de bataille : comme elle respirait encore, Taméhaméha en prit soin, et lui rendit tous les honneurs dus à sa naissance. Elle était déjà très-âgée, quand M. Alexis Bachelot arriva aux îles Sandwich. Instruite par Louise dans la doctrine catholique, elle se disposait à l'embrasser, lorsque éclata la persécution. La crainte alors fut plus forte sur elle que la vérité : mais sa santé s'affaiblissant de jour en jour, elle se repentit de sa lâcheté; et, après le départ des missionnaires, elle eut recours à Louise, qui lui conféra le baptême. Kalola vécut encore quelques années : au mois de mars 1837, elle tomba dangereusement malade, et fut administrée par un prêtre catholique. Le 1er avril, le roi actuel, Taméhaméha III, l'emmena dans l'île de Mowaï, où elle rendit son âme au Seigneur, à l'âge d'environ quatre-vingt-quatre ans. Peu de jours avant sa mort, elle avait écrit une lettre en forme de testament : elle s'y félicitait d'être chrétienne, et prenait part aux souffrances des fidèles persécutés. Son mari, qui vivait encore, eut, comme elle, le bonheur d'ouvrir les yeux

à la vraie foi et de recevoir le baptême, le 5 avril 1837.

« On se persuadait que la mort de Kaahumanu et la liberté, rendue aux chrétiens par l'entremise du consul anglais, avaient fait cesser pour toujours les persécutions contre les catholiques. Le jeune roi ne se montrait pas très-favorable aux ministres protestants : le 15 mars 1833 il abolit plusieurs lois portées à l'instigation des méthodistes, et ne laissa subsister que celles qui punissaient le meurtre, le vol et l'adultère. Les Kanaques furent libres de fréquenter ou d'abandonner les écoles, et bientôt elles furent presque désertes. Il était facile de s'apercevoir que le plus grand nombre des indigènes n'était pas réellement attaché aux missionnaires hérétiques, et qu'on les suivait seulement par crainte. Dans quelques îles de l'archipel on reprenait les coutumes idolâtriques, et un des chefs les plus puissants fit pratiquer, à la mort de sa fille, les cérémonies superstitieuses en usage avant la destruction du paganisme. Il est vrai que, même parmi les catholiques, la piété de quelques-uns parut se refroidir. Un catéchiste écrivait le 14 novembre 1834 : « Quelques-uns de nos pauvres chrétiens se ressentent un peu de l'absence des missionnaires ; cependant la majeure partie se soutient, et se fait remarquer par sa bonne conduite : il nous vient des néophytes de quatre ou cinq lieues pour s'informer du temps des jeûnes et des fêtes, qu'ils observent avec une régularité édifiante. » Un trait particulier prouvera avec quelle exactitude ils obéissent aux lois de l'Eglise : en 1835, une chrétienne nom-

mée Honorine, qui demeurait dans un endroit écarté, avait commencé son carême trois semaines avant les autres; instruite de son erreur, elle continua cependant à jeûner jusqu'à Pâques, et avec d'autant plus de mérite qu'elle était la seule catholique de son district et de sa maison.

« Le calme dont jouissaient les fidèles de Sandwich ne fut pas de longue durée. Bingham, tout-puissant sur l'esprit de Kinau, ne cessait de l'animer contre les catholiques. Bientôt cette princesse reprit sur le jeune roi l'ascendant qu'elle semblait avoir perdu, et non-seulement elle le contraignit de renouveler les anciennes lois qu'il avait abolies, mais encore elle se fit charger de veiller à leur exécution. D'ailleurs les méthodistes américains avaient reçu du renfort : en comptant les nouveaux confrères qui leur étaient venus des Etats-Unis, il se trouvait dans l'archipel, au mois de juillet 1835, cent quarante-trois de ces sectaires répandus dans les différentes îles. Les kumus, ou maîtres subalternes, étaient encore plus nombreux, et se croyaient également intéressés à combattre la vraie foi. Dès le mois de juin on recommença donc à inquiéter les néophytes, pour les obliger à fréquenter les écoles et les temples des protestants. Luc fut un des premiers qu'on arrêta : conduit au fort et mis dans les fers, il ne sortit de prison qu'au bout de vingt-deux jours, et après avoir payé une amende de vingt-cinq piastres.

« Deux chrétiennes âgées, Kilina et Lahina, furent aussi jetées dans les fers, pour avoir refusé d'embrasser la religion de Bingham, et

d'assister à la prière des méthodistes. Après avoir inutilement tenté d'ébranler leur foi, Kinau et Kuanaoa, son mari, les condamnèrent à un nouveau genre de châtiment également pénible et ignominieux : on les contraignit de ramasser avec les mains les excréments des gardes et des prisonniers du fort, et de porter ces ordures à la mer. Pendant ce travail rebutant, elles avaient à essuyer les insultes de la populace. La plupart des indigènes auraient préféré la mort : cependant elles obéissaient sans se plaindre, en disant que leur âme était à Dieu; et que, quant à leur corps, elles en faisaient volontiers le sacrifice pour demeurer fidèles au Seigneur. Les opinions des indigènes sont partagées à leur sujet : les uns les traitent d'idolâtres, et disent qu'elles méritent bien le châtiment qu'on leur a infligé; d'autres ne voient pas les choses de la même manière, et sont édifiés de la fermeté de ces deux pauvres femmes. Plusieurs en ont été si touchés, qu'ils demandent à être instruits dans la doctrine catholique, malgré les dangers auxquels ils s'exposent de la part des ministres protestants; car ils sont toujours les instigateurs du mal qu'on nous fait. En voici une nouvelle preuve : le 8 août, les deux consuls anglais et américain ayant demandé aux chefs la liberté des deux prisonnières, Bingham s'y opposa, sous prétexte que tous les Kanaques ne devaient avoir qu'une même pensée. C'est encore à l'instigation des méthodistes que, sur le bruit de l'arrivée prochaine de quelques missionnaires français, plusieurs lois ont été portées pour empêcher leur dé-

barquement (1). Les kumus, de leur côté, secondaient avec ardeur les vues de Bingham,

(1) Voici une de ces lois ; nous l'insérons ici en entier comme un monument de la haine des sectaires contre l'Eglise de Dieu.

Ordonnance qui interdit l'exercice du culte catholique.

« Considérant que les doctrines de la religion catholique, et les actes des prêtres de la foi romaine, ont pour but de mettre la discorde parmi les sujets de notre royaume ; considérant que c'est par ce motif que les prêtres de la foi romaine furent bannis sous le règne de Kaahumanu ; que, depuis, ils ont été sous une sentence de bannissement, jusqu'à l'année dernière, époque où nous avons vu renaître et s'accroître les troubles à l'occasion des partisans du Pape ; considérant aussi que notre détermination d'éloigner ces personnes n'est nullement récente, et que les étrangers ont demandé que nous la fissions connaître par écrit. A ces causes, et de concert avec nos chefs, nous défendons à qui que ce soit d'enseigner la religion du Pape ; et aucun de ceux qui enseignent ces doctrines ou ces pratiques, ne pourra résider ni aborder dans les îles. Les cérémonies de ce culte ne pourront y être célébrées, car il n'est pas convenable qu'il y ait deux religions dans ce petit royaume. En conséquence, nous défendons absolument à qui que ce soit d'enseigner ces pratiques, d'une manière quelconque. Nous défendons en outre à tout vaisseau d'amener des missionnaires de cette religion dans nos Etats.

« Tout vaisseau qui amènera ici un missionnaire enseignant la religion du Pape, ou autre chose semblable, et qui désirera entrer dans le port pour affaires, ne le pourra qu'en se conformant aux règlements qui suivent. Le missionnaire qui sera à bord du vaisseau ne pourra prendre terre sous aucun prétexte, attendu que l'entrée de ce royaume est rigoureusement interdite à de telles personnes. Dans le cas où l'un de ces missionnaires viendrait à débarquer, il sera arrêté et reconduit à son vaisseau qui ne pourra repartir sans lui.

« Si l'un deux abordait sans permission et demeurait caché jusqu'après le départ du vaisseau, lorsqu'il sera découvert, il demeurera prisonnier jusqu'à ce que l'on trouve un vaisseau qui se charge de l'emmener, et alors il partira, après avoir payé aux chefs une amende à leur discrétion.

« Mais s'il était impossible que ladite personne restât à bord, on lui remettrait par écrit une permission de demeurer à terre pour un temps, à la charge par elle de donner toutes les garanties nécessaires à la tranquillité du royaume.

« Si le maître du vaisseau refuse d'obéir à cette loi, et, au mépris du gouvernement, fait prendre terre au missionnaire qui en est exclu par le présent acte, le vaisseau sera confisqué au profit des chefs de cette île ; il leur appartiendra ainsi que la cargaison du

en recherchant de toutes parts les chrétiens, pour les entraîner aux écoles et aux prières des hérétiques. Une fervente chrétienne, nommée Dorothée, après avoir échappé plusieurs fois à leurs poursuites ou résisté à leurs sollicitations, fut traînée de force au temple des protestants. On usa de la même violence envers Justine, Ignace et sa femme Alexis. Ces pieux fidèles étaient dans la désolation : ils se croyaient coupables pour avoir assisté, quoique malgré eux, aux exercices religieux des protestants ; Alexis en fut même quelque temps malade. Les catéchistes les rassurèrent en leur disant qu'il n'y avait pas de leur faute, puisqu'il n'y avait pas eu de leur volonté. Thaïs, que les persécuteurs cher-

bâtiment, et le maître du vaissseau devra payer la somme de dix mille dollars ; mais il sera loisible aux chefs de le tenir quitte d'une partie de la somme.

« De plus, si un étranger, après s'être présenté en qualité d'ouvrier ou de marchand, ou pour toute autre affaire, et après avoir obtenu la permission de résider ici, vient à être convaincu d'enseigner la doctrine du Pape, ou autre chose capable de troubler le royaume, la présente loi lui sera applicable dans toute sa rigueur, et il sera retenu prisonnier, ou banni, après avoir payé une amende à la discrétion des chefs.

« Afin que la connaissance de cette loi se répande au loin, elle sera imprimée et publiée. A l'arrivée d'un vaisseau, il sera du devoir du pilote d'en porter avec lui un exemplaire, pour le remettre au maître du bâtiment, afin qu'il ne puisse l'ignorer. Dans le cas où le pilote n'aurait pas montré la loi au maître du vaisseau, et où quelque personne, exclue du royaume par la présente défense, aurait abordé, faute de la part du pilote de l'avoir fait connaître au maître du bâtiment, le pilote payera aux chefs la somme de cent dollars, et la personne qui aura quitté le vaisseau sera reconduite à bord.

« Tout individu, soit étranger, soit originaire du pays, qui aura aidé quelqu'un à enseigner la religion du Pape, payera au gouverment, pour cette contravention, la somme de cent dollars.

« Lahaina-Mani, 18 décembre 1837.

« *Signé :* TAMÉHAMÉHA. »

chaient avec soin, fut avertie à temps, et parvint à se cacher. Quelques néophytes se retirèrent dans une partie de l'île dont le chef ne leur était pas opposé; mais Bingham trouva encore moyen de les tourmenter dans leur asile.

« On devait bien s'attendre que Bingham et ses satellites n'épargneraient pas ceux des chrétiens qui avaient montré le plus de zèle au début de la persécution. Siméon fut attaqué le premier. Depuis longtemps il résistait à toutes les instances de quelques chefs puissants, qui, pour obtenir les bonnes grâces de Kinau, le pressaient d'aller au temple des sectaires. Il fut arrêté le 29 octobre 1835, avec cinq catéchumènes ses disciples et quatre femmes : on les emprisonna séparément, et on les mit aux fers. Le lendemain, conduit en présence des chefs, il confessa courageusement sa foi, et fut condamné à continuer les rebutants travaux auxquels Kilina et Lahina avaient été précédemment soumises : il en tomba bientôt malade. Le catéchiste, qui lui avait envoyé des aliments et une natte, parvint à le voir un instant dans la prison : il trouva le confesseur couché sur une table, dans un endroit fort humide, enveloppé dans sa tape, avec une chaîne au cou, et les fers aux pieds et aux mains. Le 2 février 1836, plusieurs kumus le visitèrent aussi, dans l'intention de le gagner à l'hérésie; mais comme ils n'obtenaient rien, ils le frappèrent rudement, et le contraignirent, quoique toujours malade, de retourner à ses travaux. Le 18 février, Marie-Anne, femme du confesseur, qui, comme lui, avait résisté à

toutes les sollicitations des kumus, fut condamnée par Kinau et Kuanaoa à partager la captivité, les fers et les travaux de son mari : on refusait même de leur donner des aliments, et il fallut que les catéchistes prissent soin de leur en faire passer. Le 28 mars, des gardes moins barbares permirent à Siméon de sortir quelques instants pour se procurer de vieilles nattes, afin de s'en faire une espèce de cabane dans sa prison. Pendant qu'on mettait tout en œuvre pour lasser la patience de ces pieux fidèles, on essayait de tous les moyens de séduction, afin d'égarer ou de surprendre leur foi. Un des chefs, nommé Kanahina, vint un jour les trouver de la part de Kinau; il les accusa d'idolâtrie, leur reprocha de servir un Dieu qui les conduirait à la mort et à l'enfer, les plaisanta même sur le genre de peines auxquelles ils étaient condamnés. « Il n'y a qu'un Dieu, répondit Siméon; c'est lui que je sers : la religion de vos kumus change à volonté, la nôtre ne change point. » Pendant tout le mois de mai, de nouvelles instances des kumus demeurèrent également impuissantes; Siméon répondit toujours : « Si l'on me commande de travailler à quelque ouvrage que ce soit, je puis y consentir; si l'on veut me jeter à la mer, je ne résisterai point; mais je ne puis pas consentir à renier ma foi. » Marie-Anne tenait le même langage. Ce courage des deux époux leur valut de nouveaux fers; dans le mois de juillet, ils furent même deux jours entiers sans nourriture. Tant de mauvais traitements épuisèrent la santé de Siméon; mais ils ne satisfaisaient pas la haine de Bingham : il

pressa Kinau d'employer de nouveaux moyens pour réduire les deux *rebelles*, c'était le nom qu'il leur donnait. Il revint plusieurs fois à la charge : en 1836 et en 1837, il prêcha publiquement contre les catholiques, et avec tant de violence, que les Américains protestants, qui l'entendirent, en furent eux-mêmes révoltés. On fit encore essuyer de nouvelles vexations aux deux confesseurs; mais, plus sensibles aux calomnies dirigées contre leur foi qu'aux injures adressées à leurs personnes, ils souffraient surtout de s'entendre accuser par les méthodistes d'adorer Marie et les Saints, et de mettre le pape au-dessus de Jésus-Christ.

« Valérien eut aussi, en 1837, le bonheur d'être associé aux mêmes épreuves, et de les supporter avec la même générosité.

« La haine des sectaires ne servait qu'à faire éclater davantage la foi et la fermeté des catholiques : les autres indigènes en étaient frappés; plusieurs demandaient à s'instruire. Un certain nombre d'adultes sollicitaient le baptême à l'article de la mort : quelques-uns mêmes de ceux qui avaient été baptisés par les méthodistes, désiraient d'être assistés à leur dernière heure par les disciples des missionnaires; on souhaitait qu'ils vinssent prier auprès des malades, dans l'espoir d'obtenir leur guérison (1). On opposait encore les pratiques

(1) Au mois d'avril 1835, quelques indigènes présentèrent à Siméon, qui n'était pas encore dans les fers, et aux autres chrétiens, trois enfants malades, en les conjurant de prier pour eux : un de ces enfants appartenait à la famille de l'ancienne gouvernante, veuve de Boki. Siméon exhorta les parents à mettre leur confiance dans le Seigneur : les chrétiens prièrent, et les enfants furent guéris.

saintes et consolantes des prêtres catholiques aux froides prédications des ministres protestants, le désintéressement des premiers à l'avidité des seconds (1). Les méthodistes furent toujours les mêmes sous ce dernier rapport; mais sur plusieurs autres points ils crurent devoir changer de sentiments. Jusqu'alors ils avaient enseigné que le baptême n'est pas nécessaire au salut : le 7 mai 1838, ils déclarèrent qu'il fallait que tout le monde se fît baptiser. Ils établirent aussi une espèce de confession publique, mais toute à leur profit : chaque indigène venait dans leurs assemblées dire quelques-unes de ses fautes en présence de tout le monde, il donnait ensuite de l'argent, des légumes, de la volaille ou d'autres objets, et recevait ainsi l'absolution.

« Bingham et les autres méthodistes s'étaient persuadés qu'à l'aide de ces pratiques extérieures ils s'attacheraient davantage les indigènes, et qu'ils pourraient plus facilement pervertir les catholiques; mais comme ils ne réussissaient pas mieux auprès de ces derniers, ils eurent de nouveau recours à la violence. Les kumus recherchèrent les fidèles avec plus d'activité, pour les traîner soit aux écoles, soit aux temples : on établit même des écoles dans

(1) La femme d'un méthodiste apprenait à lire aux petites filles, et avait bien soin de se faire payer. Au mois de mai 1838, tandis que les enfants lui apportaient leur tribut, elle remarqua une pauvre fille qui se tenait à l'écart, et lui demanda pourquoi elle ne s'avançait pas comme les autres. L'enfant répondit, en baissant les yeux, que ses parents étaient pauvres. La maîtresse, peu satisfaite de cette réponse, lui demanda si elle n'avait pas de légumes dans son jardin. Dès le même soir l'enfant alla cueillir quatre ou cinq choux, les seuls qui se trouvassent dans le jardin de ses parents, et les apporta à la maîtresse d'école.

les cabanes des catholiques, afin que ceux-ci fussent obligés d'assister à la prière des kumus. Pour se dérober à cette persécution, les néophytes sortaient de leurs cases dès le matin et n'y rentraient que le soir : d'autres abandonnaient entièrement leurs cabanes, et se cachaient dans la partie de l'île où ils espéraient être moins facilement reconnus.

« Le 17 juin 1838, on arrêta six chrétiens, Hilarion et Silénie, sa femme, Louis et sa femme Claire, Paul et Anne. Louis s'était fait remarquer par son zèle à procurer aux malades la grâce du baptême. Paul était du nombre de ceux chez qui l'on avait établi des écoles, sans pouvoir altérer leur foi. Anne avait, dans quelques circonstances, montré de la faiblesse; mais les reproches des autres chrétiens, et en particulier ceux de Louise et de Dorothée, lui avaient fait comprendre l'énormité de sa faute, et avaient relevé son courage.

« Les six nouveaux confesseurs furent conduits devant les chefs, et, sur leur refus d'abjurer la foi catholique, ils furent mis aux chaînes et renfermés séparément. Le 20 juin, après un nouvel interrogatoire, ils furent condamnés aux travaux jusqu'à la mort : on sépara les femmes de leurs maris, et on les fit travailler aux chemins publics avec les filles de mauvaise vie. Pour les hommes, occupés à tirer avec leurs mains de la chaux brûlante, ils recevaient à peine le tiers de la nourriture qu'il leur fallait pour subsister.

CHAPITRE XII.

RETOUR DES MISSIONNAIRES. — TOUJOURS BINGHAM.

Cependant l'exil allait avoir un terme. En 1835, le R. P. Bachelot et ses compagnons avaient reçu un bref du pape Grégoire XVI, qui les exhortait à ne point se décourager et à tenter de nouveaux efforts. La même année, le commandant de la corvette française, la *Bonite,* qui avait touché aux Sandwich, avait obtenu du roi de belles promesses en faveur des missionnaires français et, enfin, une convention intervenue, à la même époque, entre le roi d'Angleterre et Taméhaméha III, donnait aux sujets anglais le droit de résider dans l'archipel.

Les missionnaires crurent donc que les circonstances étaient propices, et, le 20 mars 1837, ils s'embarquèrent sur le brick la *Clémentine,* qui, après une traversée de vingt jours, les débarqua à Honolulu.

Le lendemain M. Bachelot fut mandé chez le gouverneur; il s'y rendit accompagné du consul anglais. Il lui fut signifié qu'il eût à se rembarquer sur l'heure ainsi que son compagnon.

Un Français, M. Dudoit, qui était propriétaire de la *Clémentine,* répondit avec fermeté qu'il ne recevrait les missionnaires à son bord, que de leur consentement et à condition que leur passage serait payé d'avance.

Pendant un mois les missionnaires furent appelés presque chaque jour chez la régente

Kinau, qui essayait vainement de les déterminer à partir de bon gré. On menaça les catéchistes Léonard et Melchior, chez qui ils demeuraient, d'être déclarés hors la loi s'ils continuaient à les recevoir. Ceux-ci répondirent que s'ils les renvoyaient ils seraient blâmés par leur gouvernement.

Le 19 mai 1837, deux indigènes se présentèrent chez les missionnaires, et les sommèrent avec menaces de se rembarquer. Ils répondirent qu'ils ne céderaient qu'à la violence. Ces hommes allèrent alors chercher une troupe de vingt-trois hommes, qui contraignirent les deux prêtres de les suivre. Arrivés sur le rivage, ils les portèrent dans la barque et voguèrent vers la *Clémentine*.

Le capitaine danois, Michel Groanbec, qui commandait le navire, refusa de les y recevoir. Le commissaire, qui dirigeait l'embarcation, revint à terre prendre de nouveaux ordres; puis quelques instants après aborda de nouveau la goëlette, où il eut à essuyer, de la part du capitaine, un nouveau refus. Les canons du fort furent alors dirigés sur le navire, une escorte imposante fut envoyée au secours de la barque, et M. Dudoit, jugeant qu'il ne serait pas prudent d'engager un combat dans lequel il pourrait avoir le dessous, amena son pavillon et quitta la *Clémentine* avec tout son équipage. Les missionnaires y restèrent seuls, et des gardes armés furent placés sur le rivage pour les empêcher de descendre.

L'affaire en était là quand, le 8 juin, le capitaine Abel du Petit-Thouars, commandant la frégate la *Vénus*, aborda à Honolulu. Le capi-

taine Belcher, commandant la corvette de Sa Majesté Britannique, le *Sulphur*, mouillée dans ce port depuis deux jours, vint à son bord et l'instruisit de tout ce qui se passait. Aussitôt, M. du Petit-Thouars se rendit à bord de la *Clémentine* pour visiter les missionnaires et leur demanda un rapport détaillé sur tout ce qui pouvait avoir rapport à la persécution dont ils étaient victimes. Puis, il se rendit à terre, et, escorté des consuls des Etats-Unis, d'Angleterre et du capitaine Belcher, il alla chez la reine Kinau, le roi étant absent en ce moment.

« Je témoignai à la reine la surprise et l'indignation que me causait la persécution acharnée avec laquelle on avait traité M. Bachelot, sans égard pour la nation à laquelle il appartenait, et je demandai qu'il fût aussitôt autorisé à débarquer et à résider, sans être molesté, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion convenable de s'embarquer. La reine refusa : *le missionnaire méthodiste Bingham, présent à cette visite, faisait signe à la reine de dire que non.* Après quelques nouvelles observations, restées sans effet, je signifiai à la reine que j'allais moi-même mettre M. Bachelot à terre, et que je renvoyais à son gouvernement toute la responsabilité de ce qui pourrait s'ensuivre, comme aussi, celle de tous les mauvais traitements qui pourraient être faits à notre compatriote. M. le capitaine Belcher fit la même déclaration pour M. Short, puis nous nous retirâmes. »

« La *Clémentine* ayant été reprise par l'équipage de la corvette le *Sulphur* et le pavillon anglais étant arboré de nouveau sur ce navire,

j'envoyai prendre M. Bachelot : le capitaine Belcher envoya chercher M. Short; ces messieurs arrivèrent promptement à terre; M. le capitaine Belcher et moi, accompagnés de MM. les consuls Charlton, de la Grande-Bretagne, et Jones des Etats-Unis, nous conduisîmes ces messieurs jusqu'à la Maison-Française, où ils habitaient. Nous traversâmes les rues au milieu d'une foule curieuse; elle nous suivait en montrant de la joie plutôt que tout autre sentiment, car ces messieurs étaient généralement aimés et estimés de la population. Ils en reçurent bientôt une nouvelle et bien douce preuve; tous les Américains, tous les Européens, résidant à Honolulu, et plusieurs habitants, parmi les notables, vinrent les complimenter dès qu'ils furent rentrés chez eux. »

Le 10 juillet, la *Clémentine* mit à la voile pour aller chercher le roi, qui était à Havaï; il arriva le 20, et le lendemain il reçut en audience solennelle, M. du Petit-Thouars et M. Belcher.

« Le roi, assis sur un fauteuil, était placé devant la reine; celle-ci lui dictait ce qu'il devait répondre; elle-même recevait ses instructions du chef des missionnaires, M. Bingham, qui était présent à cette réception et placé derrière elle. »

Quand le capitaine du Petit-Thouars demanda au roi pourquoi il avait donné à M. Short la qualification de Français, bien qu'il sût parfaitement que ce missionnaire était Anglais, puisque son consul l'avait reconnu comme tel, « le roi parut fort embarrassé, puis il avoua ingénûment qu'en cela il ne faisait que se

conformer à l'usage établi à Honolulu de désigner sous le nom de *Français* tous les *catholiques* », et M. du Petit-Thouars dit à ce propos dans une note :

Les catholiques sont signalés par les missionnaires méthodistes dans ces îles, à l'inimitié des populations d'Havaï, comme des païens et en quelque sorte comme une espèce de bêtes malfaisantes contre lesquelles tout acte d'injustice et même de cruauté est permis et même légitime.

C'est un exemple de plus de la bonne foi et de la charité chrétienne de ces hommes, que madame Monod nous présente sous les traits doux et mystiques de disciples de Jésus-Christ.

Après bien des pourparlers, où Bingham se signala par sa méchanceté et sa mauvaise foi, il fut convenu que M. Short et Bachelot résideraient dans l'île, sans y être inquiétés, jusqu'à ce qu'ils trouvassent une occasion convenable de se rendre où il leur plairait d'aller.

Enfin, le 24 juillet, après bien des pourparlers, la convention suivante fut échangée entre M. du Petit-Thouars et Taméhaméha III.

Honolulu, îles Sandwich, le 24 juillet 1837.

Convention échangée entre le capitaine de vaisseau du Petit-Thouars, commandant de la frégate la *Vénus*, et le roi des îles Sandwich, Taméhaméha III.

ARTICLE UNIQUE.

Il y aura paix perpétuelle et amitié entre les Français et les habitants des îles Sandwich.

Les Français pourront aller et venir librement dans tous les Etats qui composent le gou-

vernement des îles Sandwich. Ils y seront reçus, et ils y jouiront des mêmes avantages que les sujets de la nation la plus favorisée.

Les sujets du roi des îles Sandwich pourront également venir en France, ils y seront reçus et protégés comme les étrangers les plus favorisés.

Signé : TAMÉHAMÉHA III.
Abel DU PETIT-THOUARS.

Le 24 juillet, la frégate la *Vénus* quitta la rade d'Honolulu, et fit voile pour le Kamtschatka.

Le révérend Bingham venait d'éprouver un rude échec. Toutefois, il ne jugea pas la partie perdue. Le navire français était parti ; quand en viendrait-il un autre? Le temps est un grand remède ; il fallait se hâter de le mettre à profit.

On fit donc soigneusement le vide autour des missionnaires ; il était défendu aux indigènes, sous les peines les plus sévères, de communiquer avec eux ; les frères Melchior et Léonard durent eux-mêmes vivre à l'écart, et l'on recommença, comme par le passé, à molester tous ceux des Kanaques, qui refusaient de fréquenter les temples et les écoles des Révérends.

Du traité que l'on venait de conclure avec le commandant de la *Vénus*, il n'en fut plus question, sauf toutefois, de l'article où il était dit que les missionnaires profiteraient de la première occasion favorable, qui leur serait offerte, pour quitter les îles.

Cette occasion, le *P. Short* la rencontra, le

2 novembre 1837; il s'embarqua sur une goëlette anglaise, qui appareillait pour Valparaiso, et il atteignit cette ville dans le courant du mois de janvier 1838.

Le 23 novembre 1837, le *P. Maigret*, provicaire apostolique de la mission, arriva en vue d'Honolulu, sur l'*Europa*, petit navire de commerce.

Le révérend Bingham, dont la police était bien faite, avait reçu de Valparaiso avis de l'arrivée du nouveau missionnaire, en sorte que le capitaine de l'*Europa* ne put obtenir l'autorisation d'entrer dans le port, malgré toutes ses démarches et toutes ses réclamations.

Mais quelques personnes influentes de la colonie européenne intervinrent: les unes, parcequ'elles s'intéressaient réellement à la mission catholique; les autres, parce qu'elles étaient enchantées de trouver cette occasion de déplaire au révérend Bingham. En conséquence, elles s'adressèrent au gouverneur de l'île et, à l'insu du *P. Maigret*, lui déclarèrent qu'elles se portaient garantes que celui-ci n'était ni Français, ni prêtre, ni missionnaire; elles obtinrent, par ce subterfuge, la permission pour l'*Europa*, d'entrer dans le port.

A cette nouvelle, le révérend Bingham courut chez la reine, il lui fit ses doléances, et obtint qu'elle-même interrogerait le P. Maigret sur sa nationalité, sa profession et le but de son voyage.

« Aux questions que me posa *Kinau*, dit le missionnaire, je répondis sur-le-champ, avec une franchise qui déplut à plusieurs; mais pour

leur plaire, je ne pouvais pas trahir ma conscience. »

Le gouverneur, vertement réprimandé par la reine, défendit alors au P. Maigret de descendre à terre.

La situation du provicaire était assez embarrassante; il ne pouvait pas rester à bord de l'*Europa*, qui allait partir pour la Chine, et d'un autre côté, il était surveillé de si près, qu'il ne lui était pas possible d'aller à terre.

C'est alors, qu'après en avoir conféré avec le P. Bachelot, il acheta à *M. Dudoit*, notre consul aux îles, pour la somme de trois milles piastres, la goëlette, la *Clémentine*, qui, quelques mois auparavant avait servi de prison au P. Short et au P. Bachelot, puis il s'y embarqua avec ce dernier pour aller à Valparaiso.

Depuis quelque temps, le P. Bachelot était assez malade; le P. Maigret croyait que l'air de la mer le rétablirait promptement; dès le second jour de leur navigation, il vit bien qu'il s'était fait illusion sur l'état de ce cher confrère. En quelques jours, la maladie fit de très-rapides progrès, et, bientôt, le bon Père perdit tout à fait connaissance. Il revint cependant un peu à lui, mais il resta en proie à un délire qui ne le quitta plus jusqu'au moment de sa mort.

« Qu'il m'était pénible de le voir dans cet état, raconte le P. Maigret! Les dernières paroles que je lui ai entendu prononcer en pleine connaissance ont été celles où il faisait à Dieu le sacrifice de sa vie, exprimant aussi le désir qu'il aurait eu de voir, avant de mourir, Monseigneur de Nilopolis — le vicaire apostolique. — Il parlait presque sans cesse, et, dans ses

paroles, on reconnaissait le prêtre et le missionnaire. Il se croyait quelquefois en présence de ses persécuteurs, et il leur adressait les vérités les plus terribles; d'autres fois, il s'entretenait avec ses chers néophytes et ses confrères. Il priait souvent, et son chapelet ne le quittait jamais. Le 4 décembre, vers les cinq heures du soir, il ne parlait presque plus. Je l'administrai et lui appliquai l'indulgence de la bonne mort; il me parut comprendre les paroles que, de temps en temps, je lui adressais. Ses mains étaient jointes, son visage calme et serein; ses lèvres répétaient, sans doute, quelques-unes des prières qu'il avait si souvent lui-même, suggérées aux mourants. Je me mis à réciter, auprès de lui, les prières des agonisants, et, à deux heures après minuit, je reçus son dernier soupir. »

La *Clémentine*, où mourut le P. Bachelot, était sous les ordres du capitaine danois *Michel Groanbec*. C'était un rude et loyal marin, qui n'était, disait-il, ni protestant, ni catholique : « Je suis le capitaine Groanbec et voilà tout. » La mort du P. Bachelot le frappa; il le connaissait depuis quelque temps, et, dans la dernière lutte que le missionnaire avait eue à soutenir contre le révérend Bingham, il avait fait des réflexions qui n'étaient certainement pas en faveur de ce dernier.

Comme on était en pleine mer, au moment où le Père mourut, le P. Maigret craignit que, suivant l'usage, on ne jetât son corps à la mer. Le capitaine Groanbec le rassura et dit qu'il garderait le corps du P. Bachelot à son bord, jusqu'à ce qu'on abordât à une côte où il serait

possible de lui rendre les derniers devoirs.

Le 13 décembre, la *Clémentine* arriva à l'île de l'*Ascension*, et, le lendemain, le P. Maigret enterra le premier apôtre de l'Océanie dans une petite île du groupe, nommée *Naho*. Deux Havaïens non baptisés et deux Taïtiens, portèrent son corps; sa fosse avait été creusée par les indigènes.

Deux ans plus tard mourait, à bord de la *Clémentine*, sur la route de Valparaiso à Mangaréva, le capitaine *Groanbec*. Quelques heures avant sa mort, il avait abjuré solennellement, en présence de ses officiers et de son équipage, le protestantisme, et avait reçu, avec une foi admirable, les derniers sacrements. Son corps ne fut pas jeté à la mer, on le garda dix jours à bord, et, le 27 du mois de mars 1840, il fut enterré solennellement au milieu du concours des chrétiens de Mangaréva. Le capitaine n'avait que trente-huit ans.

Le P. Alexis Bachelot était né le 22 février 1796, à Saint-Cyr, près Bellême, paroisse du diocèse de Séez; il avait, par conséquent, quarante-deux ans accomplis quand Dieu le rappela à lui. Ce fut une grande perte pour la mission, et les Révérends, qui le redoutaient à cause de son activité et de son intrépidité prudentes, et en même temps qu'à cause de la facilité avec laquelle il parlait et écrivait la langue indigène, durent se trouver soulagés en apprenant cette nouvelle.

Cependant, en quittant les îles, les PP. Maigret et Bachelot ne les avaient pas laissées sans pasteur. Le P. Walsh y était demeuré, au grand désespoir du révérend Bingham. C'était

le 30 septembre de l'année 1835, que ce Père était arrivé à Oahou, à bord du brick la *Garissilia,* commandé par le capitaine *Seymour;* alors les PP. Bachelot et Short étaient encore en Californie, où les avaient exilés les méthodistes.

A peine débarqué, le P. Walsh se rendit chez M. Charlton, le consul anglais, et lui déclara que sa qualité de sujet de la Grande-Bretagne (il était Irlandais), lui donnait le droit de séjourner dans l'île; il prétendait en user, et, dans ce but, il venait se mettre sous sa sauvegarde.

Le consul l'accueillit avec faveur, et le présenta à la reine Kinau, qui, après bien des hésitations, lui permit de séjourner à Honolulu. Mais ce n'était pas l'affaire du révérend Bingham, et, grâce aux représentations qu'il fit à la reine, le P. Walsh fut mandé devant le conseil des chefs; là, il plaida sa cause avec force, Charlton l'appuya chaudement et fit si bien que, en dépit des méthodistes, la permission que lui avait donnée la reine lui fut confirmée par les chefs. Bingham ne se tint pas pour battu, et, le 7 octobre 1835, on lui intima l'ordre de partir immédiatement. Le P. Walsh refusa d'obtempérer à cet ordre. Sur ces entrefaites, la *Bonite,* commandée par le capitaine *Vaillant,* entra dans le port d'Honolulu. Aussitôt, le P. Walsh alla trouver cet officier et lui exposa sa situation et celle de la mission. Quand quelques jours après, le roi vint visiter la *Bonite,* le capitaine *Vaillant* l'entretint du P. Walsh, et lui fit, au sujet de la conduite que tenait à l'égard des missionnaires français son

gouvernement, des remontrances aussi justes que modérées; le roi promit que dorénavant le P. Walsh ne serait plus inquiété au sujet de son séjour à Oahou.

« La conduite de M. Vaillant, écrivait à cette époque, le P. Walsh, et celle de tout son équipage, ont détruit bien des préjugés que les hérétiques avaient fait naître contre la nation française. »

La veille du jour où la *Bonite* allait mettre à la voile, la corvette anglaise l'*Actéon*, vint jeter l'ancre à son tour dans le port d'Honolulu; le commandant, *lord Edouard Russel*, qui venait demander au gouvernement havaïen justice pour diverses insultes, faites aux sujets britanniques, accorda également sa protection au P. Walsh. Il fut, en conséquence, décidé qu'il pourrait désormais séjourner dans l'île, à condition, toutefois, qu'il ne prêcherait pas, condition que, bien entendu, il se garda d'accepter.

Cependant la persécution continuait contre les Kanaques catholiques. « Deux de nos néophytes sont en prison depuis dix mois, écrivait le P. Walsh, mais ils ne craignent pas de dire hardiment à ceux qui les maltraitent, que s'ils peuvent contraindre leurs corps, ils n'auront aucun pouvoir sur leurs âmes. »

La Gazette protestante des îles Sandwich, à la date du 29 juin 1839, contenait ce récit :

« Lundi matin, deux femmes, l'une âgée de cinquante ans, l'autre de trente, furent traînées devant les chefs, au palais de la régente, accusées du *crime de catholicisme*. Elles demeurèrent tout le jour dans la cour de la maison,

où elles furent interrogées sur leur foi, par quelques subalternes, et, le soir venu, ordre fut donné qu'on les mît à la torture, jusqu'à ce qu'elles eussent renié leurs croyances. Alors commença une scène de cruauté que nulle description ne saurait reproduire, et dont nous garantissons toutefois l'effroyable réalité, défiant qui que ce soit de démentir nos paroles. Conduites au fort, à cinq heures après midi, les deux pauvres prisonnières furent de nouveau sommées de renoncer à la religion catholique et d'embrasser la religion de Bingham : elles répondirent par un refus, préférant les tourments et la mort à l'apostasie. Alors la plus âgée des deux fut traînée sous un arbre mórt, ses bras attachés à l'une des branches avec des menottes de fer en sorte que la malheureuse était suspendue par les poignets, l'extrémité de ses pieds pouvant à peine effleurer la terre. L'autre femme fut conduite vers une maison, dont le toit descendait assez bas près du sol; ses bras, froissés autour d'une poutre en saillie y furent assujettis par des menottes de fer, à une hauteur de six pieds. Dans cette position, on lui attacha les pieds avec une chaîne de fer, et sa face tournée du côté de la toiture s'en trouvait tellement rapprochée que les épines, mêlées parmi le chaume, la mettaient tout en sang. Pendant la nuit, une pluie violente tomba par torrents sur ces deux femmes; et le lendemain, quand le soleil se leva de tout son éclat, quand il versa du ciel ses plus vives ardeurs, ses rayons frappèrent d'aplomb sur la tête nue des patientes, dont les forces s'épuisaient au milieu des horreurs prolongées de tant de tor-

tures. Elles furent trouvées dans cette effroyable situation par une société nombreuse de résidents étrangers, qui visitèrent le fort vers onze heures du matin, et qui prirent sur eux de les délivrer. Détachées du bois du supplice, les mains déchirées, la tête brûlante, elles tombèrent évanouies. Leur tourment avait duré dix-huit heures, et probablement sans l'opportune intervention des étrangers, peu d'heures après elles auraient expiré sur la place.

« Un des hommes charitables entré au fort avant les autres, et touché du triste spectacle qui s'offrait à ses yeux, avait couru en prévenir M. Bingham, dans la pensée qu'il serait assez puissant pour secourir les deux prisonnières. M. le ministre montait en voiture, et, prié au nom de l'humanité de se rendre sur les lieux, il répliqua que : « Sans doute ces femmes étaient punies pour quelqu'autre motif et que, d'ailleurs, il ne pouvait ni n'entendait intervenir dans l'exécution des lois du pays. » En disant ces mots, il lança son équipage au trot et partit. »

Or, le 19 juillet de cette même année 1839, la frégate l'*Artémise*, commandée par le capitaine de vaisseau *Laplace* vint tout à coup jeter l'ancre dans la rade d'Honolulu.

Grande fut l'émotion des méthodistes à la vue du vaisseau de guerre français. Ils avaient été prévenus de son arrivée par des baleiniers qui l'avaient rencontré, mais depuis, le bruit s'était répandu, à leur plus grande satisfaction, que le navire avait fait naufrage dans l'archipel des Marquises.

Aussi surpris que troublés — il paraît qu'ils se sentaient la conscience un peu lourde — par l'apparition du navire, qu'ils croyaient bel et bien perdu, ils s'empressèrent de quitter la ville avec leurs femmes et leurs enfants pour se retirer de l'autre côté de l'île, abandonnant à leurs propres conseils les chefs indigènes.

Ceux-ci s'empressèrent d'abord de mettre en liberté tous les catholiques retenus en prison, puis ils vinrent saluer le commandant de l'*Artémise*, et lui offrir des rafraîchissements et des vivres. Le commandant Laplace les reçut très-froidement, refusa toutes leurs offres de service et leur annonça que le soir il ferait connaître au roi le but de son voyage aux îles.

A peine se furent-ils retirés, assez inquiets de la manière plus que réservée avec laquelle le commandant les avait reçus, que M. Dudoit, notre consul, vint à bord pour rendre compte à M. Laplace de tout ce qui s'était passé depuis le départ du capitaine du Petit-Thouars.

Le soir même, selon sa promesse, M. Laplace envoya au gouvernement un manifeste dans lequel il déclarait que si, dans les vingt-quatre heures, il n'était point accordé à ses réclamations une entière satisfaction, il bombarderait et brûlerait la ville; il exprima le désir de n'être pas forcé d'en venir à cette pénible extrémité; puis il fit prévenir en même temps que, s'il y était réduit par le mauvais vouloir du gouvernement, il offrait asile à son bord, à tous les membres de la colonie étrangère, à l'exception, bien entendu, des Révérends qui, en réalité, étaient les vrais coupables, puisque ce n'était que d'après leurs conseils que les

chefs s'étaient livrés à tous les actes injustes et répréhensibles, contre lesquels le commandant venait réclamer. Il déclara, en même temps, le port en état de blocus, et exigea qu'un ôtage fut amené à son bord.

Les chefs furent assez embarrassés au reçu de cette dépêche; leurs conseillers habituels les avaient abandonnés, comme nous l'avons vu, et le roi n'était pas à Oahou. Ils vinrent donc trouver le commandant, l'assurèrent que le gouvernement était disposé à entrer dans des voies de conciliation, mais que, comme ils ne pouvaient pas traiter en l'absence du roi, qui était alors dans une autre des îles du royaume, ils le suppliaient de vouloir bien attendre cinq jours avant de rien entreprendre, temps qu'ils jugeaient nécessaire pour que le roi pût revenir à Honolulu et délibérer avec son conseil sur cette importante affaire. Le commandant se rendit à leur désir, et il laissa sortir du port le petit navire qui allait chercher le roi.

Le lendemain, ils se présentèrent de nouveau à bord; ils s'étaient convaincus que si les hostilités s'engageaient, ils auraient nécessairement le dessous, d'autant plus que tous les résidents s'étaient rangés du côté du commandant, et lui avaient même demandé des armes, pour pouvoir lui prêter main-forte, dans le cas où la lutte s'engagerait, ce que, par un sentiment de convenance facile à apprécier, le commandant n'avait pas voulu leur accorder. En conséquence, ils déclarèrent que, bien que le roi ne fût pas de retour, ils étaient prêts à traiter.

Séance tenante, ils signèrent le traité suivant :

Article 1er. — La religion catholique est déclarée libre dans toutes les îles soumises au roi de Sandwich; les membres de cette communion jouiront de tous les priviléges accordés aux protestants;

Article 2. — L'emplacement d'une église catholique sera concédé par le gouvernement à Honolulu, port fréquenté par les Français, et cette église sera desservie par des prêtres de leur nation;

Article 3. — Tous les catholiques, emprisonnés pour cause de religion, depuis les dernières persécutions exercées contre les missionnaires français, seront mis sur-le-champ en liberté.

Article 4. — Le roi de Sandwich déposera entre les mains du capitaine de l'*Artémise*, la somme de vingt mille piastres, comme garantie de sa future conduite envers la France, dont le gouvernement lui restituera cette somme, quand il jugera que les clauses de ce traité et celles de la convention passée avec le capitaine du Petit-Thouars, en juillet 1837, auront été fidèlement exécutées;

Article 5. — Le traité ainsi que la somme mentionnée ci-dessus, seront apportés à bord de l'*Artémise*, par un des premiers chefs du pays, en même temps que les batteries d'Honolulu salueront le pavillon français de 21 coups de canon, qui seront rendus par la frégate.

Fait et signé entre les parties contractantes, le 12 juillet 1839.

Le gouverneur de Oahou.

Le capitaine de vaisseau, commandant la frégate l'*Artémise*

Aussitôt, le canon du fort retentit, la frégate rendit le salut et le commandant Laplace, en grande tenue, suivi de son état-major et de tout l'équipage, se rendit à terre. Un autel, orné de fleurs, avait été dressé dans un grand bâtiment, appartenant au roi, et le P. Walsh y célébra une messe solennelle, en présence de l'équipage, et de tous les chefs de l'île. Les pauvres Kanaques catholiques étaient ivres de joie, et tous les autres admiraient cette pompe inaccoutumée d'un culte qu'on leur avait appris jusqu'alors à mépriser.

Le lendemain, le roi qui était revenu quand il avait appris que tout était terminé, reçut le commandant en audience solennelle. Il se montra très-satisfait de la tournure qu'avaient prises les affaires. Dans le fond il n'était pas fâché de l'échec que venaient d'éprouver les Révérends qu'il détestait cordialement. La reine Kinau, au contraire, se montra très-réservée ; le traité, qui venait d'être signé, était aussi pour sa politique un rude échec, et elle compatissait aux douleurs dont était abreuvé son cher conseiller Bingham.

Nous avons donné ailleurs le portrait qu'a fait de l'altière Kaahumanu M. de Varigny ; nous allons reproduire ici celui de la reine Kinau que le commandant Laplace a tracé d'un style peut-être un peu bien militaire :

« Qu'on se figure, écrit-il, deux femmes, jeunes encore — c'était la reine Kinau et la princesse Liliho, la sœur du roi — hautes de cinq pieds six pouces, d'une carrure à proportion ; un grand nez, de grands yeux noirs et jaunes, la bouche énorme, un teint de cuivre

rouge, une physionomie qui ne militait nullement en faveur de l'aménité du caractère de ces dames. Enfin, tout cela, surmonté de cheveux ébouriffés, entremêlés de fleurs rouges, produisait le plus bizarre effet; puis une robe à ramage, garnie de nombreux falbalas et montant jusqu'au cou, afin probablement de voiler *évangéliquement* une gorge, qui, furieuse sans doute, d'être soumise au joug du corset, cherchait à s'en affranchir, en pesant vers les genoux, de toute son énorme rotondité; enfin les pieds, les jambes, les bras n'étaient guère moins imposants. »

Une ère nouvelle va commencer pour l'Eglise catholique des Sandwich. « Dans ma dernière lettre, écrit M. Walsh à Mgr l'archevêque de Chalcédoine, à la date du 30 octobre 1839, j'annonçais à Votre Grandeur que la liberté vient d'être assurée à mon ministère. Depuis lors, notre chapelle est presque continuellement encombrée de naturels, que le désir d'assister au saint sacrifice et de recevoir l'instruction religieuse, rassemble de toutes les parties de l'île. Dans un district nommé *Kolau,* où furent naguère traînés et laissés sans asile vingt-deux chrétiens inébranlables dans leur foi, le nombre des catéchumènes s'est prodigieusement accru. Il y a plus : d'après des renseignements que j'ai lieu de croire exacts, la constance de ces généreux confesseurs a produit une telle impression dans les diverses localités, qui furent le théâtre de leur supplice, que la population presque entière s'est séparée des persécuteurs pour embrasser la sainte cause de leurs vic-

times. A des peuples aussi bien disposés, il ne manque, pour devenir de fervents chrétiens, que des apôtres et des guides. »

L'année suivante, les vœux du P. Walsh allaient être accomplis. Le 19 mai 1840, Mgr Rouchouze, évêque de Nilopolis *in partibus*, et vicaire apostolique des missions de la Société de Picpus dans la Polynésie, débarquait à Honolulu, avec les PP. Maigret, Desvault et Heurtel.

CHAPITRE XIII.

ÉPILOGUE.

Désormais, l'Eglise d'Havaï est fondée. Elle aura encore des deuils et des épreuves à supporter, des luttes à soutenir, mais, du moins, on ne portera pas la main sur elle pour l'arracher violemment du sol, et la jeter bien loin par delà des mers. A partir de ce jour, elle va croître et prospérer.

Voici les missionnaires qui arrivent, les églises qui s'élèvent, les écoles qui s'ouvrent. Les écoles ! c'est le champ où les méthodistes vont engager contre les missionnaires une lutte ourdie d'intrigues et d'hypocrisie, mais qui tournera toute à leur honte. Pendant dix années encore, à partir de cette époque, il faudra que les missionnaires, unissant la patience à la fermeté, tiennent leurs écoles ouvertes quand même, et soutiennent leur droit de les tenir ouvertes, d'en ouvrir de nouvelles

et de donner à leurs élèves des diplômes tout comme les Révérends.

Du reste, cette lutte est toute à l'avantage des indigènes, et protestants et catholiques s'efforcent de rendre meilleurs leurs propres élèves et d'en avoir un plus grand nombre, de sorte qu'à l'heure présente, au dire de M. de Varigny, parmi tout ce peuple, on chercherait aujourd'hui vainement un homme ou une femme de vingt ans qui ne sache lire écrire ou compter.

Mais, analysons rapidement les quelques événements religieux et politiques qui doivent être comme le couronnement de cet ouvrage.

Le 28 octobre de l'année 1834, Mgr Bouchouze, sacré à Rome évêque *in partibus* de Nilopolis et vicaire apostolique de l'Océanie orientale, s'embarque au Havre; il n'arrive aux îles d'Havaï qu'après la mort de M. Bachelot, et l'intervention du commandant Laplace. Rempli d'un zèle vraiment apostolique, d'une prudence rare et d'une patience à toute épreuve, il arrive en peu de temps, à fonder plusieurs églises, à ouvrir un grand nombre d'écoles, à baptiser des centaines d'idolâtres, à ramener dans le sein de l'Eglise une foule de malheureux Kanaques égarés par les méthodistes.

Mais, à mesure que la mission prend de l'importance, ses charges s'accroissent. Mgr Bouchouze est obligé de s'embarquer pour venir en Europe demander des secours; il veut aussi se procurer un navire à lui, qui lui permettra de visiter facilement les nombreuses îles qui composent son vicariat apostolique.

Mais on ne le reverra plus. Trois années

après son départ, on apprendra que le *Marie-Joseph*, acheté par le vicaire apostolique, a péri corps et biens au cap Horn.

Alors (1844), le vicariat apostolique de l'Océanie orientale est partagé en deux : Haïti, Gambier et les Marquises en forment un; Havaï un autre, à la tête duquel est placé Mgr Duboize. Celui-ci ne tarde pas à se démettre des fonctions qu'il trouve trop lourdes pour ses épaules, et Mgr Maigret lui succède sous le titre d'évêque d'Azathie.

C'est ce vénérable prélat, courbé sous le poids de près de quarante années d'apostolat, qui administre aujourd'hui encore cette église, qui, sous sa sage et prudente direction, prospère tous les jours.

Voici le tableau du vicariat apostolique des îles Havaï :

Catholiques.	30.000
Protestants de communions diverses.	22.000
Infidèles.	15.000
Conversions annuelles.	800
Missionnaires, tous Européens.	24
Frères catéchistes.	14
Eglises ou chapelles décentes.	38
Chapelles de paille.	28
Ecoles.	60
Couvent de religieuses européennes.	1
Collége.	1

« Le 10 mai 1874, écrit Mgr Maigret, le navire qui nous ramenait à Honolulu, toucha à Kalavao, district de l'île Molokaï, où se trouvent relégués tous ceux qui sont attaqués de la lèpre. On y en compte actuellement 720, dont

240 des nôtres. Tous ceux qui peuvent encore marcher sont venus à notre rencontre... Nous descendons à terre, le P. Damien Devenster et moi. En un instant, nous sommes entourés d'une foule de nos néophytes que nous reconnaissons au chapelet qu'ils portent sur eux. Nous nous rendons ensemble à la chapelle que le frère Bertrand leur a construite. Je leur adresse quelques paroles de consolation, et, après la prière, nous sortons pour causer avec eux.

« — Nous sommes parfaitement bien ici, me disent-ils. Le gouvernement a grand soin de nous. Il ne nous manque qu'une chose, la présence d'un prêtre.

« — Eh bien, répondis-je, voici le P. Damien qui veut bien se sacrifier pour le salut de vos âmes. Il n'a point encore de logement; nous lui en procurerons un au plus tôt, et, en attendant, il consent volontiers à coucher sous cet arbre qui nous protége en ce moment de son ombre. Ce bon Père sera toujours à la disposition de ses supérieurs; mais soyez bien persuadés que nous ne vous abandonnerons jamais, ni à la vie, ni à la mort. »

« J'ai vu un grand nombre de ces pauvres lépreux essuyer leurs larmes, se jeter à genoux et me prier de les bénir. Leur aspect est repoussant. Mais Notre-Seigneur est mort pour nous. Ils sont nos frères, nous les aimons et nous ne cessons de les aimer.

« Heureux de les avoir vus, mais le cœur malade, je retourne à bord, et le lendemain, je chante la grand' messe à Honolulu.

« Le dévouement du Père Damien est admiré

de tous les étrangers. Plusieurs ont ouvert une souscription en sa faveur. Sa maison est construite ; sa chapelle est très-fréquentée.

« Aux dernières nouvelles, il avait fait trente-cinq baptêmes, et, le jour du Saint-Sacrement, nos pauvres reclus ont pu avoir leur procession. Une procession de lépreux, des chantres lépreux, des musiciens lépreux ; jamais peut-être chose pareille ne s'était vu nulle part. Dieu aura peut-être été plus honoré par ces infortunés, qui sont maintenant le rebut de la société, que par d'autres qui jouissent de tous les avantages de la santé et de la vie. »

On pourra juger, d'après les extraits des feuilles protestantes des îles Sandwich, de l'impression produite sur les étrangers par le dévouement du R. P. Damien Devenster.

Une de ces feuilles publie la note suivante :

« Honneur à qui honneur est dû. » La *Gazette*, parlant des lépreux de Molokaï, dit : « Ce dont ils ont besoin pour le moment, c'est d'un vrai ministre de l'Évangile. » Que la *Gazette* n'ait pas eu connaissance des faits suivants rapportés par le *Nuhou*, nous paraît asssez improbable, et nous serions véritablement affligés d'apprendre que l'ignorance de ces faits a pour cause des différences de secte. En tout cas, voici ce que rapporte le *Nuhou :*

« Nous avons dit souvent que les pauvres lépreux de Molokaï, sans ministre, sans médecin, offraient à l'héroïsme chrétien une belle et noble occasion de s'exercer. Nous sommes heureux de dire aujourd'hui que le héros est trouvé. Lorsque le *Kilanea* a touché, samedi dernier, à Kalavao, il a débarqué Mgr Maigret,

et le P. Damien, prêtre belge. Le vénérable évêque a adressé aux lépreux de consolantes paroles, et leur a amené le bon Père qui s'était offert à passer sa vie avec eux et pour eux. Le P. Damien a été laissé au milieu des lépreux sans logement, sans argent, sans vêtements, sans autres ressources enfin que celles que lui ont offertes les lépreux. Nous n'avons pas à nous préoccuper des opinions théologiques de cet homme : il est certainement un héros chrétien. »

Un autre journal protestant adresse, sous ce titre « Charité, » un appel que nous devons reproduire.

« Après l'admirable discours de S. Paul, que tout le monde a présent à l'esprit, il ne nous est guère possible de prêcher sur ce sujet. Mais nous avons à signaler un fait qui parle plus que dix mille discours. Nous avons à parler d'un homme, d'un frère, qui, spontanément, sans argent ni crédit, sans espoir de récompense en ce monde, vient de se consacrer aux pauvres lépreux de Molokaï. Voilà vraiment l'esprit du Christ; voilà un amour de l'humanité inexplicable à l'intelligence de l'homme; voilà Xavier pénétrant dans les replis de la misère humaine pour en laver les plaies les plus rebutantes; voilà le héros qui se précipite dans l'abîme béant pour sauver un peuple; voilà le sauveur qui offre sa vie pour ses semblables, et dont l'œuvre est au-dessus de toutes les autres œuvres de charité.

« Le P. Damien a peut-être une foi et des opinions que notre philosophie considère comme illogiques ou absurdes. Mais qu'est-ce

que cela peut nous faire, et qu'importent les idées logées dans sa tête? Nous n'avons qu'à regarder dans son cœur et à voir son œuvre. Voudriez-vous aller, de gaieté de cœur, risquer votre vie au milieu de nos malheureux frères, les horribles lépreux? Nous sommes persuadés que vous ne le voudriez pas plus que nous. Eh bien! laissez-nous donc faire quelque chose, nous qui avons la tranquillité et le confortable dans nos maisons, laissons-nous, croyants ou incroyants, envoyer quelques secours à ce brave frère qui a pris toute la charge d'une telle œuvre. Laissez-nous envoyer à l'évêque Maigret, pour les besoins du frère Damien, dans sa pauvre paroisse, un vêtement, un peu de vin, un livre, et autres choses semblables dont il peut avoir besoin, et aussi quelque argent pour la cause bénie de la très-sainte charité. »

OCÉANIE CENTRALE. — Les extraits suivants d'une lettre écrite de Tonga, le 9 mai 1873, par Sœur Marie Saint-Hilaire, donnent des détails sur la réception faite à Mgr Bataillon et aux religieuses de Notre-Dame des Missions de Lyon, parties avec lui en octobre 1872.

«..... Nous nous empressons de descendre dans l'embarcation du capitaine. Bientôt nous entendons le son des cloches et le bruit du tambour. Puis, la croix s'avance à la tête d'une procession composée des missionnaires, de nos Sœurs et de leurs jeunes élèves, et des catholiques du lieu. Tous ensemble nous nous dirigeons vers l'église en chantant l'*Ave, maris stella*. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

CINQUIÈME PARTIE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

